

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16513 - 7,50 F

SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MAURICE COLOMBANI

Une embellie pour l'Europe et le chômage

● Les onze pays candidats à l'euro ont réussi à respecter le principal critère, avec moins de 3 % de déficits publics ● La reprise entraîne un recul du chômage français pour le cinquième mois consécutif ● La croissance dégagerait une marge de 40 milliards de francs pour le budget 1999

L'EMBELLIE sur les fronts de la croissance, de l'emploi et de l'euro se confirme. Vendredi 27 février, l'Insee a indiqué que, grâce à l'accélération de l'activité enregistrée en fin d'année, la croissance française aura finalement été de 2,4 % en 1997. La perspective d'une croissance de 3 % en 1998, objectif du gouvernement, s'en trouve confortée.

La reprise se traduit dans les chiffres du chômage. Après quatre mois de baisse sensible, le nombre des demandeurs d'emplois n'a cru, en janvier, que de 0,2 %. Au 31 janvier, il y avait 3 033 700 inscrits à l'ANPE. En fait, le taux de chômage (au sens du Bureau international du travail) a continué à diminuer en janvier : il est passé en un an de 12,5 % à 12,1 %. Le nombre des demandeurs d'emplois, dans l'ancienne définition, est à nouveau en recul en janvier. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, tablait vendredi sur 300 000 créations en 1998.

Le retour de la croissance - accompagné toutefois de manipulations budgétaires - aide aussi les



● Les onze pays candidats à l'euro seraient admissibles p. 2-3
● En France, chômage en baisse et marges budgétaires en hausse p. 6
● Quinze ans de déprime française dans une Europe optimiste p. 15
● Notre éditorial : une hypothèque sur l'euro p. 16

pays européens à satisfaire aux critères de Maastricht. Ceux-ci ont fait parvenir, vendredi, à Bruxelles leurs résultats économiques pour 1997, données à partir desquelles la Commission établira le 2 mai sa sélection. Les onze pays candidats seraient admissibles : l'Allemagne et l'Italie ont annoncé avoir réussi à contenir leur déficit, en 1997, à 2,7 % de leur produit intérieur brut. La France, quant à elle, affiche 3 %.

En dépit de cette amélioration, M. Jospin reste prudent. « Pour distribuer, il faut produire », a expliqué le premier ministre, jeudi sur France 3, interrogé à propos de la revalorisation des minima sociaux. Le gouvernement retrouvera, en 1999, quelques marges de manœuvre qui peuvent être évaluées, pour le budget, à un montant de près de 40 milliards de francs.

Pourtant, selon l'étude d'opinion mensuelle réalisée en collaboration par le Cecop et Le Monde, le singulier pessimisme des Français perdure depuis quinze ans au milieu d'une Europe optimiste.

Londres, lieu de mode

La capitale britannique compte désormais parmi les places où s'élaborent les tendances de la couture. p. 25

Irrégularités dans les marchés publics

Le président de l'Union des groupements d'achats publics, chargée de passer les commandes des collectivités locales et des ministères, a été mis en examen pour favoritisme. p. 10

La gloire au bout de 200 mètres

Portrait de Roxana Maracineanu, la première championne du monde de natation française. p. 14

Régions : l'Alsace

Le Monde continue sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. L'Alsace tente de faire entrer dans les faits une coopération transfrontalière encore trop formelle. p. 12

Internet traduit

Un logiciel de traduction automatique et instantané des pages Web est désormais disponible sur Internet. p. 23

Drogue et diplomatie

Washington a rendu public, jeudi 26 février, la liste des pays qui satisfont aux critères américains de lutte contre la drogue. Cette liste doit plus à des considérations diplomatiques qu'à l'implication des Etats concernés contre le trafic. p. 4

Nouvel axe pour le fret européen

Les chemins de fer espagnols se sont ralliés, vendredi 27 février, au couloir de fret international nord-sud mis en place par la SNCF. p. 18

Madonna de retour au sommet

Ray of Light, le nouvel album de la chanteuse américaine, compte parmi ses meilleurs disques. p. 28

Allemagne, 3 DM; Autriche-Guyane, 9 F; Belgique, 26 ATS; Espagne, 163 Ptas; France, 7,50 F; Grèce, 200 Dr; Italie, 2000 Lira; Pays-Bas, 48 F; Royaume-Uni, 14 £; Espagne, 14 \$; Portugal, 200 Esc; Suisse, 2,50 Sfr; Turquie, 20 Lira; USA (NY), 2 \$; USA (Calif.), 2,50 \$.

M 0147 - 228 - 7,50 F



Harry Wu et le FBI piègent des vendeurs d'organes de Chinois exécutés

NEW YORK de notre correspondante. Alertées par le dissident chinois Harry Wu, réfugié aux Etats-Unis, les autorités américaines enquêtent sur ce qui pourrait se révéler être un trafic international d'organes prélevés sur des détenus condamnés à mort et exécutés en Chine.

Selon le New York Times, le FBI vient d'arrêter à New York deux Chinois pris en flagrant délit d'offre de vente d'organes humains en vue de greffes. Si l'enquête aboutit, elle confirmerait les accusations formulées depuis longtemps par les dissidents chinois, selon lesquelles les exécutions de prisonniers, en augmentation constante, sont accompagnées de ventes d'organes sans que les condamnés à mort ou leurs familles ne soient consultés.

Les deux suspects, dont l'un résidait à New York et l'autre s'est présenté comme un ancien procureur de l'île chinoise de Hainan, ont proposé à un agent du FBI qui se faisait passer pour le responsable d'une clinique pri-

vé de vendre des reins prélevés sur des détenus et d'organiser des greffes pour des patients américains en Chine. L'un des deux hommes, Cheng Yong Wang, l'ancien procureur, aurait également proposé de fournir des cornes pour 5 000 dollars (30 000 francs) la paire en vue de greffes réalisables aux Etats-Unis, ainsi que des pancréas, des foies, des pousmons, et même de la peau.

Le FBI avait été alerté par Harry Wu, le dissident arrivé aux Etats-Unis il y a un an après avoir passé dix-neuf ans dans les camps de travail de Chine, et qui a depuis acquis la nationalité américaine. Ayant eu vent, par une connaissance commune, de l'activité de l'un des deux suspects, M. Wang, Harry Wu a dans un premier temps pris contact avec lui en se faisant passer pour le directeur d'un centre de dialyse américain et lui a donné rendez-vous dans un hôtel de Manhattan. Là, sous l'œil d'une caméra dissimulée dans une boîte, Harry Wu a discuté avec M. Wang des conditions de fourniture de différents or-

ganes et a signé avec lui un contrat aux termes duquel il s'engageait à lui verser une commission équivalente à 25 % du prix de chaque greffe de rein.

Selon des déclarations de M. Wu au New York Times, M. Wang a fait valoir au cours de leur conversation qu'une greffe de rein dans des hôpitaux chinois reviendrait à 20 000 ou 30 000 dollars, soit beaucoup moins que dans un établissement américain. Il a également contredit les dénégations des autorités chinoises, qui ont toujours affirmé que les prélèvements d'organes sur les prisonniers exécutés ne se faisaient qu'avec l'accord des familles : les prisonniers « n'ont pas de droits politiques », aurait déclaré M. Wang, « alors on ne leur demande rien ».

Harry Wu a ensuite contacté le FBI, auquel il a fait le récit, prouvé à l'appui, de son entrevue. Les agents fédéraux américains n'ont plus eu alors qu'à tendre leur propre piège.

Sylvie Kauffmann

Retour en Irak

UNE SEMAINE après que Kofi Annan a réussi à éviter une seconde guerre du Golfe, Le Monde revisite l'Irak, ce pays victime depuis sept ans de l'embargo le plus sévère de l'histoire. Illustré par un reportage photographique inédit, notre supplément raconte l'ascension au pouvoir de Saddam Hussein et la dureté d'un régime fondé sur la terreur, revient sur les événements de 1990 et 1991, détaille les conséquences économiques et humaines de la guerre, s'interroge sur l'obsession irakienne de Washington et explique ce que sont les armes chimiques et biologiques, cette « dissuasion du pauvre ».

Lire notre cahier spécial

Les masques du soja transgénique

MALGRÉ deux règlements européens et les demandes des associations de consommateurs, les étiquettes des produits alimentaires demeurent vierges de toute mention de la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM), tels que le soja transgénique, importé de plus en plus massivement des Etats-Unis. Les industries de l'agroalimentaire craignent que la mention d'OGM ne dissuade l'acheteur de leurs produits. Les experts ne sont pas d'accord sur les critères à prendre en compte. Les méthodes de contrôle, onéreuses, risquent de faire monter le prix des produits.

Lire page 9

Paysans en mal d'amour

LES AGRICULTEURS sont dans la rue, mais sans fourches aux poings et sans slogans belliqueux à la bouche. Tout sourire, ils installent des tentes regorgeant de produits du terroir dans les jardins et sur les places de la capitale pour montrer aux citadins, selon l'expression de leur passionaria angevine Christiane Lambert, présidente du Centre des jeunes agriculteurs, que « la traite des vaches n'est pas contradictoire avec la modernité » et qu'une « agriculture bien conçue n'est pas contre-nature, mais plébiscitée » par nos concitoyens.

Pour leur part, les organisateurs de la Caravane des pâturages de France, venus à Bruxelles, après avoir traversé le pays, pour plaider la cause de l'élevage bovin à l'herbe font déguster aux commissaires européens des spécialités fleurant bon les montagnes. Le monde agricole français veut gagner en séduisant, en argumentant, en partageant, pas en revendiquant. S'estimant mal compris, souvent coupé des décideurs économiques et politiques citadins, il entame une sorte d'offensive de charme. L'agriculture est en mal d'amour.

Le Salon international de l'agriculture - que le président de la République, Jacques Chirac, va inaugurer dimanche 1^{er} mars avec, comme à l'accoutumée, un gour-

mand plaisir - sera une fois encore l'occasion de célébrer la grande fête de la « ferme France » où victuailles, ripailles, cochonnailles et sonnailles chercheront à faire oublier les rudes négociations internationales, les dangers des farines animales, les soupçons sur les céréales génétiquement modifiées, les subventions injustifiées, les coups de gel ou les heurts des marchés. Foin de récriminations, vive la bonne humeur ! On va décanter sur tous les modes la ville et la campagne, le pays d'aujourd'hui avec ses racines. Le mot clé ? Passer un contrat avant tout sentimentale que juridique entre la nation et son agriculture.

Dans son dernier livre, *La Terre, les paysages et notre alimentation* (Le Cherche-Midi éditeur), Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), analyse bien ce « mal de vivre » en s'adressant notamment aux consommateurs : « Vous semblez bien aimer les agriculteurs, les sondages le disent ! Pourtant, j'ai la conviction que l'agriculteur que vous aimez, c'est celui de votre enfance ou celui de l'enfance de vos parents, quand la société française était très largement rurale, voire paysanne. »

François Groschard

Lire la suite page 16

Images et mensonges



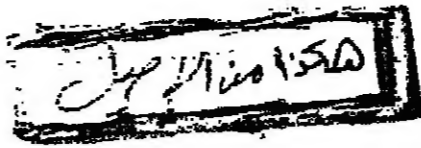
DAVID KING

GRAPHISTE et militant trotskiste, le Britannique David King a constitué la plus importante collection de photographies, hors de Russie, sur la Révolution russe et la période stalinienne. Dans un livre, *The Commissar Vanishes*, il démontre le processus de falsification des images par lequel Staline effaçait de l'histoire ceux qu'il faisait emprisonner ou assassiner.

Lire page 27

International	2	Finances-marchés	21
France	6	Asie/Pacifique	25
Société	9	Météorologie-jour	26
Région	12	Culture	27
Carrel	13	Calendrier	28
Médias	14	Horaires	29
Entreprises	15	Annuaire	30
Communication	20	Index	31

150



INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

MAASTRICHT Les onze pays désireux d'adopter la monnaie unique européenne...

à moins de 3 % du produit intérieur brut. LES COMPTES NATIONAUX, publiés ces derniers jours par les gouvernements européens...



Bruxelles et l'Institut monétaire européen de Francfort. EN FRANCE, où l'engagement sur les critères de convergence...

publiés par l'Insee font apparaître des déficits publics égaux à 3 % du PIB pour 1997. L'Italie annonce, comme l'Allemagne...

Les onze pays désireux d'adopter l'euro en 1999 devraient être admissibles

Ils ont rempli, en 1997, la principale condition posée par le traité, à savoir la limitation des déficits publics à 3 % du PIB. Ces résultats et leur crédibilité sur la durée doivent encore être examinés par la Commission et les Quinze

LA FRANCE, l'Allemagne et l'Italie ont à leur tour rendu publics vendredi 27 février les résultats de leurs finances publiques pour 1997. Ceux-ci confirment que les onze pays désireux de participer au lancement de l'euro...

Le gouvernement de Lionel Jospin, arrivé au pouvoir en juin 1997 en jurant de ne pas se laisser impressionner par le fétichisme du « Dreikommenmanuël » (« Trois-virgule-zéro »)...

concernés (Grande-Bretagne, Danemark et Suède) n'ont pas l'intention, pour des raisons politiques, de se joindre dans l'immédiat à la zone euro...

Les résultats de l'Union européenne en 1997

Table with columns: CRITÈRES DE CONVERGENCE, OBJECTIFS, and rows for Ireland, Austria, Finland, France, Luxembourg, Belgium, Germany, Spain, Italy, Netherlands, Portugal, Sweden, Denmark, and Greece.

1997 les taux de croissance les plus élevés de la zone (8,3 % pour l'Irlande, 5,8 % pour le Portugal, 3,4 % en Espagne)...

EXCELLENTE SITUATION Ces trois pays bénéficient en matière d'endettement public d'une situation satisfaisante par rapport à la moyenne...

La moindre hausse de taux d'intérêt s'y traduit par une hausse substantielle du service de la dette, et donc du déficit. C'est bien ce qui continue d'inquiéter dans le cas de l'Italie...

ments ont tout lieu de se féliciter des résultats affichés, qui permettent de poursuivre le dur chemin de croix en cours. « Excellente situation, très encourageante »...

Henri de Bresson et Philippe Lemaitre (avec nos correspondants en Europe)

Le compte à rebours de l'UEM

- 27 février: remise des résultats des finances publiques pour 1997 à la Commission et à l'Institut monétaire européen (IMEI). 17 mars: conseil économique et financier franco-allemand. 20/22 mars: conseil des ministres des finances des Quinze à York.

finances débattent à Bruxelles des recommandations de la Commission. 2 mai: débat du Parlement européen, puis réunion d'un sommet extraordinaire des Quinze pour décider des participants à l'euro.

La France respecte à la lettre les critères de convergence

CE n'est assurément plus une surprise: voilà des mois que l'on sait que la France sera au rendez-vous de Maastricht. Mais l'Insee a publié, vendredi 27 février, la première estimation des comptes nationaux pour 1997...

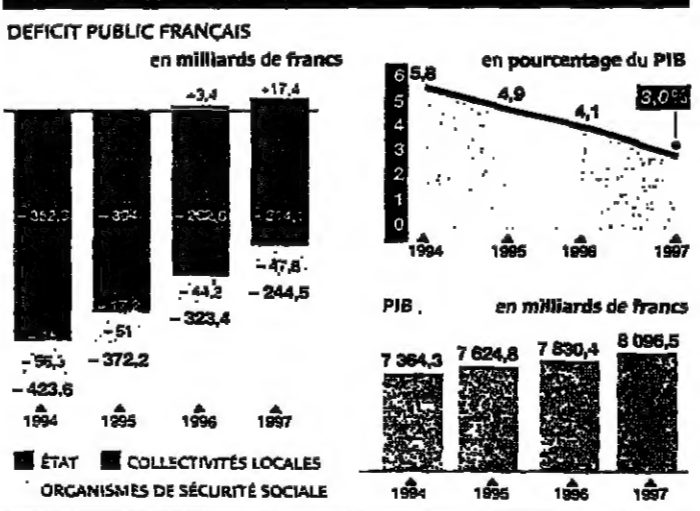
CARNEGIE Développement vos Compétences... Invitation à une conférence: 90 Champs Elysées, Paris 8...

sayer d'en tirer avantage, soulignant que Paris a respecté les critères de convergence du traité européen non seulement dans l'esprit mais aussi à la lettre.

La principale information apportée par l'Insee concerne évidemment les déficits publics. Des mois durant, on a pu penser que la France pourrait prendre quelques libertés avec ses engagements.

Tous ces facteurs combinés ont conduit à l'épilogue révélé par l'Insee: les déficits publics français ont atteint, en 1997, très exactement les 3 % fixés par le traité européen après 4,1 % en 1996, 4,9 % en 1995, et 5,8 % en

Des mesures de redressement efficaces



1994. Malgré d'innombrables psychodrames politiques et tout autant de retournements de la conjonction, la France a donc atteint le cap budgétaire qu'elle s'était fixé.

reculé, passant de 56,3 milliards de francs à encore 47,8 milliards en 1997.

Zone d'ombre sur l'endettement

Avec un taux d'endettement public de 58 % par rapport au produit intérieur brut, en 1997, selon l'Insee, la France se rapproche dangereusement de la barre des 60 % fixée par le traité de Maastricht.

Une petite subtilité qui ne change pourtant pas la tendance de fond: dans le rapport économique et financier associé au projet de loi de finances, une étude soulignait qu'avec des déficits publics de 3,6 %, le taux d'endettement dépasserait la barre des 60 % dès 1999.

France est donc qualifiée haut et main. Pour la dette, le constat est le même, mais la tendance n'est pas forcément rassurante pour le long terme.

Les quatre autres critères de convergence du traité ne posent pas de problème particulier à la France. C'est par exemple le cas du critère concernant l'inflation.

Le déficit des administrations centrales est tombé en 1994 à 244,5 milliards en 1997

Mais qu'en sera-t-il pour les années suivantes? Si le passé plaide pour l'avenir, c'est indéniablement de mauvais augure...

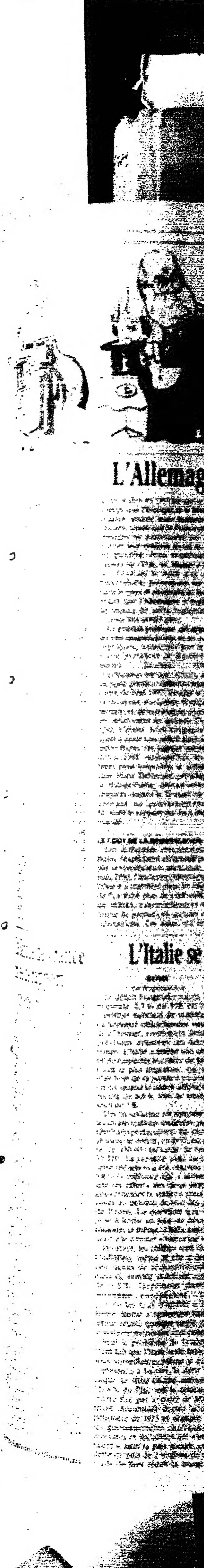
L'Italie se p...

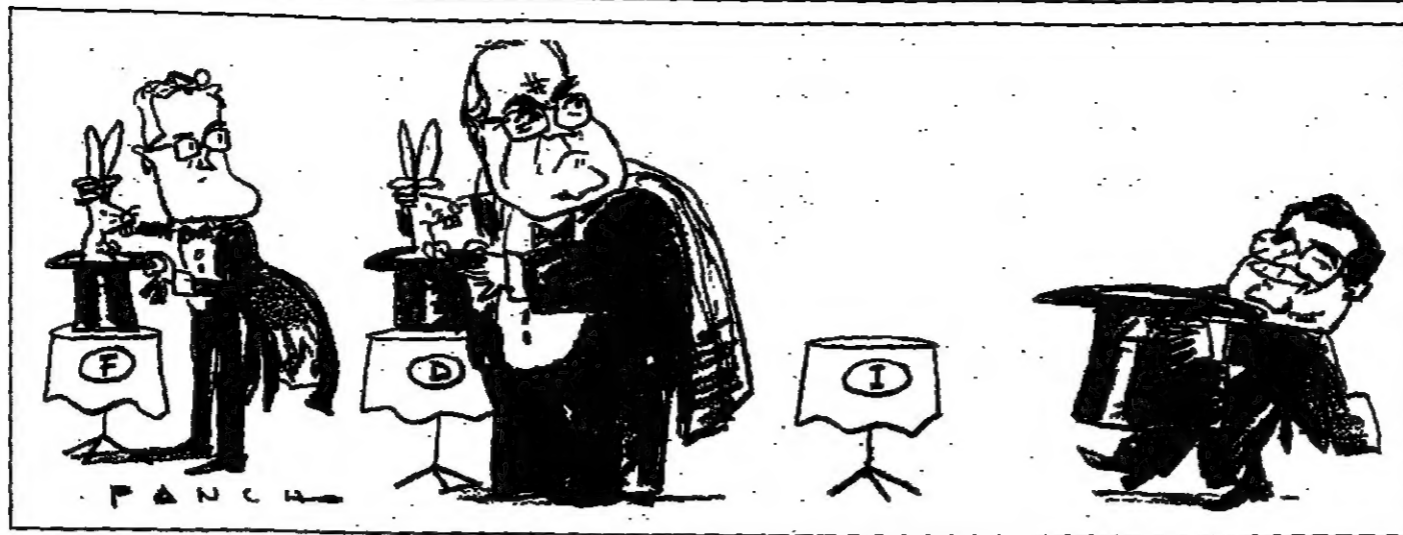
France est donc qualifiée haut et main. Pour la dette, le constat est le même, mais la tendance n'est pas forcément rassurante pour le long terme.

Le déficit des administrations centrales est tombé en 1994 à 244,5 milliards en 1997

Mais qu'en sera-t-il pour les années suivantes? Si le passé plaide pour l'avenir, c'est indéniablement de mauvais augure...

Laurent Mauduit





L'Allemagne passe le cap

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne respecte les critères de Maastricht. Selon les informations publiées vendredi 27 février par l'office des statistiques de Wiesbaden, elle a enregistré en 1997 un déficit budgétaire équivalent à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB), conforme aux exigences du traité de Maastricht. Seul l'endettement public dépasse légèrement le critère de Maastricht avec un taux de 61,3 % en 1997. Le ministre des finances Theo Waigel a toutefois noté qu'en reprenant les dettes héritées de l'ancienne RDA, l'Allemagne supportait un fardeau de dettes équivalent à 12,9 % du PIB et que contrairement à des pays comme la France, l'Allemagne a repris la dette des chemins de fer (1,9 % du PIB). Sans la dette des chemins de fer, l'Allemagne aurait respecté le critère de 60 %.

C'est cependant le soulagement qui domine du côté des partisans de la monnaie unique. La pression politique et populaire était devenue telle, outre-Rhin, que le pays n'aurait pas abandonné le mark s'il avait enregistré un déficit légèrement supérieur, même de l'ordre de 3,2 % du PIB. Depuis le traité d'union, les Allemands insistent pour un strict respect des critères de Maastricht. Selon eux, toute convergence réelle des économies des pays participants, l'euro est voué à échouer. Cette exigence était au départ un moyen non avoué de faire l'Europe monétaire entre pays riches, les Allemands étant persuadés que les pays du sud de l'Europe, jugés incapables de remettre leurs finances en ordre, ne seraient pas au rendez-vous. L'humiliation

a été sévère en 1997 lorsqu'on s'est aperçu que l'Espagne et le Portugal avaient assaini leurs finances publiques, tandis que la France et l'Allemagne ne parvenaient pas à réformer leur système social au bord du gouffre. Pour renflouer les caisses de l'Etat, M. Waigel a tenté de réévaluer le stock d'or de la Bundesbank, provoquant un tollé dans le pays et montrant au monde entier que l'Allemagne n'avait pas de leçons de vertu budgétaire à donner aux autres pays.

La guérilla politique qui opposait les pro-maastrichtiens et les eurosceptiques, emmenés par le ministre-président de Bavière Edmund Stoiber (Union chrétienne-sociale, CSU), a été stoppée presque définitivement au cours de l'été 1997, lorsque le gouvernement socialiste français a montré sa détermination à respecter strictement les accords. De son côté, Helmut Kohl s'engageait lui aussi à tenir son déficit dans les limites fixées. On jugerait sur pièces début 1998. Aujourd'hui, les critères sont respectés, le débat est clos. Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, devrait lever les derniers doutes le 27 mars en présentant au gouvernement de M. Kohl le rapport qui lui a été demandé.

LE COÛT DE LA RÉUNIFICATION

Les difficultés rencontrées par Bonn s'expliquent en grande partie par la réunification allemande. Depuis 1990, l'ancienne Allemagne de l'Ouest a transféré dans les régions de l'ex-RDA plus de 1 000 milliards de marks, essentiellement sous forme de prestations sociales et de subventions. Ces aides, qui repré-

sentent plus de 30 % du PIB de l'ex-RDA, équivalent à 4 % du PIB de l'Ouest. Certains ne se privent pas de souligner que l'Allemagne a, malgré cela, une situation comparable à la France.

Le gouvernement a été aussi victime d'une baisse des rentrées fiscales. Pour inciter les particuliers à investir dans la reconstruction à l'Est, le gouvernement de M. Kohl a multiplié les déductions fiscales. Les plus fortunés, notamment les professions libérales, se sont engouffrés dans ce système généreux en investissant dans l'immobilier à l'Est. Conséquence pour le budget allemand : un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliards de marks. Par ailleurs, les entreprises allemandes, pénalisées par leurs coûts salariaux excessifs et par la surévaluation du mark, ont accumulé les pertes à partir de la récession de 1993. En dépit du retournement actuel, elles ont des déficits qui leur permettent de ne plus payer d'impôt sur les sociétés.

Ces phénomènes devraient s'atténuer : les incitations fiscales ont été réduites, tandis que les entreprises, redevenues rentables, devraient finir par payer à nouveau des impôts. En attendant, pour sauver son budget 1997, le gouvernement allemand a dû faire des économies en bloquant à deux reprises les dépenses non obligatoires, récupérant 1,4 milliard de subventions consenties à Airbus.

Bonn a été aidé par la baisse des taux d'intérêt. S'agissant du chômage, M. Waigel a insisté sur son poids dans les finances publiques qui, selon lui, entraînent une baisse des recettes de 14 milliards de marks et une hausse de 16 milliards

des dépenses d'indemnités. Mais la hausse des demandeurs d'emploi s'explique en grande partie par la réduction des mesures de traitement social du chômage-forcé, emplois d'utilité collective - qui coûtent plus cher à la collectivité que des chômeurs.

Enfin, une bonne surprise est venue de la réforme du système de santé, entrée en vigueur au 1^{er} juillet 1997, qui commence à porter ses fruits. Les caisses d'assurance-maladie ont dégagé un excédent de 1,1 milliard en 1997, et les dépenses se sont réduites de 7 milliards de marks par rapport à 1996 pour atteindre 265,5 milliards. Cette baisse s'explique notamment par l'augmentation du ticket modérateur sur les médicaments, la réduction du remboursement des congés maladie et des cures, tandis que la concurrence entre les caisses d'assurance-maladie a été accrue.

Les perspectives semblent plutôt bonnes pour l'année 1998 : inflation quasi nulle et croissance supérieure à 2,5 % (même si la reprise de l'investissement et de la consommation intérieure se fait toujours attendre). Les économistes tablent sur le respect des critères de Maastricht en 1998. Rassuré sur son propre sort, l'Allemagne devrait de nouveau s'imposer de plus près aux performances de ses voisins. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer une prise en compte plus sérieuse du critère de l'endettement, passé jusqu'à présent sous silence, la Belgique et surtout l'Italie étant dans le collimateur.

Arnaud Leparmentier

La Banque de France privée de rapport

CONTRAIREMENT à ses voisins européens, comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Belgique, le gouvernement français ne demandait pas au Conseil de la Banque de France (CBF) de rédiger un rapport sur l'état de convergence des pays européens. Une demande du gouvernement français aurait satisfait les membres du Conseil de la politique monétaire, qui se seraient ainsi vu traités au même rang que la Bundesbank. Le document rédigé par le conseil de l'Institut d'émission français, bien disposé à l'égard des pays d'Europe du Sud, aurait également pu servir de contrepoint au rapport établi par la Bundesbank dans le cas où celle-ci déciderait de s'attaquer à la sincérité des comptes publics italiens.

Le gouvernement français n'a pas tenu compte de ces arguments. Il a estimé que les bons résultats obtenus par la France et les autres pays en matière de réduction des déficits publics se suffisaient à eux-mêmes. Certains experts gouvernementaux ont pu être créés des réactions défavorables au sein de la majorité plurielle à l'idée qu'on confie à la Banque de France le soin d'orienter la décision des pouvoirs publics sur le choix des premiers participants à la zone euro.

L'attention des marchés financiers va donc se concentrer sur le rapport de la Bundesbank. La plupart des experts estiment toutefois que celui-ci aura une importance avant tout symbolique, puisque l'avis officiel des banquiers centraux européens sera contenu dans le document que remettra l'Institut monétaire européen (IME) le 25 mars. Les experts imaginent mal comment les conclusions de l'IME, signées par le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer, pourraient s'éloigner de celles du rapport de la banque centrale allemande.

Pierre-Antoine Delhomme

L'Italie se prépare à de nouveaux sacrifices

ROME
correspondance

Le déficit budgétaire italien a représenté 2,7 % du PIB en 1997. L'Institut national de statistiques l'a annoncé officiellement vendredi 27 février, confirmant ainsi les prévisions avancées ces derniers temps. L'Italie a atteint son objectif de respecter le critère de Maastricht le plus important, qui semblait hors de sa portée il y a à peine un an, quand le déficit affiché était encore de 6,8 %, loin du fatidique seuil de 3 %.

L'enthousiasme est tempéré par les interrogations soulevées par ce résultat spectaculaire. En chiffres absolus, le déficit en 1997 est passé de 130 000 milliards de lire à 52 220. La rapidité avec laquelle cette réduction a été obtenue renforce la méfiance qui a accompagné les efforts des deux derniers gouvernements italiens pour reculer au peloton de tête des pays de l'euro. La question que l'on pose à Rome un jour sur deux est toujours la même : l'Italie parviendra-t-elle à rester « vertueuse » ?

Pourtant, les chiffres sont clairs. L'inflation, même si elle a donné des signes de réchauffement ce mois-ci, semble stabilisée autour de 1,8 %, largement dans la moyenne européenne. Tout comme les taux d'intérêt à long terme. Rome a également fait un retour réussi, quoique tardif, dans le système monétaire européen.

Seul le problème de l'endettement fait que l'Italie reste toujours sous surveillance. Même si elle a commencé à baisser, la dette publique se situe encore autour de 121,6 % du PIB, soit le double du critère fixé par le traité de Maastricht. Accumulée depuis la crise pétrolière de 1973 et négligée par les gouvernements chrétiens-démocrates et socialistes qui « achetaient » ainsi la paix sociale, cette dette de plus de 2 millions de milliards de lire réduit la marge de

manœuvre de l'équipe Prodi. Carlo Azeglio Ciampi, ministre du Trésor, joue le « briseur de rêves » pour refroidir l'ardeur de ceux qui, dans la majorité gouvernementale, voudraient profiter des bons résultats pour lâcher un peu de lest dans la politique de rigueur. L'ancien gouverneur de la Banque d'Italie ne l'entend pas de cette oreille. Il s'est engagé auprès de ses pairs à présenter au mois d'avril, avant le Conseil européen sur l'euro, les grandes lignes de son projet de budget pour 1999 ainsi que le document de programmation économique et financière pour les trois prochaines années.

« L'Euro sera le purgatoire »

La carte que le ministre compte jouer est ambitieuse : réduire l'endettement de 3 points par an pendant les dix prochaines années. L'objectif étant d'arriver à respecter le critère de 60 % par rapport au PIB d'ici à 2010. Ce remède de cheval passe obligatoirement par la poursuite des sacrifices que les Italiens croyaient avoir désormais derrière eux. Les plans de rigueur pour les prochaines années seront cependant moins rudes que ceux ayant permis de faire rentrer 60 000 milliards de lire supplémentaires dans les caisses de l'Etat en 1997. Les indiscretions parues ces jours-ci dans la presse font état d'un ajustement budgétaire qui, sur trois ans, serait de l'ordre de 25 000 milliards de lire. Dans le programme prévu jusqu'ici, il se limitait à 14 000. Les privatisations devraient rapporter, elles, 10 000 à 12 000 milliards de lire de recettes par an, poursuivant ainsi dans la ligne que le ministre du Trésor considère comme sa plus grande réussite. Elles ont jusqu'ici procuré 40 000 milliards de lire au Trésor.

L'autre front sur lequel le gouvernement pense avoir donné d'amples gages à ses partenaires est celui des résidus passifs, les cré-

dités budgétaires résiduels, c'est-à-dire les sommes engagées et non dépensées qui pourraient fausser tous les comptes. Le conseil des ministres, avec des coupes dans les différents départements, s'est fixé pour objectif de parvenir à 70 000 milliards d'économies dans ce domaine. Dans les dédales du budget de l'Etat, le ministre du Trésor a en outre fait ressortir des résidus actifs, des recettes prévues mais pas encore encaissées, qui seraient de l'ordre de 140 000 milliards de lire.

L'entrepreneur Carlo Azeglio Ciampi compte beaucoup, lors de ses examens européens, sur le chiffre de la croissance. Selon les estimations, celle-ci devrait s'élever, en 1998, à 2,5 %, une reprise qui se confirme depuis le mois de septembre 1997. Ce qui fait dire aux membres de la majorité que ce n'est pas un « pays mort » - pour reprendre une expression favorite de l'opposition - que le gouvernement Prodi est en train de conduire en Europe.

Le débat en Italie n'est plus en effet de savoir comment entrer dans la zone euro, mais comment y rester. Plus que les critères de Maastricht, c'est désormais le pacte de stabilité qui devient la boussole de tous les pays membres, vers une rigueur financière sans retour.

Après l'examen de passage réussi dans l'euro, certains secteurs de la majorité de centre-gauche avaient envisagé une phase de relance de l'emploi et de la croissance. Le débat a vite été clos. La rigueur est la seule voie possible. Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a trouvé l'image qu'il fallait pour mettre en garde contre un « europtimisme » trop marqué : « L'euro sera le purgatoire, pas le paradis, il n'y a pas d'illusions à se faire. »

Salvatore Aloise

DANS QUEL MONDE VIVONS-NOUS ?

Manuel Castells

La société en réseaux

L'ère de l'information

Fayard

614 p. 198 F

Une documentation étonnamment précise et diverse, une acuité d'analyse peu courante. Un travail qui devrait faire date.

Roger-Pol Droit, Le Monde

FAYARD

devraient être admissibles

Commission des déficits pub...

par la Commission et...

Table with columns and rows of data, partially obscured by shadows.

L'Asie du Sud-Est craint de nouveaux nuages polluants

Les incendies repartent de plus belle à Bornéo, menaçant une nouvelle fois d'empoisonner l'air de la région

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Une recrudescence d'incendies à Kalimantan, la partie indonésienne de l'île de Bornéo, suscite l'inquiétude dans une région où le désastre de septembre et d'octobre derniers reste très présent dans les esprits. Des nuages polluants, provoqués par des feux à Sumatra et à Kalimantan, avaient alors couvert une partie de l'Asie du Sud-Est, de la péninsule malaisienne au sud de l'archipel philippin. Plus d'un millier de foyers ont été repérés depuis début février à Kalimantan, où les pluies demeurent faibles. Un changement d'orientation des vents, en principe en avril, pourrait donc rabattre, notamment sur Singapour et sur la Malaisie, une chape polluante.

A Kalimantan, selon des chiffres officiels indonésiens, généralement prudents, 4 000 hectares ont déjà brûlé, dont 2 000 dans le parc forestier de Kutai. De premiers foyers ont également été repérés à Sumatra et dans l'archipel de Riau, proche de Singapour. Dans une période de sécheresse inhabituelle, généralement attribuée à El Niño, les feux sont parfois volontaires : préparation des terres aux cultures ou défrichage de terrains fraîchement déboisés. Les Indonésiens estiment cependant qu'ils demeurent encore sous contrôle et que le risque d'une catastrophe n'est pas imminent.

Réunis mercredi 25 février à Kuching, capitale de l'Etat malaisien de Sarawak, frontalier de Kalimantan, les ministres de l'environnement de la région n'en ont pas moins lancé un appel à une assistance internationale. L'aide déjà offerte par la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Canada ne suffirait pas en cas d'extension des feux. En septembre 1997, l'état d'urgence avait été décrété pendant une semaine à Kuching, l'air y étant devenu irrespirable.

Le petit sultanat voisin de Brunei, niché dans le nord de Bornéo, a été contraint, le 23 février, de célébrer le quatorzième anniversaire de son indépendance dans un stade couvert en raison d'un brouillard polluant. L'aéroport de Samarinda, chef-lieu de la province de Kalimantan-Orientale, a été fermé à plusieurs reprises depuis un mois, faute de visibilité. L'agence officielle indonésienne Antara a également rapporté que les fumées affectaient déjà la santé des populations dans plusieurs secteurs de Kalimantan.

Plus de 260 000 hectares avaient été incendiés en 1997, et l'addition s'était élevée à plus de 8 milliards de francs en soins médicaux et dégâts (cultures, tourisme...), selon une étude que viennent de publier deux organismes écologistes, l'un singapourien et l'autre indonésien. Les voisins de l'Indonésie redoutent donc que, si la sécheresse persiste, les fumées ne se replient sur leurs territoires. La Malaisie est d'autant plus préoccupée qu'elle doit accueillir, en septembre, les Jeux du Commonwealth. Si le désastre de 1997 se reproduit, avertit le *Strait Times* de Singapour, journal pro-gouvernemental, les excuses de l'Indonésie ne pourront plus, cette fois-ci, être acceptées.

Jean-Claude Pomonti

La Chine échappe à la condamnation de l'Europe sur les droits de l'homme

PÉKIN
de notre correspondant

« Sage décision. » Pékin a évité le triomphe jubilatoire en saluant la décision des Européens, lundi 23 février, de ne pas s'associer à une résolution condamnant la Chine lors de la prochaine réunion, en mars, de la commission des droits de l'homme de Genève. Les autorités chinoises ont préféré avoir le soulagement discret plutôt que d'embarrasser les Quinze avec des communiqués de victoire par trop bruyants. Le succès diplomatique n'en est pas moins spectaculaire pour un régime qui n'a pas ménagé ses efforts afin de se sortir de ce guépier rituel où s'étaient, chaque année à Genève, ses turpitudes en matière de détentions arbitraires ou de système concentrationnaire.

Les Quinze ont donc donné raison à la position de la France qui, en 1997, avait semé la zizanie au sein de l'Union en prenant unilatéralement la décision de ne plus cautionner les « gesticulations », jugées « stériles », entourant les débats de la commission de Genève. Au grand dam des organisations de défense des droits de l'homme - Amnesty International s'insurge, en rappelant que « des milliers de prisonniers politiques restent en détention », les petits pays récalcitrants (Danemark, Pays-Bas) ont rejoint cette année les tenants de la « réalpolitik » (France, Allemagne, Grande-Bretagne...). Dans une belle démonstration d'unité, les Européens ont jugé que le dialogue engagé avec Pékin avait déjà produit suffisamment de « résultats encourageants » pour qu'il vaille la peine d'être poursuivi.

Quels résultats ? Les experts et diplomates qui participaient, les 23 et 24 février, à Pékin, à un séminaire euro-chinois sur les droits de l'homme, étaient assez gênés pour identifier des avancées très concrètes, en dehors de la libération du dissident Wei Jingsheng - libération qui est aussi une expulsion. Leur principale satisfaction tient plutôt dans la nouvelle volonté affichée par la Chine de « discuter » et de « débattre » d'une question dont elle estimait, hier,

qu'elle relevait de sa seule souveraineté. « Il y a un changement dans l'attitude chinoise », soulignent-ils, en précisant : « Nous commençons à parler le même langage. »

Le gouvernement chinois a tenu ces derniers mois quelques perches à la communauté internationale. Après avoir signé la convention des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels - document qui doit encore être ratifié par l'Assemblée nationale populaire -, il étudie de près la convention sur les droits civils et politiques, sans avoir pris un quelconque engagement à le parapher.

Une délégation de juristes français récemment de passage à Pékin a été longuement interrogée sur les obligations liées à ce texte. Pékin commence à s'intéresser à des pans entiers du droit international jusque-là ignorés. Dans le même esprit, les autorités chinoises ont ouvert leurs prisons à des experts du groupe des Nations unies sur la détention arbitraire. Enfin, le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, est prochainement attendu à Pékin.

GAINS DIPLOMATIQUES

La Chine a donc rompu avec l'esprit de la « forteresse assiégée » qui était le sien, notamment depuis le massacre de Tiananmen (juin 1989), qui avait contribué à mettre le pays au ban de la communauté internationale. Les autorités pékinoises ont compris qu'une active politique de relations publiques leur permettrait d'obtenir de précieux gains diplomatiques à un moment où la nouvelle direction chinoise souhaite revenir en grâce au sein du club des puissances respectables de la planète.

La nouvelle stratégie consiste donc à prêter une oreille attentive à des « conseils », tout en évitant de se lier les mains par des engagements juridiques contraignants. Cela n'empêche pas les arrestations arbitraires de contestataires, mais au moins l'efficacité diplomatique de cette nouvelle attitude n'est-elle plus à dénoncer.

Frédéric Bobin

Les mutineries de soldats mécontents s'étendent dangereusement au Niger

Une dizaine de personnalités ont été prises en otage

Plusieurs garnisons militaires se sont mutinées au Niger depuis samedi 21 février. Les soldats en colère réclament le paiement de leur solde et les fonctionnaires civils exigent le versement de six mois d'arriérés de salaire. Ils viennent d'observer une grève générale de quarante-huit heures.

Le Niger, l'un des pays les plus pauvres de la planète, est éprouvé depuis une dizaine d'années par une sévère crise économique et financière.

LES MUTINERIES de soldats, qui ont commencé samedi 21 février au Niger, se sont étendues jusqu'à Zinder et Arlit, après avoir touché les régions de Diffa (extrême Sud-Est) et Agadez (centre). Une dizaine de personnalités nigériennes, civiles et militaires, étaient toujours détenues vendredi matin par les soldats nigériens. Un ressortissant français, Jean-Jacques Cattaux, directeur de production à la Société des mines de l'Air (Somar), qui avait été pris en otage, a été libéré jeudi.

Ces mutineries ont commencé dans deux régions où les négociations du gouvernement avec les rebelles - touarègues dans la région d'Agadez et touabou dans la zone de Diffa - ont suscité des frustrations chez les militaires. La position d'anciens rebelles parfois mieux traités par le gouvernement que l'armée régulière et l'interdiction de poursuivre les rebelles après qu'ils ont lancé des attaques alimentent le ressentiment des soldats, qui se sont déjà mutinés dans le passé.

C'est à 150 kilomètres à l'est de Niamey, à Diffa, qu'a démarré la dernière vague de mutinerie. Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet et le commandant de la garnison sont détenus depuis cette date par les soldats. Relâchés mercredi par leurs ravisseurs, ils ont été repris quelques heures plus tard, témoignant d'un durcissement de la situation, lié, selon les mutins, à des déclarations faites mercredi à Niamey par le ministre de la défense, Yahaya Tounkara.

Le ministre, réutilisant le terme de mutinerie, avait évoqué des « mécontentements » et des « mouvements d'humeur » dont la seule cause serait imputable aux retards de paiement des soldes. A Agadez, gagnée mercredi par le mouvement, le préfet de la ville, le lieutenant-colonel Maï Manga Oumara, le commandant de la zone de défense et le commandant de la légion de la gendarmerie, ont été pris en otage par la troupe. A Arlit, la cité minière du pays et centre d'exploitation de l'uranium, située au nord d'Agadez, les militaires se sont soulevés par « solidarité » avec leurs collègues.

A Zinder, deuxième ville du pays, touchée jeudi, jour de marché, par la révolte des hommes en uniforme, le maire a été « arrêté ». Officiellement, le préfet de région, le colonel Abou Oumarou, se trouve actuellement à Kaduna (nord du Nigeria), où se tient une foire commerciale. La capitale, Niamey, la région de Maradi (Sud), troisième ville du pays, et Tahoua, au nord, semblent être épargnées par la mutinerie. Les départements de Dosso (Sud) et de Tillabéry (Ouest) n'ont pas de garnisons militaires.

A Diffa et à Zinder (600 kilomètres à l'est de Niamey), les mutins ont imposé un couvre-feu. Ceux de Diffa ont affirmé qu'ils braient « jusqu'au bout pour obtenir la satisfaction de leurs revendications ». Le ministre de la défense avait assuré, lundi, que les doléances des soldats seraient satisfaites dès le lendemain, indiquant que l'argent correspondant à un mois de solde était en train d'être acheminé.

Les agents civils de la fonction publique ont mis fin vendredi à deux jours de grève générale. Ils réclamaient le paiement de six à sept mois d'arriérés de salaires, dont ceux de décembre 1997 et de janvier 1998. Depuis près d'une décennie, le Niger, classé dernier pays du monde dans l'indice de développement humain de l'ONU, traverse une grave crise économique en raison de la chute vertigineuse des cours de l'uranium. Ces difficultés économiques sont doublées d'une crise politique qui retarde l'application des accords conclus en 1996 avec le FMI et la Banque mondiale. - (AFP Reuters.)

GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE

Le chef d'état-major de l'armée, le colonel Moussa Mounouni Djermakoye, s'est rendu jeudi à Agadez et Diffa pour s'entretenir avec les hommes du rang, alors qu'à Niamey le ministre de la défense résumait les hauts responsables de l'armée. Les soldats réclament le versement d'arriérés de salaires et d'indemnités diverses. A Diffa, ils réclament aussi le départ « sans conditions » de deux officiers.

ARTE et La Sept Cinéma présentent :

Autant en emportent les "César"

avec

Marius et Jeannette
de Robert Guediguian

Le septième ciel
de Benoît Jacquot

La femme déviendue
de Philippe Harel

Ma vie en rose
d'Alain Berliner

Le suspense est au rendez-vous pour la Soirée des "César"...

Flash back sur les films coproduits par La Sept Cinéma et récompensés par un ou plusieurs César :

1997
- **Breaking the waves** de Lars von Trier
- **Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle)** d'Arnaud Desplechin

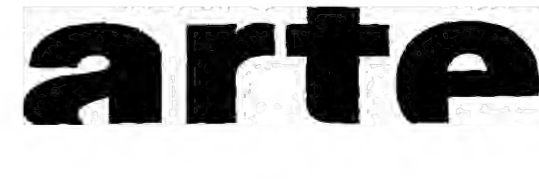
1996
- **La haine** de Mathieu Kassovitz
- **Les apprentis** de Pierre Salvadori

1995
- **Délits flagrants** de Raymond Depardon
- **Les roseaux sauvages** d'André Téchiné

1994
- **L'odeur de la papaye verte** de Tran Anh Hung

1993
- **Les nuits fauves** de Cyril Collard
- **La sentinelle** d'Arnaud Desplechin

Le plus prestigieux générique du monde s'affiche toute l'année sur ARTE, de la première oeuvre au film culte.




هاتف من الاصل

(Publicité)

Francs de marge budgétaire
 ... la discipline monétaire ...
 ... en 1999 à une nouve...

Lionel Jospin confirme ses engagements sur les exch, mais refuse l'EMI-leuze

... le PC hésite



BOSS
 HUGO BOSS

INFORMATIONS POINTS DE VENTE
 SUR 3615 HUGO BOSS (1.29 F/mn)

L'Assemblée a durci, en deuxième lecture, le texte sur l'immigration

CONSOMMATION Les associations de consommateurs veulent être informées de la présence, dans les produits alimentaires, d'organismes génétiquement modifiés (OGM) tels que le soja transgénétique dont les importations en provenance des Etats-Unis augmentent. LES étiquettes des produits vendus en France demeurent pour l'instant vierges de toute mention de la présence éventuelle d'OGM. L'application des deux règlements de la Commission européenne est compliquée par les interrogations des experts sur les critères à prendre en compte et par les réticences des industries agroalimentaires. LA DÉTECTION d'ingrédients issus de plantes transgénétiques demeure en outre complexe et très onéreuse. CHANTAL JAQUET, directrice chez Carrefour, assure qu'il est impossible aux distributeurs « de garantir qu'un produit transformé ne contient pas d'OGM ».

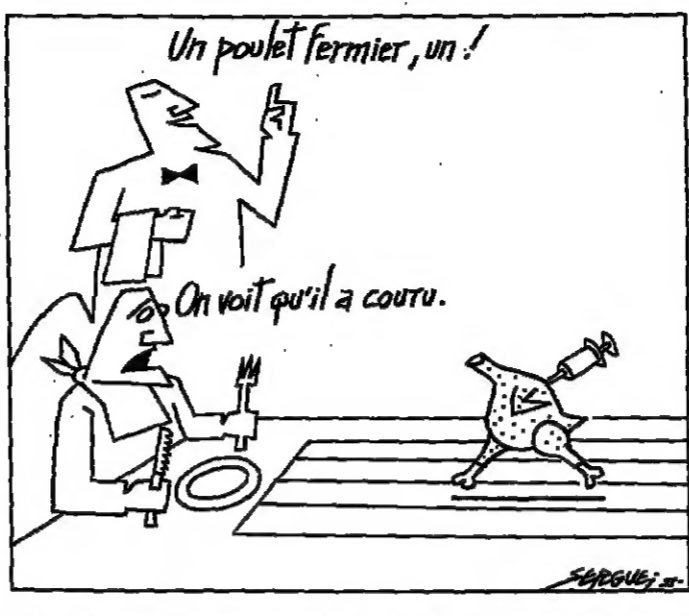
Les étiquettes ne signalent pas la présence de produits transgénétiques

Réticences de l'industrie agroalimentaire, querelles d'experts, coût élevé des contrôles : en France, les emballages de produits alimentaires demeurent vierges de toute mention d'organismes génétiquement modifiés, en dépit de deux règlements européens et des demandes des consommateurs

SUR l'étiquette des plats cuisinés Findus apparaît au printemps une mention qui ne devrait pas passer inaperçue : « Contient des protéines de soja génétiquement modifié ». Propriétaire de cette marque de produits surgelés, Nestlé, le géant suisse de l'agroalimentaire, sera ainsi le premier à oser la transparence, indiquant clairement avoir recours à des ingrédients issus de plantes transgénétiques. Cette précision devrait pourtant déjà figurer sur les emballages de nombreux produits alimentaires consommés en France. Depuis le 1^{er} novembre 1997, les organismes génétiquement modifiés (OGM), comme le maïs ou le soja transgénétiques, ainsi que les produits qui en contiennent, sont censés être étiquetés. C'est ce que prévoient deux règlements communautaires : le règlement « Nouveaux aliments » du 27 janvier 1997, entré en application en France en février 1997, et le règlement du 19 septembre 1997, en application depuis novembre 1997. Or, les dérivés du soja, par exemple, sont utilisés comme liants dans une bonne part des aliments que nous consommons. Le président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), Jérôme Bédier, le reconnaît d'ailleurs sans ambages : « Les produits à base de soja génétiquement modifié sont déjà dans nos hypermarchés. Depuis l'automne, les arrivages de soja transgénétique américain sont massifs ».

Pourtant, dans ce cas, les emballages sont-ils jusqu'ici restés vierges de toute référence aux OGM ? Si les deux règlements de 1997 ont fixé le cadre général de l'obligation, la Commission de Bruxelles s'enlise dans un débat d'interprétation sur les modalités concrètes de cet étiquetage. Que faut-il étiqueter et comment ? Quels termes employer ? Le règlement « Nouveaux aliments » instaure l'obligation d'étiqueter les produits bruts issus de manipulations génétiques ainsi que les produits transformés dans le cas où leur composition diffère sensiblement de l'équivalent traditionnel. Et les experts européens de s'interroger sur ce qui met fin à cette « équivalence » : est-ce lorsque l'on retrouve dans le produit le gène étranger que l'on a introduit dans la plante ou la protéine produite par ce gène ? Faut-il établir une liste d'ingrédients à étiqueter systématiquement ? Peut-on se contenter de la mention « susceptible de contenir des OGM » ? Le 15 janvier, le comité permanent des décrets alimentaires, au sein duquel siègent tous les pays membres, n'est pas parvenu à trouver une réponse commune à ces questions.

INTERPRÉTER LES TEXTES
A la fin mars, il reviendra donc au conseil des ministres, des marchés intérieurs d'adopter ou de rejeter la proposition faite par la Commission. « Derrière ces tergiversations, commente Eric Avril, de l'Association force ouvrière des consommateurs (AFOC), il y a l'opposition de l'Autriche, de l'Italie et du Danemark, qui ne veulent pas d'OGM sur leur territoire. » L'Europe n'en finit pas d'interpréter ses propres textes. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), tout en réaffirmant le caractère obligatoire de l'étiquetage, bute sur la difficulté des contrôles et l'existence de sanctions, ces dernières n'ayant pas encore été fixées par décret. « Les industriels sont très réticents à faire figurer sur leurs emballages la mention : « contient des OGM ». Mais encore faut-il pouvoir s'en assurer ! Là est le cœur du problème. Non que la présence d'organismes génétiquement modifiés dans les aliments ne soit pas détectable. Elle l'est, mais au prix fort. Mais, soja ou pomme de terre, une plante génétiquement manipulée est une plante comme les autres, à ceci près qu'a été introduit dans son génome un (ou plusieurs) gène(s) étranger(s) qui lui confère une caractéristique agronomique particulière (résistance à un herbicide, production d'une toxine insecticide, etc.). La plupart du temps, ce gène gouverne la synthèse d'une protéine. Les signes distinctifs d'une variété transgénétique par rapport à son homologue « naturel » sont donc de deux types : soit un gène spécifique, qu'il s'agit de détecter parmi des milliers et des milliers de gènes ; soit une protéine spécifique, elle-même mêlée à des milliers de protéines. Ce qui revient, dans l'un et l'autre cas, à chercher une aiguille dans une meule de foin. Concrètement, comment s'y prendre ? Pour débrouiller une protéine, des anticorps extrêmement spécifiques peuvent suffire - à condition toutefois de connaître la nature exacte de la protéine recherchée. Pour trouver le gène correspondant, les chercheurs font appel à une autre méthode, dite PCR. Cette technique, mise au point il y a une dizaine d'années, a déjà fait ses preuves dans de multiples aventures biologiques (empreintes génétiques, analyse de gènes fossiles, etc.). Elle permet d'amplifier à volonté, et donc de repérer, n'importe quelle séquence génétique, pour peu que celle-ci ait été préalablement « pêchée » au sein du génome à l'aide d'un hameçon adéquat, plus scientifiquement appelé « sonde moléculaire ».



que ce discours n'est plus tenable que Nestlé avance à découvert avec les plats Findus, sous le regard attentif du groupe Danone qui pour l'instant se tient coi sur le sujet mais sera vite obligé d'emboîter le pas. « Aux Etats-Unis et au Canada, les consommateurs informés par l'étiquetage ont accepté ces produits, se sont aperçus qu'ils n'étaient pas différents, rappelle Eric Boulet, chargé de la communication de Nestlé. Ce qui gêne les consommateurs, c'est l'irrationnel. Il disparaît à terme si nous informons. » Chez les distributeurs, la situation est tout aussi inconfortable. Jérôme Bédier estime, qu'il n'est « pas acceptable que les produits contenant des OGM ne soient pas étiquetés ». « Si les industriels n'appliquent pas cet étiquetage obligatoire, nous ne travaillerons plus avec eux. Comme pour les additifs il y a quinze ans, il est dans l'intérêt de la filière d'informer les consommateurs ».

Le premier avait pris position contre les OGM dans ses produits de marque-distributeur, avoue aujourd'hui son « impuissance ». Car contrairement à ce qui s'est mis en place pour la viande bovine, la « traçabilité » des OGM et leur étiquetage sont « pratiquement impossibles », doit reconnaître Marie-José Nicoli, présidente de l'UFCC-Que choisit, qui se bat pourtant avec acharnement pour la mise en place de cet étiquetage. « 75 % de notre consommation de soja provient des Etats-Unis, auxquels l'Europe n'est pas parvenue à imposer un tri. Les fèves de soja transgénétiques sont mélangées avec les autres. Or, fin 1997, l'on estimait à environ 15 % la part des sojas transgénétiques. Et l'on parle de 50 % en 1998... » Les analyses chimiques sur les produits finis sont très délicates. Autres problèmes, poursuit-elle : faudra-t-il étiqueter le poulet qui mange du maïs transgénétique, les porcs nourris au tourteau de soja ?

Surtout, les additifs ne sont pas concernés par la réglementation européenne. Or la lécithine de soja, composant de base de notre alimentation, provient essentiellement des Etats-Unis. Le Conseil national de la consommation (CNC), qui réunit consommateurs et professionnels sous l'égide de la DGCCRF, devrait d'ailleurs adopter, le 19 mars, un avis pronant l'étiquetage de tous les OGM, additifs compris. Les associations de consommateurs, qui avec une belle unanimité affirmèrent ne pas vouloir faire d'idéologie sur le sujet, mais simplement s'assurer que les consommateurs aient le choix, constatent que le retard pris par l'étiquetage radicalise les positions. « Les consommateurs sont inquiets. Ils souhaitent le développement de la recherche génétique dans le domaine médical, mais n'en voient pas l'intérêt dans celui de l'alimentation », note la vice-présidente de l'Union féminine civique et sociale (UFCV), Françoise Guyon. Ce que confirme Marie-José Nicoli : « Les OGM n'ont jamais été une demande des consommateurs, davantage en attente de produits de qualité bien identifiés. L'industrie chimique américaine va faire d'énormes bénéfices et nous ne sommes même pas sûrs que ces produits seront moins chers ! L'Europe a failli à sa mission de protection des consommateurs ! » Comme elle, l'ensemble du mouvement consommateur déplore que les produits intégrant des OGM soient sur le point de devenir l'offre standard et qu'une filière spécifique « sans OGM », plus chère, doive se mettre en place - Castino, Carrefour et Nestlé y songent déjà. « Comme pour les produits biologiques, s'insurge Eric Avril, ce sont les clients qui ne veulent pas de ces nouvelles technologies qui paieront plus cher ! Il faut que ce soit ceux qui mettent ces produits sur le marché qui paient la démarche de traçabilité ». La bataille, qui alimentera bien des conversations au Salon de l'Agriculture, semble mal engagée.

P. Kr.

Des méthodes de détection complexes et onéreuses

BIEN joli de vouloir signaler aux consommateurs quels sont les ingrédients issus de plantes transgénétiques et de faire figurer sur leurs emballages la mention : « contient des OGM ». Mais encore faut-il pouvoir s'en assurer ! Là est le cœur du problème. Non que la présence d'organismes génétiquement modifiés dans les aliments ne soit pas détectable. Elle l'est, mais au prix fort. Mais, soja ou pomme de terre, une plante génétiquement manipulée est une plante comme les autres, à ceci près qu'a été introduit dans son génome un (ou plusieurs) gène(s) étranger(s) qui lui confère une caractéristique agronomique particulière (résistance à un herbicide, production d'une toxine insecticide, etc.). La plupart du temps, ce gène gouverne la synthèse d'une protéine. Les signes distinctifs d'une variété transgénétique par rapport à son homologue « naturel » sont donc de deux types : soit un gène spécifique, qu'il s'agit de détecter parmi des milliers et des milliers de gènes ; soit une protéine spécifique, elle-même mêlée à des milliers de protéines. Ce qui revient, dans l'un et l'autre cas, à chercher une aiguille dans une meule de foin. Concrètement, comment s'y prendre ? Pour débrouiller une protéine, des anticorps extrêmement spécifiques peuvent suffire - à condition toutefois de connaître la nature exacte de la protéine recherchée. Pour trouver le gène correspondant, les chercheurs font appel à une autre méthode, dite PCR. Cette technique, mise au point il y a une dizaine d'années, a déjà fait ses preuves dans de multiples aventures biologiques (empreintes génétiques, analyse de gènes fossiles, etc.). Elle permet d'amplifier à volonté, et donc de repérer, n'importe quelle séquence génétique, pour peu que celle-ci ait été préalablement « pêchée » au sein du génome à l'aide d'un hameçon adéquat, plus scientifiquement appelé « sonde moléculaire ».

Le seul de présence d'ADN modifié « Actuellement, la technique PCR est celle qui assure avec le plus de sécurité la détection d'un fragment d'ADN dans un échantillon », précise Alain Coleno, chargé de mission auprès du directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et auteur d'un rapport sur les méthodes de détection des OGM en France. Selon sa sensibilité, ce test permet de détecter la présence d'un gramme de produit transgénétique pour 1 à 100 kilos de produit total. Avantage supplémentaire : il permet de repérer la présence d'un gène étranger, même lorsque la nature de celui-ci n'est pas connue. Les « constructions génétiques » actuellement utilisées pour fabriquer des plantes transgénétiques sont en effet toutes plus ou moins composées des mêmes « amorces », qu'il suffit de traquer pour certifier l'existence d'un intrus. Reste à déterminer le seuil de présence d'ADN modifié (ou de protéine) à partir duquel l'étiquetage sera obligatoire. Selon ce seuil, une seule fève de soja transgénétique perdue dans un wagon de soja « naturel » suffira - ou non - à classer l'ensemble des produits qui en découlent dans la catégorie « OGM ». Pour Bruxelles comme pour les pays membres de l'Union, la détermination de ce « taux de contamination » tiendra inévitablement compte du prix, probabilité, de ces analyses. Selon le rapport d'Alain Coleno, remis au ministère de l'Agriculture et de la pêche en décembre 1997, trois laboratoires publics sont aujourd'hui en mesure, en France, de détecter les OGM végétaux mis sur le marché. Pour un coût « minimal » de 1 500 francs hors taxes par échantillon. A ces trois laboratoires - appartenant respectivement au Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences, à l'INRA et à la Dgcrf - pourrait s'ajouter, dans un futur proche, le laboratoire de pathologie végétale de l'Institut national agronomique. Parallèlement aux industriels de l'alimentation - dont les plus importants montent déjà leur propre laboratoire d'analyses -, ce réseau public sera chargé d'accélérer, au plan national, le développement des méthodes de détection des OGM. La direction générale de l'alimentation indiquait récemment que ce dispositif sera « conforté dans les semaines qui viennent », afin de rendre ces laboratoires « parfaitement opérationnels ».

Catherine Vincent

TROIS QUESTIONS A

CHANTAL JAQUET

1 En tant que directrice des produits frais et de marque distributeur chez Carrefour, quelle est votre attitude à l'égard des OGM ? Nous nous devons d'appliquer le principe de précaution. Comme nos clients, qui commencent à nous interpeller sur le sujet, nous avons été mis devant le fait accompli. Or nous ne voyons pas vraiment l'intérêt de ces nouvelles technologies pour nos clients. Par le biais de nos contrats-filières, nous ouvrons pour une agriculture raisonnée, saine. On manipule, mais la nature reprend toujours le dessus : des résistances vont se créer, on devra manipuler de plus en plus. C'est aujourd'hui qu'il faut alerter. Car s'il est possible de retirer un médicament du marché, ce sera beaucoup plus compliqué avec des OGM dispersés dans la nature et dans notre alimentation.

2 Qu'en est-il de vos produits ? Au nom du principe de précaution, nous ne voulons pas d'OGM dans nos produits... mais nous ne sommes pas sûrs qu'il n'y en ait pas. Nous avons demandé cet été à l'ensemble de nos fournisseurs d'organiser la traçabilité pour éliminer de nos produits de marque Carrefour tout ingrédient transgénétique. Mais pour l'instant, il nous est impossible de garantir qu'un produit transformé ne contient pas d'OGM. Nous ne saurons que fin 1998 si cela est possible.

3 Comptez-vous développer une gamme sans OGM ? Il est important que le consommateur ait le choix. Cela implique de monter une filière spécifique : champs, silos, transports, production d'aides à la fabrication, analyses etc. Mais nous ne voulons pas que les prix de nos produits subissent une hausse du fait des OGM. Il serait anormal que le consommateur paie un surcoût dû au contrôle prouvant que le produit ne contient pas d'OGM.

Propos recueillis par Pascale Krémer

L'allocation parentale d'éducation a incité plus de 200 000 femmes à quitter leur emploi

CRÉE en 1994, l'allocation parentale d'éducation (APE), qui permet aux mères de deux enfants de moins de trois ans de cesser de travailler ou de travailler à mi-temps, a incité de 200 000 à 250 000 femmes à se retirer du marché de l'emploi, estime l'Insee dans une étude rendue publique mercredi 26 février. Réservée, depuis sa création en 1985, aux familles de trois enfants, l'APE a été étendue à partir de 1994 aux familles de deux enfants. Cette réforme a eu un impact très important sur le nombre de bénéficiaires : de 1994 à 1997, leur nombre a triplé, atteignant plus de 500 000 personnes en juin 1997. Dans le même temps, le taux d'activité des mères de deux enfants de moins de trois enfants, qui ne cessait de croître, a nettement décliné, passant de 69 % à 53 %.

Théoriquement, l'APE est censée aider les parents de jeunes enfants à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. En réalité, seulement 20 % des bénéficiaires ont opté pour un travail à temps partiel. Les autres n'exercent plus aucune activité professionnelle. Les arguments financiers sont sans doute déterminants : l'APE, qui s'élève à 3 000 francs en cas d'arrêt total du travail, tombe à 2 000, voire 1 500 francs, en cas d'emploi à temps partiel, et ceci sans condition de ressources. Cet abandon massif du marché de l'emploi permet à ceux qui critiquent cette allocation de souligner que l'APE a « servi à renvoyer les femmes à la maison ». S'appuyant sur des statistiques fournies par la Caisse nationale d'allocations familiales, l'Insee constate que l'APE a taux réduit est fréquente chez les femmes appartenant à des catégories sociales aisées, une forte proportion d'entre elles ayant un conjoint dont les revenus sont élevés. A l'opposé, celles qui bénéficient de l'allocation à taux plein appartiennent plutôt aux classes moyennes, voire aux catégories sociales défavorisées.

facilement que le droit aux indemnités chômage est simplement suspendu. Le succès rencontré par l'APE a surpris les observateurs, qui avaient sous-évalué de 2,5 milliards de francs le coût de cette mesure (Le Monde du 14 octobre 1997). Cet engouement traduit l'effet d'incitation de la prestation pour des femmes confrontées à des difficultés d'insertion sur le marché du travail et à des problèmes de garde pour leurs jeunes enfants. En zone rurale ou dans de petites agglomérations, les mères ont souvent d'importants problèmes de garde d'enfants en raison de l'absence d'équipements collectifs. Elles sont donc nombreuses à bénéficier de l'APE. Depuis le 1^{er} janvier 1998, la mise sous condition de ressources des allocations familiales ainsi que la diminution des aides pour la garde à domicile des jeunes enfants (AGED) a sans aucun doute eu un impact sur le nombre de demandes de l'APE. Il est encore trop tôt pour chiffrer le nombre de femmes qui ont décidé de suspendre leur activité parce que l'APE est pour elles plus intéressante que la poursuite de leur activité professionnelle. Pour le travail des femmes, le danger est évident : la reprise d'un emploi après avoir bénéficié d'une telle allocation n'est pas automatique. Malgré la loi imposant à l'employeur de reprendre les personnes ayant opté pour une telle prestation, une étude de l'Insee de 1995 indiquait que six bénéficiaires de l'APE sur dix ne retrouvent pas de travail (Le Monde du 2 mars 1995).

Michèle Aulagnon

35 heures M. Fourcade veut supprimer la date but

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Pierre Fourcade, a annoncé mardi 26 février qu'il envisageait de supprimer la date but de 35 heures hebdomadaires pour les enseignants. Cette mesure, qui vise à réduire les tensions dans les établissements scolaires, a été présentée lors d'une conférence de presse à Paris. Fourcade a souligné que cette réforme était essentielle pour améliorer la qualité de l'enseignement et permettre aux enseignants de consacrer plus de temps à leur métier. Il a également mentionné que cette mesure s'inscrivait dans une stratégie plus large de réorganisation du système éducatif.

Le président de l'Union des groupements d'achats publics mis en examen pour favoritisme

Cette mesure intervient dans le cadre de l'enquête concernant l'arsenal de Toulon

Le président de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), Alain Hespel, a été mis en examen, lundi 23 février, pour favoritisme.

L'UGAP, qui est chargée de passer les commandes des matériels, des conseils généraux et des ministères, est accusée d'avoir contourné

le code des marchés publics. Alain Hespel estime qu'il y a eu une inadéquation entre la loi et la réalité des passations de marchés publics.

LE PRÉSIDENT de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), Alain Hespel, a été mis en examen, lundi 23 février, par le juge d'instruction toulonnais Jean-Luc Tournier, pour « délit de favoritisme et faux ou complicité de faux en écritures publiques ». Cette mesure lui a été notifiée par lettre dans le cadre de l'enquête sur la passation des marchés de la Direction des constructions navales (DCN) de Toulon (Var) avec l'UGAP de 1995 et 1997. Organisant la gestion des appels d'offres en lieu et place de la Direction des constructions navales, l'UGAP aurait sciemment contourné le code des marchés publics à l'occasion de plus d'une centaine de marchés concernant près de deux cents fournisseurs. Le montant des transactions concernées est estimé à 450 millions de francs.

deux officiers supérieurs et deux cadres dirigeants de l'UGAP. L'affaire de l'arsenal a débuté avec la confession, fin 1995, d'un employé d'une entreprise travaillant pour la DCN qui avait dénoncé des pratiques de corruption. Transmis au parquet de Toulon, ces éléments ont conduit à l'ouverture d'une information judiciaire près d'un an plus tard. Les enquêteurs ont d'abord découvert les traces d'un système de corruption au sein du service des achats de la DGA. Les entreprises versaient des pots-de-vin à certains membres des bureaux spécialisés dans les achats afin de s'arroger des marchés en trafiquant les appels d'offres, en procédant à des doubles facturations ou en maquillant des sorties d'argent derrière des prestations fictives. Les commissions versées par les entreprises prenaient la forme de voyages, de livraisons gratuites de matériaux, d'aménagement d'habitations, de construction de piscines ou de versements discrets sur des comptes bancaires.

L'objet des marchés était varié. De la papeterie à la quincaillerie en passant par des équipements électriques et mécaniques, les pièces d'armement ou les moteurs de sous-marins, de nombreux secteurs semblent avoir été touchés par ces détournements de fonds. Les commandes ont ainsi découvert dans un hangar des caisses abandonnées pleines de ferraille qui étaient censées contenir des ordinateurs commandés au prix fort. Une réparation de presse-plateaux facturée 100 000 francs a été réglée deux fois à quelques mois d'intervalle. En 1997, le juge a mis en examen les fournisseurs et les fonctionnaires destinataires des commissions pour « corruption ». Les chefs d'entreprise se sont vu reprocher des « abus de biens sociaux ».

Parallèlement à ces investigations, le magistrat toulonnais a obtenu un réquisitoire supplémentaire « favorisme » au sujet de la passation des marchés par l'UGAP. La justice semble estimer à ce jour que cet établissement public important, qui avait signé en 1992 une convention avec l'arsenal de Toulon comme avec d'autres grands organismes publics, n'avait pas connaissance des pratiques en vigueur au service des achats de la DCN. Privilégiant les marchés négociés, alors que la loi interdisait cette pratique depuis 1995, l'UGAP, dont le chiffre d'affaires a oscillé ces dernières années entre 7 et 8 milliards de francs, a ce pendant contrevenu aux règles de la concurrence. L'enquête montre que, sur les cent quarante-huit marchés passés par la DGA de Toulon via l'UGAP, un seul a été soumis à un appel d'offres réglementaire.

Au nom de son entreprise, M. Hespel s'est d'abord constitué partie civile le 22 août 1997, avant d'être finalement lui-même mis en cause. Placé en première ligne, l'actuel président de l'UGAP devra expliquer dans les prochaines semaines au juge Tournier les mécanismes qui permettaient à l'UGAP de contourner le code des marchés publics. M. Hespel estime que cette mise en examen « s'inscrit dans le déroulement normal de l'instruction et [il] attend d'être convoqué par le juge pour répondre à ses questions ». Selon lui, à travers sa mise en examen, le juge d'instruction s'attaque à une logique administrative et politique qui dépasse de loin, sans la gommer, la responsabilité de l'établissement qu'il préside. « Nous payons une inadéquation entre la loi et la réalité des passations de marchés publics d'autant plus injuste qu'elle a perduré avec l'assentiment de nos autorités de tutelle », affirme-t-il.

Parallèlement à ces investigations, le magistrat toulonnais a obtenu un réquisitoire supplémentaire « favorisme » au sujet de la passation des marchés par l'UGAP. La justice semble estimer à ce jour que cet établissement public important, qui avait signé en 1992 une convention avec l'arsenal de Toulon comme avec d'autres grands organismes publics, n'avait pas connaissance des pratiques en vigueur au service des achats de la DCN. Privilégiant les marchés négociés, alors que la loi interdisait cette pratique depuis 1995, l'UGAP, dont le chiffre d'affaires a oscillé ces dernières années entre 7 et 8 milliards de francs, a ce pendant contrevenu aux règles de la concurrence. L'enquête montre que, sur les cent quarante-huit marchés passés par la DGA de Toulon via l'UGAP, un seul a été soumis à un appel d'offres réglementaire.

Parallèlement à ces investigations, le magistrat toulonnais a obtenu un réquisitoire supplémentaire « favorisme » au sujet de la passation des marchés par l'UGAP. La justice semble estimer à ce jour que cet établissement public important, qui avait signé en 1992 une convention avec l'arsenal de Toulon comme avec d'autres grands organismes publics, n'avait pas connaissance des pratiques en vigueur au service des achats de la DCN. Privilégiant les marchés négociés, alors que la loi interdisait cette pratique depuis 1995, l'UGAP, dont le chiffre d'affaires a oscillé ces dernières années entre 7 et 8 milliards de francs, a ce pendant contrevenu aux règles de la concurrence. L'enquête montre que, sur les cent quarante-huit marchés passés par la DGA de Toulon via l'UGAP, un seul a été soumis à un appel d'offres réglementaire.

Parallèlement à ces investigations, le magistrat toulonnais a obtenu un réquisitoire supplémentaire « favorisme » au sujet de la passation des marchés par l'UGAP. La justice semble estimer à ce jour que cet établissement public important, qui avait signé en 1992 une convention avec l'arsenal de Toulon comme avec d'autres grands organismes publics, n'avait pas connaissance des pratiques en vigueur au service des achats de la DCN. Privilégiant les marchés négociés, alors que la loi interdisait cette pratique depuis 1995, l'UGAP, dont le chiffre d'affaires a oscillé ces dernières années entre 7 et 8 milliards de francs, a ce pendant contrevenu aux règles de la concurrence. L'enquête montre que, sur les cent quarante-huit marchés passés par la DGA de Toulon via l'UGAP, un seul a été soumis à un appel d'offres réglementaire.

Jacques Follorou et José Lenzini

Le contrôle souvent défaillant du ministère des finances sur l'UGAP

ÉTABLISSEMENT public, l'UGAP emploie un millier de personnes. Chargé d'approvisionner les administrations et les collectivités, il joue le rôle d'interface entre l'acheteur et le vendeur. Du camion de pompiers aux fournitures de bureau en passant par l'équipement complet d'un hôpital, rien, ou presque, n'échappe à l'UGAP. Depuis que l'Etat lui a confié, en 1986, le statut d'établissement public, industriel et commercial (EPIC), son chiffre d'affaires atteint, en moyenne, plus de 7 milliards de francs par an.

Présents au sein du conseil d'administration de l'UGAP, les tutelles de référence - la Commission centrale des marchés (CCM) et le ministère du budget - n'ont apparemment pas émis de réserves sur la lenteur de cette évolution. Principaux instigateurs de la réforme du code des marchés publics entamée en 1991, ils ont au contraire donné à plusieurs reprises leur feu vert à ces pratiques irrégulières. Sans anticiper les changements conduisant à l'interdiction définitive de 1995, le ministère des finances a, semble-t-il, laissé subsister des zones de non-droit.

En 1997, une mission d'audit sur l'UGAP a été confiée à l'Inspection générale des finances (IGF). Elle devait être close au mois de janvier mais elle a été prolongée jusqu'en juin. « L'affaire de l'arsenal » de Toulon, dans laquelle Alain Hespel a été mis en examen pour « délit de favoritisme », semble avoir suscité l'intérêt de l'IGF. Cette mission, qui a reçu des notes d'agents de la Commission centrale des marchés faisant état de « pressions » de leur direction lors de certains contrôles de légalité, en particulier ceux de l'UGAP, pourrait, dans son rapport final, aborder le problème des responsabilités de la tutelle.

Dispensant ses clients de toute procédure d'achat, l'UGAP évite aux maires, aux présidents de conseils généraux ou aux ministères d'être confrontés aux difficultés du code des marchés publics. L'UGAP a, en effet, longtemps bénéficié de marchés « protégés » dont la plupart sont des marchés dits « négociés ». De tels avantages lui ont permis, à partir de 1986, de concentrer plus de 10 % de la commande publique.

Présents au sein du conseil d'administration de l'UGAP, les tutelles de référence - la Commission centrale des marchés (CCM) et le ministère du budget - n'ont apparemment pas émis de réserves sur la lenteur de cette évolution. Principaux instigateurs de la réforme du code des marchés publics entamée en 1991, ils ont au contraire donné à plusieurs reprises leur feu vert à ces pratiques irrégulières. Sans anticiper les changements conduisant à l'interdiction définitive de 1995, le ministère des finances a, semble-t-il, laissé subsister des zones de non-droit.

Dispensant ses clients de toute procédure d'achat, l'UGAP évite aux maires, aux présidents de conseils généraux ou aux ministères d'être confrontés aux difficultés du code des marchés publics. L'UGAP a, en effet, longtemps bénéficié de marchés « protégés » dont la plupart sont des marchés dits « négociés ». De tels avantages lui ont permis, à partir de 1986, de concentrer plus de 10 % de la commande publique.

A partir de 1991, la réglementation en matière de passation des marchés a été modifiée afin d'améliorer la transparence de la commande publique. Dans un premier temps, les règles de concurrence imposées aux collectivités publiques et aux administrations ont été renforcées. Sans anticiper ce mouvement qui annonçait la disparition progressive des marchés négociés, les établissements publics, dont l'UGAP, ont pourtant continué à recourir à cette procédure. Face à ces lenteurs, le contrôleur d'Etat attaché à l'UGAP alertait, en 1994, les services de l'Etat : selon lui, près de 90 % des marchés étaient irréguliers au regard des nouveaux textes sur la commande publique.

En 1997, une mission d'audit sur l'UGAP a été confiée à l'Inspection générale des finances (IGF). Elle devait être close au mois de janvier mais elle a été prolongée jusqu'en juin. « L'affaire de l'arsenal » de Toulon, dans laquelle Alain Hespel a été mis en examen pour « délit de favoritisme », semble avoir suscité l'intérêt de l'IGF. Cette mission, qui a reçu des notes d'agents de la Commission centrale des marchés faisant état de « pressions » de leur direction lors de certains contrôles de légalité, en particulier ceux de l'UGAP, pourrait, dans son rapport final, aborder le problème des responsabilités de la tutelle.

En 1997, une mission d'audit sur l'UGAP a été confiée à l'Inspection générale des finances (IGF). Elle devait être close au mois de janvier mais elle a été prolongée jusqu'en juin. « L'affaire de l'arsenal » de Toulon, dans laquelle Alain Hespel a été mis en examen pour « délit de favoritisme », semble avoir suscité l'intérêt de l'IGF. Cette mission, qui a reçu des notes d'agents de la Commission centrale des marchés faisant état de « pressions » de leur direction lors de certains contrôles de légalité, en particulier ceux de l'UGAP, pourrait, dans son rapport final, aborder le problème des responsabilités de la tutelle.

La colère des époux Mégret contre « Charlie-Hebdo »

APPAREMMENT, Catherine et Bruno Mégret n'aiment pas les bandes dessinées satiriques, surtout lorsqu'ils en sont les héros. Ils n'ont pas apprécié le dernier hors-série du magazine Charlie-Hebdo, intitulé Les Mégret gèrent la ville, diffusé en kiosque depuis le 4 février. S'estimant diffamés, le couple a engagé un référé auprès du tribunal de Paris afin d'obtenir la saisie de la bande dessinée et 100 000 francs de dommages et intérêts. L'audience, à laquelle assistait l'auteur des dessins, Renaud Luzier, plus connu sous le nom de Luz, et Cavanna, rédacteur de la préface du hors-série, s'est tenue jeudi 26 février.

« La haine et la violence sont du côté des époux Mégret, quand ils font de l'incitation à la haine raciale et qu'ils prétendent que les immigrés se reproduisent comme des lapins, rétorque Richard Malka, conseil de Charlie-Hebdo. C'est un droit de dire qu'ils sont racistes. C'est plus que cela, c'est un devoir. L'avocat estime que la BD « ne suggère aucune haine, aucune violence ». « Elle suscite du rire et de la moquerie féroce », note-t-il. Il s'étonne aussi que Bruno et Catherine Mégret aient décidé d'attaquer ce hors-série alors que la plupart des dessins qui y sont reproduits ont déjà été publiés dans Charlie-Hebdo sans provoquer de réaction de leur part.

Le représentant du ministère public, Pierre Dillange, s'est dit peu convaincu par le bien-fondé de ce référé. « Le rôle de la justice n'est pas de compter les points du combat politique, dit-il. Quand on a peur des coups, on ne monte pas sur le ring. » Une phrase adressée aux hommes politiques qui doivent, selon le magistrat, apprendre « à supporter la critique ». En conclusion de son réquisitoire, M. Dillange a estimé que « la compétence du juge des référés était dépassée par le traitement au fond que mérite cette affaire ».

Sous le trait féroce de Luz, Bruno Mégret se voit affublé du sobriquet de « p'tit rat » et son épouse, maire (FN) de Vitrolles, est qualifiée de « gourde ». Selon l'avocat du couple, Wallerand de Saint-Just, les dessins « montrent Bruno Mégret comme particulièrement raciste et violent, désirant inculquer cela à son épouse, qui fait de son mieux, malgré son immense bêtise, pour être aussi raciste et aussi violente que son mari ».

Le représentant du ministère public, Pierre Dillange, s'est dit peu convaincu par le bien-fondé de ce référé. « Le rôle de la justice n'est pas de compter les points du combat politique, dit-il. Quand on a peur des coups, on ne monte pas sur le ring. » Une phrase adressée aux hommes politiques qui doivent, selon le magistrat, apprendre « à supporter la critique ». En conclusion de son réquisitoire, M. Dillange a estimé que « la compétence du juge des référés était dépassée par le traitement au fond que mérite cette affaire ».

Le représentant du ministère public, Pierre Dillange, s'est dit peu convaincu par le bien-fondé de ce référé. « Le rôle de la justice n'est pas de compter les points du combat politique, dit-il. Quand on a peur des coups, on ne monte pas sur le ring. » Une phrase adressée aux hommes politiques qui doivent, selon le magistrat, apprendre « à supporter la critique ». En conclusion de son réquisitoire, M. Dillange a estimé que « la compétence du juge des référés était dépassée par le traitement au fond que mérite cette affaire ».

Réquisitions de nullité contre des enquêtes du conseiller Van Ruymbeke

LE PARQUET général de la cour d'appel de Rennes a demandé l'annulation de plusieurs procédures instruites par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Ces réquisitions, qui remontent au mois d'octobre 1997 mais dont le contenu n'avait pas été dévoilé, visent notamment le volet nantais de l'affaire de la Sage, une officine de financement occulte proche du PS qui aurait perçu, en 1990, une commission liée au marché des tramways de la ville de Nantes. Le parquet général estime que le magistrat a outrepassé les limites de sa saisine. D'autres demandes d'annulation ont été formulées, le 24 février, par le parquet général. Elles visent l'essentiel de l'enquête sur le marché de l'eau en Loire - dans laquelle le PDG de Saint-Gobain, Jean-Louis Belfa, avait été mis en examen -, ainsi que la procédure sur le financement des campagnes électorales de l'ancien ministre socialiste Georgina Dufloy.

Jean-Pierre Chevènement veut « faire le ménage » en Corse

DANS UN ENTRETIEN au Figaro magazine daté du 28 février, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, indique qu'en Corse « l'ensemble des pouvoirs publics, le président de la République, aussi bien que le premier ministre, sont décidés à faire le ménage, et moi-même aussi au poste que j'occupe, quelles qu'en soient les conséquences ». Le ministre estime que « la loi doit s'appliquer dans le domaine de la sécurité publique, mais également de l'urbanisme, du foncier, de la fiscalité, des subventions ». « De même, j'ai donné de fermes directives s'agissant du contrôle des listes électorales », ajoute-t-il.

JUSTICE : trois personnes, poursuivies pour injures raciales et diffamation à l'encontre de la communauté gitane d'Ingwiller (Bas-Rhin), ont été condamnées, jeudi 26 février, à des amendes de 3 000 à 20 000 francs par le tribunal correctionnel de Saverne. Les prévenus avaient photocopié et diffusé en mars 1996 une pétition insultant les Gitans sédentaires et réclamant un soutien moral et financier pour un villageois, Alfred Heminger, condamné à six ans de prison pour le meurtre d'un jeune Gitan (Le Monde du 18 février).

LA CHAMBRE d'accusation de Paris a annulé, mercredi 25 février, la caution de 500 000 francs demandée à l'ancien député UDF de la Manche et ex-directeur de la DST, Yves Bonnet, par le juge d'instruction Laurence Vichnievsky. Cette caution figurait dans le contrôle judiciaire imposé à M. Bonnet, qui a été mis en examen, le 23 novembre, pour « complicité d'escroquerie » dans l'affaire Conserver 21.

IMMIGRATION : Amnesty International estime que « La France n'assume pas sa responsabilité de protection » vis-à-vis des Algériens. Dans un communiqué publié jeudi 26 février, l'association condamne les « renvois forcés en Algérie faisant courir de graves risques aux personnes concernées ». Après la Commission nationale consultative des droits de l'homme en octobre 1997, plusieurs associations le 17 février et le conseil européen sur les réfugiés et exilés le 19 février, Amnesty réclame à son tour un moratoire des expulsions vers l'Algérie.

FAIT DIVERS : un gendarme auxiliaire a été tué d'une balle tirée par un de ses collègues, samedi 21 février, dans les locaux de la brigade de Pontivy (Morbihan), sans que les circonstances exactes de l'incident n'aient été précisées. L'auteur du coup de feu, qui a été mis en examen pour « violence ayant entraîné la mort sans intention de la donner », a été écroué et suspendu de ses fonctions.

DROGUES : Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, a désapprouvé, jeudi 26 février, l'appel lancé par cent onze personnalités déclarant avoir déjà consommé de la drogue. « En tant que garde des sceaux, je voudrais insister sur le fait qu'il faut donner des messages positifs aux jeunes, que les adultes doivent être responsables et qu'ils doivent faire attention aux effets des discours qu'ils tiennent », a-t-elle déclaré.

La sécurité dans les maternités va être renforcée

LE FEUILLETON des restructurations hospitalières risque fort de rebondir. Après les épisodes de suspension, fermeture et/ou réouverture des maternités de Bitché (Moselle), Pithiviers (Loiret), Avalon (Yonne) et La Mure (Isère), deux projets de décrets fixant les normes de sécurité liées aux seuils d'activité des maternités publiques et privées devaient être soumis pour avis, vendredi 27 février, au Conseil supérieur des hôpitaux. Préparés par la direction des hôpitaux, ces décrets visent à améliorer la sécurité à l'accouchement. Plusieurs rapports récents ont dénoncé les conditions de la prise en charge obstétricale en France. Dans une étude intitulée « L'obstétrique en France », la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a ainsi estimé, en septembre 1997, que 670 décès de nouveau-nés pourraient être évités chaque année et que 16 % seulement des grossesses à risque sont prises en charge dans des maternités disposant d'un service de réanimation néonatale (type III), contre « 70 % à 90 % dans les pays européens les plus performants » (Le Monde daté 7-8 septembre 1997).

Devoués par Le Quotidien du médecin du 26 février, les projets de décrets pris en application du plan périnatalité lancé début 1994 créent trois niveaux de soins : les maternités de type I accueilleraient les accouchements ne posant pas de problème particulier, celles de type II seront couplées à une unité de néonatalogie permettant « d'assurer, 24 heures sur 24, la surveillance et les soins spécialisés des nouveau-nés à risque », et celles de type III disposeront d'une unité de néonatalogie et d'une unité de réanimation néonatale. La norme minimale de sécurité des établissements est fixée à 300 accouchements par an. Certaines dérogations devraient être possibles, avec la création de « centres périnataux de proximité » organisés en réseau avec les maternités de référence. La répartition des effectifs est également prévue en fonction de l'activité des maternités : dans les établissements pratiquant moins de 1 500 accouchements par an, un gynécologue-obstétricien et un anesthésiste-réanimateur devront ainsi être sur place ou en astreinte 24 heures sur 24, ainsi qu'un pédiatre expérimenté en néonatalogie.

LISTE NOIRE : Une enquête du mensuel Sciences et Avenir sur « la liste noire » des hôpitaux publics et privés a chiffré à 77 le nombre de maternités pratiquant moins de 300 accouchements par an (Le Monde du 25 septembre 1997). Les restructurations, qui se heurtent à de fortes résistances des élus locaux et des populations, vont être d'autant plus complexes à mettre en œuvre que la spécialité souffre d'une grave pénurie. Le rapport du professeur Guy Nicolas prône une profonde réforme de l'intégrant à en effet prévu « un déficit important à moyen terme » de gynécologues-obstétriciens. On comptait 4 657 praticiens dans la spécialité au 1^{er} janvier 1997, dont 23,5 % avaient plus de cinquante ans. En 1994, quatre objectifs avaient été fixés à l'horizon de l'an 2000 : diminuer la mortalité maternelle de 30 %, abaisser la mortalité périnatale d'au moins 20 %, réduire de 25 % le nombre d'enfants de faible poids à la naissance et de moitié le nombre de femmes peu ou pas suivies pendant la grossesse.

Laurence Folléa

Cour d'assises

Le parquet général de la cour d'appel de Rennes a demandé l'annulation de plusieurs procédures instruites par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Ces réquisitions, qui remontent au mois d'octobre 1997 mais dont le contenu n'avait pas été dévoilé, visent notamment le volet nantais de l'affaire de la Sage, une officine de financement occulte proche du PS qui aurait perçu, en 1990, une commission liée au marché des tramways de la ville de Nantes. Le parquet général estime que le magistrat a outrepassé les limites de sa saisine. D'autres demandes d'annulation ont été formulées, le 24 février, par le parquet général. Elles visent l'essentiel de l'enquête sur le marché de l'eau en Loire - dans laquelle le PDG de Saint-Gobain, Jean-Louis Belfa, avait été mis en examen -, ainsi que la procédure sur le financement des campagnes électorales de l'ancien ministre socialiste Georgina Dufloy.

Jean-Pierre Chevènement veut « faire le ménage » en Corse

DANS UN ENTRETIEN au Figaro magazine daté du 28 février, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, indique qu'en Corse « l'ensemble des pouvoirs publics, le président de la République, aussi bien que le premier ministre, sont décidés à faire le ménage, et moi-même aussi au poste que j'occupe, quelles qu'en soient les conséquences ». Le ministre estime que « la loi doit s'appliquer dans le domaine de la sécurité publique, mais également de l'urbanisme, du foncier, de la fiscalité, des subventions ». « De même, j'ai donné de fermes directives s'agissant du contrôle des listes électorales », ajoute-t-il.

JUSTICE : trois personnes, poursuivies pour injures raciales et diffamation à l'encontre de la communauté gitane d'Ingwiller (Bas-Rhin), ont été condamnées, jeudi 26 février, à des amendes de 3 000 à 20 000 francs par le tribunal correctionnel de Saverne. Les prévenus avaient photocopié et diffusé en mars 1996 une pétition insultant les Gitans sédentaires et réclamant un soutien moral et financier pour un villageois, Alfred Heminger, condamné à six ans de prison pour le meurtre d'un jeune Gitan (Le Monde du 18 février).

LA CHAMBRE d'accusation de Paris a annulé, mercredi 25 février, la caution de 500 000 francs demandée à l'ancien député UDF de la Manche et ex-directeur de la DST, Yves Bonnet, par le juge d'instruction Laurence Vichnievsky. Cette caution figurait dans le contrôle judiciaire imposé à M. Bonnet, qui a été mis en examen, le 23 novembre, pour « complicité d'escroquerie » dans l'affaire Conserver 21.

IMMIGRATION : Amnesty International estime que « La France n'assume pas sa responsabilité de protection » vis-à-vis des Algériens. Dans un communiqué publié jeudi 26 février, l'association condamne les « renvois forcés en Algérie faisant courir de graves risques aux personnes concernées ». Après la Commission nationale consultative des droits de l'homme en octobre 1997, plusieurs associations le 17 février et le conseil européen sur les réfugiés et exilés le 19 février, Amnesty réclame à son tour un moratoire des expulsions vers l'Algérie.

FAIT DIVERS : un gendarme auxiliaire a été tué d'une balle tirée par un de ses collègues, samedi 21 février, dans les locaux de la brigade de Pontivy (Morbihan), sans que les circonstances exactes de l'incident n'aient été précisées. L'auteur du coup de feu, qui a été mis en examen pour « violence ayant entraîné la mort sans intention de la donner », a été écroué et suspendu de ses fonctions.

DROGUES : Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, a désapprouvé, jeudi 26 février, l'appel lancé par cent onze personnalités déclarant avoir déjà consommé de la drogue. « En tant que garde des sceaux, je voudrais insister sur le fait qu'il faut donner des messages positifs aux jeunes, que les adultes doivent être responsables et qu'ils doivent faire attention aux effets des discours qu'ils tiennent », a-t-elle déclaré.

La sécurité dans les maternités va être renforcée

LE FEUILLETON des restructurations hospitalières risque fort de rebondir. Après les épisodes de suspension, fermeture et/ou réouverture des maternités de Bitché (Moselle), Pithiviers (Loiret), Avalon (Yonne) et La Mure (Isère), deux projets de décrets fixant les normes de sécurité liées aux seuils d'activité des maternités publiques et privées devaient être soumis pour avis, vendredi 27 février, au Conseil supérieur des hôpitaux. Préparés par la direction des hôpitaux, ces décrets visent à améliorer la sécurité à l'accouchement. Plusieurs rapports récents ont dénoncé les conditions de la prise en charge obstétricale en France. Dans une étude intitulée « L'obstétrique en France », la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a ainsi estimé, en septembre 1997, que 670 décès de nouveau-nés pourraient être évités chaque année et que 16 % seulement des grossesses à risque sont prises en charge dans des maternités disposant d'un service de réanimation néonatale (type III), contre « 70 % à 90 % dans les pays européens les plus performants » (Le Monde daté 7-8 septembre 1997).

Devoués par Le Quotidien du médecin du 26 février, les projets de décrets pris en application du plan périnatalité lancé début 1994 créent trois niveaux de soins : les maternités de type I accueilleraient les accouchements ne posant pas de problème particulier, celles de type II seront couplées à une unité de néonatalogie permettant « d'assurer, 24 heures sur 24, la surveillance et les soins spécialisés des nouveau-nés à risque », et celles de type III disposeront d'une unité de néonatalogie et d'une unité de réanimation néonatale. La norme minimale de sécurité des établissements est fixée à 300 accouchements par an. Certaines dérogations devraient être possibles, avec la création de « centres périnataux de proximité » organisés en réseau avec les maternités de référence. La répartition des effectifs est également prévue en fonction de l'activité des maternités : dans les établissements pratiquant moins de 1 500 accouchements par an, un gynécologue-obstétricien et un anesthésiste-réanimateur devront ainsi être sur place ou en astreinte 24 heures sur 24, ainsi qu'un pédiatre expérimenté en néonatalogie.

LISTE NOIRE : Une enquête du mensuel Sciences et Avenir sur « la liste noire » des hôpitaux publics et privés a chiffré à 77 le nombre de maternités pratiquant moins de 300 accouchements par an (Le Monde du 25 septembre 1997). Les restructurations, qui se heurtent à de fortes résistances des élus locaux et des populations, vont être d'autant plus complexes à mettre en œuvre que la spécialité souffre d'une grave pénurie. Le rapport du professeur Guy Nicolas prône une profonde réforme de l'intégrant à en effet prévu « un déficit important à moyen terme » de gynécologues-obstétriciens. On comptait 4 657 praticiens dans la spécialité au 1^{er} janvier 1997, dont 23,5 % avaient plus de cinquante ans. En 1994, quatre objectifs avaient été fixés à l'horizon de l'an 2000 : diminuer la mortalité maternelle de 30 %, abaisser la mortalité périnatale d'au moins 20 %, réduire de 25 % le nombre d'enfants de faible poids à la naissance et de moitié le nombre de femmes peu ou pas suivies pendant la grossesse.

Laurence Folléa

L'AVENIR DES RÉGIONS

ALSACE

De la difficulté d'inventer une identité transfrontalière

La coopération entre les Alsaciens et leurs voisins rhénans, allemands ou suisses est ancienne. Mais les discours sont en avance sur la réalité. Les relations sont ambiguës et parfois teintées d'arrière-pensées, y compris lorsqu'il s'agit d'évoquer l'« Europe des régions »

STRASBOURG
de notre correspondant régional
Il en est de la coopération transfrontalière comme de l'Europe : la grande majorité des Alsaciens y est favorable, mais la réalité a encore besoin de gagner beaucoup de terrain. Pourtant, les institutions sont en place depuis assez longtemps pour attester de la volonté des Français, des Allemands et des Suisses de conduire des actions communes et d'associer étroitement les régions situées des deux côtés du Rhin. La Conférence du Rhin supérieur, pilotée par les instances étatiques, existe depuis 1975. Les élus locaux et territoriaux ont créé le Conseil rhénan début 1998. L'Union européenne apporte son soutien en octroyant des crédits au titre de son programme Interreg.

Tout cela n'empêche pas Hubert Haenel (RPR), sénateur haut-rhinois, de marquer un scepticisme : « La coopération institutionnelle est très formelle ; on se réunit beaucoup sans grande conséquence. » Un scepticisme auquel s'oppose le discours plus optimiste d'Adrien Zeller (UDF-FD), député bas-rhinois, président sortant de la région : « L'action transfrontalière est de plus en plus multiforme. Elle engage des acteurs différents qui inventent, à chaque fois, la façon de faire. Il n'y a pas de recette, il y a une ouverture d'esprit. » Et d'aligner les initiatives, notamment franco-allemandes, dans les domaines des transports, de l'environnement, de la santé ou de la culture. Seule ombre au tableau : les échanges d'enseignants ne se font pas aussi bien qu'il serait nécessaire.

Les propos engageants du président de l'assemblée alsacienne masquent pourtant mal les déceptions dues à l'attitude du partenaire allemand. La constitution du Conseil rhénan - qui regroupe l'Alsace, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Suisse du Nord-Ouest - a été longtemps retardée en raison des hésitations des deux Länder allemands. Plus grave, la nature même du nouvel organe, un simple forum dépourvu de budget et d'administration. « On se trompe si l'on croit que les Allemands veulent s'associer, travailler avec nous, en tout cas moins que les Alsaciens ne le pensent ou ne veulent le croire », dit M. Haenel. Il ajoute : « Le bilinguisme est unilatéral. » Renaud Dorandeu, directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg, partage le même point de vue : « L'enseignement du français n'est pas une priorité pour les autorités du Bade-Wurtemberg. »

Un récent rapport de Jean-Laurent Vonau (RPR), conseiller régional, sur l'installation de nombreux foyers allemands dans le nord de l'Alsace évoque cette question. Identifié comme un phénomène de périurbanisation autour de la ville allemande de Karlsruhe, le mouvement touche des ménages aux revenus moyens (le prix du foncier étant moins cher sur la rive française du Rhin), « ne parlant guère le français » ; alors que le dialecte, explique M. Vonau, ne peut « évidemment pas tenir lieu d'un véritable bilinguisme ». Le document note cependant que les « immigrés » allemands « ne font pas l'objet d'un rejet ou d'un mépris, comme ce pourrait être le cas d'im-

migrants venant de pays moins développés ». Mais il précise que « les problèmes de langue sont apparus comme le principal obstacle au fonctionnement d'un espace frontalier ».

Mettre les hésitations de la coopération transfrontalière au seul compte des Allemands serait néanmoins trop facile et, pour tout dire, injuste. Il y a d'abord les réticences des États. Paris aurait ainsi vu d'un mauvais œil la création du Conseil

regional. Le directeur de l'IEP donne deux exemples : la mobilisation pour le TGV est le fait des politiques ; le refus de l'installation des activités de fret aérien par la société DHL sur l'aéroport de Strasbourg est le résultat d'une forte mobilisation populaire. Aussi, comme beaucoup d'autres, trouve-t-il vite les limites de la coopération transfrontalière : « Elle est essentiellement institutionnelle. » L'universitaire nourrit d'au-

tant plus de doutes que le Bade-Wurtemberg pèse bien trop lourd face à la « petite » Alsace.

Mirage ou pas, les Alsaciens veulent pourtant croire à la coopération avec leurs voisins, mais intégrée dans une Europe des régions : celle-ci éviterait le tête-à-tête avec l'Allemagne. Tous ne sont pas d'accord sur la nature des partenariats. Ainsi, la commission permanente du conseil régional a décidé, en septembre 1996, de privilégier dans les opérations de jumelage les États « culturellement les plus proches : Allemagne, Suisse, Autriche, Lichtenstein, Belgique orientale (germanophone), Luxembourg ». Ici encore, les institutions se sont multipliées : celles créées par les Quinze et le Conseil de l'Eu-

rope, auxquelles s'ajoute l'Association des régions d'Europe (ARE). Le fameux consensus alsacien prend tout son sens sur cet enjeu de la dimension régionale de l'Europe : pas un seul des dirigeants locaux n'y est opposé. M. Haenel le premier : « C'est important pour l'avenir parce qu'il s'agit là d'un bon outil pour l'intégration européenne. » Le sénateur haut-rhinois met tout de même deux conditions : « Elle ne doit pas être le prétexte pour bâtir une Europe fédérale à partir des régions, et l'Alsace, pour en profiter, doit simplifier son Mécène institutionnel. » Bernard Reumaux, président du Forum du Bagense, lieu de débat créé en 1996 et destiné à lutter contre les dérives extrémistes et communautaristes en Alsace, véhicule une thèse comparable. Pour lui, la région doit mettre fin à ses « nombreuses foibailités, qui, au-delà du discours, ont pour du changement parce que la situation existante est par trop confortable ».

Le discours de M. Zeller sur l'Europe des régions est très proche de celui de M. Haenel, son concurrent pour la prochaine présidence de l'assemblée alsacienne : « La suppression des frontières à l'intérieur de l'Union met en valeur les régions. Une accélération de cette politique communautaire donnera de l'air non seulement aux régions mais aux institutions représentant l'Etat, telles que les préfectures ou les académies. » « Mais il n'est pas question qu'elle se substitue à l'Europe des États, ce serait idiot », tient à préciser le président alsacien.

Cette inquiétude récurrente correspond à une mise en garde contre une doctrine qui existe, mais s'exprime rarement de façon explicite, hormis chez quelques autonomistes déclarés et au sein du mouvement régionaliste Alsace d'abord, dont le fondateur, Robert Spielert, a appartenu au Front national jusqu'à la fin des années 80. Elle consiste, de la part de ses partisans, à se cacher derrière l'Europe des régions pour échapper à la République française et laïque, « à la centralisme de l'Etat jacobin », à la solidarité nationale et coopérer avec les régions qui le méritent, c'est-à-dire celles qui sont riches. En somme, une Europe alliant de Karlsruhe à Bâle...

Ce danger apparaît néanmoins mineur dans une Alsace qui, malgré ses conservatismes et ses ambiguïtés, avec l'importance du vote FN, est très majoritairement européenne et ouverte, ne serait-ce que dans les têtes - et c'est déjà beaucoup -, à la coopération transfrontalière. « Ici, nous avons l'avantage de connaître les besoins et les craintes de nos voisins », assure M. Zeller.

TROIS QUESTIONS A...

RICHARD KLEINSCHMAGGER

1 Le Rhin supérieur, de Bâle à Karlsruhe en passant par l'Alsace, recouvre-t-il une réalité géographique ?
On peut faire dire ce qu'on veut à la géographie. Ce qui est certain, c'est que le Rhin est une frontière naturelle et que des deux côtés du fleuve on ne vit pas forcément de la même façon. Il y a une raison objective à cela : la circulation et les échanges entre les deux rives restent plus limités qu'on ne l'imagine ; et en tout cas infiniment plus restreints qu'en aval, sur le Rhin inférieur. En raison de la disparition des bacs, il y a certainement moins de passages aujourd'hui sur le Rhin qu'au début du siècle. Cela dit, ces régions ont connu un remarquable développement économique comparable au XVIII^e siècle, alors que l'Alsace était française, et à la fin du XIX^e, quand elle était allemande.

2 Le Conseil rhénan, qui vient de créer les régions riveraines, a-t-il un précédent ?
Non. Il n'y a pas d'histoire vraiment commune, tout au plus y a-t-il eu des concertations. Ces régions ont fait partie du Saint Empire romain germanique, qui était formé d'une multitude d'entités politiques de tailles et d'importances diverses. L'idée d'un espace politique dénommé Alsace naît après le traité de Westphalie de 1648, la France désistant s'ouvrir une fenêtre sur le monde germanique.

3 Reste-t-il existe un fonds germanique commun.
Certes, les dialectes des deux côtés du Rhin sont de la même famille, mais vous ne pouvez évacuer trois siècles de présence française. Si vous observez bien, la vie quotidienne des Alsaciens est certainement plus proche de celle des autres Français qu'elle ne l'est de celle des Badois ou des Bâlois. En revanche, ce qui est vrai, c'est que nous gardons en Alsace-Moselle une certaine image idyllique de l'empire allemand, transmise par nos grands-parents et redécouverte par les historiens ces dernières années, d'une période exceptionnelle à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. L'image est d'autant plus forte que la région fut dotée d'une certaine autonomie politique en 1911 et qu'elle bénéficia d'un Parlement régional élu au suffrage universel sobolante quinze ans avant les premières élections régionales de 1986.

Richard Kleinschmager est professeur à l'Unité de formation et de recherche de géographie de Strasbourg (université Louis-Pasteur).

Le Bioscope, un cadeau très convoité

STRASBOURG
de notre correspondant

La hache de guerre est théoriquement enterrée pendant la période électorale, mais le projet du Bioscope, un parc de loisirs rhénan autour de la vie et de la santé, pourrait bien être une pomme de discorde entre listes ou candidats, compte tenu de la compétition entre les six sites potentiels recensés, du nord au sud de l'Alsace.

Le Bioscope, imaginé par une étude prospective, Alsace 2005, inspirée par le succès du Futuroscope de Poitiers, est dans les cartons du conseil régional depuis trois ans. Une association, Arbre, présidée par l'ancien maire de Strasbourg, Pierre Pfimlin (UDF-CDS), a popularisé l'idée. Et depuis quelques semaines, la région et les deux départements se sont regroupés dans un syndicat mixte pour préparer les appels d'offres. Ce syndicat, Symbio, est doté d'un budget de 2,3 millions de francs et présidé par le sénateur et vice-président du conseil régional, Hubert Haenel (RPR).

Sur le papier, le Bioscope compte 20 hectares pour l'enceinte proprement dite, avec de nombreuses animations et surtout un voyage au centre d'un immense corps humain. Au total, 100 hectares avec l'hôtellerie-restauration, les boutiques et l'espace de formation des

professions de la santé que les concepteurs voudraient marier au parc. Le Bioscope emploierait 150 permanents, 500 à 700 saisonniers et table sur au moins 800 000 visiteurs dès la première année.

Les investissements de départ sont estimés à 600 millions et devraient atteindre 1,5 milliard dix ans après. Deux opérateurs ont pour l'instant montré leur éventuel intérêt : la Compagnie générale des eaux et le Parc Astérix (Oise). D'autres, plus discrets, existent, assurent les inventeurs du projet, qui multiplient les opérations de promotion en Alsace, outre-Rhin et outre-Vosges.

• SUDISTES • CONTRE • NORDISTES •

Le débat pourrait se crispier assez vite. D'une part, l'agglomération lilloise a un projet comparable et les experts ne laissent aucune chance à deux parcs concurrents. D'autre part, comme pour les projets de TGV Est et Rhin-Rhône, le conflit est latent entre « sudistes » et « nordistes ». Le pôle Mulhouse-Saint-Louis, riche de ses musées techniques et de la proximité de la chimie bâloise, conteste la candidature de Strasbourg, qui réplique avec ses 4 000 chercheurs, ses nombreux congrès scientifiques, sa vocation européenne et ses parcs d'entreprises de haute technolo-

gie. Tandis que le Centre-Alsace, autour de Sélestat et de Colmar, imagine qu'un tel projet, chez lui, pourrait contribuer au rééquilibrage de la région en dehors des deux grandes zones urbaines.

Les étiquettes politiques et même les nationalités y perdent leur signification. Les maires (PS) de Strasbourg, Roland Ries, et de Mulhouse, Jean-Marie Bocquel, veulent l'un et l'autre ce Bioscope. Celui de Colmar, le député (RPR) du Haut-Rhin, Gilbert Meyer, s'est allié aux villes allemandes proches pour plaider la cause du Centre-Alsace. Niederbronn-les-Bains, au nord, aimerait bien reporter sur le Bioscope son enthousiasme refroidi par les avatars d'un projet de thermalisme. Beaucoup dépendra du poids respectif des élus après les scrutins de mars, et notamment du pari d'Hubert Haenel, « Monsieur Bioscope » pour le grand public : il présente aux régionales une liste indépendante que le RPR national n'a pourtant pas désavoué.

Le choix du site devra être fait en 1999. Si tout va bien, les premiers visiteurs seront accueillis en 2001. Mais d'ici là l'avenir du Bioscope passe aussi par un délicat voyage à l'intérieur du corps électoral.

Jacques Fortier

Marcel Scotti

Prochaine étape
MIDI-PYRÉNÉES

Alsace

Circuit régional variant de 75 à 100 km : 3 MEI, 2 EOL, 1 UDF, 19 UDF-FD, 1 UDF-DI, 5 PFP, 1 MPE, 1 Dn, 10 FN, 1 EL, 4 I, 1 Dn.

Président : Adrien Zeller, UDF-FD.

La population

1995 (en millions d'habitants) : 7,690

PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE : 2,9 %

TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994) : +0,84 %

DENSITÉ 1995 : 204 hab./km² (106,2 km²)¹⁹

PART DES < 25 ANS : 34,5 % (33,3 %)¹⁹

PART DES > 60 ANS : 17,4 % (17,3 %)¹⁹

PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants) : 7,785

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 5,4 %, population + 4,9 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES A RISQUES 1994 (soumises à autorisation) Total France : 64 604

DECHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France) : 5,1%

DECHETS MENAGERS 1993 (en % du total France) : 2,3%

NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994 : 48

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997 : 2 025 millions de francs (14^e rang)

BUDGET RÉGIONAL/HAB. : 1 198 francs (11^e rang)

REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992 : 88 700 francs (87 116)¹⁹

PIB 1992 : 203,7 milliards de francs

Part dans le PIB national : 2,9 %

Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995 : 1,4 %

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION : 8 330,9 km²

AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...) : 47,9 %

ARTIFICIELLE (Bâti, non bâti, routes et parkings) : 8,9 %

NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts) : 43,2 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE : 2,7 %

BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE : 5,8 %

SERVICES NON MARCHANDS : 16,1 %

INDUSTRIE : 31,0 %

SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE : 44,4 %

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 196,4 milliards de francs (2,9 % du total national)

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (SIT) : 12,5 %

7,9 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 15 500

Les 20 premières entreprises

- 1 - Automobiles Peugeot SA
- 2 - GM Powertrain Strasbourg
- 3 - Hager Electro SA
- 4 - INA Roulements SA
- 5 - Alcatel Business systems
- 6 - Pechiney Rhenalu
- 7 - Sony France SA
- 8 - Wurth France
- 9 - Mines de potasse d'Alsace SA
- 10 - Sew Usocom SA
- 11 - Rhône-Poulenc alsachimie
- 12 - Cie des transports strab.
- 13 - Sté industrielle Roth frères
- 14 - Mines de potasse d'Alsace SA
- 15 - Conseil de l'Europe
- 16 - Timken Roller Bearing
- 17 - Kuhn SA
- 18 - Behr Froe
- 19 - N. Schlumberger et Cie
- 20 - Steelcase Strafor

nombre de salariés

- 5 000 et plus
- 2 000-4 999
- 1 000-1 999
- 500-999
- 50-499

● INDUSTRIE
○ TRANSPORTS
○ SERVICES

La première...
system...
des disques...
du front...
« Un autre...
et combat...
« Enfin, des...
pris au bas...

LES DIENLLES CORNÉENNES

« Behr Froe »

السلامة

CARNET

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du mercredi 25 février sont publiés :

● Cryptologie : un décret définissant les conditions dans lesquelles sont soustraites les déclarations et accordées les autorisations concernant les moyens et prestations de cryptologie (technique permettant de coder des communications, notamment sur Internet) ;

● un décret définissant les conditions dans lesquelles sont agréés les organismes géants pour le compte d'autrui des conventions secrètes de l'article 28 de la loi du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications.

● Terminologie : un arrêté portant création d'une commission de terminologie et de néologie en matière juridique, présidée par Pierre Dral, premier président honoraire de la Cour de cassation.

● Justice : une loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire ; la décision du Conseil constitutionnel relative à cette loi.

● Montagne : un décret portant nomination au Conseil national de la montagne.

● GAN : un décret autorisant la société GAN International à faire procéder au transfert au secteur privé du capital de la société Targetchief pic ; un avis favorable de la commission de la privatisation.

● Or : un arrêté relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement du comité consultatif de la garantie publique, chargé de rendre des avis sur toute question relative aux problèmes techniques liés au contrôle du titre des ouvrages en alliage d'or.

● Gaz : un arrêté portant nomination à la commission spéciale de sécurité des transports de gaz.

● Accords internationaux : un décret portant publication de l'accord de protocole d'accord dominant entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tunisienne fait le 24 janvier 1999, signé à Tunis le 4 octobre 1995.

● Conseil constitutionnel : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel déclarant inéligibles pour un an Michel Lefèvre (P.N.R., Eure), Jean-Claude Malo (div. g., Guadalupe), Jocelyne Gourmelon (P.N.R., Seine-Maritime), Pascal Contejean (div. d., Cantal), Kamardine Mansour (R.P.R. diss., Mayotte), Madi Ahmed (div. d., Mayotte), Abdourahim Djouraid (div. Mayotte), Ibrahim Aboubacar (P.S., Mayotte) et Christian Godot (P.N.R., Moselle). Ils n'ont pas dépassé leurs comptes de campagne dans les conditions et délais prévus par le code électoral.

JEUNESSE ET SPORTS

René Mabit a été nommé directeur du cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, en remplacement de Philippe Sultan.

(Né en juillet 1941, René Mabit est diplômé d'études supérieures de physique. Il a d'abord été professeur de physique et chimie dans des lycées techniques d'enseignement agricole (1965-1973), puis directeur adjoint du lycée de Châteauneuf (1973-1982), avant de rejoindre le service de l'enseignement agricole au ministère de l'agriculture (1982-1991). Il est ensuite chargé de mission au Commissariat général au Plan (1991-1995), puis rapporteur de la mission de réflexion sur l'école (commissariat Fauroux) en 1996. Secrétaire général du comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes scolaires de janvier à juin 1997, René Mabit était depuis lors conseiller technique au cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.)

nement, est remplacée à ce poste par Patrice Bergougnoux, préfet. (Né le 22 août 1948 à Versailles (Yvelines), Catherine Delmas-Comolli est agrégée de mathématiques, diplômée de l'École normale supérieure de Sèvres et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, ancienne élève de l'ENSA (1979-1981). Elle a été notamment conseiller technique aux cabinets de Jean Amann, secrétaire d'Etat chargé des transports (1984-1985), puis ministre de l'urbanisme, du logement et des transports (1985-1986), conseiller technique au cabinet du premier ministre, Edith Cresson (1991-1992), puis Pierre Bérégovoy (1992-1993), avant d'être nommée préfet dans le Lot-et-Cher (1993-1996). Préfet hors cadre à partir de novembre 1996, Catherine Delmas-Comolli était directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, depuis juin 1997.)

INTERIEUR

Catherine Delmas-Comolli, préfet hors cadre, a été nommée directrice des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer, au secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer, lors du conseil des ministres du mercredi 25 février, qui a également nommé Alain Laranag inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Catherine Delmas-Comolli, qui était directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, est diplômée de l'École supérieure de commerce de Paris et ancien élève de l'ENSA (1986-1988). Nommé auditeur au Conseil d'Etat en juin 1988, il devient maître des requêtes en juin 1991. Frédéric Scavric a été directeur des affaires internationales d'Unison-Saclay de septembre 1993 à février 1997 et était, depuis juin 1997, directeur adjoint du cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.]

du même conseil des ministres directeur par intérim de la musique et de la danse, en remplacement d'Anne Chiffert, démissionnaire. M. Wallon avait été nommé à cette direction du théâtre avec comme mission de son ministre de tutelle de « conduire le travail préparatoire à la réunification de la direction du théâtre et des spectacles et de la direction de la musique et de la danse ». Anne Chiffert, nommée inspecteur général de l'administration des affaires culturelles par un décret paru au Journal officiel du 24 février, devait être prochainement portée à la présidence du conseil d'administration de la Cité de la danse, en préfiguration. (Né le 19 novembre 1960, Frédéric Scavric est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris et ancien élève de l'ENSA (1986-1988). Nommé auditeur au Conseil d'Etat en juin 1988, il devient maître des requêtes en juin 1991. Frédéric Scavric a été directeur des affaires internationales d'Unison-Saclay de septembre 1993 à février 1997 et était, depuis juin 1997, directeur adjoint du cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.)

NOMINATIONS

Frédéric Scavric, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, mercredi 25 février, en conseil des ministres, directeur de l'administration générale du ministère de la culture et de la communication, en remplacement de Françoise Mariani-Ducray, nommée chef de service de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles. Dominique Wallon, devenu le 19 novembre 1997 directeur du théâtre et des spectacles, a été nommé au cours

DISPARITIONS

■ WILLIAM ORMOND MITCHELL, écrivain canadien, est mort des suites d'un cancer de la prostate, mercredi 25 février. Né le 13 mars 1914, à Weyburn (Saskatchewan), il n'a publié qu'en 1947 son premier livre, *Qui a vu le vent ?* (éd. P. Tisseyre, 1974). Ce roman d'initiation a connu immédiatement un très grand succès et fait partie des « classiques » pour les écoliers canadiens : vendu à quelque 250 000 exemplaires, il raconte l'histoire d'un jeune garçon élevé dans la prairie, et qui va découvrir la vie, la mort, la liberté et la justice. Un film en a été tiré par Allan King en 1977. William Mitchell est l'auteur de nombreux autres romans comme *The Kite* (1962), *The Vanishing Point* (1973), *How I Spent My Summer Holidays* (1981), *Since Daisy Creek* (1984), *Ladybug Ladybug* (1988), *Roses Are Difficult Here* (1990) et *For Art's Sake: A Novel* (1992). Il est également l'auteur de pièces de théâtre et de séries pour la radio ou la télévision.

■ MANCUR OLSON, économiste américain, est mort le 19 février, d'une crise cardiaque, à l'université de Maryland, où il enseignait depuis vingt-neuf ans. Il était âgé de soixante-six ans. Mancur Olson s'était acquis une certaine renommée avec un ouvrage paru en 1965, *Logique de l'action collective* (P.U.F., 1987), dans lequel il élaborait une théorie sur les groupes d'intérêt et l'impact de leur action sur la croissance économique. Il y expliquait notamment que la capacité pour un

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

— Lyon, Paris. Sonia, depuis vingt-cinq ans et pour toujours, nos parents et ses frères s'aiment. Heureux anniversaire.

Décès

— M. Olivier Langlois-Berthelot, ses enfants et petits-enfants. Les familles Langlois-Berthelot et Moogard, ont la douleur de faire part du décès de

Mississ LANGELOIS-BERTHELLOT, née Denise MOUGARD, le 19 février 1998, à Fontainebleau.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Font-Audemer. Cet avis tient lieu de faire-part. 13, rue de l'Arbre-Sec, 77300 Fontainebleau.

— M. Claude Blancpain, M. et M^{me} François-Dominique Blancpain et leurs enfants Timothée, Bérénice et Rémi.

M. et M^{me} Francis Stohar et leurs enfants Paul et Emma. Les enfants et petits-enfants de feu M. et M^{me} Pierre Blancpain, M. et M^{me} Jean-Pierre du Bois, M^{me} Bernard Blancpain, ses enfants et petits-enfants. La baronne Jean-Bernard d'Assier de la Vigerie et sa fille.

Les enfants et petits-enfants de feu M. et M^{me} Louis Joblot, M. et M^{me} Pierre Rondet, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Casimir Marcinkowski et leurs filles. Les familles Blancpain, Kummerling, Hauer, Roethlisberger, Ormond, de Schaller, Bergant de Frouville, de Mullenheim, Benoit et d'Assier de la Vigerie, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Claude BLANCPAIN, chevalier de la Légion d'honneur, leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami décédé le 25 février 1998, à Nonnes.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 28 février, à 10 heures, en l'église de Maran, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour l'office funéraire de Fribourg, CCP 17-344-B, seront les bienvenus. Cet avis tient lieu de faire-part. La Maison-Neuve, Nonnes, CH-1753 Maran.

— Dora Kassin-Bydowski, sa mère, Caroline et ses fils, Léopold et Ferdinand, Daphné Rolinska-Bydowski et ses enfants Dani et Thomas; ont la douleur de faire part du décès de

Michel BYDLOWSKI, survenu le 21 février 1998, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, le mardi 3 mars, à 15 heures.

21, rue Shenkar, Holon, Israël, 74, rue de la Tour, 75116 Paris. La Marquise d'Orléans, Saint-Martin d'Orléans, 89330 Saint-Julien-du-Sault.

— Jean-Marie Drot, président de la Société civile des auteurs multimédias, Bertrand Jérôme, président de la commission de radio, Les administrateurs, Laurent Duvalier, délégué général, profondément peints par la disparition de

Michel BYDLOWSKI, saluent en lui un homme de radio talentueux.

Spécialiste des langues anciennes, il parlait le grec, l'araméen, l'hébreu ancien et moderne. Depuis l'automne 1997, il était producteur-coordonnateur du magazine quotidien « Paorama », de France-Culture. Ils adressent à sa famille, à ses amis et collaborateurs l'expression de leur profonde tristesse. SCAM, 98, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris. (Le Monde du 25 février.)

Anniversaires de naissance

— Les présidents et les membres de l'Union des Français de l'étranger, ont la tristesse de faire part du décès de l'un des leurs.

Raymond MARIET. Les obsèques ont eu lieu le 21 février 1998 dans sa commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave en présence de sa famille et de ses amis.

— François et Brigitte Monnet, Jean-Sébastien Monnet, Olivier et Dorothée Moreau-Monnet et leur fille, ont la douleur de faire part du décès de

Catherine et Claude (MINIE) MAING-MONNET, survenu accidentellement, dans l'incendie de leur appartement, rue Richer, Paris-9^e, le 22 février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e, le samedi 28 février, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans le caveau de famille, au cimetière de Vaux-sur-Mer (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part. 57, rue Lhomond, 75005 Paris, 5, rue des Grands-Angustins, 75006 Paris.

CARNET DU MONDE

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 F HT TARIF ABONNÉS 96 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 60 F TTC THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 • Fax : 01.42.17.21.38

— Denise Houch-Bussereau, son épouse, Véronique Gouacheff, Louis-Marie Gouacheff, sa fille et son gendre, Yvonne Gouacheff, sa petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri HOSCHI, survenu à Paris, le 8 février 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 13 février, en l'église Saint-Vincent de Saïes-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques).

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Vincent de Saïes-de-Béarn dans le caveau de famille.

Une messe sera dite à la mémoire du défunt le mardi 3 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Challot, 35, avenue Marceau, 75008 Paris.

247, boulevard Jean-Jaures, 92000 Boulogne, 9, rue Bassano, 75116 Paris, 51, rue de Saussure, 75017 Paris.

Le Monde ÉDITIONS

LE PEN Les mots

Analyse d'un discours d'extrême-droite

Préface de Jean-Pierre Faye

MAURICE SOUCHARD STÉPHANE WAHRNICH ISABELLE CUMINAL VIRGINIE WATHIER

Un outil de travail fort utile pour décoder, comprendre et combattre l'idéologie frontiste

Enfin, dans ce livre, voici Le Pen pris au fil de ses propres mots

JEAN-PIERRE FAYE

Le Monde ÉDITIONS

5 rue de Castellane Paris 1^{er} (Place Vendôme) ☎ 01.42.69.83.64

Anniversaires de naissance

— Sa famille, ses nombreux amis et élèves, ont la tristesse de faire part du décès de

professeur Jean SUTTER, professeur honoraire à la faculté française d'Alger et à la faculté de médecine de Marseille, membre correspondant de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, et rappellent le souvenir de son épouse.

Suzanne SUTTER, née MEYZEN, décédée le 23 septembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, de la paroisse Saint-Augustin, à 13012 Marseille.

SOUTENANCES DE THÈSES

67 F HT la ligne Tarif Étudiants 98

Le Monde SUR INTERNET

http://www.lemonde.fr

Le journal du jour dès 17 heures

En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

Les dossiers En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : Images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.

Nos forums Un lieu de débats ouvert à tous

Les services Toutes les offres d'emploi de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...

Le multimédia Les pages multimédias et leurs archives depuis 78 mois.

Anniversaires de décès

— Voilà dix ans, Ghislaine COSTA, née MERLIN, nous quitte.

Ceux qui l'ont aimé pensent toujours à elle.

— Toulouse, Casura-Meruzan (Gers), Lisbonne, Alger, Strasbourg (ULP).

« Un jour... il y aura... autre chose que le jour... » Boris Vilm

— Il y a dix ans disparaissait Daniel SOVIA.

Merci d'avoir pour lui une pensée chaleureuse et amicale.

Soutenances de thèse

— Michèle Virat a soutenu une thèse de doctorat d'histoire : « Les Olivettes de M. de Vauban » à l'EHESJ le 29 novembre 1997. Le jury, composé des professeurs D. Roche (Paris-I), président, R. Charrier (EHESJ) directeur, M^{me} A.-M. Corria (Bordeaux-III) et de M. C. Joubaud (CNRS), lui a décerné la mention très honorable avec félicitations à l'unanimité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

TOUS LES LUNDIS

Retrouvez les petites annonces immobilières dans

Le Monde ECONOMIE

☎ 01.42.17.39.80

L'AVENIR DES RÉGIONS

MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse et son désert

A lire demain dans Le Monde

ONS

transfrontalière

Mais les discours sont en avance sur les faits d'évoquer l'Europe...

QUESTIONS

1

QUESTIONS

2

QUESTIONS

3

QUESTIONS

4

QUESTIONS

5

QUESTIONS

6

QUESTIONS

7

QUESTIONS

8

QUESTIONS

9

QUESTIONS

10

QUESTIONS

11

QUESTIONS

12

QUESTIONS

13

QUESTIONS

14

QUESTIONS

15

QUESTIONS

16

QUESTIONS

17

QUESTIONS

18

QUESTIONS

19

QUESTIONS

20

Quinze ans de déprime française au milieu d'une Europe optimiste

EN matière d'analyse des opinions publiques, l'Europe est et restera encore longtemps plurielle. Sur ce terrain marqué par les contrastes, les Français cultivent une singularité remarquable : leur forte propension au pessimisme économique, ou peut-être au pessimisme tout court, et leur tentation, depuis une vingtaine d'années, de « broyer du noir ».

L'examen attentif et comparé du moral des Européens, la multiplicité des facteurs qui structurent notre exception nationale, la corrélation avec des traits originaux sans lien direct avec la sphère économique, permettent d'étudier la nature profonde de ce phénomène. Le baromètre européen réalisé par Ipsos pour la banque Sofinco auprès de consommateurs européens de sept pays (18 000 entretiens réalisés entre décembre 1996 et novembre 1997) montre de très nets mouvements d'optimisme économique : spectaculaires au Royaume-Uni, significatifs en Italie et en Espagne, sélectifs en Allemagne. Ils sont en France restés très marginaux.

A la fin de l'année 1997, la France est le seul de ces pays où une large majorité de consommateurs (61 %) déclarent être pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie. Cette amertume financière touche particulièrement les personnes âgées de plus de 45 ans et les classes moyennes.

L'exception française prend toute sa dimension lorsqu'on oppose ce constat à la situation de l'opinion allemande : interrogés dans le cadre de la même enquête, une proportion équivalente de consommateurs allemands affirme, *a contrario*, un sentiment de confiance personnelle dans l'avenir de leur situation financière, alors que le pays est frappé

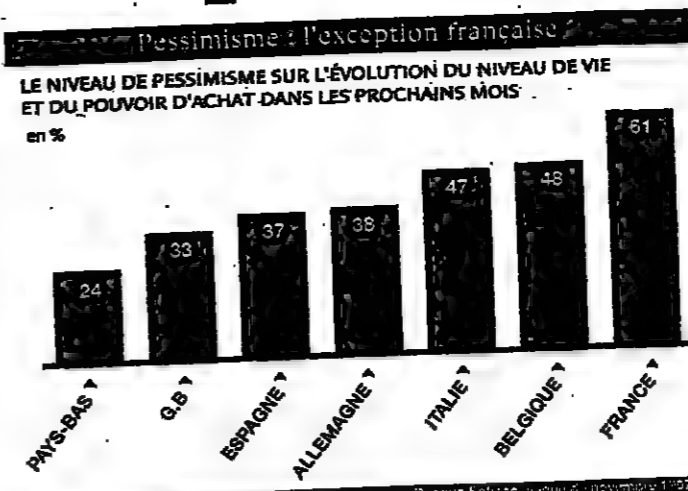
Le singulier pessimisme des Français perdure, comme l'espoir trompeur que l'amélioration du moral collectif puisse favoriser le retour de la croissance

par un niveau de chômage historique. Cette conviction est d'autant plus méritoire qu'elle semble résister à leur vision très inquiète en ce qui concerne l'horizon économique et social du pays. Cette préoccupation pour l'avenir de l'Allemagne, qui pèse lourdement sur l'imagerie de la future monnaie unique, s'est installée dans les années qui ont suivi la réunification allemande, après une période faste, celle des années 80, marquée par des indices de confiance exceptionnels.

En France, l'anticipation négative sur le pouvoir d'achat va de pair avec le pronostic négatif sur l'avenir du pays. Ainsi, près d'un Français sur deux (46 %) cumule les anxiétés, à la fois pour lui-même et pour son pays. Ce pessimisme dédoublé touche 37 % des Italiens, atteint 27 % en Espagne, 32 % outre-Rhin et concerne seulement 19 % de la population en Grande-Bretagne.

Les enquêtes de l'Eurobaromètre, réalisées pour la Commission européenne, situent à 1984 le début de cette déprime française. L'ancienneté du phénomène explique qu'il soit difficile d'inverser la tendance. Depuis plusieurs années, on observe quelques phases significatives d'amélioration du moral des ménages. Jamais pourtant, elles ne sont inscrites dans la durée. L'absence de cycles stables de confiance économique depuis plus de vingt ans pèse sur le champ de perception des Français. De moins en moins nombreux sont ceux qui, en âge aujourd'hui de travailler, ont connu une ère de croissance susceptible d'avoir fait progresser sensiblement leur niveau de vie. Pour de nombreuses générations d'actifs, aujourd'hui la « mémoire de crise » remplace ce qui fut pour leurs aînés « une année de prospérité ».

C'est aussi la frustration de consommation qui semble être au cœur de ce mécanisme. Les Français



se singularisent encore lorsqu'ils déclarent, dans le baromètre Sofinco, « avoir envie de consommer mais ne pas en avoir les moyens » dans des proportions très supérieures à celles constatées en Allemagne ou en Grande-Bretagne (65 % contre respectivement 49 % et 45 %). Le décalage entre le désir et les moyens progresse en 1997 parmi les catégories où il était déjà élevé : les foyers à revenus modestes ou faibles. Alors qu'en 1997, le moral des foyers modestes a tendance à progresser dans les différents pays européens, celui des Français stagne.

Pour comprendre les mécanismes psychologiques qui conduisent les Français à un tel niveau de pessimisme, il faut compléter ce tableau. Même s'il apparaît toujours sensible à la conjoncture électorale par des sursauts ponctuels au lendemain des alternances politiques, l'état d'esprit des consommateurs semble, dans ses tendances lourdes, de plus en plus autonome par rapport au champ politique. La victoire de la gauche française au printemps 1997

n'a pas modifié en profondeur les réflexes des catégories les plus frappées par la crise.

Pour confirmer cette thèse, on notera que les niveaux exceptionnels en Grande-Bretagne du « moral de la nation », mesuré par l'Institut Mori, ont pris leurs racines au printemps 1996, période déjà marquée par l'impopularité de John Major. Tony Blair remporte les élections du 1^{er} mai 1997 dans un climat « d'euphorie de consommation » qui l'a précédé et perduré avec lui.

À travers l'analyse des enquêtes européennes de climat social menées par Ipsos depuis la fin de l'année 1996, on relève plusieurs traits originaux des humeurs françaises : le lien étroit entre l'anticipation négative de l'avenir économique et la sensibilité aux problèmes d'exclusion et de pauvreté, la propension sans cesse plus élevée des salariés français à « vouloir soutenir un grand mouvement de contestation sociale ». Cette sorte de radicalité hexagonale connaît ces dernières années des expressions sociales marquées et originales en

Europe : puissance protestataire, mouvements venus de tous horizons, pressés systématiquement soutenus par l'opinion publique.

De fait, on ne peut ignorer la variable de contexte politique. Les échecs successifs des gouvernements sur le front économique et social, l'incapacité à résoudre le problème majeur du chômage contribuent à fabriquer un état de scepticisme collectif. Il résiste aujourd'hui aux discours politiques raisonnables qui parlent de reprise de la croissance, et facilite l'ancre politique des forces protestataires. La France est ainsi l'un des rares pays d'Europe où la vision du XXI^e siècle suscite parmi ses habitants autant ou même plus d'angoisse et d'inquiétude que d'espoir ou de confiance.

Au-delà des réflexes conjoncturels, c'est le sentiment individuel, largement partagé par les classes moyennes, sur l'incapacité de la société française à faire progresser le niveau de vie de génération en génération, qui explique cette attitude. Pour une majorité de Français, elle s'illustre également à travers le sentiment collectif d'appartenir à un ensemble dont le rang est, à terme, menacé, alors que d'autres nations européennes, l'Italie ou l'Espagne par exemple, parviennent à tirer vers le haut le moral de leurs opinions publiques grâce à la perspective visible d'une Europe synonyme, pour elles, de progrès et de renforcement de la puissance nationale. La singularité de l'humeur économique des Français est en réalité un bon indice d'une forte interrogation exprimée au sein d'une société ancienne, complexe, qui exprime plus nettement qu'ailleurs ses besoins de sécurité et de protection face à la nécessité du changement.

Pierre Giacometti est directeur général d'Ipsos Opinion.



COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jeffré

L'humeur influence beaucoup la politique, peu l'économie

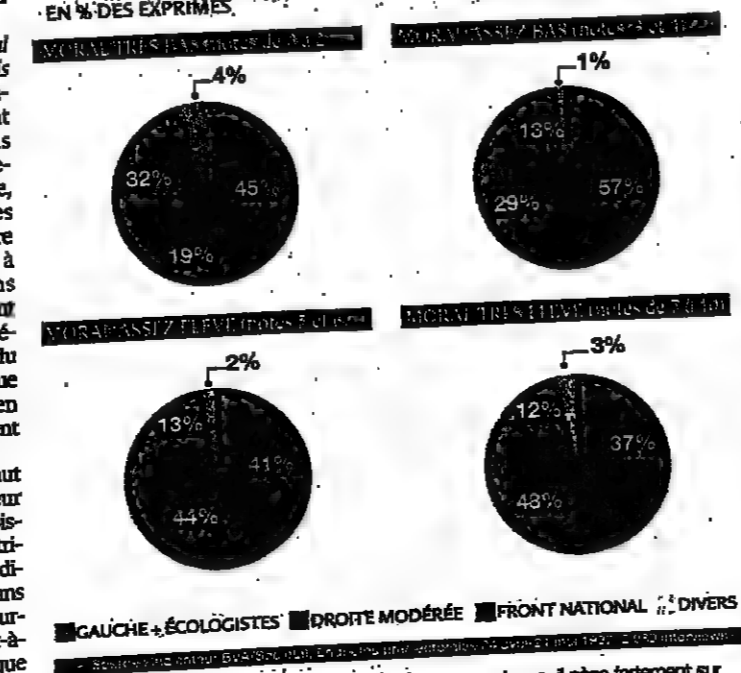
PLUSIEURS économistes célèbres, à commencer par John Maynard Keynes, ont insisté sur l'importance de la psychologie en économie, tant pour expliquer les comportements d'investissement des entrepreneurs que les choix de consommation des ménages. Le moral, tel que l'appréhendent les sondages, est-il une bonne mesure de cet état psychologique des agents économiques ? A ce titre, peut-il servir à prévoir, avec quelques mois d'avance, l'évolution économique générale ? Ces questions sont d'autant plus importantes que les médias et de nombreux responsables politiques ont tendance à interpréter les améliorations sondagères du moral de la population comme l'annonce d'un retour de la croissance économique.

En soi, l'idée que « quand le moral va, tout va aller mieux, y compris l'économie » est parfaitement défendable : des consommateurs ayant bon moral augmentent plus volontiers leurs achats et travaillent avec plus d'ardeur. De même, des chefs d'entreprise optimistes seront certainement prêts à prendre plus d'initiatives, à investir et à embaucher. Cependant, en sens inverse, l'économie dépend de tant d'autres facteurs, notamment extérieurs, que la part intrinsèque du « moral » dans l'activité économique risque d'être insuffisante pour en faire un indicateur avancé réellement fiable.

Pour étudier cette question, il faut mettre en parallèle un indicateur économique - ici, le taux de croissance du produit intérieur brut trimestriel à prix constant - et un indicateur du moral des Français. Dans ce dernier cas, on retiendra le pourcentage des « optimistes », c'est-à-dire des personnes qui estiment que « les choses vont en s'améliorant » dans le sondage effectué chaque mois, depuis les années 70, par la Sofinco.

L'observation des deux courbes correspondantes permet de constater qu'il existe un parallélisme général. Mais les différences entre certains mouvements de court terme sont parfois très sensibles. La corré-

Aux législatives de 1997, le moral des Français a pesé sur leur vote.



Si le moral n'annonce pas des changements économiques, il pèse fortement sur les comportements politiques. Ainsi, aux législatives de 1997, le vote des Français est étroitement lié à leur moral. Parmi les pessimistes, un sur trois a voté pour le Front National. Parmi les plus optimistes, près d'un sur deux pour la majorité sortante. Quant à la gauche, elle recueille massivement les suffrages de ceux qui ont un moral médiocre. La note moyenne du moral des Français était à cette date de 43 sur 100. Une note un peu plus élevée, comme c'est régulièrement le cas tout au long des années 80, aurait suffi à assurer la majorité FFR-LDF.

contre seulement 36 % dans le second). Ensuite, on s'aperçoit, en utilisant les méthodes statistiques appropriées, que notre indicateur du moral dépend assez étroitement du rythme de croissance observé, à condition de tenir compte de la structure des décalages. On constate que ceux-ci sont répartis sur quatre trimestres, avec un profil en cloche : 1 % de croissance trimestrielle en plus crée 1,6 % d'optimistes en plus en t, puis 1,2 % en t+1, puis 2 % en t+2, puis 1,2 % en t+3. L'indicateur de moral augmentera donc d'un montant total de 6 points de pourcentage au bout d'un an, ce qui est considérable. Et quand on sait que le moral et la popularité du gouvernement sont étroitement liés, on comprend pourquoi les dirigeants politiques souhaitent si ardemment un retour rapide de la croissance et redoutent tant la récession.

Si le moral n'a pas l'effet immédiat sur l'économie, cela ne signifie pas que, par des canaux un peu plus complexes, son influence ne puisse pas être parfois déterminante sur la politique économique. On sait que, dans une société ouverte sur l'extérieur, où l'information est abondante et se diffuse quasi instantanément, les « anticipations » jouent un rôle décisif. Si les consommateurs ou les chefs d'entreprise n'ont pas confiance, si les mesures prises ne leur paraissent pas crédibles, l'efficacité de l'action économique du gouvernement peut être gravement hypothéquée.

On a pu montrer que les anticipations des agents économiques, au moins dans le cas français, s'appuient plus sur les prévisions officielles des gouvernements lorsque ceux-ci étaient populaires. En période d'impopularité, en revanche, elles ignorent complètement ces prévisions au profit de celles des organismes privés (et des organismes internationaux) ou d'une simple extrapolation des tendances passées. Ce constat a pour conséquence directe qu'un gouvernement qui bénéficie d'un fort appui politique peut agir plus efficacement sur les anticipations économiques, et donc mettre plus facilement en œuvre sa politique économique.

Comme moral et popularité sont liés, les gouvernements ont donc tout intérêt à surveiller les indicateurs de moral avant de décider, d'annoncer et d'appliquer une politique économique.

Ce lien entre moral, popularité politique et formation des anticipations est à l'origine d'un curieux paradoxe. En effet, c'est surtout lorsque la situation économique est mauvaise que les gouvernements ont besoin d'agir sur les anticipations. Mais c'est précisément à ce moment-là que le moral de la population est bas et qu'ils sont politiquement impopulaires. Inversement, quand la situation économique est bonne, le moral est élevé, les gouvernements sont généralement populaires et il est facile d'agir sur les anticipations. Mais, parce que la situation est bonne, elle ne nécessitera généralement pas de fortes interventions. En fait, c'est seulement pendant les périodes intermédiaires, ni trop bonnes ni trop mauvaises, que l'on a le plus de chances de rencontrer des gouvernements qui sont à la fois capables d'agir sur les anticipations et qui ont réellement besoin de le faire.

On peut se demander si le pouvoir actuel ne se trouve pas précisément dans une telle situation intermédiaire. Le moral des Français n'est plus aussi élevé qu'il y a quelques mois mais il l'est encore suffisamment pour laisser des marges d'action sur les anticipations.

Jean-Dominique Lafay est professeur à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Pour en savoir plus

- Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui, sous la direction d'Elisabeth Dupoirier et de Jean-Luc Parodi, L'Harmattan, 1997. L'ouvrage passe en revue les différents indicateurs, en particulier l'indicateur d'humeur des Français et les indicateurs d'économie domestique et de changement politique.
- La politique macroéconomique, Aristomène Varoudakis, Dunod, 1994, est consacré à la question des anticipations et de la politique économique. Sur l'influence respective des prévisions publiques et privées sur les anticipations des ménages, se reporter à l'article de Daniel Goyeau « The Impact of Official Forecasts on Private Expectations: The Paradox of Manipulation », *European Journal of Political Economy*, 1985, vol. 1.

Mesurer le moral

LES INSTITUTS de sondage mesurent le moral des Français selon deux axes principaux : la dimension du temps, la dimension individuelle ou collective. Dans le premier cas, les questions posées portent sur le passé (« comment les choses ont-elles évolué depuis un an ? »), sur le présent (« comment vont les choses actuellement ? ») ou sur l'avenir (« comment les choses vont-elles évoluer dans l'année à venir ? »). Sur la dimension individuelle ou collective, les questions portent soit sur la situation personnelle ou familiale de l'intéressé, soit sur la situation du pays considéré globalement.

En règle générale, les résultats des mesures du moral sont d'autant plus faibles que la mesure est collective et porte sur la situation présente. Par exemple, dans le dernier baromètre BVA, le jugement des Français sur la situation économique actuelle est lourdement négatif puisque l'écart entre réponses positives et réponses négatives est de -49. A l'inverse, la mesure du moral atteint son plus haut niveau lorsqu'elle porte sur l'évolution de la situation individuelle. Ainsi, selon le dernier baromètre trimestriel d'Ipsos, l'optimisme remporte de 8 points sur le pessimisme quand on interroge les Français sur l'évolution de leur niveau de vie personnel dans l'avenir. Pour apprécier le moral et ses effets politiques et économiques, les spécialistes privilégient l'appréciation collective axée sur les anticipations plutôt que les appréciations individuelles ou portant sur la situation passée ou présente.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Téléfax: 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90
Internet: http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une hypothèque sur l'euro

L'EUROPE avance, mais elle peut encore trébucher. En dépit des analyses pessimistes qui avaient cours il y a encore un an, l'euro est sur les rails et semble bien parti. D'après les premiers carnets de notes ramassés le 27 février par la Commission de Bruxelles en vue de l'examen de passage du 2 mai, onze pays candidats seront en état de satisfaire, pour 1997, aux critères de convergence de Maastricht. Onze pays - dont l'Italie - pourront donc se doter, ensemble, de la monnaie unique à compter du 1^{er} janvier 1999. Hélas, un détail peut parfois provoquer le déraillement, même d'un train bien engagé. Aujourd'hui, la question de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) pourrait être ce petit caillou.

Les critères de Maastricht (sur les prix, sur le déficit et la dette publics surtout) ont alimenté depuis des mois des débats sans fin dans chacun des pays de l'Union. Ici ou là, ils ont provoqué des spasmes politiques plus ou moins violents (une crise gouvernementale en Italie, une dissolution en France, etc.). Ils ont fait faire renouer de vieilles querelles, certains dirigeants européens n'hésitant pas à tenir de leurs partenaires - les Allemands sur les pays du « Club Med » (Italie, Espagne et Portugal) par exemple. L'interprétation des critères (stricte ou en tendance) a aussi donné lieu à moult exégèses.

A deux mois de l'examen final, il s'avère donc que onze pays au moins satisfont grosso modo à ces fameux critères, affichant un

déficit public inférieur ou égal à 3 % de leur production. La reprise économique a facilité l'exercice. Comme le recours par tous - par l'Italie surtout mais par les Allemands aussi - à quelques manipulations budgétaires. C'est surtout la volonté politique qui y a contribué. Pour l'Europe, pour l'euro, mais aussi en vue d'assainir leurs économies, tous les dirigeants européens - même et surtout ceux du Sud - ont adopté une politique de discipline monétaire et budgétaire. Le résultat est là. Quand on veut, on peut.

Cet obstacle surmonté, une nouvelle difficulté naît de la polémique autour de la nomination du président de la Banque centrale européenne. L'affaire peut sembler anodine en apparence. Ce n'est, diront certains, qu'une simple question d'hommes, entre Wim Duisenberg, le candidat des banquiers centraux, et Jean-Claude Trichet, celui de la France, deux personnalités finalement assez proches. Il n'en est rien. On vient de voir, avec l'échec du rapprochement entre les deux géants de la pharmacie, Glaxo et Smith-Kline, que les plus grandes fusions du monde, même les mieux préparées, peuvent échouer faute d'accord sur un organigramme. Derrière les hommes et au-delà des individus, il peut y avoir des différences de conception, des divergences de fond.

En désignant rapidement le futur patron de la BCE, les Onze doivent lever cette hypothèque, l'une des dernières mais peut-être l'une des plus dangereuses qui pèsent encore sur l'euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du conseil d'administration: Jean-Marie Colombani
Directeur: Jean-Marie Colombani (Directeur général)
Directeur adjoint: Jean-François Legrand (Directeur général adjoint)
Directeur de la rédaction: Edwy Frenel
Directeurs adjoints de la rédaction: Jean-François Legrand, Robert Solé
Rédacteurs en chef: Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Gribouze, Erik Bradevick, Michel Kojanov, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique: Dominique Royant
Rédacteur en chef technique: Edwy Frenel
Secrétaire général de la rédaction: Alain Fourment
Médiateur: Thomas Perceac
Directeur exécutif: Eric Pallois; directeur délégué: Anne Chazotte
Conseiller de la direction: Alain Robit; directeur des relations internationales: Daniel Verret
Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs: Hubert Bernès-Méry (1944-1967), Jacques Favre (1967-1982), André Lacroix (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lacroix (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Dirigé de la société: tous ans à compter du 31 décembre 1994
Capital social: 461 000 F, Actionnaires: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Association Hubert Bernès-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde
La Monde Éditions, La Monde Investissements
Le Monde Presse, Le Monde Éditions, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations

Il y a 50 ans, dans Le Monde Un pétrolier nommé « Saône »

À DUNKERQUE, le pétrolier de 15 200 tonnes *Saône* a été lancé hier. Lorsque la coque, traînant derrière elle les paquets d'énormes chaînes qui freinaient son élan, eut achevé sa glissade et flotta parmi les débris de son ber, les Dunkerquois eurent un sourire de victoire: *Saône* est pour eux tout un symbole.
Le pétrolier avait été mis en chantier le 30 mai 1939, quinze jours après son *sistership* *Sérine*, dont la coque couler de rouille se dresse encore auprès de la cale maintenant vide de *Saône*. De l'enfer de 1940, les deux bâtiments sortent à peu près sans dommages. Les Allemands décidèrent de les terminer. Jamais navires ne furent construits avec une aussi déconcertante lenteur: direction et personnel firent si bien tarder les choses qu'en septembre 1944 *Sérine* et *Saône* attendaient toujours leur

lancement. Il fallait bien ne jamais avoir lieu. Enfermé dans Dunkerque, l'ennemi fit sauter les deux bâtiments avant de se rendre. Les experts se trouvèrent en face de deux coques trouées par une brèche énorme, reposant en porte-à-faux sur des cales et des bords à demi écrasés. Les deux navires se virent condamnés à la ferraille. Les ingénieurs, heureusement, ne voulaient pas désespérer et, soulevés grâce à des vérins hydrauliques ces coques qui pesaient à 600 tonnes, reconstruisaient sous elles l'appareil de lancement.
Dunkerque, où *Seine* rejoindra bientôt, héritière géographique, *Saône* dans la mer du Nord, reprend avec une rapidité prodigieuse une des premières places parmi les ports français.

(28 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique: 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel: 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM: renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde: renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe: GO LEMONDE
Adresse Internet: http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

Après l'Irak, l'Amérique attendue sur Israël

« ET MAINTENANT ? », s'interroge à l'unisson le monde arabe. Forts de leur incontestable victoire commune sur le régime irakien, les cinq « grands » de l'ONU, et d'abord les États-Unis, vont-ils se décider à amplifier, ne serait-ce qu'un peu, la pression diplomatique sur l'autre puissance régionale qui viole systématiquement les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies depuis trente ans? Israël, puisque c'est de ce pays qu'il s'agit, sera-t-il encore longtemps autorisé à coloniser chaque jour un peu plus des territoires militaires occupés sans encourir ne serait-ce qu'une condamnation du Conseil de sécurité?
Et les Arabes, dans leur presse, leurs commentaires et les conversations diplomatiques de citer les principales résolutions restées lettre morte. La 242 d'abord, adoptée par le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967 après la deuxième guerre israélo-arabe, qui « souligne » dès son préambule cette règle d'or internationale de « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre ». La 338 ensuite, votée cinq ans après par le même Conseil au lendemain de la troisième guerre israélo-arabe et qui invitait, le 22 octobre 1973, les parties en cause à « commencer immédiatement l'application de la résolution 242 ». La 425 enfin, tout aussi prétendument « contraignante », votée par le même conseil de puissances le 19 mars 1978 après l'invasion du Liban, et qui invitait fermement Israël « à retirer sans délai ses forces de l'ensemble du territoire libanais ».

QUATRE ANS DE FAUSSE PAIX
Cisjordanie, bande de Gaza, Golan syrien, Liban sud: plusieurs décennies après, l'armée israélienne occupe toujours ces territoires arabes et, à l'exception du dernier, continue d'y exercer tranquillement la présence d'Israël dans l'exploitation et la colonisation. « Où est la justice ? », demandent les Arabes. « Rien à voir, répliquent en substance les gouvernements israéliens successifs, nous gardons ces territoires

pour des raisons de sécurité uniquement. » De fait, à partir de l'été 1992, sous la houlette d'Yitzhak Rabin et Shimon Pérès, Israël a manifesté sa volonté de restituer au moins une partie de ces territoires à leurs propriétaires en échange de solides garanties de sécurité.
De longues et difficiles tractations se sont engagées entre toutes les parties et ce furent, dans un premier temps, les accords d'Oslo avec les Palestiniens. L'arrivée au pouvoir de Benjamin Nétanyahou et la mise en place du gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël ont tout bouleversé. Depuis deux ans, plus aucune négociation n'a lieu avec la Syrie et le Liban. Depuis deux ans, les accords intérimaires d'Oslo, qui devaient conduire les Palestiniens à prendre, en cinq ans, le contrôle de la majorité de leurs territoires avant de s'engager avec Israël dans une négociation sur le statut définitif des terres restantes, Jérusalem-Est comprise, ne sont plus appliqués. En deux ans, Benjamin Nétanyahou, violant l'engagement solennellement pris à Washington par le gouvernement précédent de procéder à trois retraits territoriaux supplémentaires avant mars 1998, n'a retiré son année que du cinquième de la ville arabe d'Hébron, à peine 0,5 % de la Cisjordanie occupée.
Quatre ans et demi après la poignée de mains historique de la Maison Blanche entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, celui-ci ne contrôle en propre qu'un peu plus de 6 % des terres palestiniennes conquises en 1967. Moins de 400 kilomètres carrés - un cinquième de l'agglomération parisienne - sur les 6 000 occupés. Encore s'agit-il de territoires morcelés en huit enclaves urbaines séparées des unes des autres par des dizaines de kilomètres de routes et de collines contrôlées par les soldats d'Israël, qui appliquent régulièrement des « bouclages de sécurité », lesquels, selon l'Union européenne, « empêchent tout développement économique des Palestiniens ». De fait, en quatre ans de fausse paix, le niveau de vie palestinien moyen,

déjà vingt fois inférieur à celui de l'Israélien moyen, a baissé d'environ 40 %.
« La fenêtre d'opportunité » créée par la guerre du Golfe et l'effondrement de l'URSS, dans laquelle s'était engouffré Yitzhak Rabin pour essayer de résoudre dans la sécurité le problème arabe d'Israël, « est en train de se refermer rapidement », constatait le quotidien *Haaretz* mercredi 25 février. Sur ce point, tous les éditorialistes israéliens, de droite comme de gauche, sont d'accord. L'Amérique, puisqu'il est convenu par les Européens eux-mêmes « qu'elle seule » est en mesure d'obtenir d'Israël le respect de ses propres engagements, va-t-elle tenter d'améliorer sa réputation, bien écornée dans le monde arabe, en accroissant la pression sur Benjamin Nétanyahou?
Depuis l'accord entre Kofi Annan et Saddam Hussein, Yasser Arafat et tous ses alliés arabes le demandent, mais sans trop y croire. Beaucoup, à gauche de l'échiquier politique israélien, le souhaitent ouvertement. « Si elle veut retrouver une crédibilité diplomatique, estime ainsi Shlomo Ben-Ami, l'un des nouveaux « princes » travaillistes, l'Amérique va devoir se montrer aussi délicate avec nous qu'elle l'a été dans l'affaire irakienne. » Nul ne songe évidemment à envoyer la 6^e flotte dans les eaux de Tel-Aviv. Même si Benjamin Nétanyahou se plaignait, en janvier à Washington, d'être présenté par la presse internationale comme « le Saddam Hussein de l'Ouest » du Proche Orient, chacun sait bien qu'Israël continuera longtemps d'entretenir avec son allié américain « une relation spéciale et forte » que rien, au fond, ne peut entamer dans un avenir prévisible.

LES ÉTATS-UNIS EXCÉDÉS
Pour autant, nul n'ignore non plus que, du président Clinton jusqu'aux experts du département d'État pour la région en passant par leur bouillante patronne, Madeleine Albright, la diplomatie américaine est excédée par les retournements et les amoindrissements de Benjamin Nétanyahou. L'intéressé lui-même ne l'ignore pas.
« D'où, selon un ministre très proche de Yasser Arafat, la reprise de contact intervenue mardi à Jéricho entre les négociateurs israéliens et les nôtres sur les questions intérieures non résolues depuis quatre ans. » Aucune avancée n'a été enregistrée.

La tactique de Benjamin Nétanyahou consistant à entamer les négociations finales sur le statut définitif des territoires, sur celui de Jérusalem-Est et sur le sort des trois millions de réfugiés palestiniens extérieurs avec un partenaire le plus faible possible, son idée d'un nouveau « Camp David » a été repoussée par Yasser Arafat comme « un piège grossier ». D'accord pour négocier l'ensemble du problème, dit en substance le chef de l'OPEL mais honorez d'abord vos engagements intérimaires et, notamment, les « trois redéploiements militaires supplémentaires » prévus par les accords signés « Bibi » refuse.
L'annonce publiquement qu'en « aucun cas » Israël ne céderait, au final, plus de 55 à 66 % de la Cisjordanie aux 2 millions de Palestiniens qui l'habitent aujourd'hui en compagnie de 150 000 colons juifs. Si Yasser Arafat accepte le « Camp David » proposé, et à cette condition seulement, il envisagerait d'ordonner un retrait supplémentaire, et un seul, à concurrence, selon les fuites de la presse locale, de 9 % seulement du territoire. Ce serait le soldé de tous comptes intérimaires. Arafat refuse, l'impasse est totale.
Madeleine Albright a elle aussi réclamé, en vain, une « suspension » de la colonisation israélienne. On lui prête maintenant l'intention de rendre public un nouveau « plan américain » qui contournerait les accords d'Oslo et obligerait M. Nétanyahou à restituer 13 % supplémentaires de la Cisjordanie à l'Autorité autonome de M. Arafat en échange de l'ouverture, sous la houlette de Washington, des négociations finales. Et notre ministre palestinien de se demander avec ironie: « Est-ce là vraiment tout ce que "la grande Amérique" qui vient de faire plier Saddam peut faire pour nous ? »

Patrice Claude

L'apprenti sorcier par Sajtinac



Paysans en mal d'amour

Suite de la première page
Tout se passe comme si le pays souffrait d'un double décalage: les Français ont du mal à s'habituer aux lois de la mondialisation, les agriculteurs et les néoruraux sont distancés par le rythme de la civilisation urbaine.
Autant que par la diminution rapide de leur nombre (de 30 000 à 40 000 par an) et par l'influence grandissante des industriels de la transformation et de la grande distribution par rapport aux producteurs, les agriculteurs sont déstabilisés par les procès qui leur sont intentés. L'interminable feuilleton de la vache folle, les affaires de trafic d'anabolisants, la pollution des rivières, des nappes phréatiques et des côtes maritimes bretonnes par les effluents des porcs et des volailles élevés dans des usines comme on produit ailleurs en continu de l'acier ou du papier, la mise sur le marché de fruits immatures sans saveur, ont jeté un

trouble justifié chez les consommateurs. Les paysans visés ont d'ailleurs recoulu leur part de responsabilité dans ces dérives. De même ont-ils eu tort, sous la pression des lobbies les plus productivistes, de trop longtemps revendiquer le droit de prélever quasi gratuitement d'énormes quantités d'eau dans des zones vulnérables (Aquitaine, Beauce) pour produire des grains servant elles-mêmes à nourrir essentiellement des animaux, pas toujours de la meilleure qualité, générateurs in fine de pollution des eaux potables.
Le retour du balancier vers une agriculture liée davantage à la qualité qu'au grand négoce, moins gaspilleuse et plus respectueuse de la nature, marque cette volonté de rompre avec un modèle macroéconomique où les « agromanagers » ont supplanté, dans les méthodes et les esprits, les paysans. Il ne s'écoule désormais pas de semaine sans que le *Journal officiel* ne publie un décret, signé du premier ministre, annonçant le classement d'un vin, d'un miel ou d'un haricot dans les appellations contrôlées.
Autant certaines critiques adressées au monde agricole sont per-

tinentes, autant d'autres, dans une sorte d'amalgame flatter la mode environnementaliste, sont injustement blessantes. Ce n'est tout de même pas la faute des éleveurs si le lait, à proximité d'incinérateurs d'ordures, est chargé de dioxine. Faut-il jeter la pierre aux cultivateurs de légumes ou de betteraves si leurs terres ont été choisies depuis des lustres comme champs d'épandage des boues urbaines par les sociétés d'épuration? Doit-on rendre responsables les artisans-femelles du Sud-Ouest si des conservateurs sans scrupules introduisent dans des préparations « de la périgourdine » des fèves de volaille israéliennes ou hongroises?
Mais cette reconquête d'une légitimité sociale et politique serait plus facile si trois conditions au moins étaient réunies. Jadis taboue, la question de la répartition plus équilibrée des généreux soutiens, nationaux et européens, est désormais mise au grand jour et le cours de la réforme irréversible. Quand le revenu d'un éleveur de la Creuse est vingt fois inférieur à celui d'un viticulteur de l'Aube et lorsque perdure un mécanisme européen qui proportionne les aides à la taille des exploitations, il y a là

François Grosrichard

Contre le s...

Peut-on le...
et profits les...
le VIH, au...
peu éduqué...
serait mieu...

Contre le sida : l'ingérence thérapeutique

par Bernard Kouchner

IL se prépare un immense massacre. Le virus du sida contamine chaque jour 16 000 personnes dans le monde. Aujourd'hui, 30 millions de personnes vivent avec le VIH. Ils seront 40 millions en l'an 2000, presque tous dans les pays démunis.

La démesure rend ces chiffres atroces. Ils représentent pourtant, un par un, des visages et des corps, entourés de ceux, multiples, qui partagent la souffrance et les angoisses des malades qu'ils aiment.

Comptez dix habitants dans une grande cité d'Afrique : vous croisez le chemin d'une personne séropositive. Caressez un nouveau-né au Zimbabwe : dans plus d'un cas sur dix la mère est mourante. En Zambie, le VIH augmente d'un quart le taux de mortalité des nourissons.

En Asie, on ne connaît pas tous les chiffres, mais l'épidémie y prend des proportions dramatiques. En Inde, les estimations admettent 5 millions de séropositifs. La marée épidémique submerge les pays en voie de développement alors que le reflux s'amorce en terre plus riches. Nous commençons à maîtriser le mal chez nous, les bords occidentaux, mais la mer va frapper plus loin, à plein vent. Que faire ? « Fermer vite la porte », entend-on dans les enceintes policées des nations coiffées. Pouvons-nous dresser les herbes à nos frontières ? « On ne peut faire que de l'information », affirment certains experts. Ce-là condamne à mort les paucres de la planète.

Nre égoïsme est incohérent. Faut-il que la peur nous aveugle, ou que nous ayons la conscience assourdie ? Lutter partout, contre le sida, c'est favoriser, demain, notre développement et notre prospérité. Combattre une épidémie liée à la communication, aux échanges économiques et au mouvement de l'humanité exige la mondialisation des fraternités.

La France propose un projet à l'Europe, celle des institutions et surtout celle des peuples. A la présidence du Comité du développement du Parlement européen, nous avons fait accepter, en 1996, que la trithérapie commençât de transformer le diagnostic d'affection à VIH, le principe d'une solidarité thérapeutique. Les de la conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Akijan, en décembre 1997, le président de la République, Jacques Chirac, en a fait l'idée de la France. Atsommet de Luxembourg, Lionel Jospin, avec le président, l'a imité comme une décision européenne.

J'ai les doutes et les réticences. J'entends les ordinateurs des institutions internationales : ils construisent les courbes de coût-efficacité, de coût-bénéfice et autres schémas d'opportunité, et

font invariablement tomber le même jugement : hors de la prévention, point de salut économique !

A ces gardiens du temple d'une santé publique gestionnaire, nous répondons main tendue et traitement. Au nom de l'efficacité, bien sûr, mais aussi de l'éthique. Moralement, peut-on se résoudre à passer par pertes et profits les 30 millions d'humains que tue le VIH, au seul motif qu'ils sont impécunieux,

Peut-on se résoudre à passer par pertes et profits les 30 millions d'humains que tue le VIH, au seul motif qu'ils sont impécunieux, peu éduqués et que notre argent serait mieux placé ailleurs ?

peu éduqués et que notre argent serait mieux placé ailleurs ? Qui osera répondre oui et signer son texte ?

La priorité, pour maîtriser cette pandémie, reste la prévention. Nous en connaissons tous l'immense nécessité. Elle passe par l'éducation, par la mise à disposition de moyens pour se préserver de la contamination ; par la réduction des vulnérabilités socio-économiques et culturelles. Le sida, s'il est parfois cause de la pauvreté, en est aussi la conséquence. Enfin, il faut s'acharner à la recherche sur le vaccin : seul vrai futur remède.

Mais on ne peut se limiter à la prévention au nom de l'efficacité. Il est illusoire de penser qu'une politique de prévention puisse donner des résultats si elle ne s'articule pas avec une espérance de salut par le traitement.

Je sais aussi les réticences de chercheurs, de nombreux « experts » et de certaines associations qui veulent que les efforts soient maintenus aux mêmes endroits, à leur profit. Cette douteuse prudence ne me convainc pas face aux yeux des enfants squelettiques et aux douleurs des familles déçues. A quel sert donc la politique si elle n'impose pas une morale et une stratégie de santé publique contre les conservatismes ?

Il ne s'agit nullement de rendre tous les traitements immédiatement accessibles pour l'ensemble des personnes touchées dans chaque pays en voie de développement. Nous sommes des utopistes ; qu'on ne nous prenne pas pour des idiots ! Notre intervention sera progressive. Il faut, bien sûr, tenir compte, en fonction de leur infrastructure de santé, des capacités d'absorption des pays bénéficiaires. L'objectif demeure de renforcer les systèmes de santé de ces pays. Dans un premier temps, le fonds servira à faciliter l'accès aux soins d'un nombre limité de patients, dans un nombre li-

mité de pays. Je sais que l'eau est souillée, mais elle permettra quand même d'avaler les comprimés qui sauvent la vie. Et, en plus, on soignera les dysentériques, grâce à notre intervention. Médecins et associations de ces régions, en attente mortelle, crient vers nous.

Est-il acceptable de ne proposer ces traitements qu'à une fraction de ceux qui en ont besoin ? Ce souci d'égalité pousserait à ne soigner aucun malade sous prétexte

Médecins sans frontières et de Médecins du monde. De beaux esprits nous critiquaient sous prétexte qu'il ne serait jamais possible de prendre en charge des nécessiteux que dissimulent les souverainetés d'Etat. Déjà nous répondions : « Et si ce malheureux était ton père ? » Cela s'est appelé ingérence. Pas l'ingérence d'une armée, ni le retour du colonialisme, mais celle des techniques salvatrices, au nom du refus de la fatalité et de l'impuissance imposée en dessous d'un certain niveau de PNB. L'ingérence du cœur et des consciences. Il ne s'agit pas d'autre chose dans la création du Fonds de solidarité thérapeutique international.

S'appuyant d'abord sur les associations de malades et les médecins du tiers-monde, il convient que la demande de traitement s'impose partout, de plus en plus forte, de plus en plus impérieuse. Que l'on évolue de l'impraisable au possible, du possible au faisable, puis à l'accessible. Que l'on passe de l'interdit à l'évident. Quel mécanisme inventer ? Quels fonds créer ? Nous avons commencé à travailler, avec l'Elysée et Maignon, avec Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, et Charles Josselin, ministre de la coopération, avec les industriels, les banquiers, les

Souvenons-nous des débuts de

associations, les médecins. Un groupe d'action est en place. Nous avons déterminé cinq axes qui seront méthodiquement et résolument explorés.

Le premier souhaite inscrire l'accès aux traitements au rang des priorités de l'Union européenne, des grandes institutions (Banque mondiale, FMI, etc.) et des fondations internationales. Le second entend créer les conditions d'une véritable solidarité entre les peuples d'Europe au travers de leurs systèmes de soins et de prise en charge. Pour chaque traitement administré dans les pays riches, une petite fraction sera versée au fond pour une prise en charge ailleurs. Les responsables de la CNAM, chez nous, en ont accepté le principe. Le troisième s'attache à mobiliser les laboratoires pharmaceutiques. Les plus grands y ont répondu positivement. Le quatrième veut tout faire pour convaincre les grands titulaires de fonds de pensions, les organisateurs des mouvements financiers, les banquiers et les donneurs d'ordres, d'accepter un versement, à titre volontaire, sur chaque transaction bénéficiaire. Le dernier axe s'appuie sur des mécanismes de conversion ou d'annulation de la dette.

Cette idée de la France, demeurée de l'Europe, est déjà inscrite au menu du G 8. Elle s'inscrit dans

une dynamique commune, qu'à mes yeux les Nations unies sont seules à pouvoir assurer à travers leur programme de coordination ONU-sida que dirige Peter Piot. Il va de soi qu'un indispensable comité de sages veillera sur l'éthique et sur la bonne allocation des fonds. Seuls des projets validés et suivis recevront de l'argent.

Des obstacles considérables se dressent devant nous. Le plus terrible d'entre eux se nomme scepticisme. Une mobilisation politique et militante sera seule en mesure de lever ce doute mortifère.

Faisons de la France l'avocat résolu de cette utopie, de cet idéal : ne pas laisser mourir les plus pauvres. Alors, cette mondialisation tant redoutée, tant décriée, deviendra solidarité. Les victimes réclament un droit d'ingérence thérapeutique. Les innombrables partisans des démarches humanitaires et les combattants du racisme exigent ce sursaut nécessaire. D'innombrables volontaires souhaitent déjà nous rejoindre. Encourageons-les.

Ce combat devrait donner du souffle à l'Europe. Je n'en connais pas l'issue. Il serait inolérable de ne pas l'entreprendre.

Bernard Kouchner est secrétaire d'Etat à la santé.

AI COURRIER DU « MONDE »

DIPORTÉ DE PÈRE EN FILS

Je la nouvelle philosophie à l'histoire reconstituée, il n'y a qu'un pas, celui de la « nouvelle psychiatrie ». Ainsi, Serge Klarsfeld, à force d'obliger les responsables français à reconnaître leurs responsabilités dans la déportation des juifs, serait devenu fou... A cette aune-là, je dois confesser que je le suis aussi. Contrairement à l'affirmation d'Alain Finkielkraut (*Le Monde* du 3 février), on est effectivement déporté de père et de mère en fils, hélas... On l'est même jusqu'à la mort. Le procès Papon arriverait trop tard, mais à qui la faute ? Certainement pas à Serge Klarsfeld, qui remue ciel et terre depuis plus de trente ans pour essayer de faire rendre justice aux victimes. Ce retard n'est-il pas plutôt imputable aux hommes politiques qui, depuis cinquante ans, ont occupé cette période et banalisé le comportement de l'administration et de ses chefs ? Il n'est jamais trop tard pour lever un coin de la chape qui pèse sur l'histoire et ses « détails ». Trop de gens ont score intérêt au silence et à l'oubli ; que de « grands esprits » soient leurs complices est infiniment douloureux pour les rescapés, à en devenir fou...
Armand Guilberg
Paris

DÉFENSE DES CHASSEURS

L'autre jour, à Paris, ils étaient des milliers et des milliers de chasseurs à manifester. Dans le plus grand calme - détail qui mérite, en effet, d'être souligné - et avec beaucoup de bonhomie. Certes, des bandes de rôles ne faisaient pas mystère du peu de sympathie dont M. Voynet jouit auprès de nos modernes chasseurs, mais, à la vérité, celle-ci ne l'avait-elle pas un peu cherché ? Pour ma part, n'étant pas moi-même un manipulateur de la gâchette, je me sens tout à fait à l'aise pour exprimer un avis. Notamment pour m'écarter de voir un ministre ne tenir aucun compte du point de vue de gens dont le sens civique n'est certainement pas inférieur au sien, et dont le nombre, par ailleurs, dépasse largement le million d'individus. Et même de beaucoup si l'on compte également les pêcheurs, auxquels, en effet, de nouvelles contraintes seront probablement bientôt imposées. [...] N'y aurait-il pas lieu de s'interroger également à propos du ton fortement suffisant, quand il n'était dédaigneux, sur lequel nos chaires publiques ont cru devoir rendre compte de la manifestation des chasseurs. Bravo l'objectivité !
Robert Plancharde
Bizanos
(Pyrénées-Atlantiques)



ROUTE DE L'OR NEW-YORK, SAN FRANCISCO... AU LARGE DE L'ÎLE DE PAQUES

MOI GEODIS! **OHI OHI!**

MERCI À CHRISTOPHE AUGUIN DE RAPPELER À TOUT LE MONDE QUE NOUS SOMMES PRÉSENTS AUX QUATRE COINS DU MONDE.

www.geodis.com

Géodis, N°1 en France, un des leaders européens de l'organisation du transport et de la logistique, est implanté dans 40 pays. Les 20 000 équipiers de Géodis sont heureux et fiers de soutenir Christophe Auguin, son équipage et son bateau.

caliberson EXTEND GEODIS Logistics
samsom transport caliberson overseas fti GARDWOOD

GEODIS
A global logistics solution

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

TRANSPORTS La SNCF et les chemins de fer espagnols ont signé, vendredi 27 février, un accord sur le transport de marchandises. Le corridor de fret ferroviaire créé en janvier avec plu-

sieurs partenaires, pour relier plus rapidement le nord de l'Europe au sud, sera prolongé en mai jusqu'à Barcelone et Valence. ● LA COOPÉRATION entre opérateurs traditionnels est privilégiée

par Louis Gallois, le président de la SNCF, tandis que la Commission européenne souhaite ouvrir le transport de marchandises à la concurrence. ● UN CORRIDOR concurrent est en cours de

création sur l'axe nord-sud, à l'initiative des chemins de fer allemands, selon un schéma plus conforme aux vues de Bruxelles : n'importe quel opérateur pourra le traverser en s'acquittant d'un

peage pour l'utilisation des voies. ● LES ÉCHANGES de marchandises par fer (15 % du trafic total) devraient croître grâce à ces différentes initiatives.

La SNCF accélère son développement européen dans le fret

Les chemins de fer français et espagnols s'allient sur un axe nord-sud. Italiens et Belges font tandem pour traverser la France. Le président de la SNCF, Louis Gallois, veut promouvoir une vision coopérative de l'Europe face au libéralisme de la Commission européenne

APRÈS la Belgique, le Luxembourg, l'Italie et la Grande-Bretagne, Louis Gallois rallie l'Espagne à sa vision de l'Europe ferroviaire. Le président de la SNCF a signé, vendredi 27 février, avec Miguel Corsini, son homologue de la RENFE (chemins de fer espagnols) un accord de prolongation du corridor de fret ferroviaire nord-sud jusqu'à Barcelone et Valence. Le corridor existant, qui relie le port belge d'Anvers à Lyon, Turin, Gênes et Gioia Tauro (sud de l'Italie), inauguré le 12 janvier, aura une branche sud-ouest à partir du 24 mai, en même temps qu'un embranchement vers Marseille.

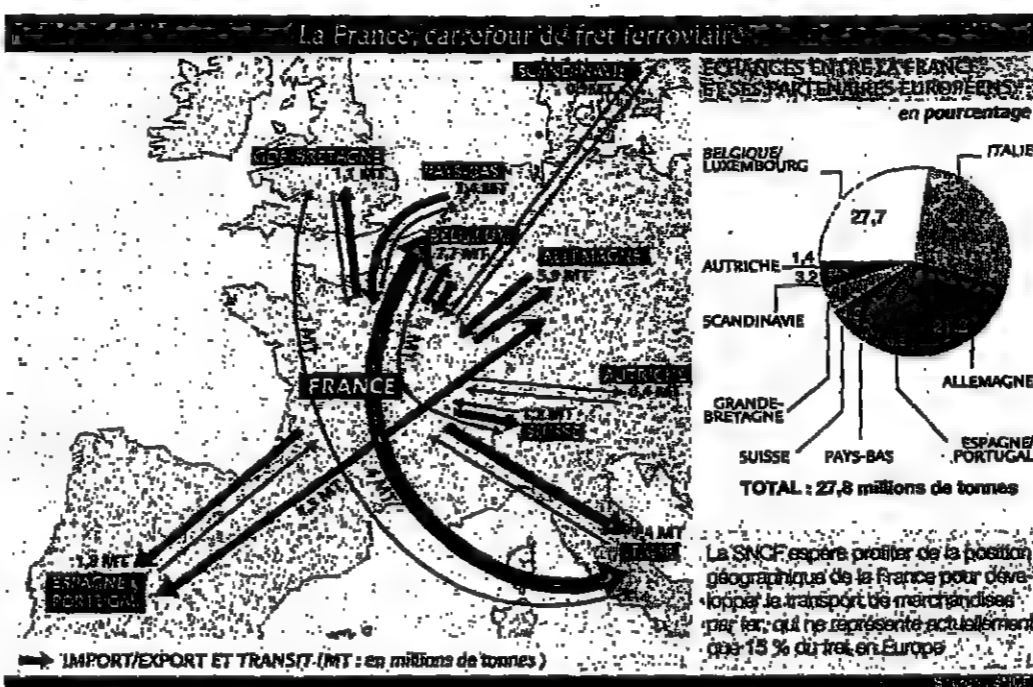
Dans quelques semaines, un accord définitif devrait être signé avec l'anglais English Welsh & Scottish Railways, filiale de l'américain Wisconsin (Le Monde du 10 février) pour l'ouverture d'une branche vers la Grande-Bretagne, via le tunnel sous la Manche. Et des extensions vers le port du Havre et vers la frontière

allemande, puis les pays d'Europe de l'Est, sont à l'étude. « Nous voulons démontrer que la stratégie de la coopération entre les réseaux de chemins de fer peut être plus efficace et plus rapide que leur simple mise en concurrence pour développer le trafic », explique au Monde M. Gallois.

DEUX CONCEPTIONS Depuis son ouverture, le corridor nord-sud a fait gagner deux heures aux clients du fret sur les 800 kilomètres du parcours entre Anvers et Lyon, grâce à la coordination des horaires de passage entre les chemins de fer associés. Les trains roulent désormais à une vitesse moyenne de 65 kilomètres/heure, en comptant les franchissements de frontières et les changements de motricité. Sur les 17 sillons (créneaux horaires) dégagés sur ce nouveau couloir de fret, trois sont déjà occupés quotidiennement. « Il s'agit de nouveaux clients qui utilisent principalement des wagons isolés », explique M. Gallois.

Des péages très faibles sur les corridors français

Claude Martinand, président du Réseau ferré de France, propriétaire des voies depuis la réforme de 1997, a indiqué qu'il envisageait un relèvement des péages sur les chemins de fer français lors d'une audition devant la commission de la production de l'Assemblée nationale, jeudi 26 février. Il est, selon lui, « nécessaire de clarifier le niveau des péages, car leur extrême modestie constitue une subvention de fait aux étrangers ». « Sur les corridors de fret, alors qu'en France le péage d'un train/kilomètre est de 2 francs, il est respectivement de 6,50 francs aux Pays-Bas, de 18 francs en Italie, de 28,50 en Suisse, de 36 francs en Allemagne et de 45,50 francs en Autriche », a-t-il affirmé. Il a, par ailleurs, indiqué qu'il convient de s'interroger pour savoir si l'utilisateur accepterait de payer des redevances plus substantielles en échange de sillons intéressants ». M. Martinand a estimé qu'« il est certain qu'à une augmentation des péages devrait correspondre un accroissement équivalent de la subvention à la SNCF ».



liers. Ses couloirs de fret ne sont pas ouverts aux tiers et sont exploités à partir d'un guichet unique de réservation des sillons situé à Luxembourg, en coopération entre les différents réseaux. La Commission européenne jugera ces expériences « à l'aune de leurs performances », explique un

proche de Neil Kinnoch, le commissaire européen chargé des transports. Mais le but recherché sera atteint : l'émulation devrait dopper les échanges de marchandises par fer, qui ne représente que 15 % du trafic total. Sur le plan idéologique, la compétition est entrée dans les mœurs. « Nous nous y

préparons, bien sûr, mais nous pensons pouvoir faire mieux en privilégiant la coopération », estime M. Gallois. Même dans le corridor français « coopératif », la concurrence va bientôt être à l'œuvre. Discrettement, les chemins de fer belges et italiens viennent de créer une filiale

commune, Beltalia, chargée de commercialiser les nouveaux bus sans frontières qui circuleront, entre la Belgique et l'Italie, sur le couloir de fret ouvert le 12 janvier, alors même que ce corridor a été défini en coopération avec les Français. Cette alliance commerciale belgo-italienne est imprévue, car ces deux pays réalisent à eux seuls 50 % du trafic de transit européen, grâce aux ports de la mer du Nord et de la Méditerranée. La SNCF va-t-elle devoir se contenter de regarder passer ces trains ? La directive européenne 91-440 est claire : rien ne peut opposer au passage d'une alliance de deux compagnies européennes. Certes, la SNCF fournit sur l'ensemble français des prestations de traction et de triage pour les rames de Beltalia. Si M. Gallois y voit encore « une application coopérative de la directive », les recettes commerciales ne seront partagées qu'entre les réseaux belges et italiens. « Notre objectif est de renforcer la compétitivité des voies françaises pour éviter les détournements de trafic », estime M. Gallois qui parle sur le développement du trafic international. L'an dernier, le transit européen à travers la France a fait un bond de 13 %, quand l'italien du fret progressait de 8,5 %.

Christophe Jacobysyn

Redistribution des cartes dans le téléphone espagnol

LA DIRECTION de l'opérateur téléphonique espagnol Telefonica a bien des difficultés à conduire une politique d'alliances cohérente et stable sur le long terme. Jeudi 26 février, le groupe a enregistré la défection de son allié britannique BT, qui a annoncé renoncer à toute coopération avec son homologue espagnol. Ce divorce n'est guère surprenant. La direction de Telefonica semble tout juste avoir été prise de vitesse par celle de BT : elle avait elle-même laissé entendre, ces derniers jours, qu'elle s'appretait à renoncer à s'allier avec le groupe britannique. Car cette association battait de l'aile depuis novembre 1997, date de l'éclatement du projet de fusion entre BT et l'opérateur américain MCI. Ce dernier s'était laissé convaincre par les arguments financiers déployés par son compatriote WorldCom. Telefonica avait choisi de se rapprocher de BT-MCI en avril 1997. Notamment parce que, dans ce duo, MCI lui offrait des compléments importants sur les marchés du téléphone en Amérique latine et une ouverture sur les fortes

communautés hispanophones installées aux États-Unis. Telefonica avait, pour l'occasion, rompu avec le consortium européen Unisource, créé par les opérateurs suédois Telia, néerlandais KPN et suisse Swiss Telecom, deux ans après avoir rejoint ce groupe. Aujourd'hui, la direction de Telefonica espère pouvoir nouer une alliance avec le nouveau couple MCI-WorldCom, avec toujours à l'esprit l'idée de se développer encore plus sur les marchés hispanophones d'outre-Atlantique. Mais rien n'est encore conclu. Et l'alliance MCI-WorldCom n'est pas encore elle-même totalement acquise : elle reste soumise à l'aval de différentes autorités américaines de régulation et de contrôle de la concurrence. EN TANT QU'ATTENDANT, Telefonica peut se satisfaire de l'autre décision annoncée par BT le 26 février : le britannique ne sera pas candidat en Espagne pour l'obtention d'une licence nationale de téléphonie fixe, que doit accorder cette année le gouvernement. Car, pour Telefonica, l'alliance avec BT-MCI

visait aussi à neutraliser le britannique espagnol. Sur ce marché, BT assure vouloir se concentrer sur les activités de téléphonie mobile de sa filiale Airtel - le numéro deux des mobiles en Espagne - et sur les services de communications pour les entreprises, via la filiale BT Telecommunications. En revanche, France Télécom pourrait lui, lui, réussir son entrée sur le marché espagnol à l'occasion de l'attribution de cette licence. Le 26 février, l'opérateur français a officiellement indiqué qu'il déposera une demande à travers la société Lince, créée avec l'opérateur de télévision câblée espagnol Cableuropa, out il possède la majorité du capital. France Télécom avait échoué une première fois, lors de la privatisation de Retevisión. Cette société - l'équivalent espagnol de Télédiffusion de France - a été vendue au groupe d'électricité espagnol Endesa, associé à l'italien Telecom Italia. Premier concurrent de Telefonica, Retevisión a démarré ses services financiers.

Philippe Le Cœur

L'industrie de l'or sud-africaine s'enfonce dans la crise

Un nécessaire rattrapage des salaires a coïncidé avec la chute des cours

JOHANNESBURG de notre correspondant. Vague de licenciements, menace de grèves, baisse de la production : l'industrie de l'or d'Afrique du Sud, numéro un mondial, s'enfonce dans la crise. Le constat n'est pas nouveau. Mais il donne lieu aujourd'hui à une véritable mobilisation nationale avec la tenue, depuis jeudi 26 février, d'un « sommet de l'or » réunissant syndicats, patronat et gouvernement. Objectif : apaiser le climat de confrontation sociale engendré par les suppressions d'emplois massives décidées dans les sociétés minières. De l'Anglo American à Gold Fields, tous les grands producteurs sud-africains réduisent leurs effectifs pour résister à la concurrence nord-américaine et australienne, provoquant la colère des syndicats. « Un jour de grève représente 125 millions de pertes de francs. L'industrie ne peut pas se le permettre », affirme Dennis Woolley, analyste minier à la Bourse de Johannesburg. « Nous nous battons contre chaque licenciement », a prévenu, de son côté, Gwede Mantashe, le responsable du NUM, le puissant syndicat des mineurs, qui regroupe la presque totalité des salariés du secteur.

L'industrie aurifère - qui représente 20 % des exportations - a perdu 50 000 emplois en 1997 et pourrait encore en supprimer le double selon les estimations du syndicat. L'or ne fait plus travailler que 300 000 personnes contre 500 000 au milieu des années 80 ; cette évolution accompagne la baisse de la production inférieure, depuis 1996, à 500 millions de tonnes par an. Les mines sud-africaines fournissent désormais 23 % du total mondial, moitié moins qu'en 1984. MOUVEMENT DE CONCENTRATION Parallèlement, les coûts de production, eux, ne cessent d'augmenter. Jusqu'au début des années 80, ils étaient parmi les plus bas au monde. Désormais, c'est l'inverse. Ce phénomène s'explique par l'ancienneté et la profondeur des mines sud-africaines. La plupart, exploitées depuis plus de 50 ans, vont jusqu'à plus de 3 000 mètres sous la surface, ce qui rend l'extraction difficile et coûteuse. L'exploitation de la main d'œuvre noire - gage de compétitivité de l'industrie sud-africaine - a pris fin avec l'abolition du régime de ségrégation raciale. Le salaire de mineurs (à peine 1 000 francs par mois pour les

moins qualifiés) augmente maintenant à un rythme de 10 % par an. Ajouté à la baisse constante du prix de l'or sur le marché international, le rattrapage des salaires a considérablement réduit la marge bénéficiaire des sociétés sud-africaines. Ces dernières ont lancé un programme de formation et d'investissement au rendement afin d'améliorer la productivité des ouvriers. « Les mines sud-africaines ont toujours connu un problème de rendement. Aujourd'hui, avec la crise, elles sont obligées de réagir en essayant de développer de nouvelles relations avec les mineurs », souligne Dennis Woolley. Sur dix-neuf mines d'or en exploitation, un tiers enregistre des pertes. La valeur de leurs actions à la Bourse de Johannesburg a chuté de 30 % à 70 % en un an. Pour réduire leurs coûts et séduire de nouveaux investisseurs, les sociétés sud-africaines se sont engagées dans un mouvement de concentration de leurs capitaux et de leurs sites de production. Gold Fields a initié le mouvement, il y a quelques mois, en annonçant la fusion de ses activités aurifères avec le groupe diversifié Gencor pour former Goldco, présenté alors comme le plus grand producteur d'or du

monde. Mais l'Anglo American pourrait bientôt le détroner. Le conglomérat minier a dévoilé son intention de regrouper ses actifs dans le domaine de l'or en une seule compagnie indépendante baptisée AngloGold. La nouvelle société devrait disposer d'un capital de 25 milliards de francs et produire 5,7 millions d'onces par an. Cette stratégie répond aussi à une volonté de diversification géographique des activités. Confrontées à une production de plus en plus coûteuse dans leur pays, les sociétés sud-africaines cherchent à développer leur présence à l'étranger. « Le projet AngloGold consiste à mettre sur pied un producteur d'or d'envergure internationale, solidement implanté en Afrique mais disposant de compétences et de relais mondiaux », affirme Ogilvie Thompson, le président de l'Anglo American, et représentant l'opération. La création de Goldco s'inspire de la même logique : en combinant les avoirs de Gold Fields et de Gencor il s'affirme comme un poids lourd en Afrique et l'un des plus importants programmes d'exploration en Amérique du Sud. Frédéric Chambon

Manuel Pages Entreprises du Monde

La qualité d'une information est-elle proportionnelle à son volume ?

Le Monde

des entreprises en 6 pages

Les places fin...
des rebonds sp...
Les hausses...

Les nouveaux indices

AMRO vante l'atout...

Fusion géante dans...

Les places financières asiatiques affichent des rebonds spectaculaires depuis deux mois

Les hausses des marchés boursiers dépassent souvent 40 %

Le rejet systématique par les investisseurs de tout ce qui était estampillé « Asie » a fait place à la recherche, cauteuse mais réelle, de la vraie valeur des actifs. Les mécanismes de contagion régionale, par lesquels la dette des groupes coréens faisait plonger la Bourse de Hongkong, disparaissent. Les marchés obéissent aujourd'hui davantage aux problèmes locaux qu'aux mouvements régionaux.

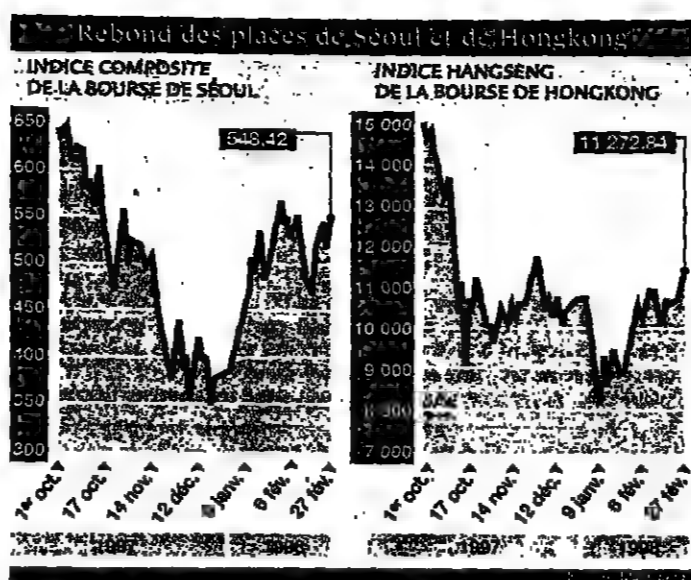
HONGKONG

Le pire est-il passé en Asie ? Pour les marchés financiers, la réponse à cette question semble bien aujourd'hui être affirmative. Depuis deux mois, les Bourses asiatiques, comme les monnaies de la région, ont réalisé un rétablissement spectaculaire, même s'il fut jalonné de nombreux à-coups. L'indice de référence de Hongkong, le Hang Seng Index a regagné 99 %. La Bourse de Djakarta a bondi de 41 %, celle de Manille de 43 %, et la grande place de Singapour, de 48 %. Même la Bourse de Kuala Lumpur a pris 52 %, tout juste dépassée par celle de Bangkok (54 %) et de Séoul qui affiche une performance de 59 %.

Les monnaies de la région avaient encore perdu pied lors des premières semaines de janvier, sous l'effet de l'aggravation de la crise indonésienne, mais elles semblent, elles aussi, avoir amorcé leur remontée. Depuis fin janvier, le peso philippin a gagné plus de 6 %, le ringgit malais 11 %, la roupie indonésienne 16 %, et le baht thaïlandais plus de 23 %.

On est, certes, encore très loin des niveaux de juin 1997, à la veille de la crise qui a ravagé toute la région. Mais qui est-ce, à la mi-janvier, que ce rebond si prompt ? Certes, certains analystes locaux, qui depuis le début de la crise, se sont toujours trompés. Les marchés ne feraient-ils tout de même pas preuve d'un peu trop d'optimisme ?

Les inquiètes ne manquent pas de souligner que le cours des obligations rebondit trop vite, que les faillites d'entreprises étrangères par la hausse des taux d'intérêt se multiplient, et que l'économie réelle des pays asiatiques commence seule-



En deux mois, les Bourses de Séoul et de Hongkong ont regagné respectivement 59 % et 99 %.

ment à entrer dans la crise. « La consommation locale, l'investissement et même les exportations sont beaucoup plus faibles que ce que les économistes avaient anticipé », observe Christopher Tinker, l'économiste régional de ING Barings Securities. Ce qui amène aujourd'hui les gouvernements locaux comme les économistes des grandes banques à réviser fortement à la baisse leurs prévisions d'activité pour cette année.

Cette prise de conscience générale de la propagation de la crise à l'économie réelle n'a pas empêché un changement de climat sensible sur les marchés. Depuis peu, les mécanismes de contagion régionale, par lesquels la Bourse de Hongkong

plongeait parce que les groupes coréens n'étaient plus capables de payer leurs dettes, sont en train de disparaître.

OBJECTIFS RÉAMÉNAGÉS

En dépit de l'aggravation de la crise en Indonésie, la Bourse de Manille ne cesse de grimper sous l'effet de fonds étrangers ; le baht thaïlandais remonte, tiré par un réaménagement des objectifs fixés par le FMI dans un sens plus réaliste ; et le ringgit malais oscille au gré des déclarations et contre-déclarations des dirigeants locaux sur l'ouverture du capital des entreprises locales aux investissements étrangers. Les monnaies comme les Bourses obéissent à présent davantage aux

problèmes locaux qu'à des mouvements régionaux.

« En janvier, on craignait le pire des scénarios, bâti sur un moratoire généralisé des dettes indonésiennes et une hyperinflation dans ces économies », explique Russel Napier, le stratège du Crédit lyonnais Securities Asia à Hongkong. « Puis, diverses mesures de libéralisation adoptées en Corée du Sud, en Thaïlande, et même en Indonésie ont convaincu les investisseurs que le scénario catastrophe ne se produirait pas. » « Nous sommes passés d'une phase où plus personne ne voulait entendre parler de l'Asie, à une phase où les investisseurs les plus audacieux recherchent les actifs de qualité à bas prix », ajoute Bruno Boursard, trésorier de la BNP à Hongkong.

Du coup, les Bourses retrouvent un certain volume d'échanges pour les plus belles valeurs, dont les cours remontent très vite. Et les marchés des changes, hier totalement asséchés, retrouvent une certaine liquidité, à l'exception de la roupie indonésienne figée par les coups de théâtre successifs sur l'instauration d'une nouvelle parité fixe avec le dollar. Même à Hongkong, Singapour et Taïwan, les entreprises, qui jusqu'en janvier, avaient procédé à des opérations de couverture de leurs recettes et actifs en monnaie locale, déposent depuis quelques jours leurs positions.

S'il est trop tôt pour diagnostiquer le véritable point de retournement, ce changement est sûr : les marchés ont changé de nature. Au lieu d'être systématiquement de tout ce qui était estampillé « Asie » succède une recherche cauteuse mais réelle de la vraie valeur des actifs.

Valérie Brunschwig

Les nouveaux indices boursiers européens ont du succès

JEUDI 26 FÉVRIER, les représentants de la SBP Bourse de Paris, de la Deutsche Börse AG, de la Bourse suisse et de la société américaine Dow Jones & Company ont officiellement lancé la nouvelle gamme d'indices boursiers européens (Le Monde du 12 février). Cotés en continu de 8 heures à 17 h 45, ces derniers ont progressé de 0,5 % en moyenne pour leur première séance.

Deux indices larges, le Dow Jones Stoxx (264,86 points) et le Dow Jones Euro Stoxx (261,6 points), serviront de référence aux géants de portefeuilles européens. Plus réduits, le Stoxx 50 (3 000,35 points) et l'Euro Stoxx 50 (2 875,61 points) servent déjà de support à des

produits dérivés d'actions ou de taux. Un marché qui pourrait se révéler rapidement lucratif. Dès le premier jour de cotation, dix institutions financières françaises et étrangères ont émis des produits dérivés sur ces indices réduits, moyennant le paiement de licences (le forfait annuel peut dépasser 160 000 euros) à Stoxx limited, la société regroupant les quatre promoteurs des indices Stoxx.

La firme américaine Dow Jones a apporté son savoir-faire centenaire, mais également son réalisme commercial. A ceux qui se sont étonnés de voir les Bourses continentales faire appel à une compagnie américaine pour promouvoir des indices européens, Reto Francioni, membre

du comité exécutif de la Deutsche Börse, justifie le procédé par la volonté de créer des instruments crédibles dans la compétition qui oppose les différents indices (Stoxx, Eurotop et MSCI). De plus, la notoriété de Dow Jones est un bon atout pour séduire les investisseurs anglosaxons. Mais le choix des valeurs composant les indices et les éventuelles futures modifications relèvent de la compétence de l'ensemble des partenaires. La société Stoxx limited assume donc ses choix, même s'il semble surprenant que des groupes tels que Volkswagen, Total ou SAP ne figurent pas dans les indices réduits.

Enquérard Renault

ABN-AMRO vante l'atout social de son offre sur le CIC

AMSTERDAM

de notre correspondant

Faire preuve de confiance sans donner l'impression de vendre la peau de l'ours. Tel est le délicat exercice auquel s'est livré Jan Kalf, lors de la présentation des résultats de la banque qu'il dirige. Sans être aussi forte que la performance de 1996 (un bénéfice net en hausse de 26,3 %, la croissance du bénéfice net d'ABN-AMRO l'an dernier n'en reste pas moins honorable : 16,7 %, à 3,35 milliards de florins (1,43 milliards de francs), pour un total de bilan en hausse de 39,6 %, à 836,4 milliards. Mais ce n'est pas dans l'explication des chiffres que se présente la difficulté majeure pour Jan Kalf. Il a dû faire preuve d'une

grande diplomatie dans le dossier CIC. La première banque néerlandaise est l'un des cinq candidats à la reprise de la banque française privatisée.

SEUL CANDIDAT ÉTRANGER

Elle est aussi le seul établissement étranger. Le PDG a donc reconnu que le rachat du CIC marquerait une étape importante dans la croissance du groupe. A l'échelle de son marché intérieur, et confronté à l'arrivée de l'euro, ABN-AMRO se cherche un « second marché domestique ». Premier établissement étranger en France (grâce à de multiples acquisitions, dont la banque commerciale NSM), mais ne disposant pas encore d'une banque de

détail bien implantée sur le territoire, l'ABN-AMRO voit dans le CIC l'opportunité qu'elle recherche dans un grand pays d'Europe.

Silencieux sur le montant de son offre, le Néerlandais n'a livré qu'une piste concernant la politique sociale de la banque si elle emportait le CIC. Il considère qu'il s'agit d'un de ses atouts majeurs. « Au contraire des autres candidats, nous n'avons qu'une vingtaine d'agences en France, ce qui éliminerait les doutes. En outre, notre expérience en matière de banque de détail nous incite à penser que nous pouvons réduire partiellement les charges, mais surtout accroître les revenus du CIC. »

Alain Franco

Fusion géante dans les services pétroliers

LES NUMÉROS 2 et 3 mondiaux du secteur parapétrolier, les américains Halliburton et Dresser, ont annoncé jeudi 26 février leur fusion. L'opération, qui se fera par échange de titres, est estimée à 7,7 milliards de dollars (46 milliards de francs). Elle donnera naissance au leader du secteur, qui emploiera 100 000 personnes dans le monde, aura un chiffre d'affaires de 16,3 milliards de dollars et sera doté d'un carnet de commandes de 13 milliards de dol-

co-américain Schlumberger (10,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires). La transaction a été approuvée par les conseils d'administration des firmes installées toutes deux à Dallas, au Texas. Elle nécessite encore l'accord des actionnaires, mais aussi des autorités américaines et européennes. William E. Bradford, 63 ans, président de Dresser, sera le président du nouveau groupe. La direction générale en reviendra au patron d'Halliburton, Dick Cheney, 57 ans. Les quatorze membres du conseil comprendront neuf représentants d'Halliburton et cinq de Dresser.

Le nouvel ensemble réalisera plus de la moitié de ses activités dans le forage pétrolier, le reste se répartissant entre l'ingénierie et la construction (30,6 %) et les équipements (17,8 %). Depuis deux ans, Halliburton a renforcé ses positions dans le forage en consacrant 1 milliard de dollars à l'acquisition de firmes spécialisées dans l'interprétation sismique. Les industriels du secteur profitent depuis plusieurs années de la relance des investissements des compagnies pétrolières dans l'exploration-production.

D. G.

La Pan Am fait de nouveau faillite

PAN AM, la compagnie aérienne américaine créée en 1927 et qui avait fait son retour sur le marché intérieur en septembre 1996 après cinq ans de banqueroute, s'est de nouveau déclarée en faillite jeudi 26 février. Les deux filiales de Pan Am Corp., Pan American World Airways et Pan American Airways, ont cessé toute activité à compter du 27 février. Elles se sont placées sous la protection de la loi sur les faillites, qui empêche les créanciers de réclamer immédiatement leur dû. La maison mère, elle, veut « continuer à chercher des sources extérieures de financement, ou une fusion, afin de tenter de ressusciter la compagnie aérienne dans un avenir proche ».

Le 19 février, la Pan Am avait annoncé qu'elle clouait au sol ses deux derniers gros porteurs Airbus A-300, dans une ultime tentative de réduction de coûts. La compagnie avait également supprimé des vols. Avec ses 1 250 derniers employés, elle assurait 44 vols quotidiens sur 14 destinations aux Etats-Unis et vers Puerto Rico.

DEPÊCHES

■ **KYANAIR** : la compagnie aérienne irlandaise ouvrira deux lignes sur la France à partir de l'aéroport londonien de Stansted ; une ligne desservira Saint-Etienne à partir du 7 mai, l'autre Carcassonne le 4 juin. Les prix pratiqués seront très bas, a annoncé Ryanair.

■ **BRITISH AIRWAYS** : la compagnie britannique a été attaquée en justice jeudi 26 février par sa concurrente Easy Jet. Celle-ci enjoint BA de cesser de subventionner indirectement sa nouvelle compagnie à bas tarifs, baptisée Go, en garantissant pour elle, notamment, la location d'appareils pour lui permettre d'obtenir des prix très avantageux.

■ **SABENA** : la compagnie aérienne belge a fortement réduit ses pertes en 1997, ramenées à 2,5 milliards de francs belges, contre 8,8 milliards en 1996. Sabena, dont le chiffre d'affaires a progressé de 16 %, à 72 milliards de francs belges, table sur un retour à la rentabilité en 1998.

■ **MONDIAL TOURS** : le liquidateur judiciaire du voyageur en faillite a cédé l'hôtel-club Baobab, au Sénégal, au groupe hôtelier Accor, et la marque Rev'vacances au groupe turc Tekes, qui contrôle notamment le voyageur Pacha Tours et est l'un des candidats à la reprise de Jet Tours, la filiale touristique d'Air France.

■ **RAIL RESTAURATION** : le mouvement de grève, lancé mercredi 25 février par les syndicats de la filiale de restauration ferroviaire du groupe Wagonlit dans les gares parisiennes Montparnasse, Lyon, Austerlitz et Saint-Lazare, devait se poursuivre vendredi, les réunions tenues jeudi avec la direction n'ayant pas débouché sur un accord.

■ **GIAT INDUSTRIES** : le groupe public d'armement investira 110 millions de francs en 1998 pour la réorganisation de son site de Roanne (Loire), spécialisé dans la fabrication du char Leclerc, a annoncé jeudi 26 février la direction du site.

■ **DÉLIT D'INITIÉ** : le financier américain Michael Milken est parvenu à un accord avec la Securities and Exchange Commission (SEC), la COB américaine, pour mettre fin au dernier différend qui l'opposait à elle. M. Milken remboursera 286 millions de francs, l'équivalent des commissions touchées pour deux opérations, accrues de 5 millions de dollars d'intérêts.

■ **CRÉDIT LYONNAIS** : Sir Brian Pitman, le président de Lloyds TSB, la plus rentable des banques anglaises, a déclaré dans un entretien au Figaro du vendredi 27 février : « J'aimerais bien acheter le Crédit lyonnais », en précisant toutefois que l'environnement économique et réglementaire français lui paraissait être un obstacle à un tel projet.

■ **BNP** : en achetant 27 % du capital de la Banque du Caire et de Paris, créée en 1977, à la Banque du Caire, établissement nationalisé, la banque française est devenue majoritaire à 77 % dans le capital de sa filiale égyptienne, qui compte six agences.

■ **HOECHST** : le chimiste et pharmacien allemand a annoncé vendredi 27 février un bénéfice avant impôts de 3,16 milliards de DM (10,5 milliards de francs), en net-recul par rapport à 1996 où il s'élevait à 5,15 milliards de marks. Le chiffre d'affaires a progressé de 2,3 %, à 52,1 milliards de marks.

■ **L'ORÉAL** : le numéro un mondial des cosmétiques a réalisé en 1997 un résultat net consolidé par groupe de 4,21 milliards de francs, en progression de 12,8 % par rapport à 1996.

■ **METRO** : le groupe allemand de distribution va acquérir la chaîne Alkauf, qui réalise 4,7 milliards de marks de chiffre d'affaires et possède 86 hypermarchés, 91 magasins de photo en franchise et 152 agences de voyage.

■ **TOYS « R » US** : le géant américain du jouet change de patron, avant d'annoncer des résultats moins bons que prévus pour 1997. Robert Nakasone, jusqu'ici directeur général, devient PDG à la place de Michael Goldstein, nommé président du conseil d'administration.

Union des Assurances Fédérales

VIVE PROGRESSION DU RÉSULTAT AVANT IMPÔT

Le Conseil d'Administration de l'Union des Assurances Fédérales, réuni le 26 février 1998 sous la présidence de M. Daniel Gonzalez, a examiné l'activité et les résultats du groupe pour l'exercice 1997. Les principales évolutions sont les suivantes :

en millions de francs	1996	1997	Progression
Chiffre d'affaires	18 892	20 401	8,0 %
dont activité vie	19 242	19 375	8,0 %
Actifs gérés	97 421	116 948	20,0 %
Résultat courant avant impôt	1 093	1 281	17,2 %
Résultat net courant	702	738	5,1 %

Le résultat consolidé avant impôt s'établit à 1 281 millions de francs, en progression de 17,2 %. Toutefois le résultat net est affecté par les mesures fiscales décidées en juillet 1997, mesures qui ont notamment porté le taux d'impôt de 36,6 % à 41,6 %. De ce fait, le résultat net s'établit à 738 millions de francs, en progression de 5,1 % par rapport au résultat net courant de 1996, et en baisse de 2,9 % par rapport au résultat total qui avait enregistré une plus-value exceptionnelle de 57 millions de francs.

Le résultat des Assurances Fédérales-Vie est de 654 millions de francs, en progression de 5,1 % (+ 16,4 % avant impôt). Celui de La Médicale de France s'établit à 50 millions de francs et celui d'Alcalia à 30 millions de francs, soit une progression de 1,5 % pour l'activité dommages (+ 21,7 % avant impôt).

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 20 francs par action (+ 5,3 %), assorti d'un avoir fiscal de 10 francs ; ce dividende représente 31,0 % du bénéfice consolidé par action. Après cette distribution et une dotation de 306 millions de francs à la réserve de capitalisation consolidée, les fonds propres du groupe s'élevaient à 5,0 milliards de francs.

PERSPECTIVES

Le niveau de maturité atteint par le marché de l'assurance est conjugué à la complexification de son environnement fiscal rendent incertaines les perspectives de croissance pour 1998. Toutefois, l'exercice pourrait connaître un nouveau développement des produits en unités de compte soutenu par les marchés financiers, d'autant plus qu'un contrat répondant aux conditions fixées pour l'exonération de la taxe de 7,5 % sera commercialisé dès le second trimestre. En tout état de cause, même si les sorties devaient retrouver un niveau plus conforme à l'économie des contrats d'assurance-vie, les encours devraient continuer à progresser. Dans ces conditions, dans la mesure où l'érosion attendue des marges est effectivement limitée, il est possible d'envisager une nouvelle progression du résultat de l'activité vie.

Premier groupe audiovisuel européen, CLT-UFA bute sur le numérique

Les difficultés de Première, en Allemagne, ont contribué à alourdir la facture de lancement des nouvelles chaînes comme RTL Klub ou Channel 5. Un an après sa fusion, CLT-UFA se prépare donc à vendre certains actifs, comme Talk Radio, et à nouer de nouvelles alliances capitalistiques

QUAND la fusion a été officiellement ratifiée, le 14 janvier 1997, entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et son homologue allemand UFA, la filiale audiovisuelle de Bertelsmann, ce nouveau leader européen de l'audiovisuel a vu le jour sous de bons auspices. La nouvelle entité, qui représentait une chiffre d'affaires de 16 milliards de francs et rassemblait dix-neuf télévisions et vingt-trois radios dans dix pays, affirmait vouloir dégager, à terme, un bénéfice équivalent à 5 % de son chiffre d'affaires, soit 800 millions de francs. Pourtant, le chemin est long pour y parvenir. Le groupe, qui avait déjà une première fois revu sérieusement ses ambitions financières à la baisse en juin, a annoncé, dans la foulée du conseil d'administration du 19 février, un déficit net non audité de 464 millions de francs (contre un bénéfice de 528 millions de francs uniquement pour la CLT, un an plus tôt). Comment cette nouvelle entité, issue de la fusion de deux groupes historiquement rentables, a-t-elle pu tomber dans le rouge ?

La direction d'Audiofina, le holding de CLT-UFA, explique ce résultat essentiellement par deux facteurs : d'une part, le démarrage d'opérations nouvelles, comme le lancement de la chaîne RTL Klub en Hongrie, qui s'ajoute au démarrage de Channel 5 - dont CLT-UFA est actionnaire à hauteur de 29 % - en Grande-Bretagne et à celui de RTL 7 en Pologne. Autre explication officielle donnée sur le déficit du groupe : le retard pris par la commercialisation du bouquet nu-

mérique de Première (codétenue avec Kirch) en Allemagne. Ce coût est évalué, selon Audiofina, à 144 millions de francs, simplement pour deux mois d'exploitation en 1997. Qui plus est, ce n'est pas la première fois que la CLT a fait les frais d'un lancement avorté de bouquet numérique outre-Rhin. Déjà, en septembre 1996, le groupe avait tiré un trait sur une première aventure, baptisée Club RTL, qui lui avait coûté à la fois quelque 630 millions de francs et la mise en œuvre d'un premier plan de licenciements.

La facture prévue pour Première en Allemagne est telle que la CLT-UFA vient de procéder à des arbitra-

ges et de céder, pour 395 millions de francs, sa participation de 20 % dans le bouquet numérique TPS en France à deux coactionnaires alliés du bouquet français. Le groupe a reclassé ses parts au sein de sa « famille », M6 (dont CLT-UFA détient 34 %) et Suez-Lyonnaises des eaux (dont Albert Frère, l'homme fort de la CLT, est l'un des actionnaires incontournables) (Le Monde du 22-23 février). « Cette situation est d'autant plus surréaliste pour Albert Frère que le financier belge hypothèque sa participation directe dans un bouquet numérique qui décolle, TPS en France, pour rester une nouvelle fois bloqué en Allemagne, cette fois-ci

dans le bouquet Première, qui n'est pas commercialisé et dont le sort sera tranché le 1^{er} juin prochain par la Commission de Bruxelles », résume un observateur.

CESSIONS D'ACTIFS À L'ÉTUDE

Ces dérapages budgétaires inhérents aux problèmes de Première ne sont pas vraiment du goût d'Albert Frère. Il avait clairement refusé, en décembre dernier, d'avaliser un projet de budget de CLT-UFA pour l'année 1998 qui prévoyait 1,3 milliard de francs de déficit. La perte globale sur 1998 ayant été ramenée à 1,23 milliard de francs, ce budget a finalement pu être adopté à l'unanimité. Rémy Sautter, direc-

teur général de CLT-UFA, ne cache pas qu'il « passe en revue son portefeuille d'actifs ». Ainsi, la chaîne RTL 9, basée en Lorraine, a été repositionnée pour diffuser presque exclusivement des films et de la fiction, ce qui a entraîné à la fin de l'année dernière une réduction de près de moitié des effectifs de la société de production RTL TVL. « La recherche de nouveaux partenaires se poursuit », concède le PDC de RTL 9, Christophe Chevalier. L'hypothèse d'une cession de la radio anglaise Talk Radio est aussi envisagée. En revanche, les rumeurs récurrentes de cession du pôle radio français (RTL, RTL 2 et Fun) sont totalement démenties

par Rémy Sautter. Depuis des mois, des négociations seraient aussi en cours pour tenter de céder les participations dans la chaîne allemande Vox. Sans succès jusqu'à présent. De plus, l'idée de rétroceder à Disney une participation supplémentaire dans la chaîne thématique Super RTL serait aussi évoquée. L'hypothèse, un temps envisagée, de regrouper toutes les chaînes de télévision allemandes appartenant au groupe dans un même holding semble bloquée, essentiellement pour des raisons fiscales.

« A ce grand Monopole s'ajoutent les difficultés inhérentes à chaque fusion. Le rapprochement des deux groupes, le luxembourgeois CLT et l'allemand Bertelsmann, qui ont longtemps été rivaux - quitte à se livrer par tribunaux interposés des batailles homériques pour le contrôle des télévisions allemandes - prend obligatoirement du temps. Une direction bicéphale en fonction des zones géographiques, si elle permet une émulation, risque aussi de porter en elle des germes de schizophrénie.

Les grandes manœuvres capitalistiques ne sont peut-être pas terminées. A côté de la récente alliance conclue entre AOL, sa maison mère Bertelsmann, Canal Plus et Cogefret (Générale des eaux) pour contre-offensive de France Télécom dans le multimédia, l'idée d'un échange capitalistique entre le groupe de Jean-Marie Messier et la CLT-UFA, via Electrafina, séduit toujours certains analystes.

Réduction d'effectifs au sein de la holding d'IP

LA VENTE, par le groupe Havas, de la régie publicitaire IP au groupe CLT-UFA devrait recevoir, dans les jours qui viennent, le feu vert de la Commission de Bruxelles. Pour procéder à cette acquisition, le groupe germano-luxembourgeois doit déboursier 860 millions de francs (Le Monde du 4 octobre 1997), et la vente devrait être effective fin mars. D'ores et déjà ce transfert de la régie s'est traduit par une réduction d'effectifs au sein de la holding d'IP Havas Inter Médiation. Ayant perdu la gestion de vingt-huit filiales IP dans le monde à la suite de cette transaction, le holding, qui comptait près d'une cinquantaine de salariés en décembre, ne devrait plus en garder qu'une dizaine fin mars. Des propositions de réintégration au sein d'Havas ont été effectuées dans la mesure du possible. Comme Havas Inter Médiation a aussi cédé l'Office spécial de publicité (OSP), régisseur des journaux officiels et des maga-

zines distribués dans les compagnies aériennes à une autre filiale d'Havas, Havas Média Communication, il lui restera finalement uniquement deux régies, Adways et Peaktime.

« LE RÉSEAU RISQUE D'ÊTRE DÉMANTÉLÉ »

« Toutes les diversifications menées au niveau international par IP depuis des années pourraient ne pas être gardées. Le réseau risque d'être démantelé », redoute un ancien cadre. Il semble désormais acquis que les régies locales d'IP seront intégrées dans les chaînes de télévision du groupe CLT-UFA. De même, il est fort probable que les régies créées dans des pays où la CLT-UFA n'est pas présente puissent être cédées à plus ou moins long terme. C'est en tout cas un scénario sérieusement envisagé pour certains pays de l'Est ou encore pour l'Espagne et le Portugal. Voir en Inde ou en Chine.

Renau Vieljeux, directeur général d'IP France, se vent confiant : « Même si elle change d'actionnaire, la régie poursuit sa politique de développement et vient de signer en France des nouveaux contrats en télévision avec Fox Kids et MTV, qui s'ajoutent à ceux de RTL 9 et de La Cinquième. En radio, domaine dans lequel IP a la charge de la régie du groupe RTL, nous venons également de renouveler notre contrat avec Sud Radio. » A la suite du transfert du pôle presse de la CLT (Télé Star et Top Santé) au groupe britannique Emap, IP France a déjà subi l'an dernier un plan de suppression de 67 postes sur un total de 243. « Il n'est pas prévu de compresser les effectifs dans les régies quand elles seront intégrées dans les chaînes de CLT-UFA », affirme pour sa part Rémy Sautter, directeur général de CLT-UFA.

N. V.

Nicole Vulser

Les Messageries lyonnaises de presse accentuent leur concurrence avec les NMPP

ISSUES d'une ancienne filiale des Messageries Hachette implantée en zone libre pendant la seconde guerre mondiale, les Messageries lyonnaises de presse (MLP) ont été créées en août 1945. Cette antériorité historique n'empêche pas les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), nées en 1947 et contrôlées à 51 % par des coopératives d'éditeurs et à 49 % par Hachette, d'être plus connues que son aînée.

Il est vrai que le poids respectif de ces deux sociétés de messageries diffère aussi : les NMPP génèrent un chiffre d'affaires vente de plus de 19 milliards de francs, alors que les

MLP ont annoncé, mardi 24 février, un chiffre d'affaires vente de 2,5 milliards de francs, en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente.

Depuis les années 70, les MLP se sont volontairement consacrées à la distribution des périodiques (les mensuels représentent 41 % des 1320 titres distribués, à côté de bimensuels, trimestriels, etc.), alors que les NMPP, en plus d'un important portefeuille de magazines, distribuent aussi quotidiens et hebdomadaires d'actualité, soit plus de 3 000 journaux, ce qui leur garantit une notoriété sans pareille.

Le succès de la presse magazine

en France, deuxième pays au monde en matière de création et de consommation de magazines, a toutefois permis aux MLP d'asseoir leur spécificité, en jouant aussi sur leur plus petite taille et leur souplesse : alors que les NMPP emploient par exemple quelque 2 600 salariés, les MLP en ont 343. « La typologie de nos publications et les effets d'échelle nous permettent d'être très compétitifs », souligne Patrick André, président des MLP qui ne manque pas d'insister sur le fait que les MLP « distribuent chaque année des résultats à ses éditeurs-sociétaires ».

La concurrence entre les deux sociétés ne peut que s'accroître. Comme la plupart des nouveaux titres de presse qui se lancent sont souvent des mensuels, l'attrait des MLP s'en trouve renforcé. D'autant que la bataille tarifaire joue aussi son rôle : ainsi, en 1997, sur 592 nouveaux magazines pris en

compte par les MLP 510 correspondants à des lancement mais 82 à des titres périodiques qui avaient décidé de quitter les NMPP pour rejoindre la bannière des MLP. Un choix fondé en grande partie sur la tarification : le barème éditeur des MLP est moins élevé de 2 % que celui des NMPP, et ces dernières offrent des avantages, comme des abattements en matière d'impression.

DISTRIBUER DES HEBDOMADAIRES

Les MLP qui ont radicalement transformé leur conseil d'administration en juin 1997 - la plupart des anciens administrateurs ont été remerciés par les éditeurs-actionnaires de la société -, ont décidé de se faire davantage connaître et, le cas échéant, de s'ouvrir à de nouveaux secteurs de presse. Elles continuent à dépendre partiellement des NMPP pour tout ce qui

est du réseau des grossistes-dépôtaires de presse et diffuseurs, mais elles ont acquis leur autonomie en reprenant aux NMPP la diffusion de leurs titres en région parisienne, il y a cinq ans, puis à Paris, il y a deux ans.

Souvent critiquées pour leur longueur, les NMPP gardent des atouts décisifs - leur capacité à traiter des gros volumes, leur aspect international, leur système d'information commerciale, etc. -, renforcés par le plan de modernisation lancé par sa direction. Mais les MLP entendent bien continuer à jouer les agrippons.

« En distribuant des encyclopédies qui représentent 17 % des MLP c'est une manière de vérifier notre capacité à distribuer des hebdomadaires », souligne Patrick André, qui précise cependant ne « pas être en mesure de diffuser des quotidiens ».

Yves-Marie Labé

Le Monde
La Semaine de la Presse à l'école
 du 16 au 21 mars 1998

Pour suivre l'actualité sur toute une semaine et mieux comprendre la presse, **Le Monde** renouvelle son opération **KIT-PRESSE***

- 20 exemplaires du Monde pendant cinq jours
- la NOUVELLE mallette pédagogique sur la presse

Renseignements et commandes :
 tél. : 01-42-17-37-64
 fax : 01-42-17-21-70

* Offre réservée aux établissements scolaires

« Psychologies magazine » veut faire émerger un nouveau marché

IL Y A trente et un ans, Jean-Louis Servan-Schreiber lançait le bimensuel L'Expansion. En même temps qu'il transformait en magazine un centre d'intérêt (l'économie au sens large), sujet nouveau pour des lecteurs qui ne disposaient alors que de rares titres spécialisés en Bourse, patrimoine ou finances, il créait un nouveau marché de presse. Le « créneau » de la presse économique est aujourd'hui occupé par une vingtaine de titres.

En lançant une formule radicalement nouvelle de Psychologies magazine, Jean-Louis Servan-Schreiber aborde son treizième lancement ou relance de journal et souhaite faire émerger un nou-

veau marché. Il a racheté le mensuel il y a un an à la société Loft International, ses propriétaires ayant décidé de céder leurs parts après que leur appartenance à une secte eut été révélée (Le Monde du 20 février 1997). M. Servan-Schreiber juge que, de nos jours, « la psychologie intéresse plus le public que l'économie ; les gens se penchent sur leur existence et veulent être plus heureux », cet appétit « représentant une immense chance pour le Journal ».

Le but est d'abord d'élargir le lectorat actuel de Psychologies magazine, établi à 640 000 lecteurs, à 70 % féminin, et de porter la diffusion payée de 78 000 exemplaires à 100 000 et les re-

vettes publicitaires de 6 à 10 millions de francs. Le premier numéro de la nouvelle formule dotée d'un logo-titre redessiné a été tiré à 200 000 exemplaires. Débutant par un portrait-entrevue avec une personnalité (Emmanuelle Béart), ce mensuel propose désormais un grand dossier d'une vingtaine de pages (« Aimer, ça s'apprend » dans le numéro de mars) et diverses rubriques, liées à la santé, à la thérapie, à la psychologie, etc. La pagination a été accrue et le prix est passé de 30 à 25 francs. Le budget promotionnel consacré à cette relance est de l'ordre de 2 millions de francs.

Y.-M. L.

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE
 M. Jacques SANTER
 Président de la Commission européenne
 Samedi 28 février 1998 de 12 heures à 13 heures

TOUTES NOS FRÉQUENCES SUR 3615 RADIO CLASSIQUE (2,23 F. min)

PARIS - ÎLE-DE-FRANCE 101.1 FM

LES PLACES BOURSIÈRES

LES TAUX

Progression du Matif

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

MARCHÉ DE RÉFÉRENCE

MARCHÉ DE RENDEMENT

RADIO CLASSIQUE

السوق المالية

A bute sur le numérique

Les chaînes de télévision... A bute sur le numérique... Les investisseurs semblent vouloir terminer la semaine en beauté...

ding d'IP

Les valeurs parapétrolières françaises, délaissées depuis l'automne dernier, ont brusquement renoué avec la hausse...

avec les NMIF

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 2% vendredi, dans l'attente du prochain plan de relance du gouvernement...

LE DOLLAR était en légère hausse face au mark et au franc, vendredi matin, à respectivement 1,8140 mark et 6,0837 francs...

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse de 2% vendredi, dans l'attente du prochain plan de relance du gouvernement...

LE PRIX DU BARIL de pétrole brut de référence light sweet crude, pour livraison la plus rapprochée en avril, a perdu 10 cents à 15,35 dollars jeudi à New York.

WALL STREET a conquis un nouveau sommet terminant sur une hausse de 0,38% jeudi, grâce à une vague d'achats tardifs centrée sur les valeurs pétrolières et minières.

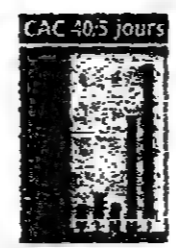
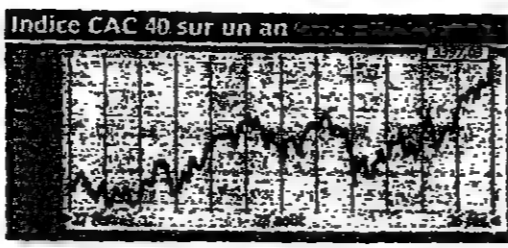
L'OR a ouvert en hausse vendredi 27 février sur le marché international de Hongkong à 293,80-294,30 dollars l'once, contre 292,70-293,10 dollars la veille à la clôture.

LES PLACES BOURSINIÈRES

Table with 4 columns: CAC 40, CAC 40, CAC 40, MIDCAC. Includes arrows indicating trends and 'Clôture' label.

Paris sur sa lancée

VENDREDI 27 février, la Bourse de Paris continuait sur sa lancée. Les investisseurs semblent vouloir terminer la semaine en beauté...



considérée comme chère par les observateurs, a continué sa progression à 694 francs, après avoir brièvement dépassé le cap des 700 francs.

grand a reculé de 2,8%, après une hausse de 4,7% la veille. Les titres des deux groupes de spiritueux LVMH et Rémy-Cointreau ont baissé de 1,8% et 1,7%.

UIF, valeur du jour

L'ACTION Union immobilière de France (UIF) a enregistré, jeudi 26 février à la Bourse de Paris, la plus forte baisse de la séance sur le marché à règlement mensuel, avec un recul de 7,56%, à 430 francs...

Bons, contre 123 millions en 1996. Depuis le début de l'année, la valeur a baissé de 1,6%. Elle avait gagné un peu plus de 3% l'an dernier.



Forte hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 2% vendredi, dans l'attente du prochain plan de relance du gouvernement qui doit comprendre des mesures fiscales.

avant de réduire ses gains en clôture. L'indice général du Nasdaq, la Bourse électronique sur laquelle sont cotés un grand nombre de titres technologiques, a également affiché son deuxième record consécutif à 1777,15 en hausse de 10,67 points (+0,6%) et le Standard and Poor's 500 a atteint un nouveau sommet à 1 048,65 en hausse de 5,75 points (+0,55%).

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

Table listing various stocks and their values on the Dow Jones index in New York.

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Table listing selected stocks and their values on the FT 100 index in London.

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

Table listing selected stocks and their values on the DAX 30 index in Frankfurt.

LES TAUX

Table with 6 columns: PARIS, PARIS, NEW YORK, NEW YORK, FRANCFORT, FRANCFORT. Includes arrows and 'Jour le jour' label.

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, vendredi 27 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 12 centimes, à 104,26 points.

dix ans s'inscrivait à 4,96%, soit 0,03% au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, les opérateurs étant déçus que le président de la Réserve fédérale, dans ses deux discours devant le Congrès, n'ait eu aucun moment évoqué l'éventualité d'une baisse des taux.

LES MONNAIES

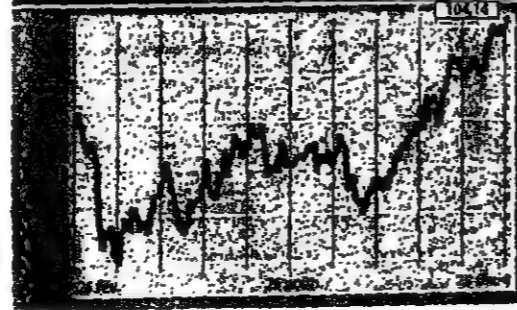
Table with 5 columns: US/F, US/DM, US/£, DM/£, £/¥. Includes arrows and '6,950', '1,8145', '127,2400', '3,3526', '10,0000' labels.

Recul du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère baisse, vendredi matin 27 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8140 mark et 6,0755 francs.

dollar autour de 1,80 mark, son niveau approximatif depuis un mois, n'avait rien d'inquietant. Le billet vert reculait encore de façon plus sensible, vendredi matin, face à la monnaie japonaise, à 126,52 yens. La devise nipponne était soutenue par les espoirs de plan de relance économique dans l'archipel.

Notionnel 5,5% première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table showing reference interest rates for various countries and terms.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table showing the Paris bond market with columns for 'TAUX DE RENDEMENT' and 'Indice'.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

Table showing the money market with columns for 'Achats', 'Ventes', 'Bid', 'Ask'.

MATIF

Table showing MATIF (Notional 5.5%) with columns for 'Echéances 26/02', 'volume', 'dernier prix', 'plus haut', 'plus bas', 'premier prix'.

PIBOR 3 MOIS

Table showing PIBOR 3 MOIS with columns for 'Mars 98', 'Mars 99', 'Sept 98', 'Sept 99'.

ECU LONG TERME

Table showing ECU LONG TERME with columns for 'Mars 98', 'Mars 99', 'Sept 98', 'Sept 99'.

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Table showing contracts on the CAC 40 index with columns for 'Echéances 26/02', 'volume', 'dernier prix', 'plus haut', 'plus bas', 'premier prix'.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing the Paris exchange market with columns for 'DEVISES', 'cours BDF 24/02', 'cours 25/02', 'Achats', 'Ventes'.

L'OR

Table showing gold prices with columns for 'Or fin (fr. barre)', 'Or fin (oz. Londres)', 'Or fin (oz. New York)', 'Or fin (oz. Hong Kong)', 'Or fin (oz. Singapour)', 'Or fin (oz. Tokyo)', 'Or fin (oz. Zurich)', 'Or fin (oz. Genève)', 'Or fin (oz. Rome)', 'Or fin (oz. Madrid)', 'Or fin (oz. Barcelone)', 'Or fin (oz. Séville)', 'Or fin (oz. Valence)', 'Or fin (oz. Séville)', 'Or fin (oz. Valence)'.

LE PÉTROLE

Table showing oil prices with columns for 'En dollars', 'cours 27/02', 'cours 26/02', 'Brent (Londres)', 'Brent (New York)', 'Light Sweet Crude'.

PARIÉTÉS DU DOLLAR

Table showing dollar parities with columns for '27/02', '26/02', 'Var. %'.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table showing the interbank foreign exchange market with columns for 'DEVISES comptant', 'demande', 'offre', 'demande 1 mois', 'offre 1 mois'.

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table showing Euro deposit interest rates with columns for 'DEVISES', '1 mois', '3 mois', '6 mois'.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing commodity prices with columns for 'INDICES', '27/02', '26/02', 'METALLS (New-York)', 'Argent à terme', 'Platine à terme', 'Dow-Jones comptant', 'Dow-Jones à terme', 'CRB', 'METALLS (Londres)', 'Cuiivre comptant', 'Cuiivre à 3 mois', 'Aluminium comptant', 'Aluminium à 3 mois', 'Plomb comptant', 'Plomb à 3 mois', 'Etain comptant', 'Etain à 3 mois', 'Zinc comptant', 'Zinc à 3 mois', 'Nickel comptant', 'Nickel à 3 mois', 'NICKEL à 3 mois', 'Cacao (New-York)', 'Café (Londres)', 'Sucre blanc (Paris)', 'SUCRE BLANC, AZUCARIBRE', 'Coton (New-York)', 'jus d'orange (New-York)'.

RÈGLEMENT MENSUEL VENDREDI 27 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars Taux de report : 3,88 Cours relevés à 12h30

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

Graphic showing CAC 40 index with a red arrow pointing up and the text '+0,38%'.

CAO 40 +0,38% CAC 40 3409,82

Table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

COMPTANT VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for du nom, du coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

SECOND MARCHÉ VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

SICAV et FCP VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours de clôture le 26 février

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission, Frais ind., Rachat net, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

COMPTANT VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for du nom, du coupon, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

SECOND MARCHÉ VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

SICAV et FCP VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours de clôture le 26 février

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission, Frais ind., Rachat net, Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Advertisement for '14ème année consécutive de croissance du bénéfice net +16,7%' with a graphic of a person sitting at a desk.

Table of various financial instruments and indices with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Table of various financial instruments and indices with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

NOUVEAU MARCHÉ VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of new market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

HORS-COTE VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of off-market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

NOUVEAU MARCHÉ VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of new market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

HORS-COTE VENDREDI 27 FÉVRIER

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of off-market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Cours, Derniers cours, % variation, and Nominal.

Table of various financial instruments and indices with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Table of various financial instruments and indices with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Table of various financial instruments and indices with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Table of various financial instruments and indices with columns for Cours précéd., Cours, and Derniers cours.

Large advertisement for 'La traduction en français' and 'Le Monde' magazine, featuring a portrait of a man and various text elements.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

TECHNOLOGIE Les firmes française Systran et américaine Digital Equipment viennent d'installer le premier service gratuit de traduction en ligne sur Internet. ● LES LOGI-

CIELS de traduction sont en plein développement. Aux Etats-Unis, certains fournisseurs d'accès proposent directement ce service. Les traducteurs numériques peuvent aussi être

intégrés aux programmes de navigation. ● TRÈS RAPIDES, ils sont capables de traduire une page en quelques secondes. La transcription suffit à comprendre le sens général

d'un texte, mais reste hésitante ou hasardeuse. Ces programmes à la mémoire d'éléphant sont néanmoins en progrès perpétuel. ● DU CHINOIS et du japonais au français ou à

l'arabe, ils proposent des langues nombreuses. Elles sont généralement jumelées à l'anglais, mais ce dernier perd du terrain au profit d'un multilinguisme généralisé.

La traduction en ligne lève les barrières linguistiques sur Internet

La multiplication des échanges culturels et commerciaux sur le réseau mondial entraîne le développement de logiciels multilingues. Encore largement perfectibles, ces interprètes numériques permettent néanmoins aux langues nationales de résister à l'hégémonie de l'anglais

L'HORIZON n'est sans doute plus très lointain où la langue ne constituera plus un obstacle à la libre circulation sur le réseau télématique mondial. Un pas de géant a été accompli dans ce sens, voilà quelques semaines, avec le lancement par Digital Equipment, gestionnaire de l'un des moteurs de recherche les plus utilisés sur Internet - AltaVista - et par la société Systran, pionnière de la traduction automatique, du premier service gratuit de traduction en ligne des pages de la Toile: AltaVista Web Translation.

Les performances de cet interprète numérique sont impressionnantes, même si le résultat est loin d'être parfait. Il suffit à l'internaute, après avoir sélectionné un document à l'aide du moteur de recherche, de cliquer sur la fonction « Translate » pour voir s'afficher sur son écran, quasiment en temps réel, une traduction du texte - parfois approximative, mais le plus souvent intelligible - dans la

langue de son choix, parmi les cinq couples proposés: de l'anglais vers le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais et vice-versa. La mise en page est respectée, avec ses images et ses graphiques éventuels, et les liens « hypertextes » conservés, ce qui permet de naviguer sur le Web dans la langue désirée.

D'autres documents que ceux obtenus à l'aide du moteur de recherche, par exemple un courrier électronique, un article de journal ou un texte créé par l'utilisateur lui-même, peuvent être traduits de la même façon. Seule restriction: la taille du fichier est limitée à 2 000 octets, soit environ une demi-page. Pour des textes plus longs, l'opération peut être renouvelée autant de fois que nécessaire, mais elle finit toutefois par se révéler fastidieuse.

Ce nouveau service est offert « à titre expérimental », précisent les deux partenaires. Ceux-ci ne sont pas des philanthropes. L'américain

Digital, dont l'index de recherche contient plus de 100 millions de pages, met dans les mains de ses 18 millions d'utilisateurs réguliers un outil propre à les fidéliser, à en séduire de nouveaux et à drainer vers son site un volume de publicité accru.

VITRINE FLATTEUSE

De son côté, la société française Systran y gagne en « visibilité ». Le système de traduction par ordinateur, qu'elle exploite sous son propre nom, a été développé dans les années 60 aux Etats-Unis et reste le plus utilisé dans le monde, notamment par les services de l'Union européenne. La traduction en ligne constitue une vitrine flatteuse pour ses logiciels destinés aux réseaux Internet des entreprises, ainsi que pour son propre serveur, Systranet.

Sur celui-ci, l'éventail des langues doit être élargi dans les semaines à venir aux couples anglais-japonais et anglais-coréen, dans les

deux sens, ainsi qu'à la transposition du chinois en anglais et de l'anglais en arabe. Le catalogue devrait, par la suite, s'enrichir de nouvelles paires d'idiomes européens. La taille des fichiers n'est ici plus plafonnée, mais cet avantage a un prix: la prestation est facturée 1 cent américain (0,06 F) le mot, soit entre 12 et 18 francs la page.

Curieusement, l'offre de traduction automatique sur Internet reste encore assez restreinte. La société américaine Globalink commercialise, depuis bientôt un an, un programme Web Translator qui, installé sur le disque dur d'un ordinateur connecté à Internet, s'intègre au navigateur et traduit, à volonté, les pages des sites étrangers. Outre-Atlantique, certains fournisseurs d'accès à Internet ont couplé à leur serveur ce programme et proposent directement ce service qui, aux paires de langues basiques, ajoutera bientôt le russe et le chinois.

Sofissimo, une jeune PME fran-

çaise de 10 personnes, a fait, pour sa part, sensation au récent salon Expatlangues, en présentant Webview, le premier logiciel qui associe au navigateur Explorer de Microsoft une fonction de traduction de l'allemand vers le français et, dans les mois qui viennent, du russe vers le français. L'américain Neocortech, de son côté, propose un programme de traduction en ligne de l'anglais vers le japonais. Et la société belge Lernout et Hauspie, qui compte parmi ses actionnaires Microsoft, est elle aussi sur les rangs.

On peut parier, sans grand risque, que les acteurs vont rapidement se multiplier, poussés par le développement du trafic sur le réseau mondial et les formidables enjeux culturels et commerciaux, qu'ils accompagnent. L'essor de la Toile génère en effet une « floraison » linguistique sur le cyberspace, qui grignote peu à peu l'hégémonie de l'anglais et engendre, sous peine de virer à la cacophonie, d'immenses besoins de

communications multilingues. Depuis sa mise en service, AltaVista Web Translation enregistre près de 1 million de requêtes par jour, dont 23 % de l'anglais vers le français, 17 % de l'anglais vers l'espagnol, 13 % de l'anglais vers l'allemand, 12 % de l'allemand vers l'anglais et autant du français vers l'anglais, annonce Dimitrios Sabatakakis, PDG de Systran. L'anglais est aujourd'hui présent dans tous les couples de traduction, mais il n'en sera probablement plus, à court terme, un pivot obligé.

Sans doute les systèmes actuels, dont l'un des atouts est la vitesse d'exécution - de quelques secondes à quelques dizaines de secondes par page - sont-ils largement perfectibles. La qualité de la transcription reste souvent hasardeuse et nécessite, si une publication est prévue, un sérieux travail de révision. Ainsi Digital et Systran déconseillent-ils de recourir à leur traducteur pour des documents juridiques ou médicaux, qui ne souffrent pas l'a-peu-près. Mais ces logiciels philologues sont capables d'apprentissage: certains sont dotés de mémoires évolutives qui leur permettent de reconnaître les séquences déjà rencontrées et, si leur utilisateur a pris la peine de corriger leurs erreurs, de ne pas les reproduire.

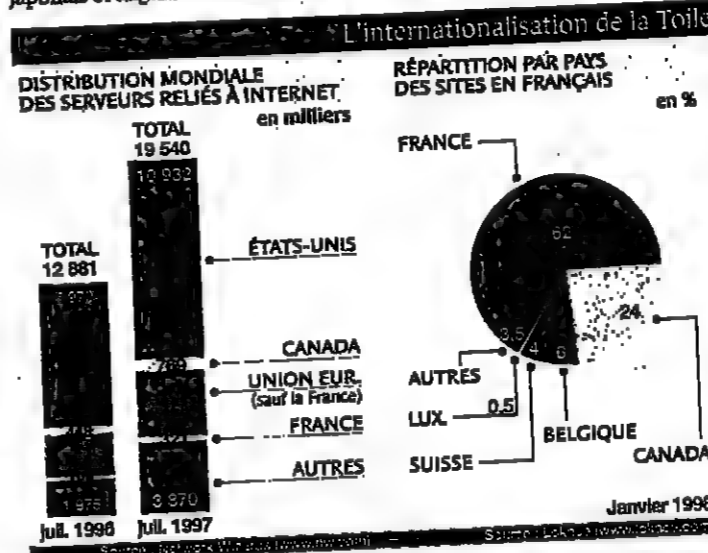
« Loin d'être un instrument d'uniformisation linguistique, Internet constitue un espace plurilingue en formation, au sein duquel les langues nationales peuvent demeurer des outils de communication efficaces », se réjouit Pierre Oudart, chargé de mission à la délégation générale à la langue française. La traduction en ligne constitue, pour voyager sur ce nouveau territoire, un précieux sésame.

Pierre Le Hir

Des mémoires d'éléphant

Les premiers systèmes de traduction par ordinateur, imaginés au début des années 60, effectuaient une transposition mot pour mot qui a très vite révélé ses limites. Plus évolués, les systèmes actuels - dits « à transfert » - réalisent trois opérations successives. Ils procèdent d'abord à une analyse syntaxique et sémantique de chacune des phrases du texte, dont ils produisent une représentation en forme d'« arbre » grammatical; ils transfèrent ensuite cette représentation dans la langue-cible; enfin, ils génèrent les phrases correspondantes dans la langue recherchée.

Pour réussir cette prouesse, les logiciels puisent dans des dictionnaires multilingues contenant des centaines de milliers de termes, mais aussi d'expressions et de règles, que complètent des index thématiques dédiés à des vocabulaires spécialisés (médical, industriel ou informatique). En dépit de leurs mémoires d'éléphant, les systèmes les plus dotés ne sont à l'aise qu'avec des textes simples, ou qui font appel à un lexique spécifique. On n'imagine pas aujourd'hui qu'un ordinateur, si puissant et si rapide soit-il, puisse traduire de façon satisfaisante une page de Racine, de Brecht ou de Tchekhov.



De juillet 1996 à juillet 1997, le nombre de serveurs reliés à Internet a augmenté de 52%. Ce taux marque un ralentissement de la croissance du réseau (+0,4% au cours des douze mois précédents), principalement aux Etats-Unis. La part des E.U. reste prépondérante, mais décroît au profit de l'Europe et, surtout, du reste du monde, le Japon arrivant en seconde position. Parmi les nations « émergentes », figurent la Corée, Singapour, la Russie et plusieurs pays de l'Est, tandis que la Chine demeure très largement sous-représentée. L'estimation de la place du français sur Internet varie, selon les études, de 1,5% à 3%, la France représentant un peu moins des deux tiers de cet ensemble.

Des biologistes britanniques découvrent un lichen stockeur d'uranium

COLONISATEURS de l'extrême, spécialistes des hautes altitudes et latitudes, puisqu'ils s'accrochent aussi bien à la toundra arctique qu'aux sommets des massifs alpins, les lichens sont des cortices, des durs à cuire. Rien de bien étonnant, a priori, à ce qu'une équipe de quatre biologistes britanniques ait retrouvé des *Trapelia involuta*, représentants d'une espèce courante, sur un terrain de Cornouaille. La couleur brun foncé, inhabituelle, de ces végétaux d'ordinaire roux a cependant attiré l'œil des chercheurs. Précision: la montagne de gravats qu'ils escaladaient était constituée de minéraux contenant, notamment, de l'uranium.

Après analyse, les scientifiques britanniques se sont aperçus que la pigmentation foncée était due à la

présence de mélanine dans les parois externes du lichen, qui contenait aussi de fortes concentrations d'uranium. Cette découverte confirme ce que des études expérimentales avaient déjà souligné, à savoir la capacité qu'a la mélanine d'absorber l'uranium. Les auteurs de cette étude, parus dans la revue *Nature* du 12 février, suggèrent que la mélanisation inhabituelle de ces plantes est une réponse protectrice aux effets toxiques de l'uranium: en piégeant cet élément dans ses parois externes, *Trapelia* l'empêcherait de pénétrer plus avant dans son organisme et protégerait ainsi ses organes reproducteurs. Les chercheurs britanniques souhaitent désormais mieux comprendre ce mécanisme naturel afin de l'adapter au nettoyage des zones conta-

minées. Pour Marie-Agnès Letrouit-Gallou, directeur de recherches au CNRS, de plus amples recherches sur ces plantes qui associent, dans une symbiose fort efficace, une algue et un champignon, sont absolument nécessaires avant même de penser à une exploitation industrielle. « Il existe près de 20 000 espèces de lichens dans le monde, dont 4 000 en France, rappelle-t-elle, mais les recherches sur ces végétaux ne menent à rien en termes de carrière scientifique, on ignore encore beaucoup de choses sur eux. D'autant plus qu'on ne peut pas les faire pousser en laboratoire ».

Ces lacunes n'empêchent cependant pas les scientifiques de considérer ces plantes à croissance lente, qui tirent leurs nutriments de l'eau de pluie et de l'air, comme d'excellents indicateurs de pollution ou de radioactivité. Les lichens ont en effet la faculté de stocker à des concentrations importantes les métaux et radionucléides présents dans l'environnement. « Du temps de la guerre froide, se souvient Marie-Agnès Letrouit-Gallou, nous ramassions les lichens dans la forêt de Fontainebleau pour savoir si les Etats-Unis ou l'URSS procédaient à

des explosions atomiques dans l'atmosphère. » Les retombées de la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, ont aussi été mesurées suivant la même technique. En raison de leur métabolisme très lent et actif toute l'année, les lichens constituent les bio-indicateurs les plus performants pour les teneurs de fond, explique Richard Lallemand, maître de conférences à l'Université de Nantes. D'autres plantes, comme le glaieul, réagissent immédiatement et présentent des nécroses foliaires le lendemain même des pics de pollution, mais ne sont pas fiables sur le long terme.

« A l'inverse des feuilles d'arbres, dont les stomates se referment en cas de pollution, le lichen ne dispose pas de protection, précise ce chercheur enseignant. Il est organisé pour absorber le maximum d'eau, et ce rapidement, puisque, n'ayant pas de racines, il ne tire rien du substrat sur lequel il se trouve. Quand l'eau s'évapore, les microparticules qu'elle contient en arrivant sont retenues. » Prises au piège dans les mailles d'un filet gélatinoux, ces particules s'accumulent au fil du temps et se retrouvent à des concentrations parfois 3 000 fois supérieures à celles mesurées dans l'air.

Il ne faut pas pour autant croire que les lichens sont immunisés contre les produits toxiques. A de trop fortes concentrations, ceux-ci finissent par tuer la plante la plus résistante, comme cela s'est produit à Paris à la fin du siècle dernier, où le dioxyde de soufre (SO₂), issu notamment de la combustion du charbon et du fioul, a privé Paris de ses lichens. Ceux-ci ne sont réapparus, sur les arbres du jardin du Luxembourg, qu'en 1990, plusieurs années après l'entrée en vigueur d'une réglementation réduisant les émissions de SO₂.

Pierre Barthélémy

DÉPÊCHES

- **MÉTÉOROLOGIE:** L'Europe et la Chine ont signé, mardi 24 février, un accord de coopération scientifique. L'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (Eumetsat), qui regroupe 17 pays et exploite 3 satellites, et l'Administration météorologique de Chine (CMA), l'un des plus importants services au monde dans ce domaine, disposant de 2 satellites, de méthodologie de traitement de données satellitaires et de formation. A plus long terme, elles envisagent de coopérer à la mise au point de nouveaux instruments.
- **RECHERCHE:** Le conseil des ministres pour le financement du cinquième programme-cadre de recherche pour la période 1998-2002. Sous la pression de la France, épaillée par l'Allemagne, l'Autriche et la Suède, ces propositions sont passées d'un peu plus de 16 à 14 milliards d'euros (9,7 milliards de francs). Juste un peu plus que ce que réclamait la France, en faveur d'une reconduction pure et simple des crédits.
- **ENERGIE:** La Russie a décidé de relancer des recherches sur l'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'espace. Cette annonce, qui intervient juste après le 20^e anniversaire de la chute dans le Grand Nord canadien d'un satellite de type Cosmos équipé d'un réacteur nucléaire, vise à concevoir d'ici 2010 des générateurs nucléaires d'une dizaine de kilowatts destinés à alimenter des installations spatiales civiles et militaires. - (AFP)

Le lisier tueur

Alerté par des médecins des Côtes-d'Armor qui s'interrogeaient sur les émissions massives dues au lisier dans ce département où l'élevage porcin est important, Richard Lallemand est allé, en 1996, demander aux lichens s'ils étaient incommodés. Après 60 journées passées à recenser les espèces les plus courantes sur 1 000 km², la réponse fut on ne peut plus claire. Dans les communes les plus touchées, les lichens amonochromes ont complètement disparu, probablement en raison de la présence d'ammoniac dans l'air, et ont laissé la place à une espèce nitrophile rarement présente d'ordinaire, *Diploicia canescens*. Cette dernière recouvre, par endroits, jusqu'à 80 % des troncs de chêne. Richard Lallemand a ensuite mené une étude comparative en Vendée, dans le Morbihan et dans la Loire-Atlantique, départements également touchés par la pollution mais dont les lichens ne sont pas aussi décimés que dans les Côtes-d'Armor.

LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

CALVITIE

Yeux naturels
Méthodes
aux techniques
les plus
modernes

CLIMATIC

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TEL. 01 32 23 79 75 - FAX 01 32 23 79 70 - 3615 INFO CHAUVIN

NOUVEAU MARCHÉ HORS-COTE

Le Monde des idées
L'actualité à l'histoire
Le Grand Jury
Le Grand Débat

le FC Bourg-Péronnas nos professionnelles

Le FC Metz en hibernation

Le FC Metz en hibernation... Les professionnels...

National, CJA modérément

National, CJA modérément... Les professionnels...

de Grand Prix de l'...

de Grand Prix de l'... Les professionnels...

Entre luxuriance et pénitence, la mode parade à Londres

Avec une cinquantaine de défilés, du 21 au 26 février, la capitale anglaise a ouvert la chasse aux futurs grands de la couture

LONDRES
de notre envoyé spécial
Stuذية à Milan, blâsée à Paris, la mode s'amuse à Londres. Pointée depuis quatre ans sur le circuit des acheteurs, la capitale anglaise met à ses collections le même enthousiasme élitiste qu'elle déploie dans sa vie nocturne.



Un modèle de la collection Laine Keogh

Organisés à South Kensington dans le redout qui baigne cette dernière semaine de février, sous des tentes dressées contre le musée néo-byzantin d'histoire naturelle ou en d'autres lieux du centre de la capitale (boîtes de nuit, entrepôts...), les défilés de mode féminine automne-hiver 1998-1999 ont multiplié les shows spectaculaires. Ils n'ont légué ni rien : ni sur les effets spéciaux - torches en feu, rideaux de flammes - ni sur les mystifications - la fausse arrivée de Madonna, un sosie de Michael Jackson à la place d'honneur - ni sur les aboiements des appareteurs, qui cornaçaient d'interminables files enchaînées par des attentes de plusieurs heures.

Dans cette party à répétition, les photographes de mode se chargeaient en paparazzi pour capter, au milieu d'un public frémissant, quelque altesse locale (la duchesse de Kent) ou éminence du moment, maisons parisiennes, suscite ici des émules. Julian McDonald n'a-t-il pas réalisé, durant plusieurs saisons, la maille de Chanel? Le Sunday Times du 1^{er} février spéculait sur les chances d'Anthony Price, le couturier des rock-stars, d'officier chez Versace.

comme Isabella Blow, qui trônait, suivant les soirs, celle d'un obi japonais ou coiffée d'une énorme langouste... Les arbres fruitiers des jardins privés qui constellent la ville de fleurs jaunes et rouges donnaient le ton de la saison, marquée par le retour des broderies et celui, plus brutal, d'une luxuriance aux accents « couture » - concrétisée par une profusion de vêtements du soir - qui donne à penser que le destin d'un Galliano et d'un McQueen, engagés par d'opulentes défilés treize acheteurs du grand magasin new-yorkais Bergdorf-Goodman, quatre journalistes de Vogue, etc. Source de créativité présumée intarissable, Londres craint aujourd'hui d'être pillée.

DIVA DE LA MAILLE
Diva de la maille, l'irlandaise Laine Keogh en fournit le morceau de bravoure avec des peignoirs années 20 scintillant de vrais fils d'or portés par des Walkyries sanglées de ceintures brodées, des manteaux de dignitaire perse, des fourreaux d'amazone endossés sur des fleurs pourpres, des chemisiers composés d'écheveaux qui recréent la Grèce antique, avec l'or de l'Égypte.

Dans un concert strident de seins échappés d'une Broccliffe factice, Julian McDonald répliquait avec des coordonnées en maille pourpre et or brodées de chenilles, des « tailleurs Chanel » gansés de pompe, des pourpoints à col fourré, tout un univers de luxe vêtement, vaguement « ballets russes », dramatisé par des

couleurs acides et ponctué par les soubiers de Christian Louboutin (ainsi que par les bijoux d'un autre Français, Erik Halley). « J'ai montré, avoue le maître, que l'on peut faire de la couture avec de la maille. »

Entre féerie et vulgarité, entre Folies-Bergère et Dame à la licorne, ce bestiaire néo-médiéval culmine dans les bibis fous de Philip Treacy, parures de guerre qui tenaient tantôt du masque - un serpent rose levé autour des yeux -, tantôt de la corne - plantée comme une aigrette -, tantôt du

et 1998. Un blanc venu s'ajouter au traditionnel « blanc de janvier » (20 % du chiffre d'affaires), ou encore au non moins conventionnel « blanc mariage » : avec 7 500 listes de mariage ouvertes en 1997 à la Boutique Blanche, le Printemps reste dans ce domaine leader des grands magasins en Ile-de-France.



Un chapeau de Philip Treacy

Central Saint Martins College : à l'école du succès

« JE CROISE dans l'école une telle concentration de talents que j'en ai les cheveux hérissés », dit Louise Wilson, directeur de études au département de dessin de mode. Le croit-elle? Peu importe, puisque ce credo résonne aux élèves... Hormis Paul Smith - et quelques autres -, la mode anglaise est issue du Central Saint Martins College. John Galliano, Hussein Chalayan, Rifat Özbek, Stella McCartney, Matthew Williamson, Oswald Boateng, la Française Martine Sitbon, les artistes Gilbert & George, etc.

Même Anita Pallenberg en fut. Longtemps compagne de Keith Richards, le guitariste des Rolling Stones, et mère de ses enfants, cet ancien mannequin qui fut l'épouse d'Andy Warhol et l'héroïne de Barbara - le film culte des années 60 - aux côtés de Jane Fonda, passe pour l'une des extravagantes les plus adulées de son temps. Aujourd'hui, c'est avec émotion qu'elle retrouve, inchangés, les murs gris du vieux bâtiment de Charing Cross Road, où elle suivit, de 1990 à 1994, une formation de dessin de mode, « dans la même classe, précise-t-elle, qu'Antonio Berardi... Alexander McQueen était plus avancé d'un an et nous l'aimions beaucoup : bien des choses ici reposent sur l'esprit de groupe. »

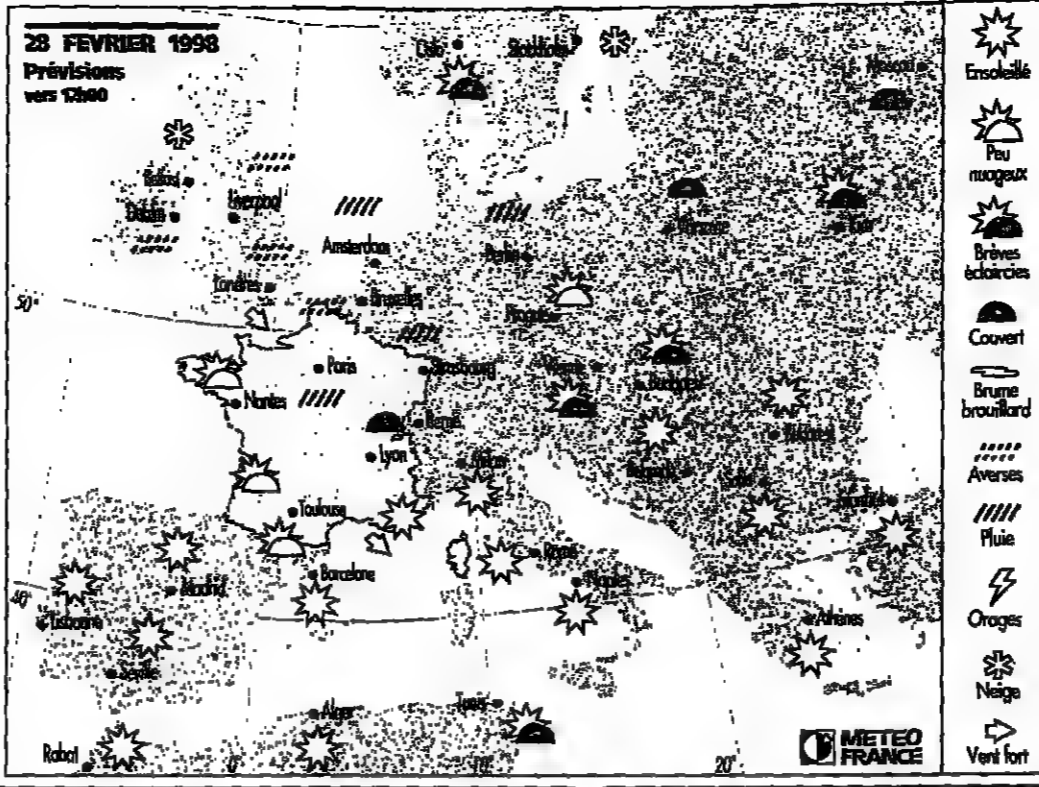
LE MONDE/IDM
l'histoire au jour le jour
1939-1996
Nouvelle édition 1997
CD-ROM PC-MAC
132 cartes - 260 photos
1 078 articles
245 « une » du Monde
78 enregistrements radio
19 788 dates indispensables.
En vente au Monde, sur Minitel : 3615 LEMONDE
sur internet : http://www.lemonde.fr et dans les grandes surfaces

26/2/1998

Pluie au nord

UNE VASTE dépression est située au nord des Îles Britanniques, et dirige un flux d'ouest perturbé sur le nord de l'Europe. Un front froid aborde la Manche et traversera le nord de la France samedi.

800 mètres en fin de journée. Il fera 7 à 10 degrés l'après-midi. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages resteront nombreux une bonne partie de la journée, mais il fera beau en montagne, sur les Pyrénées. Quelques pluies arriveront par le Poitou en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

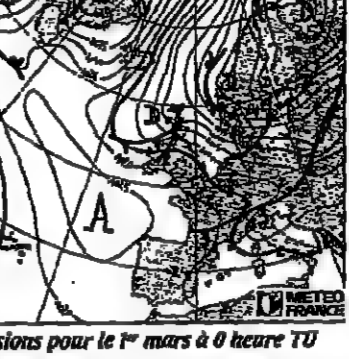


LE CARNET DU VOYAGEUR

ALLEMAGNE. Selon une étude de l'Office fédéral de l'aviation, près de 90 % des avions de compagnies étrangères desservant l'Allemagne ou y faisant escale ne respectent pas les normes de sécurité internationales.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for Feb 28, 1998.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for Feb 28, 1998.



SPORTS D'HIVER

Glisses extrêmes et balisées

PERCHÉES à haute altitude, les alpes de jeux, souvent baptisées du nom anglais snowboard park, réservées à toutes sortes d'acrobaties à surf ou à ski, ont été aménagées dans de nombreuses stations.

A Courchevel, les deux Snowriders, des Verdons et du Plantray sont libres d'accès avec le forfait ski. Du 14 mars au 4 avril, un bénéfice de « Semaines blanches » (de 1320 F à 1860 F), une formule associant « appartement et ski » dans la vallée de Courchevel. Office du tourisme, tél. : 04-79-08-00-29.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI LES HAUTEURS d'emblèvement au jeudi 26 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffuse aussi ces renseignements sur rendez-vous au 08-36-58-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : http://www.ski.france.fr.

Bomard : 65-110 ; Les Houches : 45-110 ; Megève : 05-80 ; Morillon : 05-200 ; Morzine-Avoriaz : 15-165 ; Praz-de-Lys-Sommand : 40-100 ; Prax-sur-Arly : 40-140 ; Saint-Gervais : 35-110 ; Samoëns : 10-150 ; Thollon-les-Mémises : 50-60

SAVOIE Les Allons : 15-100 ; Les Arcs : 93-180 ; Arèches-Beaufort : 15-130 ; Aussois : 40-50 ; Bonneval-sur-Arc : 70-115 ; Bessans : 80-90 ; Le Corbier : 56-165 ; Courchevel : 15-114 ; La Tania : 32-125 ; Crest-Voland-Cohennoz : 40-80 ; Flumet : 35-120 ; Les Karellis : 75-145 ; Les Menuires : 60-140 ; Saint-Martin-Belleville : 30-140 ; Méribel : 50-110 ; La Norma : 20-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 35-120 ; La Plagne : 115-210 ; La Rosière : 1850 : 70-170 ; Saint-François-Longchamp : 70-160 ; Les Saisies : 20-160 ; Tignes : 102-170 ; La Toussuire : 60-80 ; Val-Cenis : 50-100 ; Val-Frénès : 30-130 ; Val-d'Isère : 98-220 ; Valloire : 40-145 ; Valmeinier : 40-150 ; Valmorel : 65-150 ; Val-Thorens : 80-250.

BOSSES À MEGÈVE

Les Championnats de France de bosses se dérouleront du 19 au 22 mars, avec entraînements le premier jour. On choisit un hébergement en s'adressant à la centrale de réservation de la station (tél. : 04-50-21-29-52). Compter 1 600 F la semaine pour un appartement à partager à deux, 500 F pour une chambre double avec petits-déjeuners dans un 2 étoiles, 800 F avec un confort 3 étoiles.

MOTS CROISÉS

Word puzzle grid with 11 columns and 11 rows.

HORIZONTALEMENT 1. Toujours prêt à apporter sa pierre à l'édifice. - II. Perdant leur queue en grandissant. Son école est ouverte à tous. - III. Retourne à l'envoyeur. - IV. Mesure agraire. Protégée contre l'oxydation. - V. Porteur de bois. Rivière du Nord. Ville de Serbie. - VI. Personnel Adoucit sa tisane. - VII. Indique la qualité. Bref signal sonore. Le père a énoncé de travail ce jour-là. - VIII. Apportait de grands changements. - IX. Donne la fièvre. Fixées

PROBLÈME N° 58051

lures. - 7. Finirai par laisser. Baie en désordre. - 8. Dans la gamme. Exalte. - 9. Bougeant en douceur. - 10. Voyelles. Son boulot, c'était du vent. Point de départ. - 11. Partisan du regroupement. Philippe Dupuis SOLUTION DU N° 98050 HORIZONTALEMENT 1. Porte-parole. - II. Avenue. Oran. - III. Rapt. Rase. - IV. Lit. Péne. BA. - V. Eradication. - VI. Métal. Sma. - VII. Inette. TL. - VIII. Néo. Rua. CII. - IX. Tond. Israël. - X. El. Génivère. - XI. Relatée. Ase. VERTICALEMENT 1. Parlementer. - 2. Ovaire. Ecole. - 3. Répétition. - 4. TNT. Dan. DGA. - 5. Eu. Plier. Et. - 6. Percer. Pimé. - 7. Anastasie. - 8. Rosette. Ré. - 9. Ore. Ir. Cava. - 10. La. Boitiers. - 11. Encanailée.

PHILATÉLIE

L'abbé Franz Stock

GEORGE WASHINGTON en 1927 ; François de Tassis, Chopin, Van Gogh en 1956 ; Copernic en 1957 et 1974 ; Michel-Ange, Cervantes, Rembrandt, Newton, Mozart, Goethe en 1957 ; Beethoven, Mazzi, Verhaeren, Mayrisch en 1963 ; Hansen en 1973 ; Franklin en 1956 et 1976 ; Luther en 1983 ; Pershing en 1987 ; Adenauer en 1988 ; Brel en 1990 ; Simonon en 1994 ; la liste des timbres français à l'emblème de personnalités étrangères n'est pas bien longue. Elle va s'enrichir d'une unité avec la mise en vente générale, lundi 2 mars, d'un timbre à 4,50 F consacré à la mémoire de l'abbé Franz Stock (Neheim, Allemagne, 1904 - Paris 1948). Ce prêtre, proche des mouvements pacifistes, milita pour le rapprochement franco-allemand. Ayant la charge de la paroisse allemande catholique de Paris depuis 1934, l'abbé Franz Stock devient amoniteur des prisons de la Wehrmacht en 1940 à Fresnes, à la Sarthe

ALPES-DU-SUD

Auron : 70-170 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 110-140 ; Montgenèvre : 100-160 ; Orcières-Méribel : 55-175 ; Les Orres : 80-180 ; Pra-Loup : 30-135 ; Puy-Saint-Vincent : 70-200 ; Risoul 1850 : 100-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 45-190 ; Serre-Chevalier : 70-215 ; Superdevolvy : 40-190 ; Valberg : 50-100 ; Val d'Allos/Le Seignus : 60-150 ; Val d'Allos/La Four : 120-210 ; Vars : 100-130.

MAQUETTISME

David King est maître de Collège de Princeton et de 1965 à 1973, avant de travailler et la communication visuelle. Comme tous les jours, son projet de la graphisme à l'échelle de la publicité et de la presse. Il a publié trois livres, précédés avec l'édition de Pierre Bourdieu, plus complètes sur les pratiques de la communication visuelle. Avec l'ouvrage de l'éditeur, il s'agit de l'histoire de la communication visuelle.

Large advertisement on the right side of the page, including 'Comment Staline', 'Les recherches pathologiques', and 'Maquettisme'.

LE CARNET DU VOYAGE

PHOTOGRAPHIE Graphiste britannique et militant trotskiste, David King a constitué à partir des années 70 la plus importante collection de photographies sur la révo-

lution russe et la période stalinienne hors de Russie. Elles concernent aussi bien Lénine, Staline et Trotski que les anonymes disparus dans les caves de la Loubianka ou les camps

de Goulag. ● « THE COMMISSAR VANISHES » (« Le Commissaire disparaît »), son dernier ouvrage, montre avec précision comment les censeurs de Staline s'employaient, à

coups de ciseaux et de pinceaux, à faire disparaître de l'histoire officielle du régime les éléments considérés comme ennemis de la révolution. ● ARCHIVISTE PATIENT, David

King est parvenu à reconstituer l'itinéraire d'une photographie, démontrant les différents mécanismes de falsification et retrouvant les personnalités gommées.

Comment Staline jetait ses ennemis dans les poubelles de l'Histoire

Collectionneur obstiné d'images prises pendant l'ère soviétique, le Britannique David King détaille dans son livre « The Commissar Vanishes » les processus de falsification photographique qui permettaient au « Petit Père des peuples » de faire disparaître ses opposants et de se glorifier

LA PHOTO, inédite, représente Staline debout ; à sa droite, Nicolai Antipov, à sa gauche, Sergueï Kirov, Nicolai Chvernik et Ivan Akoulou, quatre dirigeants soviétiques de premier plan. Il existe quatre versions de ce cliché pris en 1926, montrant les différentes étapes de sa falsification. Elles sont reproduites sur la couverture du livre de David King, « The Commissar Vanishes » (« Le commissaire disparaît »), dont le sous-titre, « La falsification de la photographie et de l'art dans la Russie stalinienne », résume bien l'ambition.

On ne connaissait de cette photo que la version peinte par Isaak Brodsky en 1929 qui a beaucoup servi dans les ouvrages de glorification du « Petit Père des peuples ». David King a d'abord retrouvé une photo représentant Staline avec Kirov, assassiné en 1934, dont le fond paraissait repeint. Il a ensuite découvert une version sur laquelle un troisième personnage était ajouté, Chvernik, l'un des fidèles de Staline jusqu'à sa mort en 1953. Enfin, alors qu'il achevait son livre, David King exhumait un cliché avec cette fois quatre protagonistes. L'énigme semblait résolue : le décor était naturel et la falsification n'était plus évidente. Mais, depuis la publication du livre, David King a reçu d'un ami de Budapest une nouvelle version de la même photo avec un cinquième homme qu'il a identifié comme étant Akoulou, fidèle de Staline, chef de la Cour suprême éliminé en 1937.

L'ALBUM DE RODCHENKO

Certains des documents présentés par David King sont connus mais la présentation de leurs différentes versions permet de reconstituer leur parcours. Tous sont des icônes de la Russie stalinienne. Dans l'original de la célèbre photo de Lénine seul haranguant la foule le 5 mai 1920 devant le Bolchoï, on peut voir Trotski et Kamenev au pied de la tribune. Un cliché officiel présente Gorki et Lénine à Petrograd en 1920, lors du deuxième congrès de l'Internationale communiste. Les deux hommes sont seuls ; en fait, ils étaient entourés de Zinoviev, Boukharine, Radek, Pechkov, tous assassinés.

Les retoucheurs stalinien poursuivaient deux objectifs : faire disparaître les « ennemis du peuple » - ce qui est devenu de plus en plus complexe car ils étaient toujours plus nombreux ; magnifier le rôle

de Staline dans les premières années de la révolution. David King démonte tous les mécanismes de la falsification avec le talent d'un spécialiste de l'image, expert des techniques de propagande. Ce jeu des sept erreurs, souvent tragique, parfois comique, est présenté de manière pédagogique par des systèmes de légendes explicites. Dans le cas le plus simple, l'ennemi disparaît. Dans des cas plus complexes, un proscrit peut être gommé avant d'être remplacé. Mais la manipulation peut être très sophistiquée. Ainsi des clichés de

Staline au côté de Lénine en 1922 ; dans les premiers, les deux hommes regardent le photographe, à égalité. Au fil des années, Staline devient de plus en plus dominant, d'abord assis, puis debout. Il arrive aussi que les ciseaux des censeurs hésitent. Une photo présente sept dirigeants de Républiques soviétiques en 1933 autour de Kalinine, président de l'URSS. Trois ans plus tard, six d'entre eux auront été éliminés. Une photo existait de cette scène sur laquelle Faizulla Khodjaev, le chef ouzbek, est affublé d'une barbe le rendant

meconnaissable car les censeurs n'étaient pas certains de son sort et devaient faire vite. David King est toujours à la recherche de cette pièce à conviction. Un des apports les plus étonnants du livre concerne Alexandre Rodtchenko. Il montre comment la censure se glissait jusque dans le secret des bibliothèques et des consciences. En 1984, David King se rend à Moscou. Rue Kirov, il sonne à la porte de l'appartement où le peintre et photographe constructiviste habitait jusqu'à sa mort en 1956. Peu de choses ont changé ; la

famille du maître vit toujours au milieu de ses toiles. La bibliothèque est couverte de poussière. En feuilletant l'exemplaire de Dix Ans d'Ouzbékistan, dont Rodtchenko a réalisé les photos et la maquette, David King découvre ce qu'il appelle « un terrible crime ». Trois ans après la publication de cet album, en 1937, une purge a décliné la direction ouzbek. L'artiste a rendu les visages des proscrits méconnaissables en les peignant en noir, leurs noms aussi ont été occultés. Son petit-fils voulait jeter le livre à la poubelle mais David King a réussi à

Michel Lefebvre

★ The Commissar Vanishes, de David King, Canongate Books à Londres et Metropolitan Books à New York, 192 p., 250 F.



La photographie de 1926, avec Antipov, Staline, Kirov, Chvernik, Akoulou et les différentes étapes de sa falsification.

Les recherches patientes d'un graphiste militant

LONDRES

de notre envoyé spécial Dans le bureau de David King, un buste de Karl Marx de 1 mètre de haut surveille la pièce, décroché du fronton de l'immeuble du Parti communiste anglais. C'est un des rares objets de la maison qui ne viennent pas de l'ex-Union soviétique. A l'étage en dessous, une bibliothèque contient des milliers de livres sur la révolution russe. Les couloirs sont couverts d'affiches originales et de tableaux. Pour les visiteurs russes, qui viennent ici chercher des documents sur l'histoire de leur pays, cette maison du quartier d'Islington, à Londres, est le véritable musée de la révolution bolchevique, celui de Moscou n'étant qu'une annexe.

Une pièce est remplie de boîtes métalliques rouges qui contiennent les 250 000 photos impeccablement classées de la David King Collection, la plus importante collection de photographies sur la révolution russe et la période stalinienne hors de Russie. Sur les étiquettes, Lénine, Trotski, Staline, bien sûr... Il y a aussi les anonymes de la révolution, ceux qui ont disparu au fil des années dans les geôles de la Loubianka ou dans les camps du Goulag. En trente ans, David King a reconstitué la mémoire de la ré-

volution russe que les retoucheurs de Staline ont tenté de faire disparaître.

David King évoque Léon Trotski : barbichette, lunettes cerclées ; il a fini par ressembler à l'homme dont il a contribué à restaurer l'image. Quand il

Maquettiste, archiviste et biographe de Trotski

David King est né en 1943. Après des études de design au London College of Printing, il est directeur artistique au Sunday Times, de 1965 à 1975, avant de devenir maquettiste indépendant. L'administration et la commercialisation de sa collection de photographies soviétiques, comme sous le nom de David King Collection, est aujourd'hui sa principale activité. Il s'est fait une spécialité de la journée sur la photographie et dont la réalisation s'inspire du constructivisme russe.

Le graphisme s'inspire du constructivisme russe. Il a publié trois biographies photographiques de Léon Trotski, la première avec Francis Wrotham (Penguin Books, 1972), la deuxième avec Pierre Broué (EDI, 1979 édition française) et la dernière et la plus complète avec Isaac Deutscher (Basil Blackwell, 1983) et The Great Purges, avec Isaac Deutscher (Basil Blackwell, 1984). Son livre The Commissar Vanishes est paru en octobre 1997 à New York et à Londres. Il s'est vendu à 20 000 exemplaires.

commence sa collection, dans les années 70, il est directeur artistique du Sunday Times et militant trotskiste. Il cherche des documents sur l'ère bolchevique. Ce qu'il trouve est très pauvre. Ni les institutions ni les particuliers ne se soucient alors de conserver les

premiers documents. « Tout ce qui était politique n'intéressait personne, j'ai commencé un travail d'archéologue, explique-t-il. Les livres aussi jetaient ce matériel invendable qui se retrouvait dans leurs stocks par des chemins détournés. » Lors de ses voyages en

Europe et aux Etats-Unis, David King rencontre les familles exilées, obtient un photographe de nombreux documents.

A partir de 1970, il se rend régulièrement en Union soviétique, à la recherche de survivants. Cette quête devient bientôt sa principale activité et sa collection prend de l'ampleur. Il n'a cessé de la faire connaître en publiant des livres sur Trotski ou les purges stalinienne. Depuis des années, il travaille sur la falsification des images, découvrant toujours de nouvelles malversations, d'autant que son travail est aujourd'hui connu dans les pays de l'Est et que certains documents lui parviennent désormais par la poste, quelquefois de manière anonyme. Graphiste et militant, David King se considère comme un historien de l'image, un témoin. Et rien ne l'étonne plus que de voir les collectionneurs s'arracher les photos ou les affiches de la révolution d'Octobre qui étaient méprisées il y a trente ans. « C'est étrange de voir de riches Américains acheter à grands frais dans les galeries chic de New York des tirages originaux de Rodtchenko sur l'Armée rouge ou des affiches originales de Klucis à la gloire de Staline. »

M. Le.



LES YIDDISHES MAMAS ET PAPAS EN CONCERT A L'EUROPEEN

24 RUE BOULVARD DES FILLES DU CALVAIRE 75017 PARIS

DU 24 FÉVRIER AU 8 MARS LOCATION : 01 43 87 97 13

THÉÂTRE, ANIMÉS, SOUS-TITRÉS, FRANÇAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, ALLEMAND

dans les stations

Stock

Louise Ciccone touchée par une lumière rédemptrice

Avec « Ray of Light », Madonna troque le racolage pour le dépouillement

L'ÉLÉGANCE n'avait jamais été l'atout essentiel de Madonna. Même habillée par Jean-Paul Gaultier, l'Italo-Américaine a joué des images et des rythmes avec une exubérance laissant peu de place à la finesse. Ce qui ne signifie pas que le personnage manque de complexité. Il a toujours été assez fascinant d'observer ce que cette Rastignac de la pop laissait transparaître comme vraie émotion et personnalité à travers des changements d'identité formatés pour la foule. Sa détermination d'acier, son professionnalisme capable d'assumer tous les racolages se sont souvent mêlés à un goût de la confession. Généralement trop mis en scène pour vraiment toucher, ces rêves de gamine jouant à Marilyn, ces fantasmes de femme libérée, ces lueurs de doute existentiel sont tous à la fois les failles et l'armure. On ne devient pas une star sans calcul, on ne dure pas quinze ans au sommet de la popularité (Louise Ciccone aurait vendu à ce jour 100 millions d'albums dans le monde) sans livrer un peu de soi.

Cette ambivalence s'expose une fois de plus dans son nouvel album, *Ray of Light*, son neuvième, l'un de ses plus réussis. Pour habiller cette production, la dame a choisi William Orbit, pionnier de l'électronique britannique, respecté pour le raffinement de créations croisant entre harpe et ambient. On pourrait parler du varopirisme, de l'opportuniste d'une vedette en quête de crédibilité. Notons d'abord que, enfant de la génération disco, Madonna n'a pas attendu la révolution techno pour conquérir les dance floors. L'ancienne danseuse de Patrick Hernandez (à l'époque de *Born to Be Alive*) s'est toujours affirmée une night-clubber convaincue, dont les premiers tubes - *Holiday*, *Into The Groove...* -, produits par des as de la dance music de l'époque, jellybean Benitez ou Nile Rogers, résonnent encore comme des hymnes au dévouement corporel.

Nouvelles, par contre, la sobriété, la légèreté avec lesquelles ces boucles et ces rythmes ornent les chansons. Plus qu'un producteur dont le travail serait d'accoucher passivement des idées de l'artiste, William Orbit est un alchimiste qui impose en douceur son univers. Il cosigne d'ailleurs comme compositeur la moitié du disque. L'Anglais avait pour Madonna deux avantages. Depuis le début des années 80 - d'abord au sein du groupe Torch Song, puis en solo sous le nom de Strange Cargo -, il expérimente réveries synthétiques et danse en apesantour célébrées par un milieu underground. Mais ce réticent hors pair a su aussi s'adapter, sans se renfermer, aux exigences commerciales et mélodiques des pop stars. Ces collaborations passées avec Prince, Depeche Mode, Human League, Seal, Peter Gabriel et déjà Madonna (le temps d'un single) auront préparé le terrain de *Ray of Light*.

L'album profite de la plupart du temps de ce compromis. On retrouve bien quelques-uns des titres les plus célèbres de la Ciccone. *Candy Perfume Girl* drague à coups d'ocillades vulgaires les michetons de passage. *Skin* ou *Nothing Really Matters* sont chantés comme une collégienne du Midwest lirait son journal intime en machant un chewing-gum. Parfois, les trouvailles de passage. *Skin* ou *Nothing Really Matters* sont chantés comme une collégienne du Midwest lirait son journal intime en machant un chewing-gum. Parfois, les trouvailles de passage. *Skin* ou *Nothing Really Matters* sont chantés comme une collégienne du Midwest lirait son journal intime en machant un chewing-gum. Parfois, les trouvailles de passage.



Madonna revendique une maturité, une gravité nouvelles.

La plupart des chansons pourtant suggèrent des qualificatifs qu'on avait jusqu'à présent peu l'habitude d'employer pour l'œuvre de Madonna : grâce, charme, subtilité... Le dépouillement prôné par William Orbit se retrouve en phase avec une voix qui a évolué. On pourra dater de son rôle dans *Evita*, le film d'Alan Parker, cette gravité nouvelle, cette façon d'évacuer enfin de son timbre les accents les plus racoleurs. D'autres interpréteront cette maturité comme l'apport d'une récente maternité (Louise Maria est née en octobre 1996). Plusieurs morceaux sont d'ailleurs ouvertement inspirés par sa fille et un sentiment de rédemption. *Little Star* fait tendrement miroiter son amour sur fond de *breakbeats* aériens. *The Power of Goodbye* emballe un bouquet de fleurs bleues dans le contretemps d'un reggae électronique.

Bob Dylan et son fils Jakob remportent cinq Grammy Awards

LE CHANTEUR AMÉRICAIN Bob Dylan et son fils Jakob, leader du groupe The Wallflowers, ont gagné cinq des prix décernés lors de la 40^e cérémonie des Grammy Awards, récompenses de l'industrie musicale américaine, mercredi 25 février à New York. Le père a obtenu celles de meilleur album de l'année et meilleur album folk pour *Time Out of Mind* et de meilleur chanteur rock pour l'extraordinaire *Cold Irons Bound*. Le fils a été récompensé comme meilleur compositeur et pour la meilleure chanson interprétée par un groupe.

Les autres lauréats sont : R. Kelly (trois prix, dont celui de meilleur album de rhythm'n'blues), Shawn Collins (meilleures enregistrements et chanson pour *Sunny Came Home*), Paula Cole (meilleure nouvelle artiste), Sarah McLaughlin (meilleure chanteuse pour *Building a Mystery*), Elton John (meilleur chanteur pour *Candle in the Wind 1997*), Jamiroquai (meilleur groupe pour *Virtual Insanity*), Puff Daddy, Alison Krauss et Ricky Van Shelton (trois prix de meilleur album classique de l'année), et le meilleur concerto pour violoncelle enregistré par Yo-Yo Ma. La mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli a remporté le titre de meilleur album vocal classique pour *An Italian Songbook*. Les 92 Grammy Awards sont décernés par 9 000 membres de l'Académie nationale (américaine) des arts et des sciences du disque. - (AFR)

SÉLECTION DISQUES

HECTOR BERLIOZ
Roméo et Juliette
Catherine Robin (mezzo), Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Gilles Cachemaille (basse), Monteverdi Choeur, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction).
Berlioz n'a publié ses partitions qu'après les avoir soumises à l'épreuve du feu et amendées. Il existe donc, pour chacune, des versions antérieures, désavouées par l'auteur mais passionnantes à connaître. En sus de la *Symphonie dramatique*, on découvre ici la version, plus austère, plus unie, du prologue choral, un autre prologue - à mi-parcours de l'œuvre, habilement orchestré par Oliver Knussen (mais sur quelles bases ?) - *Le Convoi funèbre*, augmenté d'un beau *Requiem aeternam*, et le finale

original, un peu plus développé. Gardiner, qui ne craint pas de mettre son nom en balance avec celui du compositeur, n'a que le tort de brouiller les pistes en proposant « sa » version en continuo, obligeant l'auditeur à programmer son écoute pour rester fidèle à Berlioz. L'interprétation est bonne, un peu équilibrée. Les basses bien présentes, les couleurs instrumentales moitrées, et l'engagement des jeunes chanteurs ajoute un atout précieux.
Gérald Condé
* 2 CD Philips 454 454-2

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde - LCI

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

ANIMÉ PAR OLIVIER MAZEROLLE
AVEC PATRICK JARREAU (LE MONDE) ET PIERRE-LUC SÉGUILLON (LCI)

RTL

DIMANCHE 18 H 30

En ce début de carême, il n'est meilleur remontrant que ce nouveau disque de l'ensemble Douce Mémoire. Fétant saint Jean, le patron de la cité des lys, comme le retour du printemps, le *Calendimaggio* florentin est affaire de masques, de cortèges et de chansons. D'une veine populaire aux antipodes de la réflexion savante des cercles pétrarquais, cette fête devient un enjeu politique pour Laurent de Médicis qui veut en faire un événement artistique qui concerne toute la ville. Signant lui-même certains *canti carnascialeschi*, il réhabilite la valeur poétique du toscan contre le latin, en démagogue avisé. Denis Raisin-Dadre sait tout cela et ce qui est plus extraordinaire, le rend éloquent avec cette invitation à la fête colorée, d'une éblouissante vitalité. L'expression rythmique, la malice parodique de certains chants, la virtuosité des bombardes, sacqueboute et chalmère rendent la folie carnavalesque contagieuse.

FRANÇOIS CORNELOUP TRIO Jardins ouvriers
Dans la Compagnie Lubat ou chez Texier, François Corneloup, c'est le grand jeune homme au physique de cinéma et de rugby. Une carrure. Des années que l'on reconnaît sa sonorité entre mille (sax baryton), généreuse, ample, toujours portée au-delà. Un goût illimité du lyrisme et d'une certaine douceur de puissance. Ce qui rend son cédé à lui, *Jardins ouvriers*, enregistré sous son nom et sa responsabilité, d'après ses compositions, au soprano et au baryton, passionnant. D'abord parce qu'il constitue un trio parfaitement lié (Claude Tchamitchian à la basse et Eric Echampard à la batterie) : lié dans l'esprit, dans la débauche d'énergie, dans le feu de l'action. Ensuite parce qu'il se dégage de la musique dont on voit l'origine (le frêle, les grands souffleurs européens), mais dont l'originalité saisit. *Jardins ouvriers* avec son titre programme, est d'une fraîcheur et d'une intensité qui font un réel plaisir. Attention, les temps ont déjà changé...
Francis Marmant
* 1 CD EMI 824

GUY LAFITTE ET PIERRE BOUSSAGUET Crossings...
Guy Lafitte, saxophoniste ténor né à Saint-Gaudens (1927), et Pierre Boussaguet, né à Albi (1962), donnent avec *Crossings...* une œuvre superbe en duo. Boussaguet se balade avec un son profond, un entrain de contrebasse qui vole, la justesse imprenable et tout ce qu'exige la science des rythmes.

Les meilleures ventes d'albums en France

ARISTES / GROUPE	Titre	Label
BANDE ORIGINALE DU FILM 1	Titano	SONY
VÉRONIQUE SANSON	Indestructible	WEA
ANDREA BOCELLI	Romanza	POLYDOR
FLORENT PAGNY	Savoir aimer	MERCURY
LARA FABIAN	Pure	POLYDOR
JOHNNY HALLYDAY	Ce que je sais	MERCURY
JANET JACKSON	The Velvet Rope	VIRGIN
ANDRÉ RIEU	Valses	PHILIPS
CÉLINE DION	Let's Talk About Love	COLUMBIA
PASCAL OBISPO	Superflu	EPIC

FRANÇOIS CORNELOUP TRIO
Jardins ouvriers...
Philippe-Jean Catinchi
* 1 CD Astrée-Aurvidis E 8626.

FRANÇOIS CORNELOUP TRIO
Jardins ouvriers...
Philippe-Jean Catinchi
* 1 CD Astrée-Aurvidis E 8626.

FRANÇOIS CORNELOUP TRIO
Jardins ouvriers...
Philippe-Jean Catinchi
* 1 CD Astrée-Aurvidis E 8626.

SAM MANGWANA
Galo Negro
Sam Mangwana est né à Kinshasa en 1945, de parents angolais. Il participa aux côtés des légendaires Rochereau et Franco à l'âge d'or de la rumba congolaise, une musique à danser qui contaminait l'Afrique entière. A partir de 1976, Sam Mangwana se lança dans une carrière solo et fut bientôt fêté comme une star sur une bonne partie du continent. Panafricain convaincu, ouvert sur le monde, il brasse les styles, folâtre avec les langues. Dans *Galo Negro*, le chanteur commence par une *coladera* cap-verdienne avant de passer à d'autres rythmes, évoquant parfois l'Afrique du Sud ou accentuant volontairement la fibre latine de la rumba congolaise. Moins d'un quart de siècle, Sam Mangwana a écrit son histoire. On se demande simplement ce que vient faire ici Murray Head (sur le titre *Marijana*), dont la présence n'apporte pas grand-chose. Sans doute encore un « hameçon » anglo-saxon censé accrocher le marché international.
Patrick Labrosse
* 1 CD Musidisc 121922.

La Phèdre sou...
égne sur les sab...

teresa de Keersmaeck

UNIVERSAL OPERA

5 JUILLET 1998

STARS MONDIAUX

10 JOURS DE FÊTES

AU WIENER PRATER

1998 40 40

150

KIOSQUE

LE MONDE / SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

EN VUE

Le Mexicain Fernando Antonio Gastelum, directeur de la police judiciaire de l'Etat de Baja California Sur, au Mexique, chargé d'enquêter sur les trafics de stupéfiants, a été arrêté, vendredi 20 février, après avoir écopé dix tonnes de cocaïne colombienne.

Selon un récent sondage réalisé à la demande du gouvernement et des compagnies de téléphone canadiennes, 49 % des personnes interrogées connaîtraient quelqu'un dont la vie familiale a été perturbée pour avoir passé trop de temps à naviguer sur Internet, et 65 % des sondés seraient favorables à une réglementation du réseau, notamment pour empêcher la diffusion de matériel pornographique.

Les carabiniers viennent de mettre fin aux activités de quinze retraités, âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans, qui, pour arrondir leur pension, avaient ouvert, sur un trottoir, en plein centre de Gênes, un marché d'objets volés.

En janvier, Tammy Brown, directrice de la Nicolas Junior High de Fullerton, en Californie, punit deux collégiennes tombées dans les bras l'une de l'autre pour se consoler de petits malheurs familiaux.

La brigade indienne des plicions-voyageurs, unité créée en 1946 par la police indienne à partir d'effectifs prélevés sur l'armée, a été mise en état d'alerte dans l'état d'Orissa, à l'occasion des élections législatives.

A Galawiya, dans la province de Sohag, en Haute-Egypte, des paysans ulcérés décident d'abattre à coups de fusil l'âne de leur voisin, qui brouillait l'herbe de leur champ.

Christian Colombani

La presse anglaise compatit aux ennuis de santé de Margaret

Derrière la sympathie affichée pour la princesse, victime d'une attaque cérébrale, les tabloïds y vont de leurs petites ou grandes roseries

SI TEIGNEUX qu'ils soient, les tabloïds britanniques témoignent toujours d'un zeste de sympathie face aux problèmes de santé des grands de ce monde, que leurs paparazzis pourchassent pourtant à longueur d'année: la couverture de l'attaque cérébrale dont a été victime la princesse Margaret, sœur de la Reine, lors de ses vacances à l'île de Moustique, l'atteste.

Le grand quotidien londonien du soir relève au passage l'opinion «cruelle» - que bien sûr le journal ne partage pas - selon laquelle «après tant de décennies de Benson & Hedges (NDLR: sa marque prôlée de cigaretttes) et l'occasionnel apéritif matinal, la princesse mérite cette congestion cérébrale... elle récolte les fruits d'une vie indulgente et oisive».



aux lèvres, qui accompagne la galerie de portraits de ses amis. Peter Townsend, l'amour auquel elle avait renoncé en 1955 pour raison d'Etat, le jeune play-boy Roddy Llewellyn et une douzaine d'autres de moindre acabit, mais aux manières toujours exquises, à en croire le Standard.

au début des années 80, évoque à la Une le «courage», le caractère «solide et terre à terre» de celle qui fut la tête de Turc favorite du plus gros tirage de la presse britannique. Mais, dans les pages intérieures, on apprend que cet accident est le résultat de quarante années d'excès: «Avant d'arrêter totalement de fumer il y a deux ans, elle grillait jusqu'à 60 cigarettes par jour et refusait d'écouter ses médecins.»

reuses de Diana et de la duchesse d'York, on est loin des souffrances qu'elle s'est infligées», lit-on à propos de celle que le tabloïd de droite appelle un rien familièrement, «Margo». Comme disait Theroux, les Anglais ont la mémoire longue et impitoyable.

DANS LA PRESSE

LE FIGARO Franc-Olivier Giesbert La France est comme la Terre. Elle se réchauffe, sous une cohabitation d'un nouveau genre, celle de Dupont et Dupond. Contrairement à ce qui se passait précédemment, le malheur de l'un ne fait plus le bonheur de l'autre.

LIBÉRATION Alain Duhamel L'autonomie de la France dans l'air-faible irakienne. Dans le même temps, elle salue le premier ministre, qui a montré depuis des mois une aptitude certaine à gouverner.

«DES GARDES FORESTIERS ont saisi une corne de rhinocéros de 650 grammes, valant 900 000 ngultrum (environ 137 000 F) sur le marché international (...). Le Bhoutan compte vingt-trois espèces protégées, notamment le cerf musqué, l'éléphant, l'ours noir, le léopard des neiges, le tigre.»

VISER L'ÉTRANGER En s'installant sur Internet en version anglaise, Kuensel, ex-organe gouvernemental aujourd'hui privatisé, vise bien sûr les lecteurs étrangers: «Des journalistes, des diplomates, des universitaires, nous écrivent de partout pour nous poser des questions, explique son rédacteur en chef, Kinley Dorji, le plus simple étant donc de mettre le journal en ligne.»

était l'homme à la mode, Jacques Chirac faisait triste figure. (...) Moins de six mois plus tard, la roue a déjà tourné. Le président américain, populaire dans son pays, est très controversé à l'étranger.

Le Bhoutan ne disposant pas de fournisseurs d'accès Internet, Kuensel a dû se tourner vers un prestataire basé à Singapour, à 3 000 km de là: le prix demandé était modeste, et la qualité des lignes téléphoniques excellente.



à Singapour sous forme de fichiers informatiques, en utilisant le serveur local du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

Le site attire chaque semaine près de 50 000 visiteurs, alors que les trois éditions papier de l'hebdomadaire, en dzongkha (la langue officielle), en anglais et en népalais, ne sont tirées qu'à 10 000 exemplaires.

En plus des pages consacrées à l'actualité locale, le site donne accès à une sélection des archives du journal, soit plusieurs centaines

d'articles, qui permettent de se faire une idée de la vie quotidienne dans l'Himalaya: il y est question de restauration des temples bouddhistes, de fluctuation de la production de riz ou de création d'emplois-jeunes dans la fonction publique.

Michel Arseneault

www.kuensel.com

Un hebdomadaire du Bhoutan s'installe sur Internet, via un serveur de Singapour.

chef de l'Etat redevient présidentiel.

LIPI Pierre-Luc Séguillon La France va passer d'extrême justice et grâce à quelques astuces comptables son examen de passage à l'examen de passage à l'Union économique et monétaire.

ADRESSAGE: DÉSACCORD FRANCO-AMÉRICAIN Suite à la récente publication par le gouvernement américain d'un projet de réforme du système de gestion des adresses Internet, un responsable de France Télécom a estimé qu'il convenait de «prendre en compte le caractère international de l'Internet» et qu'à cet égard la proposition américaine «comporte de nombreux points préoccupants».

ÉLECTIONS RÉGIONALES Le conseil régional d'Île-de-France a ouvert sur son site Web une rubrique consacrée aux élections régionales. On peut y consulter les listes des candidats par départements, ainsi que des fiches techniques sur le mode de scrutin, la répartition des conseillers, l'assemblée sortante et les missions du conseil régional.

Abonnez vous au Monde. Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale: 48 numéros GRATUITS. Faites vos comptes: Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50... soit au bout d'un an: 2 340.

Dents blanches, haleine forte par Alain Rollat. DANS LA SÉRIE «Je te tiens, tu me tiens par la barbichette», la télévision publique a inventé une séquence ludique qui offre aux candidats aux élections la chance de pouvoir débattre en face à face dès la fin du journal de 20 heures.

DE LA SOIRÉE... TÉLÉVISION... DU JOUR... SPORTS... MUSIQUE... A large vertical sidebar containing various program listings and advertisements.

RADIO-TELEVISION

NOTRE CHOIX

PROGRAMMES

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.30 Shanghai Express... 21.00 Kiss of Death... 21.20 Hibernatus... 21.55 Samouraï... 23.00 Seven Years in Tibet... 23.10 Angel Heart...

GUIDE TELEVISION

- MAGAZINES: 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 Le Magazine de l'Histoire... 20.00 Temps présent... 20.00 20h Paris Première... 20.05 C'est la vie!

NOTRE CHOIX

- 21.00 Série Club Stargate SG-1... 21.00 Le Serment du chevalier noir... 1.05 Europe 51... 1.10 Freddy sort de la nuit... 1.30 Film Story... 2.30 Sogni d'oro... 4.30 Les Dimanches de permission...

PROGRAMMES

- 19.00 Tracks... 19.30 7/2... 20.00 Brat... 20.30 8 1/2 Journal... 20.45 Coupable ou innocent... 22.10 Grand format... 23.10 Sans aucun doute...

FILMS DU JOUR

- 13.10 Le Carroux sauvage... 15.05 Sororwalk Jones... 16.35 Pendez-moi haut et court... 18.15 L'Honneur... 20.30 L'âge de Monsieur... 21.10 Danger immédiat... 23.00 Capitaine Conan... 23.00 Pendez-moi haut et court... 23.15 La Gaule... 23.30 Le Voleur d'âme...

GUIDE TELEVISION

- DEBATS: 12.10 et 16.10 Le Monde des idées... MAGAZINES: 13.45 Savoir plus santé... 14.30 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 20h Paris Première... 19.00 L'invité de Cajon... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.45 Le Magazine de l'Histoire... 21.40 Métropolis... 21.45 Capitaine Café... 22.05 Ciné-Cinéma... 23.10 Du fer dans les épinards...

NOTRE CHOIX

- 22.25 France 3 « Rendez-vous avec le crime »... Une introuvable vérité... LE 6 AVRIL 1972, le corps à moitié démembré d'une jeune fille de quinze ans est découvert dans un terrain vague derrière la maison de ses parents, à Bruay-en-Artois (Nord)...

PROGRAMMES

- 13.20 Passe Partout... 14.00 Fête des bébés... 14.50 Le Journal de la santé... 15.00 Fenêtre sur court... 15.30 Reportages... 16.50 Football... 18.35 Sons de la nuit... 20.00 Journal... 20.45 La Passion... 20.55 La Passion... 21.15 Hollywood Night... 21.40 Flash Infos... 21.55 Flash Infos... 23.00 Seven... 1.00 Le Serment du chevalier noir...

LES CODES DU CSA: A Accord parental souhaitable... B Accord parental indispensable... C Public adulte... D Interdit aux moins de 16 ans... E Interdit aux moins de 12 ans... F Interdit aux moins de 10 ans... G Interdit aux moins de 6 ans... H Interdit aux moins de 3 ans... I Non classé... J Non classé... K Non classé... L Non classé... M Non classé... N Non classé... O Non classé... P Non classé... Q Non classé... R Non classé... S Non classé... T Non classé... U Non classé... V Non classé... W Non classé... X Non classé... Y Non classé... Z Non classé...

LA CINQUIEME ARTE

- 13.20 Passe Partout... 14.00 Fête des bébés... 14.50 Le Journal de la santé... 15.00 Fenêtre sur court... 15.30 Reportages... 16.50 Football... 18.35 Sons de la nuit... 20.00 Journal... 20.45 La Passion... 20.55 La Passion... 21.15 Hollywood Night... 21.40 Flash Infos... 21.55 Flash Infos... 23.00 Seven... 1.00 Le Serment du chevalier noir...

FRANCE 3

- 13.45 Savoir plus santé... 14.30 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 20h Paris Première... 19.00 L'invité de Cajon... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.45 Le Magazine de l'Histoire... 21.40 Métropolis... 21.45 Capitaine Café... 22.05 Ciné-Cinéma... 23.10 Du fer dans les épinards...

FRANCE 3

- 14.05 Savoir plus santé... 14.30 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 20h Paris Première... 19.00 L'invité de Cajon... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.45 Le Magazine de l'Histoire... 21.40 Métropolis... 21.45 Capitaine Café... 22.05 Ciné-Cinéma... 23.10 Du fer dans les épinards...

FRANCE 3

- 14.05 Savoir plus santé... 14.30 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 20h Paris Première... 19.00 L'invité de Cajon... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.45 Le Magazine de l'Histoire... 21.40 Métropolis... 21.45 Capitaine Café... 22.05 Ciné-Cinéma... 23.10 Du fer dans les épinards...

ARTS

- 19.00 Tracks... 19.30 7/2... 20.00 Brat... 20.30 8 1/2 Journal... 20.45 Coupable ou innocent... 22.10 Grand format... 23.10 Sans aucun doute...

M 6

- 18.55 Lois et Clark... 19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy... 19.54 Le Six minutes, Météo... 20.10 Mister Biz... 20.40 Décrochage Info... 20.50 Passion mondiale... 22.35 Burning Zone... 23.30 Les Brit Awards...

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agora... 21.00 Black and blue... 22.10 Fiction... 23.00 Nuits magnétiques... 0.05 Du jour au lendemain...

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert franco-allemand... 22.30 Musique pharjel... 23.07 Jazz-club... 20.40 Les Soirées... 22.35 Les Soirées...

RADIO

- 13.20 Passe Partout... 14.00 Fête des bébés... 14.50 Le Journal de la santé... 15.00 Fenêtre sur court... 15.30 Reportages... 16.50 Football... 18.35 Sons de la nuit... 20.00 Journal... 20.45 La Passion... 20.55 La Passion... 21.15 Hollywood Night... 21.40 Flash Infos... 21.55 Flash Infos... 23.00 Seven... 1.00 Le Serment du chevalier noir...

FRANCE-CULTURE

- 13.20 Passe Partout... 14.00 Fête des bébés... 14.50 Le Journal de la santé... 15.00 Fenêtre sur court... 15.30 Reportages... 16.50 Football... 18.35 Sons de la nuit... 20.00 Journal... 20.45 La Passion... 20.55 La Passion... 21.15 Hollywood Night... 21.40 Flash Infos... 21.55 Flash Infos... 23.00 Seven... 1.00 Le Serment du chevalier noir...

FRANCE-MUSIQUE

- 19.07 Prélude... 19.31 Opéra... 22.35 Opéra... 0.05 Le Gal Sarrailh... 19.07 Prélude... 19.31 Opéra... 22.35 Opéra... 0.05 Le Gal Sarrailh...

RADIO

- 19.30 Intermezzo... 20.40 Le violoniste Pierre Baillet... 22.45 Da Capo... 19.30 Intermezzo... 20.40 Le violoniste Pierre Baillet... 22.45 Da Capo...

Jacques Buob

Le Monde

Le Monde

SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

Conversion par Pierre Georges

CE QU'IL Y A d'extraordinaire, c'est que le système fonctionne au quart de tour.

Madonna est ici, Madonna est là, sur notre sol, ce soir sur TF1, et l'on ne le savait pas.

En pleurant ici et là ce qu'elle dit et chante, la conversion semble manifeste, avérée, quoique un peu syncrétique.

Sainte Madonna, chantez pour nous ! Son XX^e siècle sera religieux. Ou ne sera pas. Et nous voi-

ci passés d'In Bed with Madonna, du fameux Sex, de l'âge des petites culottes ou des clips provocateurs, à Ray of Light, à l'âge des illuminations des purifications publiques et des confessions chantées.

Pourquoi pas après tout ? La maternité, la quarantaine autorisée à des évolutions et il serait malvenu de mettre en doute, ou au compte d'un calcul promotionnel, la sincérité de la métamorphose.

Il n'empêche ! Qui alors nous parlera de sexe ? Un rapport de l'Ined peut-être, comme celui rendu au public récemment et portant sur la sexualité des Français.

D'abord qu'en matière de sexualité, au cours des vingt dernières années, les femmes ont pris le pouvoir, ou toute leur part du pouvoir.

Mais il est un point mystérieux. Selon l'un des auteurs en effet, les femmes indiquent aujourd'hui avoir eu, c'est une moyenne, trois partenaires dans leur vie sexuelle.

Pour finir, M. Jospin a salué l'action de M. Chirac en précisant : « Cette politique diplomatique, à laquelle le président de la République a donné l'éclair qui convenait, par ses contacts, ses rencontres, ses coups de téléphone, elle a été conduite par le ministre des affaires étrangères, par l'ensemble de nos postes diplomatiques, c'est-à-dire par l'administration qu'anime le gouvernement. »

Mme Trautmann veut démocratiser la culture dans les cités défavorisées

La Carte Jeunes ouvrira de nouvelles possibilités

« LA DÉMOCRATISATION de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles est un objectif essentiel et prioritaire » de la politique culturelle du gouvernement, a déclaré le 26 février le ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, en préambule d'une conférence de presse consacrée aux réformes entreprises depuis neuf mois sous son autorité.

Le droit à la culture sera inscrit dans la loi de prévention et de lutte contre les exclusions. Une nouvelle commission interministérielle éducation-culture sera mise en place « avec ses équivalents dans chaque région », et « les professionnels de la culture renforceront la formation artistique des enseignants dans le cadre des Instituts universitaires de formation des maîtres ».

Pour faire entrer la culture dans les cités et les quartiers défavorisés, le ministre encouragera « les programmes d'action durables et efficaces » négociés avec les collectivités locales, les associations de solidarité, les structures de prévention et les établissements éducatifs

et culturels. Ces nouveaux services culturels représentent déjà « 10 % des projets de création d'emplois-jeunes ». Les pratiques amateurs seront encouragées partout, en liaison avec les structures professionnelles existantes ou par la création de « maisons des pratiques amateurs ».

UNE CHARTE DU SERVICE PUBLIC

Les possibilités offertes par la Carte Jeunes s'étendant aux zones nationales. Un titulaire de cette carte pourra inviter gratuitement un autre personne de moins de vingt-six ans à visiter ces musées.

Au chapitre de la reconstruction du ministère, le ministre a confirmé la fusion de la direction du théâtre et des spectacles et de celle de la musique et de la danse et a annoncé la création d'une délégation en développement et à l'action territoriale. Cette délégation assurera le secrétariat d'un « comité

stratégique » composé des directeurs d'administration centrale et de plusieurs directeurs régionaux des affaires culturelles, qui aura pour mission de veiller à l'harmonisation des actions du ministère.

La déconcentration des décisions et des crédits sera « amplifiée », mais certaines décisions relèveront directement du ministre : ainsi la nomination ou l'agrément préalable à la nomination des responsables des structures artistiques ; l'approbation des contrats liant l'Etat à la majorité des structures.

Enfin, M^{me} Trautmann vient de publier une « charte des missions de service public ». Cette charte, « document politique fondamental », selon la ministre, définit « les fondements légaux de l'intervention publique ; la répartition des responsabilités en matière de spectacle vivant ; les champs d'application de la responsabilité publique déléguée ; les principes régissant la direction et la gestion de structures publiques ; les obligations que se donne l'Etat dans ses rapports aux collectivités et aux équipes artistiques ».

Olivier Schmitt

M. Jospin insiste sur « l'unité » de l'exécutif au sujet de l'Irak

« ELLE ME CONVIENT puisque nous l'avons élaborée ensemble. » D'une phrase, jeudi 26 février, sur France 3, le premier ministre a porté un jugement positif sur la position de la France exprimée par le président de la République, dans Le Monde du 27 février, à propos de l'Irak. Par la même occasion, il s'est déclaré satisfait, ne voulant pas laisser Jacques Chirac tirer profit, seul, de la réussite de la solution diplomatique qui avait été préconisée par Paris.

Pour finir, M. Jospin a salué l'action de M. Chirac en précisant : « Cette politique diplomatique, à laquelle le président de la République a donné l'éclair qui convenait, par ses contacts, ses rencontres, ses coups de téléphone, elle a été conduite par le ministre des affaires étrangères, par l'ensemble de nos postes diplomatiques, c'est-à-dire par l'administration qu'anime le gouvernement. »

« Au total, à cette unité, sur cette question, a permis à la France de peser davantage. »

« A propos de l'allègement de l'embargo frappant l'Irak que préconise M. Chirac dans l'hypothèse du respect par Bagdad de ses obligations, le premier ministre a souligné que Saddam Hussein « doit

effectivement accepter le contrôle, y compris de ses sites présidentiels, et l'élimination de ses armes de destruction massive. Si cela est fait, nous devons viser à réintégrer l'Irak dans sa région et dans la communauté internationale, ce qui veut dire que nous devons envisager de mettre fin à l'embargo qui pèse essentiellement sur la population, pas sur les dirigeants ».

Au sujet de la position britannique, étroitement liée à celle des Etats-Unis, M. Jospin a estimé que « Tony Blair s'est certainement exprimé davantage comme un premier ministre britannique que comme un président de l'Union européenne ».

D'autre part, les consultations ont continué, jeudi 26 février, au Conseil de sécurité de l'ONU au sujet d'un projet de résolution mettant en garde l'Irak contre « les conséquences les plus sérieuses » auxquelles il s'exposerait en ne respectant pas l'accord conclu sur les sites dits « présidentiels ». Le texte, soumis par la Grande-Bretagne, réaffirme l'intention du Conseil d'examiner la levée des sanctions internationales frappant l'Irak, dès que celui-ci aura été désarmé.

Le Mexique expulse un prêtre français vivant au Chiapas

MEXICO

de notre correspondant

Quarante-huit heures après avoir adressé un sévère avertissement aux ressortissants étrangers qui « s'immisceraient dans les affaires indiennes du pays » au nom de la défense des droits des indigènes de l'Etat du Chiapas, les autorités mexicaines ont expulsé, jeudi 26 février, le prêtre français Michel Chanteau. Installé depuis trente-deux ans dans le village de Chenalhó, où quarante-cinq indiens Tzotzils ont été massacrés, le 22 décembre 1997, par un groupe armé dont les membres étaient affiliés au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir, Michel Chanteau a été officiellement accusé de « s'être livré à « des activités non conformes avec son statut migratoire ».

Le gouvernement a eu recours à la procédure expéditive qui l'autorise à « faire abandonner le territoire national, immédiatement et sans appel, à tout étranger dont il juge la présence indésirable ». Pour justifier son expulsion, les autorités ont invoqué les déclarations faites quelques heures plus tôt par le Père Chanteau, lors d'un interrogatoire réalisé par des représentants de l'Institut national de migration. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, le prêtre « a affirmé que le massacre (du 22 décembre) faisait partie d'un plan très au point par le gouvernement pour détruire la base sociale » de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), qui a surgi sur la scène nationale en s'emparant, le 1^{er} janvier 1994, de plusieurs bourgades du Chiapas.

Comme une douzaine d'autres prêtres étrangers, Michel Chanteau est titulaire d'un visa d'immigration valide depuis plusieurs années au refus des autorités de renouveler son visa, le gouvernement de Mexico étant convaincu qu'ils avaient contribué au soulèvement zapatiste. Trois autres prêtres - un Espagnol, un Américain et un Argentin - avaient déjà été expulsés, en juin 1995, dans des circonstances similaires.

Bien que discret, le Père Chanteau, âgé de soixante-sept ans, était une personnalité connue au Chiapas, en raison de son implication dans la défense des droits des Indiens et dans le travail social qu'il effectuait. Il avait récemment acquis une certaine notoriété à la suite des menaces de mort qu'avait proférées à son encontre, en novembre dernier, Jacinto Arias, maire PRI de Chenalhó aujourd'hui emprisonné, avec quarante autres indigènes, et accusé d'être l'un des instigateurs du massacre du 22 décembre 1997.

Au moment où elles tentent, sans succès, de renouer le dialogue avec le chef de l'EZLN, le « sous-commandant » Marcos, les autorités mexicaines, depuis plusieurs semaines, multiplient les menaces et les mises en garde agacées à l'égard des étrangers présumés proches des milieux zapatistes. Le 17 février, le ministre de l'Intérieur, Francisco Labastida Ochoa, avait publiquement rappelé que « les étrangers ne peuvent aucunement s'immiscer dans les affaires politiques du pays ». Au cours des quinze derniers jours, trois étrangers, outre le Père Chanteau, ont été expulsés, dont l'un des dirigeants de l'organisation protestante américaine Pasteurs pour la paix, Thomas Hansen.

Bertrand de la Grange

Advertisement for 'L'AUTRE MITTERRAND de PASCAL SEVRAN' by Albin Michel. The image shows a group of people, including Pascal Sevran, with the text 'MITTERRAND LES AUTRES JOURS' and 'L'AUTRE MITTERRAND de PASCAL SEVRAN Albin Michel'.

Les impôts locaux augmenteront d'environ 1 % en 1998, selon le CLF

SELON le Crédit local de France-Dexia, qui présentait sa note de conjoncture, jeudi 26 février, le produit des impôts locaux directs voté par l'ensemble des collectivités locales pour 1998 augmentera de 4,7 % contre 4,9 % en 1997. Malgré cette légère décelération, la fiscalité locale directe (taxes d'habitation, sur le foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) continue donc de progresser plus vite que le PIB, « comme c'est le cas depuis le début des années 1990 », note le CLF, principal banquier des collectivités locales.

La pression fiscale elle-même est « légèrement supérieure à 1 % » contre 1,5 % en 1997. Le poids des prélèvements obligatoires des collectivités locales atteint donc 7 % du PIB, contre 6 % en 1987, soit une évolution de 1 % en dix ans. Le CLF souligne également la reprise de l'investissement de ces collectivités, avec une progression de 3,4 % en 1998, après 2,2 % en 1997.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 27 février, à 10 h 15 (Paris)

Table with market data including 'FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES' (Tokyo Nikkei, Hang Seng Index) and 'OUVERTURE DES PLACES EUROPEENNES' (Paris CAC 40, Amsterdam CBS, Bruxelles, etc.).

Tirage du Monde daté vendredi 27 février : 547 997 exemplaires

17/12/1998

Le Monde

S U P P L E M E N T

démocratiser les défavorisées

les plus possibles

Le Mexique expulse un prêtre vivant au Canada

MEXICO

Le gouvernement mexicain a expulsé un prêtre catholique qui vivait au Canada, accusé d'avoir été impliqué dans des activités de soutien à la guérilla.

Le prêtre, dont le nom n'a pas été divulgué, avait été expulsé de Mexique en 1997. Il avait alors été accusé d'avoir financé des groupes armés qui luttent contre le régime de Salinas.

Le prêtre avait été expulsé de Mexique en 1997. Il avait alors été accusé d'avoir financé des groupes armés qui luttent contre le régime de Salinas.

Le Mexique expulse un prêtre vivant au Canada

MEXICO

Le gouvernement mexicain a expulsé un prêtre catholique qui vivait au Canada, accusé d'avoir été impliqué dans des activités de soutien à la guérilla.

Le prêtre, dont le nom n'a pas été divulgué, avait été expulsé de Mexique en 1997. Il avait alors été accusé d'avoir financé des groupes armés qui luttent contre le régime de Salinas.

plus insiste sur l'unité

écrit au sujet de l'Irak

Le secrétaire d'Etat américain, Richard Stroh, a insisté sur l'importance de l'unité internationale dans la lutte contre le régime de Saddam Hussein.

Stroh a déclaré que les États-Unis cherchent à obtenir le soutien de tous les pays pour exercer une pression maximale sur l'Irak.

Il a souligné que la coopération internationale est essentielle pour garantir la sécurité et la stabilité de la région du Moyen-Orient.

les locaux augmenteront

en 1998, selon le CLE

Le Comité national de l'économie (CLE) a annoncé que les salaires locaux augmenteront de 5% en 1998.

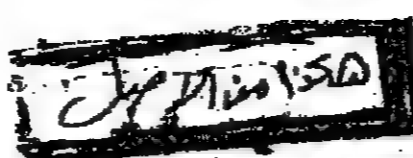
Cette décision vise à stimuler la consommation intérieure et à soutenir la croissance économique.

Le CLE a également souligné l'importance de maintenir la stabilité financière et de promouvoir les réformes structurelles.

BOURSE



entre guerre et paix



La naissance d'un Etat, l'arrivée au pouvoir d'un dictateur

LA géographie détermine l'histoire : l'Irak n'échappe pas à la règle. Coincé entre l'Iran, la Turquie, la Jordanie, la Syrie, le Koweït et l'Arabie saoudite, le pays n'a quasiment pas de débouché sur la mer. Sa situation centrale sur la route des conquérants venus du Nord, du Proche-Orient ou du sud de la péninsule Arabique en fit de tout temps un lieu de passage privilégié : les Sumériens comme les gens du pays d'Akkad, les Elamites, les Amoriens, les Assyriens, les Chaldéens, les Mèdes, les Perses, les Byzantins... chacun de ces peuples laissera une trace de son passage.

La conquête arabe et musulmane fut entreprise dès 633, deux ans après la mort du Prophète. Elle va s'installer durablement. Dans le même temps, la dissidence chiite va trouver en Irak les plus importants de ses lieux saints : Kufa, où l'imam Ali, cousin et gendre du Prophète, est assassiné ; Kerbala, où Hussein, le fils d'Ali, est massacré avec tous les siens ; Najaf... Après les Omeyyades à Damas, les Abbassides s'établissent en Irak et fondent Bagdad, accentuant plus encore le caractère de passage et de carrefour du pays. L'Irak connaît alors une diversité de populations, une multiplicité d'éthnies. Sur le plan religieux, l'Islam, dans ses deux composantes sunnite et chiite, est largement majoritaire ; mais de très fortes minorités chrétienne et juive coexistent, à Bagdad notamment. C'est dans la capitale irakienne que l'Islam connaît son âge d'or, marqué par un développement intellectuel et scientifique.

Dès cette époque, pourtant, des mouvements religieux et séparatistes, des révoltes sociales vont affaiblir le pouvoir central, sans compter les coups de boutoir permanents venant de l'extérieur comme les Perses puis les Mongols. Même la toute-puissance des Ottomans, qui devaient rester près de quatre siècles à Bagdad, n'a jamais eu raison de ces forces centrifuges.

Au lendemain de la Grande Guerre, l'Irak hérite ses frontières internationales actuelles, en dépit d'une courte parenthèse d'indépendance pour le Kurdistan. Celui-ci finira par être dépeçé, essentiellement entre l'Irak, la Turquie et l'Iran, avec une petite partie en Syrie et une autre dans l'ex-Union soviétique. C'est la Grande-Bre-

De la monarchie constitutionnelle dirigée par le roi Fayçal à la création de l'Etat d'Israël et à la guerre de Palestine ; des tentatives baasistes pour prendre le pouvoir à l'émergence d'un seul homme, Saddam Hussein

tagne qui est chargée, par la Société des Nations, de mener le nouvel Etat à l'indépendance. Pourtant, le gouvernement britannique était peu favorable à une intervention militaire dans cette région où il n'avait pas d'intérêts vitaux. L'initiative vient, dès le début de la guerre, à la fois d'un groupe d'officiers et d'administrateurs anglais des Indes, dont le but invoqué est de protéger les installations pétrolières d'Abadan, et de certains émirats locaux favorables aux Anglais, dont le plus acharné est le cheikh du Koweït.

LE TEMPS DE L'INDÉPENDANCE
Une monarchie constitutionnelle est installée sur le modèle britannique. Et c'est l'émir Fayçal, le hachémite, celui-là même que les Français ont chassé de Damas, dont le rêve de royaume arabe s'est effondré, qui est proclamé roi en 1921. Trois ans plus tard, une Constitution est adoptée, également sur le modèle anglais. Le choc est brutal pour le pays : après douze siècles de domination musulmane, l'Irak passe sous la tutelle d'un Etat occidental chrétien. Mais pas plus Fayçal que ses maîtres anglais n'arrivent à maîtriser les tensions dans le Nord, du fait de l'agitation des Kurdes, et dans le Sud, où se trouve concentrée la population chiite arabe et arabisée en provenance d'Irak.

La composition démographique du pays, obéissant à sa situation géographique, va concentrer le pouvoir aux mains d'une minorité à la fois arabe et sunnite : au Nord,

les Kurdes sunnites ne sont pas arabes ; au Sud, les Arabes ou arabisés ne sont pas sunnites mais chiites. Dès 1932, date de l'indépendance, les arabo-sunnites du centre du pays, issus de la bourgeoisie jusqu'en 1958, puis d'un milieu plus populaire, vont s'installer au pouvoir et ne jamais le quitter.

L'essor des communications, la construction de ports et de nouvelles lignes de chemin de fer, l'exploitation pétrolière et la mise en chantier de grands barrages vont marquer le temps de l'indépendance, générant des groupes d'ouvriers et de travailleurs salariés ainsi que l'apparition d'un mouvement syndical en Irak. Dès cette époque, les problèmes du nationalisme arabe, de l'unité de la région, des minorités, des rapports avec les puissances étrangères, du rôle de cette classe ouvrière alors en formation et de l'armée vont marquer l'histoire de l'Irak sans jamais cesser de se poser aux dirigeants du pays.

La mort du roi Fayçal, en 1933, laissera les mains libres à Londres, qui continuera à diriger le pays en sous-main. Le roi Ghazi, politiquement incapable, se tue en voiture en 1939. La vie politique irakienne est ponctuée par la

négociation avec les compagnies pétrolières, l'affirmation du rôle de l'armée, les divisions des grandes familles bourgeoises sunnites qui détenaient le pouvoir et s'adonnaient aux intrigues de palais, mais aussi par des mouvements de révolte dans le moyen Euphrate dès 1937, des grèves nombreuses dans le milieu ouvrier et l'émergence d'un parti communiste puissant.

Le conflit mondial n'a pas de grands répercussions en Irak. Certains groupes nationalistes anti-britanniques sont sensibles à la propagande allemande. C'est à Bagdad que se réfugie, en 1940, le grand mufti de Jérusalem, Hajj Amin el-Husseini, d'où il lance ses diatribes antisémites. Les juifs de Bagdad sont de plus en plus souvent pris à partie. Les Kurdes profitent de la situation et proclament en 1945 la république kurde de Mahabad, en Iran, vite réprimée par les forces de Téhéran.

CRÉATION DE L'ETAT D'ISRAËL

Jusqu'en 1958, la vie politique en Irak est marquée par un homme anglophile, Noury Saïd, qui considère l'alliance avec la Grande-Bretagne et la dynastie hachémite comme les deux piliers du nationalisme irakien. Bagdad s'inquiète

de la montée du péril soviétique et du rôle émergent de l'Egypte auprès du monde arabe, notamment après la révolution nassérienne. Ce dernier événement coïncide avec une augmentation sensible des revenus pétroliers due au boycottage du pétrole iranien après sa nationalisation par le premier ministre de l'époque à Téhéran, le Docteur Mossadegh. Au cours de cette période, l'appauvrissement des masses rurales va entraîner un exode vers les centres urbains du pays ; le développement de l'économie et de l'éducation contribue néanmoins à l'émergence d'une véritable classe moyenne qui forme le noyau d'une conscience politique et du mécontentement contre les autorités.

La création de l'Etat d'Israël et la participation de l'Irak à la guerre de Palestine renforcent le sentiment d'appartenance à la nation arabe, sentiment en décalage avec l'orientation pro-occidentale et notamment pro-britannique du gouvernement.

L'échec politique de l'expédition de Suez va augmenter le prestige de Nasser dans la région et les deux grandes puissances de l'époque, la Grande-Bretagne et la France, passent le relais aux Etats-

Unis et à l'URSS dans le Moyen et le Proche-Orient. Le gouvernement irakien conclut le pacte de Bagdad dès 1955 avec la Turquie, l'Iran et la Grande-Bretagne, proclame la loi martiale en interdisant les partis politiques et scelle l'union avec la Jordanie en riposte à la création de la République arabe unie entre l'Egypte et la Syrie. L'opposition clandestine va réunir des formations antagonistes au sein d'un Front national : les communistes aux côtés du Parti national démocrate, libéral, du Parti de l'indépendance, nationaliste, et du parti Baas, arabe socialiste créé dans les années 40 par deux intellectuels syriens : Salaheddine Bitar, assassiné à Paris en 1980, et le chrétien Michel Aflak.

DIX ANNÉES TROUBLES

C'est pourtant de l'armée que va venir l'initiative du changement : le 14 juillet 1958, quatorze officiers s'emparent du pouvoir, renversent la monarchie dans le sang et proclament la République. Sur ces quatorze officiers, douze étaient arabes et sunnites, originaires de Bagdad, et deux autres chiites. Un homme fort va émerger de ce groupe : Abdel Karim Kassim, qui, très vite, va s'appuyer sur l'armée pour installer une dictature militaire.

Jusqu'à sa mort, en 1963, Kassim gouvernera seul ; pressé par les unionistes arabes de rejoindre la République arabe unie de Nasser, il résistera aux pressions grâce au soutien des communistes. Mais le pays va rentrer dans une période trouble qui durera dix ans : coup de force, tentatives de coup d'Etat, affrontements armés entre les baasistes et des nassérites dans les rues de Bagdad et d'autres villes irakiennes, répressions sanglantes... Même la tentative d'annexion du Koweït ne fera pas l'unité autour du dictateur. En octobre 1959, il est sérieusement blessé par une attaque d'un commando baasiste de dix hommes. Parmi eux se trouvait un jeune homme de vingt-deux ans nommé Saddam Hussein.

Mais la seconde tentative baasiste sera la bonne : le 8 février 1963, sous la conduite d'un officier du parti, le général Ahmad Hassan Al Bakr conduit avec succès un coup d'Etat à l'issue duquel Kassim est exécuté. Mais le Baas, ne voulant pas se mettre en première ligne, confie l'autorité suprême à

Irak, les principales données politiques, économiques et militaires

CARACTÉRISTIQUES	
CHIEF DE L'ETAT ET DU GOUVERNEMENT : Saddam Hussein	
NATURE DU RÉGIME : présidentiel	
SUPERFICIE	582 640 km ²
POPULATION (est. 1996)	21 422 000 hab.
CAPITALE	Bagdad
ESPÉRANCE DE VIE	h. 157,3 ans, f. : 68,4 ans
MORTALITÉ INFANTILE (1990)	92 ‰
MONNAIE	dinar irakien (100 QD = 1 684,74 FF)
LANGUE	arabe
RELIGION	Islam
ETHNIQUES	Arabes, Kurdes, Azerbaïdjanais...
ÉCONOMIE	
PND (1995)	24 milliards \$
PNB/INHAB. (1995)	1 120 \$
DEPTE PUBLIQUE (1994)	20 milliards \$
BALANCE COMMERCIALE (est. 1994)	-1 450 milliards \$
DISPOSITIF MILITAIRE	
ARMÉE	218 000 soldats
AVIONS	160 avions
ARTILLERIE	1 000 canons
INFANTERIE	387 500 soldats

AGRICULTURE - ÉLEVAGE
PRINCIPALES CULTURES : blé (1 320 000 t), orge, tomates, trèfle, dattes, pastèques...
ÉLEVAGE : moutons, bovins

INDUSTRIE - RESSOURCES
INDUSTRIES EXTRACTIVES : phosphate (1 000 000 t), soufre (800 000 t)
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES : produits pétroliers et chimiques (668 millions de IQD 1990)

ÉNERGIE
électricité (26,3 milliards kWh, 1993)
pétrole brut (212,8 millions de barils, 1994)
produits pétroliers (22 millions t, 1993)
gaz naturel (2 917 millions m³, 1994)

Saddam Hussein, ou la violence au service de l'ego

Lest « dur jusqu'à la cruauté », avait dit de lui, en 1990, Evgueni Primakov. L'actuel ministre russe des affaires étrangères, alors chargé par Mikhaïl Gorbatchev de ramener à la raison Saddam Hussein pour qu'il évacue le Koweït avant d'être forcé, semblait soudain découvrir ce que les Irakiens savent depuis des années : le président irakien est un homme impitoyable. Un homme qui, pour conjurer ses propres peurs, souvent imaginaires, a fondé son pouvoir sur la terreur et qui, pour assurer la pérennité de ce pouvoir, n'a pas hésité à faire tuer des milliers de ses compatriotes.

Fils d'une famille paysanne d'un village proche de Tikrit, situé à quelque 150 kilomètres au nord de Bagdad, il « entre » en politique lorsque, à dix-huit ans, il découvre, au lycée d'El Kharkh, à Bagdad, les cellules clandestines baasistes de résistance au colonisateur britannique. En 1956, il participe à un complot avorté contre le roi Fayçal II. Trois ans plus tard, il est l'un des trois jeunes baasistes qui tirent à bout portant sur le nouveau maître de l'Irak, le général Qassem. Blessé à la jambe, il se réfugie en Syrie, puis en Egypte. De retour au pays, il est arrêté en 1964, mais il s'évade, deux ans plus tard, pour préparer le coup d'Etat qui, en juillet 1968, amène le parti Baas au pouvoir.

Il devient secrétaire général adjoint du commandement régional du Baas et, trois ans plus tard, vice-président de la République. En 1969, il est déjà l'homme fort de l'Irak. Par la vio-

Impitoyable, le chef suprême de l'Irak depuis 1979 a fondé son pouvoir sur la terreur, n'hésitant pas à faire tuer des milliers de ses compatriotes

lence, il grimpe les échelons du pouvoir, n'hésitant pas à tuer de ses propres mains même ses collaborateurs les plus proches. La mise en scène, imaginée pour inaugurer son régime, après qu'il eut « convaincu », par la menace, le président Ahmad Hassan El Bakr de se démettre, illustre les méthodes d'un homme quasi-patologiquement soupçonneux, y compris à l'égard de ses siens. Ce 22 juillet 1979, deux semaines après avoir pris le pouvoir suprême, Saddam Hussein, qui a alors quarante-deux ans, convoque des milliers de cadres supérieurs du parti Baas à une réunion d'urgence, dont ces derniers ne devinent pas l'objet. Le rideau se lève sur la lecture par Mohyi Hussein El Machadi, secrétaire général du Conseil du commandement de la révolution, l'organe suprême du parti Baas - au pouvoir depuis 1968 -, d'une « confession » détaillée de sa participation à un « complot » qui vise à renverser le régime, et à proclamer l'union avec la Syrie, sous la direction du président syrien, Hafez El Assad. El Machadi énumère les noms de ceux qui auraient participé à la « conjura-

tion ». Ils sont près d'un à un de quitter la salle. Une cinquantaine de personnes sont ainsi mises à l'ombre, dont 22 seront fusillées en présence de Saddam Hussein. Parmi elles, figurait Abdel Khalq El Samarraï, l'un des dirigeants historiques les plus respectés du Baas, qui était en résidence surveillée depuis six ans, après avoir été accusé de participation à un complot - bien réel celui-là -, ourdi par le chef de la sécurité, Nazem Kazzar. Ce dont El Samarraï était en réalité coupable, c'était d'être plus populaire que le tandem El Bakr-Hussein.

MORTS NATURELLES

Quant aux « conjurés » de 1979, ils payaient de leur vie le seul fait d'avoir contesté la procédure peu orthodoxe de l'accession au pouvoir du nouveau numéro un irakien. Saddam Hussein venait ainsi de donner le ton. Quiconque osera contester son autorité subira le même sort. Exécutions, disparitions, assassinats, « morts naturelles » en prison ou mystérieux accidents de la route ou d'hélicoptères n'ont pas cessé.

La pratique la violence de masse, faisant transférer de force, dans le sud de l'Irak, en 1975-1976, après l'effondrement de leur mouvement autonomiste, quelque trois cent mille Kurdes. Contre ceux-ci, il n'a pas hésité à utiliser des gaz en 1988, devenant ainsi le premier homme d'Etat à recourir à l'arme chimique contre sa population. Cinq mille irakiens périrent dans la seule localité de Halabja, et plusieurs milliers d'autres ailleurs.

D'avantage peut-être que les Kurdes, il réduisit les chiites, majoritaires dans le pays. En 1979, il en fait arrêter plusieurs milliers et fait assassiner en prison, l'année

suivante, leur chef spirituel, Faytollah Bagher Sadr, et plusieurs membres de sa famille, dont des femmes. Parallèlement, il fait déporter plus de cent mille habitants d'origine persane, qui sont contraints d'abandonner tous leurs biens en l'espace de quarante-huit heures pour se réfugier chez leurs voisins iraniens.

L'Irak qui, sous le règne du chah, aspirait à devenir le gendarme du Golfe, qui n'avait pas hésité à « manipuler » les Kurdes irakiens contre le régime de Bagdad - pour qui Téhéran était « l'agent de l'impérialisme américain » dans la région -, l'Irak avec lequel le conflit sur la délimitation de la frontière dans le Chatt el Arab avait enfin été réglé en 1975 au dépend de la rébellion kurde, l'Irak tombe en 1979-1980 aux mains d'un pouvoir religieux qui ne fait, alors, pas mystère de sa volonté d'exporter la révolution.

Entre 1975 et 1979, Saddam Hussein avait quelque peu oublié le « socialisme » et la « laïcité » du Baas pour se rapprocher des monarchies voisines - notamment l'Arabie saoudite et la Jordanie. Après avoir écrasé dans le sang la rébellion kurde, réussit à éliminer tous ses rivaux et concentra les pouvoirs aux mains de ses seuls hommes de confiance, il se sent suffisamment à l'aise pour cette ouverture.

Le tournant est facilité par la flambée des prix du brut après l'embargo décidé, en 1973, par les Etats producteurs arabes. Saddam Hussein va mettre à profit cette manne pour assurer le développement du pays et sa prospérité. Il renforce l'armée en effectifs et en matériels. L'Irak, depuis 1972 par un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS, n'est plus aussi dépendant de l'aide so-

viétique. Il s'offre même le luxe de resserrer les liens économiques avec les Etats-Unis, alors même que les relations diplomatiques entre les deux pays étaient rompues depuis 1967.

La prise d'étages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, en novembre 1979, glacie d'effroi l'ensemble des pays arabes du Golfe et l'Occident. Saddam Hussein croit venir l'heure de démontrer qu'il peut être leur protecteur et, par ce biais, se frayer une voie dans la cour des Grands. Un attentat manqué, commis le 1^{er} avril à Bagdad, contre le vice-premier ministre Tarek Aziz par le parti chiite El Daawa, achève de le convaincre de la nécessité d'éliminer le « danger » chiite irakien. Persuadé qu'il ne ferait qu'une bouchée de l'armée iranienne, affaiblie après la révolution, il prend seul la décision de déclencher, le 22 septembre 1980, la guerre contre l'Iran. Cette erreur risque de lui coûter le pouvoir lorsque, aux premières victoires irakiennes, dues à l'effet de surprise, succède l'amertume des premières défaites.

ISOLÉ DU MONDE

La guerre durera huit ans, au cours desquels l'Occident encourage le maître de l'Irak et l'aide à se doter d'armes sophistiquées. De ce conflit, le pays paie un prix exorbitant : entre 100 000 et 200 000 morts, quelque 300 000 à 400 000 blessés, et une dette de 70 milliards de dollars, dont la moitié envers les Etats du Golfe. Saddam Hussein a donc dépensé d'argent pour reconstruire, relancer son économie, acheter le silence du peuple et continuer de se doter des armes les plus performantes.

Il aurait voulu que ses voisins

effacent sa dette. Il voit dans la surproduction pétrolière du Koweït et de l'Etat des Emirats arabes unis, qui ont fait chuter les prix du brut, une véritable guerre économique dirigée contre son pays. Il accuse le Koweït de se livrer à l'exploitation éhontée du champ pétrolier de Roumeïlah, à la frontière entre les deux pays. Après avoir menacé sur tous les tons, il lance, le 2 août 1990, son armée à l'assaut du Koweït.

Là encore, Saddam Hussein prend, seul, la décision. Il n'hésite dans la confiance que qu'il a de ses plus proches. L'un de ces intimes est ce grand « général », Hussein Kamel Hassan, qui fera défaut en août 1995, avant de retourner à Bagdad quelques mois plus tard, où il sera assassiné. Buté au-delà de l'imaginable, Saddam Hussein est convaincu de pouvoir décourager par la menace et les rododromades toute tentative de libération du Koweït.

Il ne sait ensuite saisir aucune des perches qui lui sont tendues, alors même que, pour lui faire face, une formidable armada se met en place. Il ne saura pas davantage faire marche arrière à temps et, lorsque sa « stratégie de toutes les batailles » échouera lamentablement, il ne saura pas non plus tirer les leçons de sa défaite. « Nous pouvons vivre avec les sanctions pendant dix ou vingt ans », affirme-t-il au lendemain de la guerre, isolé du monde et s'obstinant dans l'erreur. Il croit pouvoir berner les Nations unies et tricher sur ses programmes d'armement pour s'en sortir à moindre frais. De nouveau, sept ans après l'invasion du Koweït, il défie la communauté internationale.

Mouna Naïm

[Texte de la page suivante, partiellement visible]

Le Monde

Abdel Salam Aref. Les luttes intestines au sein de la direction du parti, entre l'aile droite et l'aile gauche, divisées notamment sur l'opportunité d'une union avec l'Égypte, achevèrent de discréditer le parti. Huit mois plus tard, Aref fait arrêter les dirigeants du Baas et les exile à Damas, où la branche syrienne du parti s'est également emparée du pouvoir.

un des officiers de 1958 : Abdel Salam Aref. Les luttes intestines au sein de la direction du parti, entre l'aile droite et l'aile gauche, divisées notamment sur l'opportunité d'une union avec l'Égypte, achevèrent de discréditer le parti. Huit mois plus tard, Aref fait arrêter les dirigeants du Baas et les exile à Damas, où la branche syrienne du parti s'est également emparée du pouvoir.

Aref, avec son frère Abdel Rahman, qui lui succéda en 1966 après sa mort, survécut dans un accident d'hélicoptère, instaure un régime présidentiel à parti unique, l'Union socialiste arabe, d'obédience nassérienne. Il s'appuie sur l'armée et notamment sur un groupe d'officiers modérés. Mais l'admiration que les deux frères portaient au Rals égyptien et l'appui qu'ils reçurent du Caire ne pouvaient tenir lieu de ligne politique. Indécis, et peu formés à la politique, les dirigeants irakiens multiplièrent les revirements de politique, passant d'un socialisme à l'égyptienne à un libéralisme pro-occidental, laissant la porte ouverte à l'anarchie et à la corruption au sein d'une administration pléthorique.

LE TEMPS DU BAAS

La défaite de juin 1967 ne fit qu'accroître le mécontentement d'une population, notamment les paysans et une partie de la population urbaine frappée par une misère écrasante.

Le 17 juillet 1968, les officiers baasistes, regroupés autour du général Al Bakr, s'emparent du pouvoir sans combat. Cette fois, le parti ne fera pas les mêmes erreurs que dans le passé : instaurer un ordre politique nouveau et éliminer par la violence toute formation qui tenterait de s'y opposer. Cette violence sert, aux yeux des dirigeants du parti, à impressionner et à terroriser la population, constitue un parti important numériquement, solide et discipliné et installe ses membres à tous les postes importants de l'appareil d'Etat. Dès la fin de l'année, le parti dispense de sa propre milice, « Jihās al hanīn » (« appareil de la passion ») ou « brassards verts ». A leur tête, Saddam Hussein, qui ne cesse de grimper, depuis le début des années 60, les échelons de la direction du parti. Il apparaît un an plus tard pour la première fois à un poste-clé. Il fait partie des quinze membres du Conseil de commandement de la révolution (CCR), dont il est désormais le vice-président.

La terreur s'illustre également par une série d'arrestations spectaculaires, de procès et d'exécutions publiques : les pendus de Bagdad et de Basra en 1969 déclenchent les commentaires acerbes de la presse occidentale. Le tribunal spécial chargé de juger les membres de divers réseaux d'espionnage ne chôme pas : les suspects sont accusés d'espionner au profit d'Israël, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Iran. Téhéran, sans doute poussé par les États-Unis, vient de dénoncer le traité de 1937 portant sur le Chant arabe (le Rivage des Arabes), servant de frontière entre les deux pays.

Mais plus important sur le plan intérieur : le Baas va réussir, à l'occasion d'un coup de force manqué de la part d'un groupe d'officiers contre le général Al Bakr, en janvier 1970, à écarter les militaires du pouvoir et à consacrer désormais la prédominance des civils au sein des appareils de décision. Jusqu'en 1973, le tandem Al Bakr-Saddam Hussein, qui s'affirme comme le nouvel homme fort du régime, va s'atteler à régler les problèmes pétroliers par la nationalisation et à mener à bien une réforme agraire vigoureuse en s'appuyant à la fois sur l'Union soviétique et à l'intérieur sur les formations « progressistes » à nouveau regroupées au sein d'un Front national. Les cours des fleuves sont contrôlés et les inondations sont maîtrisées. Arrestations et exécutions se poursuivent néanmoins.

Dès 1973, le problème kurde préoccupe à nouveau les dirigeants de Bagdad. Grâce à une alliance conjoncturelle avec l'Iran, l'armée irakienne parvient à liquider - provisoirement - l'aspect militaire de ce problème. Dans le même temps, les ressources en hydrocarbures permettent un décollage économique et une industrialisation du pays. Saddam succède



L'INSTITUT DES BEAUX ARTS, à Bagdad (ci-dessus)

PRIÈRE À KERBALA

La prière du vendredi (ci-contre à droite), dans la cour de la mosquée de l'imam Hussein, fils d'Ali. Ce lieu saint est le plus important dans le monde pour les Chiïtes. Signe d'une certaine « dérence », l'Irak a autorisé récemment les pèlerins iraniens à venir se recueillir ici.



VEILLÉE MORTUAIRE

Deux chrétiens chaldéens dans le village de Tel el Kalif, au nord de Mossoul, près du Kurdistan irakien.

naturellement à Al Bakr, en 1979, à la plus haute magistrature de l'Etat. Il préside aux destinées de l'Etat mais aussi à celles du gouvernement et du Conseil de commandement de la révolution, désormais composé de ses compagnons de route. Sur le plan extérieur, l'Irak se retrouve dans le camp du refus aux accords de Camp David, conclus sous la houlette de Washington entre l'Égypte et Israël.

LA GUERRE AVEC L'IRAN

Cette position le rapproche du Syrien Assad, qui, baasiste comme lui, verrouille le pouvoir à Damas depuis 1970. Sans pour autant jeter les deux « frères ennemis » dans les bras l'un de l'autre. D'autant que chacun a fort à faire à ses frontières respectives. La Syrie est embourbée dans le conflit libanais et l'Irak, qui accueille tous les opposants au traité de paix israélo-égyptien, voit s'ériger à Téhéran la République islamique iranienne. Saddam lance, dès 1980, son armée dans une guerre contre l'Iran.

Elle affaiblira les deux pays, aboutira à une paix des braves, « sans vainqueurs ni vaincus ». Ce fut une guerre des Arabes contre les Perses, des sunnites contre les chiïtes et aussi une guerre stratégique pour le contrôle du Golfe.

Sur le plan interne, Saddam consolide son pouvoir personnel : théoriquement, l'organisation du pouvoir en Irak s'articule autour de deux pôles : d'un côté le parti, avec le Conseil de commandement de la révolution (CCR), le commandement régional du Baas (sorte de comité central) et la milice ; de l'autre, l'Etat, avec le gouvernement et l'armée. Il faudrait également ajouter les services de renseignement et de sécurité.

Depuis 1969, date de son arrivée au pouvoir et surtout depuis qu'il a accédé à la présidence de la République en 1979, Saddam Hussein a éliminé toute opposition civile et militaire, à l'intérieur du parti comme à l'extérieur, au sein des rouages de l'Etat comme dans l'armée. Il l'a fait avec le noyau dur composé essentiellement des membres mêmes de sa famille, de son clan, de sa ville d'origine, Tikrit, et de ses premiers compagnons de route, noyau qui constitue, au-delà de tout organigramme officiel, la struc-



LE MONASTÈRE DAR AS SAÏDA DE EL KOSH Dans ce monastère chrétien chaldéen, vit une communauté d'une dizaine de moines seulement. Comme dans le reste du monde, la vie monastique suscite de moins en moins de vocation. Ici l'intérieur de leur musée, constitué d'objets hétéroclites apportés par des visiteurs.

PHOTOGRAPHIES YVES GELLIE Ce reportage photographique a été effectué lors de plusieurs voyages en Irak en 1996 et 1997.

POURQUOI LA GUERRE DU GOLFE ?

Cet homme pragmatique reste pourtant une énigme, notamment son attitude au lendemain de l'invasion du Koweït par son armée, le 2 août 1990, reste incompréhensible. Mû sans doute par un nationalisme exacerbé qui fait de l'émirat la dix-neuvième province de l'Irak, Al Kadima, revendiquée par tous les dirigeants qui se sont succédé à Bagdad, il avait néanmoins une volonté réaliste : élargir le débouché du territoire irakien sur le golfe Arabo-Persique.

Pourquoi, face à la formidable coalition réunie contre lui, ne s'est-il pas retiré de l'émirat, évitant à son pays l'humiliation d'une défaite ? La question demeure, aujourd'hui encore, sans réponse pour la plupart des observateurs.

D'autant que l'invasion du Koweït, le 2 août, et la formidable coalition internationale contre l'Irak ont longtemps laissé planer le doute et l'incertitude sur l'avenir de l'entité irakienne. Du démembrement du territoire irakien au changement de régime pur et simple, toutes les hypothèses ont été envisagées. Seule l'inquiétude des pays de la région par un précédent de ce genre a pu éviter le pire. L'Irak, pays frontière entre l'Islam arabe et l'Islam non arabe, pays listière entre le monde arabe et les pays du Moyen-Orient non arabe (Pakistan, Afghanistan, Iran...), ne pouvait subir un changement de frontière. Le principe sacro-saint de l'intangibilité des frontières a prévalu.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la guerre du Golfe a sensiblement renforcé le pouvoir personnel de Saddam Hussein, pouvoir plus que jamais concentré dans un cercle familial, malgré la défection de ses deux frères, Hussein Kamel et son frère Saïed Kamel, réfugiés un temps en Jordanie, puis « exécutés » à leur retour dans le pays. Des compagnons de route, il n'en reste plus qu'une poignée : Tarek Aziz, Izzat Douiri, Taha Yassine Ramadan... Le parti, les ser-

vices de renseignement, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont étroitement contrôlés par la famille. Le gouvernement n'est plus qu'une caisse de résonance aux décisions du rais. Seule l'armée, auréolée d'une victoire psychologique certaine à l'issue de la guerre avec l'Iran, peut éventuellement prétendre se dresser à la fois contre le parti, les services de sécurité et même la présidence. Celle-ci aurait pu renverser Saddam Hussein en évitant le chaos après la guerre du Golfe. C'est sans doute pour cette raison que Saddam Hussein a cru bon de l'infiltrer et de lui adjoindre une « armée populaire » issue des milices du parti et commandée par un compagnon de route, Taha Yassine al Jazzaoui Ramadan.

Cette seconde crise du Golfe, en 1998, aura été une formidable opération de relations publiques pour le maître de Bagdad : la coalition de 1990 éclatée, même le Koweït et l'Arabie saoudite se sont prononcés contre les « frappes américaines ». Saddam focalise aujourd'hui dans tout le monde arabe et musulman la « résistance » à l'hégémonie américaine. Mais à quel prix ?

Antoine Sfeir

Pogo

Le monde... (The rest of the page contains very faint and mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)

Août 1990, l'Irak défie le monde. Janvier 1991, la guerre du Golfe commence

LE 2 août 1990, les troupes irakiennes occupent, en quatre heures, le territoire du Koweït, que Saddam Hussein s'empresse d'annexer « pour toujours ». Dieu sait si la Charte des Nations unies a été souvent violée, et de toutes les manières : mais c'est la première fois qu'un Etat membre s'en approprie ainsi un autre. Le fait que l'émirat ait appartenu, au temps des Turcs, au vilayet de Mossoul, attribué après la première guerre mondiale à l'Irak, n'excuse évidemment rien. Pourquoi cette agression ? Le rais de Bagdad est un brigand, certes, mais pas un fou. Poussé à agir par la gravité de la situation économique de son pays, qu'une interminable guerre avec l'Iran a laissé exsangue, il a complètement mésestimé l'ampleur de la réaction qu'allait provoquer sa décision. Il faut dire à sa décharge que les mises en garde avaient plutôt manqué : avec le processus de réunification de l'Allemagne, qui battait son plein, les chancelleries avaient d'autres chats à fouetter...

Mal renseigné, le rais de Bagdad a multiplié maladresses et provocations, refusant les perches tendues par Paris et Moscou, sans voir que le monde avait changé

Les monarchies sunnites du Golfe craignaient comme la peste la victoire de l'imam chiite, qui ne cessait de dénoncer leur alliance avec le « Grand Satan » américain et avait tenté, en suscitant une sanglante émeute à La Mecque, de renverser la dynastie saoudienne : elles avaient donc ouvert à Bagdad d'énormes crédits pour lui permettre de faire face à ses non moins énormes besoins d'armements.

Cette autre guerre du Golfe, c'est également lui qui, en septembre 1980, en avait pris l'initiative, et là aussi il s'était grossièrement trompé. Mal renseigné par des transfuges de haut rang, il avait cru se débarrasser d'une pichenette de Khomeiny, qui cherchait par tous les moyens à le déstabiliser. Il en profiterait pour récupérer l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, ainsi que la province arabophone du Khuzistan, objet de vieilles revendications de Bagdad. Mais l'invasion avait provoqué en Iran un Valmy et l'armée irakienne, loin de réaliser la percée attendue, n'avait pu empêcher les soldats des ayatollahs d'établir des têtes de pont sur son territoire. Saddam, du coup, avait cherché une porte de sortie. Peine perdue : le vindicatif imam, qui voulait à peine multiplier les offensives, n'hésitant pas à jeter dans la bataille des gamins impubères. On ne saurait dire que la communauté internationale se soit beaucoup mobilisée pour mettre fin au conflit : l'aurait-elle fait, un demi-siècle plus tôt, si Hitler et Staline en étaient venus aux mains avant que la guerre éclate à l'Ouest ? Bien des gouvernements se félicitaient *in petto* de voir ces deux trouble-fête se neutraliser réciproquement. La prolongation des hostilités faisait de surcroît l'affaire des marchands de canons et elle empêchait la chute des cours redoutée par les pétroliers. Tant et si bien qu'il avait fallu attendre huit ans et l'épuisement complet des belligérants, dont les pertes se chiffraient par centaines de milliers, pour qu'un Khomeiny vieillissant se résigne, la mort dans l'âme, à conclure un cessez-le-feu sous les auspices de l'ONU.

UN « AMI PERSONNEL »

La paix revenue, Saddam jugea non sans quelque logique que, ses concitoyens s'étant battus seuls pour préserver les trônes menacés, il avait droit à une compensation pour reconstruire son pays. Il réclama donc l'annulation d'une dette extérieure se montant à 30 milliards de dollars, l'octroi par le Koweït d'une aide à la reconstruction de 10 milliards - soit le dixième des avoirs de l'émirat étranger - et un accord pour laisser monter le prix du pétrole, grâce à une révision des quotas d'exportation, à 25 dollars le baril. Accessoirement, l'arrêt des pompages dans une zone offshore contestée et une rectification de frontières destinée à assurer à l'Irak un accès à la mer un peu moins limité que les 15 kilomètres de côtes marécageuses dont il lui fallait se contenter.

Ces requêtes, adressées le 15 juillet à l'ensemble des gouvernements arabes, avaient été exposées en détail à la même époque à l'ambassade des Etats-Unis, qui ne jugea pas déraisonnable, à titre personnel, le prix de 25 dollars. Elle crut bon de déclarer que son gouvernement n'avait pas d'opinion sur les conflits interarabes, y compris celui dont le Koweït faisait l'objet. Déjà convaincu, comme il le lui dit en propres termes, que les Américains n'allaient pas risquer la vie de 10 000 des leurs en une seule bataille, Saddam conclut de la conversation qu'il n'avait décidément rien à craindre de ce côté-là. De toute façon, l'URSS était toujours là, qui était si souvent venue à son secours dans le pas-

sé. Même en Occident il ne manquait pas, la France en tête, d'appuis déterminés.

Jacques Chirac n'avait pas hésité jadis à saluer en lui un « ami personnel » et à lui mettre le pied à l'étrier nucléaire. Ce soutien avait survécu à l'arrivée au pouvoir des socialistes, qui voyaient en lui, face à l'intégrisme de Téhéran, un champion de la laïcité et avaient mis à sa disposition plusieurs exemplaires du fuson des missiles dont Paris disposait : les fameux Exocet. Il s'y ajoutait que François Mitterrand avait très mal pris la destruction par un raid israélien du réacteur atomique fourni par la France à Bagdad. La seule vraie résistance que le rais rencontrait venait donc de Fémir Jaber du Koweït, que l'immensité de sa fortune n'empêchait pas d'être fort économe de ses largesses.

Il croit pouvoir le faire céder en massant des troupes. L'Arabie saoudite, alarmée, met 1 milliard de dollars sur la table. Sans doute finirait-on par s'entendre si l'émir, convaincu que Bagdad bluffe, ne refusait pas toute discussion sur le tracé des frontières. C'est dans ces conditions que Saddam, furieux, donne à ses troupes l'ordre d'attaquer. Le hasard veut que Maggie Thatcher soit à ce moment-là dans le Colorado en compagnie du président Bush. « Vous devez le savoir, George, lui dit-elle, il ne s'arrêtera pas. C'est ce que l'on craint aussi à Riyad, au Caire, à Jérusalem et à Damas, où l'on fait aussitôt le siège de la Maison Blanche, laquelle est d'autant plus portée à agir que l'annexion du Koweït a pour effet de doubler les déjà considérables réserves d'hydrocarbures de l'Irak, mettant à sa disposition le cinquième de celles de la planète.

OPÉRATION « DAGUET »

Mais comment va réagir Moscou ? Le hasard, qui fait décidément bien les choses, veut aussi que le secrétaire d'Etat James Baker et son homologue soviétique Chevardnadze soient en train de pêcher ensemble sur le lac Baïkal. La promesse d'une aide de 3 milliards de dollars de l'Arabie saoudite en échange de sa reconnaissance par le Kremlin aide Gorbatchev à dénoncer, le 17 août, la « perfidie » du rais irakien. De même fera-t-il approuver par son représentant aux Nations unies la totalité des douze résolutions que va adopter dans les mois suivants le Conseil de sécurité pour répliquer à l'invasion. Elles s'échelonnent de sanctions économiques jusqu'à l'utilisation de « tous les moyens nécessaires » pour obtenir le retrait sans conditions, avant le 15 janvier 1991, de la totalité des forces irakiennes. La Chine, de son côté, se garde de recourir à son droit de veto. Il faut dire qu'entre-temps Sad-

dam a multiplié maladresses et provocations, écartant avec une rare obstination les perches qui lui étaient tendues, notamment par Moscou et par Paris. Bien que mécréant notoire, se posant à l'occasion en disciple d'Atatürk, il a lancé, dès le 10 août, un appel à la guerre sainte qui, à sa grande surprise, n'a guère soulevé d'écho dans le monde musulman. Il a interdit aux ressortissants étrangers de quitter l'Irak ou le Koweït et en a placé un certain nombre en otages sur des objectifs militaires, avant de les retirer, sous la pression de l'opinion internationale, sans la moindre contrepartie. Il a massé des troupes à la frontière saoudienne. L'ambassade de France à Koweït a été occupée à la mi-septembre, ce qui a fourni un bon argument à Mitterrand, convaincu dès le début qu'on est entré dans une « logique de guerre » pour justifier l'opération « Daguet », autrement dit l'envoi d'un corps expéditionnaire en Arabie saoudite.

Le président de la République française et Roland Dumas n'en multiplient pas moins, jusqu'à la

dernière minute, les initiatives destinées à ouvrir une porte de sortie au dictateur. Gorbatchev, avec lequel ils travaillent en étroite collaboration, aussi, qui charge un vieux routier du KGB, l'actuel ministre des affaires étrangères de Boris Eltsine, Evgeni Primakov, de faire le tour des capitales intéressées pour tenter de rapprocher les points de vue. Loin de se laisser ébranler, Saddam, lui, explique que retirer ses troupes du Koweït sans contrepartie, comme le Conseil de sécurité lui en a intimé l'ordre, serait pour lui un « suicide ». Il va jusqu'à sommer publiquement le Kremlin d'honorer l'obligation « juridique, politique et morale » qu'il a, selon lui, d'aider l'Irak et « d'agir avec résolution [...] pour empêcher les Etats-Unis d'utiliser les Nations unies au service de leurs objectifs impérialistes ».

LE « RANG » FRANÇAIS

Il n'a manifestement pas encore compris que le monde a changé, et que l'URSS a trop besoin de l'argent de l'Occident, comme de sa compréhension vis-

à-vis des remous qui, notamment dans les pays baltes, secouent l'empire, pour pouvoir sérieusement songer à s'opposer à l'intervention alliée dans le Golfe. Pas question cependant pour elle d'y participer. Les Américains, qui l'avaient souhaité un moment, ont d'ailleurs conclu qu'annexer l'armée rouge dans la région présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Pourquoi Mitterrand a-t-il choisi, lui, d'engager des troupes françaises ? Apparemment, il a jugé que c'était le seul moyen de maintenir ce que, comme de Gaulle, il appelait le « rang » de notre pays, et d'assurer sa présence dans les négociations qui, le conflit terminé, viseraient à fonder un Proche-Orient le « nouvel ordre international » dont George Bush allait se faire pendant quelques mois, et sans trop se soucier d'ajuster ses actes à ses mots, le tenace prédicateur. Moyennant quoi, la France sera absente de la conférence qui tentera, à partir du 29 octobre 1991, à Madrid, de lancer un « processus de paix » entre Israël et ses voi-



Chronologie

1990

- JUILLET**
- 16 : message de Saddam Hussein à la Ligue arabe, accusant le Koweït de « voler » depuis 1980 du pétrole irakien en pompant dans la nappe pétrolière de Roumoula (sud de l'Irak).
- 19 : le Koweït rejette les accusations irakiennes et accuse Bagdad d'avoir forcé à plusieurs reprises en territoire koweïtien.
- 31 : échec d'une tentative de conciliation sur le différend pétrolier et frontalier opposant l'Irak au Koweït.

AOÛT

- 2 : l'Irak envahit le Koweït dans la nuit du 1^{er} au 2. Fuite en Arabie saoudite de l'émir Jaber Al Sabah. L'ONU adopte la résolution 660 (retrait « immédiat et inconditionnel » du Koweït). Gel des avoirs irakiens dans la plupart des pays occidentaux et annonce par Washington du boycottage économique total de l'Irak.
- 4 : la France annonce sa participation à la riposte internationale.
- 6 : l'ONU adopte la résolution 661, boycottage commercial - incluant les importations de pétrole - financier et militaire de l'Irak.
- 7 : lancement par les Etats-Unis de l'opération « Bouclier du désert ».
- 8 : Bagdad annule le Koweït.
- 9 : l'ONU adopte la résolution 662, l'annexion du Koweït est « nulle et non avenue ».
- 10 : le sommet arabe du Caire condamne « l'agression » et décide l'envoi de forces en Arabie saoudite, au prix de l'éclatement de

- la Ligue arabe.
- 15 : Bagdad accepte toutes les conditions mises par Téhéran à un accord de paix (accord d'Alger de 1975 partageant le Chah et l'Arab entre les deux pays).
- 18 : regroupement dans des zones stratégiques des « ressortissants des nations agressives » ; des Occidentaux et des Japonais sont utilisés comme boucliers humains contre d'éventuels bombardements.
- 19 : l'ONU adopte la résolution 664, exigence du départ « immédiat » des étrangers du Koweït et d'Irak.
- 24 : des troupes irakiennes encerclent les ambassades à Koweït City.
- 25 : l'ONU adopte la résolution 665, application stricte du blocus maritime.
- 28 : Bagdad décide que le Koweït devient une province irakienne.

SEPTEMBRE

- 9 : se rencontrent à Helsinki, MM. Bush et Gorbatchev s'affirment « unis » et déterminés « à montrer que l'agression ne peut pas payer et ne paiera pas ».
- 14 : l'ONU adopte la résolution 666, réglementation de l'aide alimentaire et médicale à l'Irak et au Koweït.
- 15 : la France lance l'opération « Daguet ».
- 16 : l'ONU adopte la résolution 667, condamnation de l'attaque des ambassades à Koweït.
- 24 : l'ONU adopte la résolution 669, assistance aux pays victimes de leur respect de l'embargo.
- 25 : l'ONU adopte la résolution 670, blocus aérien.

OCTOBRE

- 23 : le Parlement irakien approuve la proposition de Saddam Hussein de libérer

- tous les ressortissants français retenus au Koweït et en Irak.
- 29 : l'ONU adopte la résolution 674, condamnation des exactions irakiennes au Koweït.

NOVEMBRE

- 28 : l'ONU adopte la résolution 677, l'ONU se voit confier la garde de l'état civil koweïtien.
- 29 : l'ONU adopte la résolution 678, ultimatum à l'Irak d'appliquer d'ici au 15 janvier les résolutions de l'ONU, sinon tous les « moyens nécessaires » seront utilisés pour les faire respecter.

DÉCEMBRE

- 6 : Saddam Hussein annonce la libération, avant le 15 janvier, de tous les otages étrangers, évacués par un pont aérien les 9 et 10.
- 23 : Saddam Hussein annonce qu'Israël sera la première cible en cas de conflit armé.

1991

JANVIER

- 9 : échec de la rencontre de Genève entre Tarek Aziz et James Baker, secrétaire d'Etat américain.
- 13 : échec de la mission du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar à Bagdad.
- 13 : le Congrès américain donne son accord à George Bush pour entrer en guerre.
- 17 : début de l'opération « Tempête du désert ». A 0 h 40 (heure de Paris, 2 h 40 heure locale), les forces aériennes alliées attaquent leurs objectifs au Koweït et en Irak. Les Jaguar français limitent leur participation au territoire koweïtien.
- 18 : premiers tirs de missiles irakiens Sud sur

- Tel-Aviv (12 blessés).
- 20 : installation en Israël de missiles américains Patriot.
- 20-21 : premiers tirs de missiles Scud sur Dhahran, en Arabie saoudite.
- 22 : un missile Scud atteint Tel-Aviv (3 morts).
- 24 : premiers raids des Jaguar français en territoire irakien contre des unités mécanisées.
- 25 : l'ouverture des vannes des installations de pompage du port El Ahmadi (Koweït) par les irakiens provoque une « marée noire ». Nouveaux tirs de Scud sur Tel-Aviv (1 mort) et sur Riyad (1 mort).
- 27 : Bagdad brandit la menace de l'arme chimique.
- 29 : déclaration commune soviéto-américaine. Jean-Pierre Chevènement, ministre français de la défense, démissionne.
- 29-30 : offensive irakienne contre la ville saoudienne de Khafji, qui est reprise, le 31, par les alliés.
- 30 : nouvelle « marée noire » avec l'ouverture des vannes du terminal irakien de Mina el Bakhr. La nappe menace les usines de dessalement d'eau de mer du port saoudien de Jubail.

FÉVRIER

- 4 : début du bombardement intensif des ports irakiens. Le cuirassé Missouri pilonne des installations fortifiées irakiennes dans le sud du Koweït.
- 6 : Bagdad rompt ses relations diplomatiques avec Washington, Londres, Paris, Rome, Le Caire et Riyad.
- 7 : entrée en action des canons du cuirassé américain Wisconsin.
- 12 : Saddam Hussein se dit prêt à coopérer avec l'URSS et d'autres pays pour parvenir à

- une solution pacifique.
- 13 : bombardement par l'aviation américaine d'un bunker-abri de Bagdad, suspecté d'abriter un PC militaire (environ 300 morts, des femmes, des enfants et des vieillards). Bombardement d'un marché de la ville irakienne de Falloujah par l'aviation britannique (130 morts).
- 15 : Bagdad accepte d'évacuer le Koweït sous certaines conditions. Refus des alliés.
- 22 : George Bush donne vingt-quatre heures à l'Irak pour commencer à évacuer le Koweït, où Bagdad pratique la « politique de la terre brûlée » en mettant le feu aux puits de pétrole.
- 24 : à l'expiration de l'ultimatum américain, les forces alliées lancent une opération terrestre contre les forces irakiennes, à 3 heures GMT (4 heures, heure de Paris).
- 25 : tir meurtrier d'un Scud irakien sur un casernement américain à Dhahran (28 morts).
- 25-26 : l'Irak s'engageant à appliquer la résolution 660, « sollicite » un cessez-le-feu. Demande rejetée par les membres du Conseil de sécurité.
- 26 : A 9 h 30, Saddam Hussein annonce le début du retrait des troupes irakiennes. Les forces coalisées terminent leur mouvement tournant au nord du Koweït, tandis que les forces saoudiennes et arabes libèrent Koweït City, abandonnée par les irakiens. Les soldats koweïtiens entrent dans la capitale à 4 heures du matin (heure de Paris). Plus de 50 000 soldats irakiens sont faits prisonniers. Dans la soirée, l'Irak accepte sans conditions les douze résolutions de l'ONU.
- 28 : suspension des opérations offensives à 5 heures GMT (6 heures, heure de Paris). A 9 heures, Radio-Bagdad annonce que les

MAI
2 : Seuls les éléments de l'armée irakienne qui ont été évacués à bord de navires irakiens sont autorisés à quitter le Koweït. L'ONU adopte la résolution 663, condamnant la violation de la résolution 660 par l'Irak. L'ONU adopte la résolution 664, exigeant du départ « immédiat » des étrangers du Koweït et d'Irak.

AVRIL
3 : l'ONU adopte la résolution 662, l'annexion du Koweït est « nulle et non avenue ».

21 : des soldats américains

LA CRISE EN IRAK

De lourdes conséquences économiques

La guerre du Golfe a frappé brutalement une économie mondiale déjà au bord de la récession

La réponse de la communauté internationale ne s'est pas fait attendre: l'invasion du Koweït, le 2 août, provoque instantanément le gel des avoirs financiers des deux pays dans la plupart des nations occidentales, dont la France. Washington annonce le boycottage économique total de l'Irak. Quelques jours plus tard, la communauté internationale impose un embargo sur le pétrole irakien et koweïtien. Dans la foulée, l'ONU adopte la résolution 661 instaurant un embargo commercial, financier et militaire de l'Irak. Les voies d'acheminement du pétrole irakien par la Turquie et par l'Arabie saoudite sont fermées. En moins d'une semaine, le Moyen-Orient, qui détient 65 % des réserves mondiales de pétrole et fournit un peu plus d'un tiers de la production d'or noir, est transformé en poudrière. Le cours du brut s'envole. Les Bourses s'effondrent. Fin août, l'indice CAC 40 des valeurs françaises a perdu 22,3 % de sa valeur, une baisse supérieure à celle du krach boursier de 1987. Le dollar frôle les 5 francs. Début novembre, il tombera à 4,98 francs, son niveau le

plus bas depuis 1981. Le radd irakien, qui « cueille » la communauté internationale en plein été, vient lui rappeler brutalement que l'économie mondiale est toujours, au travers du pétrole, aussi sensible aux aléas politiques du Moyen-Orient et du Moyen-Orient aussi instable. L'événement fait surtout apparaître en plein jour le ralentissement de l'économie mondiale qui s'est amorcé depuis la fin des années 80. Tirée par l'Amérique du Nord, le Japon et l'Europe de l'Ouest - avec la réunification de l'Allemagne en novembre 1989 - l'économie mondiale avait achevé la décennie 80 dans l'optimisme.

Les Etats-Unis s'apprêtaient, en 1990, à entrer dans une huitième année de forte croissance sans inflation, la plus longue période d'expansion depuis la guerre. Dès la seconde moitié de 1989, de nombreux signes laissent prévoir un retournement de tendance. En 1990, les Américains entrent en récession, et la maladie se transmet au reste du monde. L'essoufflement affecte d'abord l'activité industrielle aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, avant de se faire sentir sur les rives de l'Europe méridionale en Espagne et en Italie, puis de se généraliser à l'ensemble des pays industrialisés. Moins affectés, l'Allemagne, qui reconstruit sa partie orientale, et le Japon, qui travaille de plus en plus avec ses alliés orientaux, ressentent néanmoins les effets du ralentissement américain. A des taux de croissance qui avaient en moyenne atteint 4,5 % en 1988 et encore 3,4 % en 1989 dans l'ensemble des pays industrialisés succède une phase d'activité plus faible qui se solda en 1990 par une progression de seulement 2,8 %.

Chômage en hausse

Déjà perceptible à partir du troisième trimestre 1990, la progression du chômage s'est généralisée en 1991 dans la plupart des grands pays industrialisés. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le nombre des sans-emploi est passé de 24,6 millions en 1990 à 28 millions en 1991. Seuls le Japon et l'Allemagne semblent, à cette époque, épargnés par cette hausse.

La crise du Golfe a entretenu un climat d'attente et de morosité, fait chuter les investissements des entreprises et gelé les embauches. Le ralentissement de l'économie a entraîné le retour des faillites, des fermetures d'usine et des licenciements massifs. Aux Etats-Unis, chez General Motors, il est prévu de se séparer en quatre ans d'un salarié sur cinq. Dans l'électronique également, chez IBM, 20 000 personnes sont concernées. En France, la barre des 2,8 millions de chômeurs a été franchie.

Les signes avant-coureurs de la fin 1989 avaient en fait été sous-estimés jusqu'à l'été, notamment ceux qui concernaient les Etats-Unis, dont l'économie était plus ralentie qu'il n'y paraissait: 2,5 % de croissance en 1989 après 4,5 % l'année précédente. Le cycle de la croissance mondiale semblait toucher à sa fin. Les importants investissements qui avaient partout été l'expansion se ralentissaient. Mais, jusqu'à l'été 1990, les chefs d'entreprise restaient confiants, la plupart estimant que les immenses besoins de la réunification allemande ainsi que ceux suscités par le grand marché européen étaient largement suffisants pour gonfler le creux conjoncturel de la fin d'un cycle.

Entre la crise du Golfe et ses effets multiplicateurs viennent contrebalancer ces espoirs. La chute des marchés automobiles nord-américains, commencée en 1989, atteint l'Europe, où les ventes reculent de 2 % (-10 % en Espagne, -12 % en Grande-Bretagne). Frappée par la hausse du coût de l'énergie et des matières premières et par la chute du dollar, l'industrie chimique connaît une croissance insignifiante, inférieure à 1 %, contre 7 % en 1989. Le transport aérien est durement touché. Le doublement du prix du kérosène met pratiquement dans la rouge la plupart des transporteurs mondiaux, le poste carburant représentant de 15 % à 20 % des coûts d'exploitation de la profession. Quelque dix mille licenciements sont annoncés aux Etats-Unis dans ce secteur, al-

si que la fermeture de certaines lignes et le report de commandes d'avions neufs. Le déclenchement de la guerre du Golfe, le 15 janvier 1991, va, dans une certaine mesure, soulager les marchés, qui détestent rien de plus que l'incertitude. Le premier jour de la guerre, le CAC 40 progresse de 6,13 %.

La fièvre sur les marchés pétroliers s'était apaisée dès décembre, ayant augmenté leur production de manière à produire autant qu'à treize. S'il oscillait toujours autour de 30 dollars depuis le début de la crise, le baril a retrouvé dès le début des hostilités son niveau d'avant la crise, à 21 dollars, avant d'osciller entre 18 et 19 dollars après la fin du conflit.

On avait craint un choc pétrolier. Il fut psychologique. Et dura une grande partie de l'année. Pour leurs vacances, tant les Américains que les Asiatiques et les Européens restèrent chacun chez eux, affectant les transports aériens. Les voyages d'affaires se rarifièrent, les employeurs redoutant des actes de terrorisme. En janvier et en février 1991, les vols internationaux perdirent ainsi entre 30 % et 40 % de leur clientèle.

Les bénéfices des groupes publicitaires s'effondrèrent. A l'automne 1989, la récession avait déjà incité les annonceurs américains à revoir leur budget publicitaire à la baisse. Au premier semestre 1991, Wyle Plastics and Products, le premier groupe publicitaire mondial, avait vu son bénéfice s'écrouler de 65 % par rapport à l'année précédente. Les médias en accusèrent le contre-coup: la chute des offres d'emplois atteignit de 20 % à 35 %, et le recul de la publicité commerciale (-10 % en moyenne) priva les journaux de recettes vitales.

Signe des temps difficiles, les prestigieux marchands d'art Sotheby's et Christie's annoncent des licenciements, les amateurs boudant les ventes. Pour les quarante-deux pays les plus pauvres, la facture fut lourde. A des degrés divers, ils furent privés soit des revenus de leurs travailleurs émigrés dans la zone du conflit, soit de flux touristiques souvent vitaux, soit encore de débouchés précieux pour leurs matières premières.

Au total, l'année 1991, qui vit le début et la fin de la guerre du Golfe mais également le putsch manqué à Moscou et la désintégration de l'Union soviétique, s'est soldée par le constat que le monde était bien entré en récession.

A cause de la guerre du Golfe, l'atterrissage en douceur de l'économie mondiale après sept ans d'expansion ne s'est pas produit. La crise a durci l'évolution en cours et provoqué un brusque retournement dont les effets se sont fait sentir jusqu'en 1994.

Babette Stern

Les Etats-Unis n'allaient rien faire pour venir en aide aux uns ou aux autres, mais, quinze jours après avoir déclaré qu'ils considéraient comme une violation de l'hélicoptère contre les rebelles, ils annonçèrent qu'ils n'entendaient pas s'y opposer. Et il faudra que se mobilise l'opinion mondiale, bouleversée par les reportages télévisés sur la tragédie kurde, pour qu'ils participent, à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne, à une opération de sauvetage des réfugiés et à la création d'une zone interdite aux forces de Saddam.

PAS DE PAIX POUR AUTANT
Que s'était-il passé? Pourquoi le « travail », selon la formule consacrée, n'a-t-il pas été accompli jusqu'au bout? Plusieurs facteurs se sont conjugués: la crainte des monarchies du Golfe, devant le soulèvement des chiïtes, de voir l'Irak passer sous un protectorat de fait de leur ennemi numéro un, l'Iran; les ventes américaines, le général Colin Powell, à l'égard d'opérations terrestres où beaucoup de ses hommes risquaient d'être tués; les non moins nettes réserves des partenaires européens, France et URSS en tête, redoutant la décomposition d'un Etat irakien profondément hétérogène et qui, depuis la chute, en 1958, du protectorat britannique, n'avait connu que des dictatures plus violentes les unes que les autres.

Comme la méfiance à l'égard du raïs de Bagdad n'a pas pour autant décliné, comme l'Irak est resté aux yeux des Etats-Unis le prototype du « Rogue State », de l'Etat criminel, on s'est finalement contenté de lui imposer toutes sortes de contrôles dont il était évident, dès la première minute, qu'il lui était insupportables et qu'il ferait donc tout pour les contourner. Autant dire que, si la guerre avait été gagnée, on était toujours aussi loin de la paix.

Finalement, c'est sur deux secteurs éloignés du Golfe que le conflit pourrait bien avoir eu la plus durable influence:
a) En soutenant imprudemment l'annexion du Koweït, l'Arabie s'est fait coupé de ses bailleurs de fonds du Golfe. Egalement privé du soutien d'une URSS désormais aux abonnés absents, il n'avait plus d'autre choix que d'essayer de faire la paix avec Israël. D'où le processus de paix tragiquement interrompu par l'assassinat de Rabbin.
b) Frère ennemi, depuis toujours, de Saddam Hussein, le dictateur syrien Hafez el Assad n'a vu qu'avantages à engager ses troupes, qui sont d'ailleurs restées l'arme au pied, du côté américain. Il en a vite touché la contrepartie, en ce sens que Washington s'est désintéressé du Liban, qui n'a eu d'autre ressource que de se placer sous le protectorat de fait de Damas

André Fontaine

LA « NO-DEAD-WAR »

C'est le triomphe, permis par la formidable supériorité technologique des Américains, de la « No-Dead-War », de la guerre sans morts. Du moins sans morts amis. Mais qui se soucie des autres? Bagdad n'a pas recouru aux armes chimiques ou bactériennes, dont la menace avait été si souvent agitée. Quelques dizaines de milliers de civils, dont la majorité ont été neutralisés, ont été tués en revanche contre l'Arabie saoudite et contre Israël. Le gouvernement Shamir s'étant sagement laissé persuader de ne pas répliquer, ce sont des soldats américains qui, avec leurs Patriot amenés à la hâte, se sont chargés de l'interception.

Bush avait déclaré publiquement, le 15 février, qu'il appartenait aux Irakiens, tant civils que militaires, de « prendre les choses en main » et d'obliger le dictateur à « céder la place ». Réunis à Damas le 3 mars, les chefs de l'opposition irakienne reprenaient ce mot d'ordre à leur compte. Ce qui allait provoquer rapidement la révolte des chiïtes du Sud et un peu plus tard celle des Kurdes du Nord. Non seulement, pourtant,

forces armées irakiennes ont reçu l'ordre de cesser-le-feu.

MARS
2: des soulèvements éclatent dans le sud de l'Irak, où les insurgés chiïtes prennent le contrôle de plusieurs villes. Les forces gouvernementales écrasent la révolte. L'ONU adopte la résolution 686 fixant les conditions de la fin définitive des hostilités entre les forces coalisées et l'Irak.
3: cessez-le-feu temporaire entre les commandants alliés et irakiens. Début de libération de prisonniers de guerre, le 4.
5: début de la rébellion kurde dans le nord du pays.
13: la presse irakienne reconnaît l'existence d'une rébellion dans le pays.

AVRIL
3: l'ONU adopte la résolution 687 fixant les conditions d'un cessez-le-feu et contraignant l'Irak à détruire toutes ses armes non conventionnelles et ce fusées à moyenne et longue portée.
5: l'ONU adopte la résolution 688 exigeant la fin de la répression contre les Kurdes et demandant à Bagdad de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.
6: révocation du ministre de la défense, le général Saadi Torma Abbas, remplacé par le général de Saddam Hussein, le général Hussein Kamel Hassan.
7: les alliés occidentaux lancent l'opération « Provide Comfort », d'aide à la population kurde, et mettent en place une zone d'exclusion aérienne au nord du 36° parallèle.
18: création de l'Unscorm, la commission des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak.
21: des soldats américains se déploient à

Zakho. Ils sont rejoints, le 22, par des militaires français et britanniques.

JUILLET
9: l'opposition chiïte affirme que Saddam Hussein a échappé à un attentat, à Kerbala.
12-15: les troupes alliées quittent le Kurdistan irakien.
1992
29 JUIN: l'opposition en exil fait état d'une tentative de putsch contre le régime.
JUILLET
26: l'ONU et l'Irak s'accordent sur l'entrée des experts nucléaires.
30: Tarek Aziz devient vice-premier ministre, il est remplacé aux affaires étrangères par Mohamed Salid Sabah.

27 AOÛT: les Occidentaux mettent en place une zone d'exclusion aérienne, au sud du 32° parallèle, pour protéger la population chiïte.
27 DÉCEMBRE: un F-16 américain abat un chasseur MIG irakien au sud du 32° parallèle.

1993
JANVIER
13: après une série d'incursions irakiennes en territoire koweïtien, les avions américains et alliés lancent un raid contre 8 objectifs militaires dans le sud de l'Irak. Du 15 au 17, un bataillon de 1 100 soldats américains se déploie au Koweït.
17: les Américains bombardent, à partir de navires ancrés dans le golfe Persique et en mer Rouge, le complexe industriel « Al

Zafaniya », au sud de Bagdad, soupçonné d'être un site nucléaire. Un missile touche l'hôtel Radici à Bagdad (2 morts).
19: pour saluer l'entrée en fonction de Bill Clinton, Saddam Hussein décrète un cessez-le-feu unilatéral à partir du 20.

14 AVRIL: l'opposition irakienne annonce que les autorités ont maté une tentative de putsch.
26 JUIN: les Etats-Unis tirent des missiles contre le siège des services de renseignement irakiens, accusés d'un attentat manqué contre George Bush, en visite au Koweït en avril (5 morts).

6 SEPTEMBRE: l'opposition irakienne indique qu'une tentative de coup d'Etat, menée par des proches de Saddam Hussein, a été mise en échec fin juillet.

1994
10 NOVEMBRE: l'Irak reconnaît l'indépendance du Koweït.

1995
14 AVRIL: l'ONU adopte la résolution 986, dite « pétrole contre nourriture », autorisant Bagdad, pour des raisons humanitaires, à procéder à des ventes limitées de pétrole.

MAI
17: de violentes émeutes contre le régime. font des dizaines de victimes à Ramadi, à l'ouest du pays.
25: l'opposition affirme que des arrestations massives ont été faites après une tentative d'assassinat de Saddam Hussein, à Samarra.

14 JUIN: une mutinerie de la garnison d'Abou Gharib est réprimée dans le sang.

8 AOÛT: le général Hussein Kamel Hassan, gendre de Saddam Hussein et ancien ministre de la défense, se réfugie en Jordanie avec son frère et leurs épouses.

15 OCTOBRE: Saddam Hussein est plébiscité à 99,96 % des suffrages pour un nouveau mandat de sept ans, lors du premier référendum réalisé en Irak.

1996
23 FÉVRIER: revenus en Irak, le 20, Hussein Kamel Hassan et son frère sont assassinés.

3 SEPTEMBRE: après l'entrée, le 31 août, de l'armée irakienne dans le Kurdistan sous contrôle international depuis avril 1991, les Etats-Unis déclenchent des frappes aériennes contre des objectifs militaires en Irak et décident, unilatéralement, d'étendre la zone d'exclusion aérienne du 32° au 33° parallèle.

25 NOVEMBRE: Bagdad accepte la résolution 986 permettant la mise en œuvre de la formule « pétrole contre nourriture ».

12 DÉCEMBRE: le fils aîné du président, Oudai Saddam Hussein, est grièvement blessé dans un attentat, revendiqué le 14 par un mouvement d'opposition.

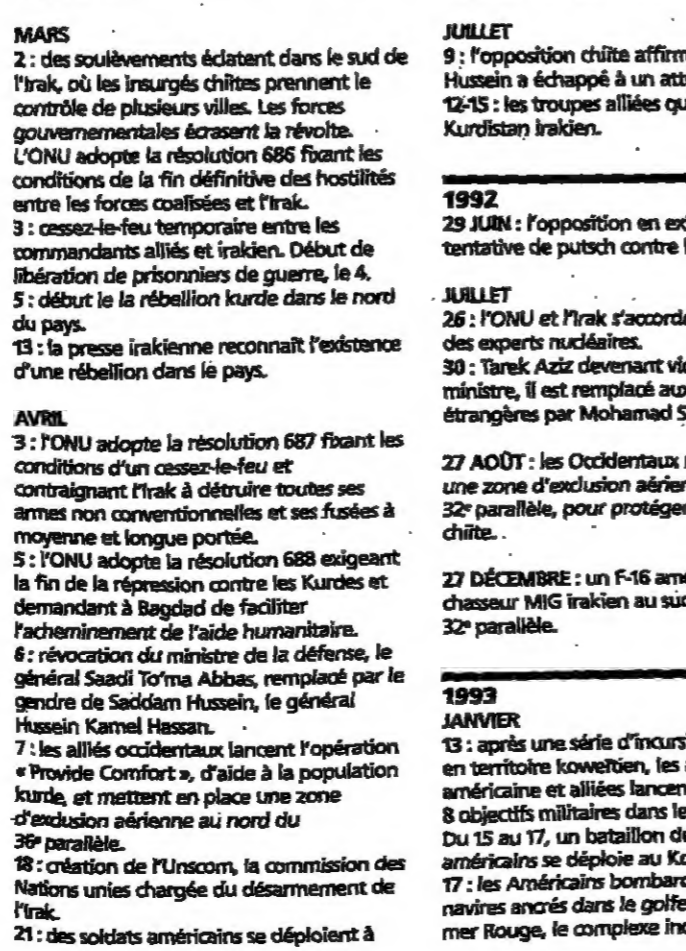
1997
23 OCTOBRE: l'ONU adopte la résolution 1134 prévoyant de nouvelles

sanctions pour contraindre Bagdad à coopérer avec l'ONU en matière de désarmement (abstention de la France).

NOVEMBRE
12: l'ONU adopte la résolution 1137. Les responsables militaires qui entravent les travaux de l'Unscorm ne pourront plus quitter le territoire irakien.
13: expulsion de 6 Américains membres de l'Unscorm. Les Etats-Unis répliquent en envoyant le porte-avions USS George-Washington.
20: grâce à la médiation russe, Bagdad accepte le retour des inspecteurs américains de l'Unscorm.

1998
JANVIER
13: Bagdad interdit l'accès de ses sites stratégiques à une équipe d'experts de l'Unscorm, emmenée par un Américain.
27: le président américain Bill Clinton affiche sa détermination à choisir l'option militaire contre l'Irak.

FÉVRIER
5: les efforts diplomatiques restent sans résultats, les Etats-Unis déploient dans le Golfe de nouvelles troupes et bâtiments de guerre pour renforcer leur dispositif.
13: Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, dépêche une mission à Bagdad chargée de faire le relevé des sites dits « présidentiels ».
17: Kofi Annan obtient le feu vert du Conseil de sécurité pour se rendre en Irak dans une ultime tentative pour régler pacifiquement la crise.



Le Golfe comment

Le 15 janvier 1991, soit vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum du Conseil de sécurité. Treize cents avions, qui effectuent quelque 100 000 sorties, écrasent installations militaires et industrielles et neutralisent le système de communications de l'adversaire, dont les unités, coupées les unes des autres, seront une proie facile, malgré leurs 4 000 chars, pour l'offensive terrestre allée. Lancée le 24 février, celle-ci contraint une armée souvent présentée comme « la quatrième du monde » à évacuer en trois jours le Koweït et Saddam à accepter la totalité des résolutions du Conseil de sécurité. Bilan des pertes: 389 tués pour les Etats-Unis, 77 pour leurs associés, 100 000 selon Washington, 30 000 selon Londres pour les Irakiens.

Le 17 janvier 1991, soit vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum du Conseil de sécurité. Treize cents avions, qui effectuent quelque 100 000 sorties, écrasent installations militaires et industrielles et neutralisent le système de communications de l'adversaire, dont les unités, coupées les unes des autres, seront une proie facile, malgré leurs 4 000 chars, pour l'offensive terrestre allée. Lancée le 24 février, celle-ci contraint une armée souvent présentée comme « la quatrième du monde » à évacuer en trois jours le Koweït et Saddam à accepter la totalité des résolutions du Conseil de sécurité. Bilan des pertes: 389 tués pour les Etats-Unis, 77 pour leurs associés, 100 000 selon Washington, 30 000 selon Londres pour les Irakiens.

Le 17 janvier 1991, soit vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum du Conseil de sécurité. Treize cents avions, qui effectuent quelque 100 000 sorties, écrasent installations militaires et industrielles et neutralisent le système de communications de l'adversaire, dont les unités, coupées les unes des autres, seront une proie facile, malgré leurs 4 000 chars, pour l'offensive terrestre allée. Lancée le 24 février, celle-ci contraint une armée souvent présentée comme « la quatrième du monde » à évacuer en trois jours le Koweït et Saddam à accepter la totalité des résolutions du Conseil de sécurité. Bilan des pertes: 389 tués pour les Etats-Unis, 77 pour leurs associés, 100 000 selon Washington, 30 000 selon Londres pour les Irakiens.

Le 17 janvier 1991, soit vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum du Conseil de sécurité. Treize cents avions, qui effectuent quelque 100 000 sorties, écrasent installations militaires et industrielles et neutralisent le système de communications de l'adversaire, dont les unités, coupées les unes des autres, seront une proie facile, malgré leurs 4 000 chars, pour l'offensive terrestre allée. Lancée le 24 février, celle-ci contraint une armée souvent présentée comme « la quatrième du monde » à évacuer en trois jours le Koweït et Saddam à accepter la totalité des résolutions du Conseil de sécurité. Bilan des pertes: 389 tués pour les Etats-Unis, 77 pour leurs associés, 100 000 selon Washington, 30 000 selon Londres pour les Irakiens.

Handwritten text in Arabic script: "1500 مائة وخمسة"



NAJAF
Dans la ville sainte où est enterré Ali, le quartier calife fondateur de la religion chiite, le marché aux puces a pris une ampleur exceptionnelle depuis le début de l'embargo. Chacun vient ici pour tenter de vendre tout et n'importe quoi, le peu qui lui reste, pour manger.

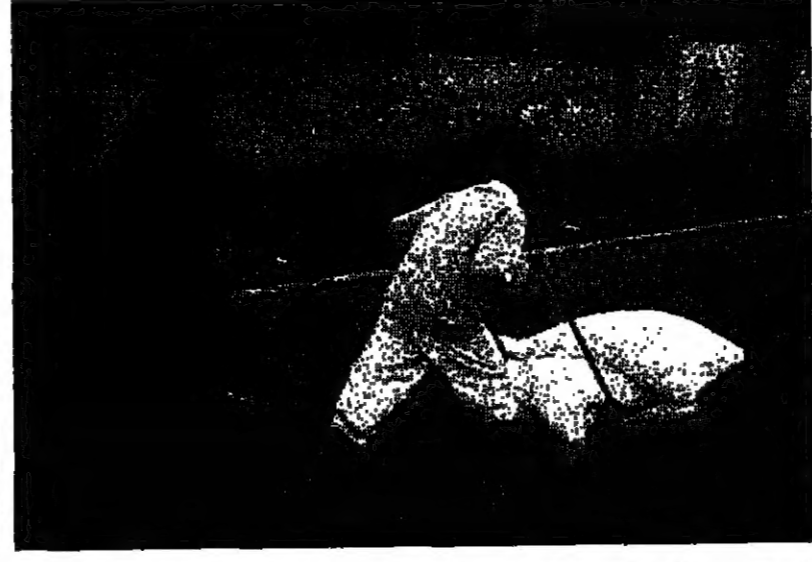
UM QUASR
Le port irakien sous embargo a retrouvé un minimum d'activité depuis la signature de l'accord « pétrole contre nourriture ». Ici accostent les navires remplis de biens de première nécessité.



1996
Dans un hélicoptère de l'Uncom, les pilotes sont alors allemands. Aujourd'hui, ce sont des Chiliens. Tout vol de l'ONU est accompagné par un hélicoptère irakien.



AL KADIMIA
Le marché au travail, dans le quartier d'Al Kadimia: les habitants se proposent, outillés de travail à la main, à tout entrepreneur susceptible de les faire travailler une journée, une semaine.



LA DISTRIBUTION DE NOURRITURE
En échange de coupons sont remis à chaque habitant, dans le cadre de la résolution 986, de la farine, du sucre, de la matière grasse et des pois. Ici, le quartier de Saddam City.



URGENCE
« Saddam Central Hospital for Children », service des urgences. Les enfants souffrent essentiellement de pathologies bénignes aggravées par le manque de soins. Les Irakiens se rendent de moins en moins à l'hôpital, sachant pertinemment qu'il n'y a plus de médicaments.

Depuis sept ans, une seule logique française

Dès le début de la crise de 1990, François Mitterrand avait décidé que la France participerait, avec les Etats-Unis, à une intervention militaire contre l'Irak si elle devait avoir lieu. Dès le début de celle de 1997, dans des circonstances il est vrai différentes, Jacques Chirac a décidé que la France ne prêterait pas son concours militaire aux Américains, si l'on devait en venir là. Pourtant, la relation avec Washington a moins pâti cette fois qu'elle n'avait souffert il y a sept ans des ambiguïtés de la participation à la coalition anti-irakienne. Le ton de la presse anglo-saxonne en est un indice parmi d'autres: au cours des dernières semaines, la France n'y a jamais été critiquée comme elle le fut sous Mitterrand, quand on voyait en elle le maillon faible de la coalition et qu'on l'accusait de mener un double jeu. Contrairement à d'autres responsables français, François Mitterrand n'avait pour Saddam Hussein ni complaisance ni indulgence. Dès l'invasion du Koweït, il eut la conviction que le dictateur de Bagdad n'était pas homme à obtempérer à l'ordre de retrait inconditionnel que lui intimait l'ONU et qu'une « logique de guerre » était engagée. La légitimité du recours à la force contre un homme qui, au-delà du Koweït, menaçait toute la région ne faisait pas de doute aux yeux du président. Laisser les Américains régler le problème seuls, avec leurs plus proches alliés, eût été, selon lui, une fuite devant les responsabilités collectives, qui aurait privé durablement la France de toute voix au chapitre dans les affaires du Proche-Orient et au-delà. Dès le

La position actuelle de la France, sans arrière-pensée, est plutôt bien acceptée par les Etats-Unis, alors que les relations entre les deux pays avaient pâti des ambiguïtés de la participation française à la coalition anti-irakienne en 1991

de l'ONU et la coalition anti-irakienne: le retrait inconditionnel du Koweït, sans délai et sans contre-partie. Le 24 septembre 1990, s'exprimant devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président français sème la consternation en présentant un « plan » totalement inacceptable pour Washington: il laisse entendre qu'en proclamant dans un premier temps son « intention » de se retirer du Koweït, Saddam Hussein pourrait stopper l'indéfectible logique de guerre: il met en cause à demi-mot le régime koweïtien; enfin, il évoque, sans utiliser directement le terme, l'idée qui lui est chère d'une conférence internationale qui, une fois réglé le problème koweïtien, aborderait toutes les questions pendantes dans la région, parmi lesquelles le conflit israélo-palestinien. Au département d'Etat et dans la presse américaine, on éructe: la France, dit-on en substance, fait le jeu de Saddam Hussein, qui ne cesse d'invoquer la question palestinienne; ce que propose Mitterrand, c'est une prime à l'invasion du Koweït. La Maison Blanche fait savoir à Paris que le moment est mal choisi pour afficher des divergences au sein de la coalition. Les Américains auront encore bien des motifs d'irritation: l'envoi d'émissaires français auprès des Irakiens, qui heurte leur prétention à gérer seuls la crise; le projet d'une ultime mission de bons offices à Bagdad, alors qu'il n'est plus temps (jusqu'à l'aube du 15 janvier 1991, jour où expire l'ultimatum de l'ONU); ou encore l'hostilité à l'intervention militaire, constamment affichée par le ministre français de la défense, Jean-Pierre Chevènement, qui, le 17 janvier, alors que

cette intervention est lancée, souligne publiquement les « limites » que la France a mises à son engagement, grâce à lui notamment. L'ambiguïté française n'était plus tenable. Deux jours plus tard, le ministre de la défense démissionnait. François Mitterrand nomma pour le remplacer Pierre Joxe qui, dès la première heure, bien que plus discrètement que Jean-Pierre Chevènement, avait pris comme lui position contre le recours aux armes. UN BILAN MITIGÉ François Mitterrand avait à ramener dans son sillage une partie de l'opinion et des milieux politiques opposés à l'intervention pour des raisons diverses, allant du pacifisme à l'anti-américanisme en passant par l'hostilité à l'idée que la France pût faire la guerre à un pays arabe ou par la vision idéalisée d'un Saddam Hussein à la fois porteur de la rébellion contre les injustices de l'Occident et rempart contre l'islamisme. Le président de la République fit droit à certains arguments de ces oppositions. Il s'acquiesça un large soutien de l'opinion française, mais le bilan, au plan international, aura été plus que mitigé: ceux qui avaient été favorables à l'intervention jugeaient que la France avait chichement mesuré sa participation, la méfiance envers Paris s'était accrue à Washington et en Israël, le rôle de faiseur de paix qu'il avait voulu se donner la France ne lui valut aucune reconnaissance particulière, dans les pays arabes notamment, puisqu'elle avait échoué et pris part à l'opération militaire. Dans cette période de cacophonie et de méandres de la politique

française, Jacques Chirac et Lionel Jospin, aujourd'hui aux commandes, furent parmi ceux qui parlaient clair et défendaient sans ambiguïté l'option de l'intervention. Le premier, à l'époque dans l'opposition, joua mieux que d'autres au RPR le jeu du consensus national à l'heure d'engager l'armée française. Le second fut l'un des rares, au Parti socialiste, à tenir un discours net sur la nécessité de cet engagement et à récuser tout lien entre la question de l'évacuation du Koweït et le problème palestinien. La politique qui a été menée ces derniers mois est dans la continuité de leur attitude de l'époque. La France n'a jamais remis en cause le principe selon lequel Saddam Hussein devait respecter les résolutions de l'ONU sans condition. C'est la raison pour laquelle elle n'aurait pas condamné formellement une intervention américaine si celle-ci avait eu lieu: la responsabilité, estimait-on à Paris, aurait incombé en premier lieu au régime irakien. DES FRAPPES ET APRÈS ? Si on prit assez tôt la décision de ne pas participer à une telle opération, c'est parce qu'on contestait radicalement qu'elle fût la solution adaptée et pût avoir une quelconque efficacité. Des frappes et après ? n'ont cessé de demander les responsables français à leurs homologues américains, sans obtenir de réponse convaincante. Cette analyse sans arrière-pensée a été bien admise par les Américains, et d'autant mieux sans doute que les efforts acharnés de la diplomatie française pour dégager la base d'un règlement, déjà fructueux lors de l'épisode de ten-

sion du mois de novembre, ont à nouveau porté leurs fruits et largement facilité la tâche au secrétaire général de l'ONU lors de sa mission à Bagdad. Parce qu'elle était sans équivoque et parce qu'elle s'était faite dans un souci constant de concertation avec eux, la politique française de recherche d'un règlement pacifique a eu le soutien des Etats-Unis. La démarche française fut en outre menée dans une parfaite unité entre le président de la République et le ministre des affaires étrangères, ce qui n'aura pas nu à sa crédibilité. Cela étant, les divergences de vues de Paris avec les Américains ne resteront probablement pas sans suite. C'est Jacques Chirac qui les a exprimées publiquement avec le plus d'ardeur, dépassant parfois les limites qu'il s'était fixées dans la mise en cause de la politique américaine, tandis qu'Hubert Védrine restait dans un langage plus froid, rigoureux, et soucieux d'insister toujours sur la concertation avec Washington. En visite à Vienne à la mi-février, le président de la République s'emporta ainsi devant la presse contre une solution qui consiste à « envoyer des bombes et tuer des femmes et des enfants ». Cette approche « humanitaire », qui tranche avec l'intransigeance musclée, et parfois aveugle, avec laquelle les Etats-Unis entendent faire respecter les résolutions de l'ONU par Bagdad, pourrait donner lieu à de nouveaux débats, notamment sur l'embargo et la nécessité d'en définir le terme. S'ils ont lieu, la France n'aura pas gâché ses chances d'y faire entendre sa voix.

Claire Tréan

Un héritage ingé...

Face à la... du président... depuis sept... l'image des... se ternit dans... le monde... et leur cré... s'émousse...

L'embargo le plus sévère

La résolution d'août 1990 a été assouplie depuis, par l'a... « pétrole contre nourriture »...

LA CRISE EN IRAK

Un héritage ingérable pour les Etats-Unis

A l'évidence, l'après-guerre du Golfe, ce printemps 1991 qui vit la communauté internationale établir le régime de souveraineté limitée imposé à l'Irak, a laissé un héritage ingérable à gérer. Les Etats-Unis en chef du carcan des Nations unies, depuis sept ans, ne cessent d'être confrontés à un problème récurrent appelé Saddam Hussein. Face à la résistance du président irakien, ils ont menacé et éprouvé la force. Ils l'ont fait - le font-ils dans des circonstances pour le moins douteuses.

Qu'on en juge. Le monde arabe, après-tout éminemment concerné, est contre le recours à la force, ou dit être contre. En Israël, nombreux sont ceux qui pensent que l'image des Etats-Unis dans la région pourrait être durablement entamée et, donc, leur capacité à jouer les médiateurs dans le conflit avec les Palestiniens sérieusement érodée. Les pays de l'Otan sont divisés : la Russie et la Chine sont contraires. Même les meilleurs amis des Etats-Unis, les Etats-Unis eux-mêmes, ont observé que l'administration Clinton s'est placée dans la moins bonne des postures militaires-diplomatiques possibles : avoir à mener une intervention à l'extérieur sans solide soutien diplomatique et, surtout, sans objectif bien défini. Pis : sans être capable de dire ce qu'elle fera « après » (une opération armée) si Saddam Hussein tenait toujours tête à la communauté internationale.

Comment en est-on arrivé là ? Une partie de l'explication tient à la gestion par les Etats-Unis du système de sanctions appliqué à l'Irak au lendemain de la guerre qui, en 1991, vit les troupes de Saddam Hussein chassées du Koweït.

UN « MARCHÉ » TRUQUÉ
A l'humanité, la communauté internationale juge alors qu'il faut empêcher le régime de Bagdad de se doter d'armes de destruction massive. A cette fin, l'ONU met en place une commission de surveillance et de contrôle, l'Unscoc, et, parallèlement, un mécanisme de sanctions économiques. Le « marché » est le suivant : l'embargo sera levé dès lors que l'Unscoc déclarera qu'il n'y a plus trace d'un tel arsenal en Irak ni l'intention d'en reconstruire un.

Premier problème, qui se révélera dramatique : si l'Unscoc met le parti Baas sous surveillance, les

Face à la résistance du président irakien depuis sept ans, l'image des Américains se ternit dans le monde arabe et leur crédibilité s'amoinsse

sanctions, elles, soumettent la population aux épreuves les plus dures. Dernière accroc de départ : l'administration Bush puis l'administration Clinton laissent publiquement entendre que le régime de Saddam Hussein a pour objectif véritablement pas de lui interdire de reconstruire son arsenal, mais le départ de Saddam Hussein. C'était spirit du « marché » original et empêche le président irakien dans une dynamique de conflit « au fin » de l'Unscoc, pour fonctionner, a besoin de Saddam Hussein.

De fait, pour poser leurs caméras, effectuer leurs relevés, pour se rendre dans telle ou telle usine, les inspecteurs du désarmement ont besoin de l'accord tacite de Bagdad. Dès l'instant que Saddam Hussein peut penser - comme Washington l'y incite - qu'il n'y a pas pour lui de

porte de sortie, autre que son départ ou sa chute, il n'a aucun intérêt à collaborer avec l'ONU. Même s'il n'avait rien à cacher - ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas -, pourquoi rendrait-il la tâche facile à l'Unscoc si, en contrepartie, il n'a pas la garantie de voir levé l'embargo ?

Dès lors, Saddam Hussein n'aura de cesse de vouloir tester la détermination des Occidentaux, et d'abord des Etats-Unis. Il va multiplier les provocations : il empêche l'Unscoc d'inspecter ; il menace la vie des inspecteurs ; il transforme chaque accroc en épreuve de force. Il use, triche à volonté avec le système des sanctions. Il veut briser le carcan qui lui est imposé, et c'est lui qui choisit le moment de l'affrontement et décide - en faisant ou non marche arrière - de l'ampleur qu'il veut lui donner.

SOLAIRE SUPERPUISSANCE

Face à cette genèse, les Etats-Unis auraient pu juger capital de maintenir l'alliance arabo-européenne qu'ils avaient constituée avant la guerre de 1991. L'administration Clinton aurait pu avoir à cœur d'entretenir ce qui avait, dans le monde arabe, légitimé la politique irakienne de l'administration Bush : le processus de paix israélo-palestinien. Au lieu de quoi, les Etats-Unis voudront faire cavalier seul au Proche-Orient. Ils traitent les partenaires européens comme les intrus dans la région. En laissant le gouvernement de Benyamini Nétanyahou abandonner la paix de Madrid et d'Oslo, ils dilapideront

auprès de leurs amis arabes le capital de confiance accumulé en 1990-1991.

A chaque « provocation » de Saddam Hussein, l'administration Clinton va, au contraire, abandonner le terrain politico-diplomatique pour n'avoir qu'une réponse : la menace de l'emploi de la force (qui fut parfois décliné, à petite dose). Peu importe que l'histoire du conflit avec l'Irak, et particulièrement la guerre de 1991, ait prouvé que Saddam Hussein n'était aucunement réceptif à la dissuasion : l'Irakien a des nerfs et des talents éprouvés. A des nerfs et des talents éprouvés. A des nerfs et des talents éprouvés. A des nerfs et des talents éprouvés. A des nerfs et des talents éprouvés.

Question : combien de fois la solitaire superpuissance de l'après-guerre froide peut-elle menacer d'avoir recours à la force sans finir par perdre en crédibilité si elle ne passe pas aux actes ? Un discours « machiste » s'est imposé à Washington quant à la manière de faire face à Saddam Hussein. Le président Clinton va se retrouver dans une situation où la propre rhétorique des Etats-Unis a transformé l'équation irakienne - après tout pas forcément un enjeu stratégique déterminant - en une situation où il y va de la parole et du crédit des Etats-Unis. Quand on ne l'a pas vraiment voulu, c'est une mauvaise situation.

Alain Frachon

Ce « diable » dont l'Amérique a besoin

S WASHINGTON de notre correspondant
ADDAM HUSSEIN est une sorte de réincarnation de cet « empire du mal » dont Ronald Reagan désignait naguère Moscou comme la capitale. Le président irakien a tous les défauts nécessaires pour s'emboîter parfaitement dans cette vision manichéenne du monde entre « bons » et « méchants », qui sert souvent de prisme à la politique étrangère de Washington, et qui est la guerre orpheline depuis la fin de la guerre froide. Le florilège des qualificatifs employés par les responsables de l'administration Clinton pour désigner le président irakien est unique : « menteur », « dictateur », « tyran », « meurtrier ».

Ni feu Fayatollah Khomeiny, ni le colonel Kadhaï, ni Fidel Castro n'ont atteint un tel statut négatif. Responsable des souffrances de son peuple, puisqu'il préfère pardonnable en employant contre ses ennemis intérieurs (kurdes) et extérieurs (iraniens) des armes chimiques. Ses ambitions paranoïaques, assurent les Américains, menacent la stabilité de la région, la paix du monde et les « intérêts vitaux » de Washington, lesquels, au Proche-Orient, sont surtout pétroliers.

L'« homme fort » de Bagdad est l'archétype des « prédateurs du XXI^e siècle », soulignent récemment Bill Clinton, et la responsabilité des Etats-Unis - cette « nation indispensable » exaltée par Madeleine Albright - est de l'empêcher de nuire avant qu'il ne se dote d'un arsenal d'armes de destruction massive. Pour le secrétaire d'Etat, Saddam Hussein, c'est Hitler, et aucun compromis n'est possible : en mars dernier, M^{me} Albright assura que le régime de sanctions imposé à l'Irak ne pourrait jamais être levé tant que le chef du parti Baas serait au pouvoir, et Bill Clinton reconnaissait qu'il vaudrait mieux être débarrassé pour « toujours » de Saddam Hussein.

Or cette extrême polarisation sur la personne du président irakien est à l'origine de la dynamique de confrontation qui marque l'évolution de la politique irakienne des Etats-Unis depuis 1991. Un diplomate américain le reconnaît : « L'explication est partiellement d'ordre psychologique. L'Amérique est un pays d'extrêmes et le tempérament national reflète cette réalité. C'est ce qui explique notre tendance à « diaboliser ». Saddam est indéniablement dangereux, mais nous avons probablement exagéré la menace qu'il représente ».

Les Européens en sont convaincus. Selon un spécialiste français de la région, l'Unscoc a de forts soupçons s'agissant des efforts de Bagdad pour se doter d'armes chimiques et biologiques, mais il ne s'agit que d'une « menace de prolifération », qui ne justifie pas des « frappes militaires ».

DRAMATISER L'ENJEU
Pour les Etats-Unis, si. Pendant des semaines, les principaux responsables de la politique irakienne ont dramatisé l'enjeu, afin de préparer l'opinion américaine à l'éventualité d'une action militaire, quitte à employer des recettes de marketing politique rudimentaires : invité à un talk-show dominical, William Cohen, secrétaire à la défense, a brandi un paquet de sucre en demandant aux téléspectateurs les d'imaginer quelles seraient les conséquences si, au lieu du sucre, il s'agissait de la même quantité de virus d'anthrax : la moitié d'une ville de la taille de Washington serait décimée, a-t-il souligné.

Il s'agit moins pour les Etats-Unis d'« endiguer » les ambitions expansionnistes de Bagdad que de faire disparaître une « menace terroriste ». Le danger n'étant pas que l'Irak possède des armes chimiques et biologiques (une dizaine de pays sont dans ce cas), mais bien que son président ait la volonté politique de s'en servir. Ce registre a peu ou prou repris par les principaux réseaux télévisés et par les journaux proches du Pentagone, créant les conditions d'une véritable psychose.

Assassiner Saddam Hussein ? L'hypothèse est explicitement

L'Amérique entretient volontairement la psychose contre Saddam Hussein, mais redoute les troubles au Moyen-Orient que provoquerait sa disparition

avancée par le Grand Old Party. L'administration a rappelé que l'assassinat est interdit par la loi américaine et que le mandat des Nations unies ne prévoit nullement le renversement du régime de Bagdad. Défense vertueuse, mais moyennement convaincante : lorsque, les 14 et 15 avril 1986, des avions américains ont lâché un tapis de bombes sur Tripoli et Benghazi, ils visaient des « cibles liées au terrorisme en Libye », dont la caserne El Azizya, résidence du colonel Kadhaï : la fille adoptive du chef de l'Elat libyen a été tuée lors de ce raid.

La doctrine américaine précise qu'un « acte de guerre » ne peut être considéré comme un assassinat : ce subtil distinguo permet d'inclure dans les cibles des missiles Tomahawk les postes de commandement et l'infrastructure de sécurité qui protègent le pouvoir du président irakien, au cas où... Par quels autres moyens provoquer une alternance du pouvoir en Irak et celle-ci est-elle souhaitable ? Le seul moyen efficace serait d'employer la manière forte à Bagdad même, ce qui suppose le déploiement d'un nombre considérable de troupes au sol, une option que ni l'état de l'opinion américaine, ni celle du Congrès, encore moins la fragilité de la position diplomatique des Etats-Unis au Proche-Orient, ne permettent d'envisager.

LA MENACE IRANIENNE
Quoi d'autre ? Depuis 1991, la CIA a soutenu de nombreux groupes dissidents (surtout kurdes), sans jamais réussir à favoriser l'émergence d'une opposition crédible. C'est ce qui explique le manque d'enthousiasme de l'administration s'agissant d'une stratégie politique à long terme, réclamée par les responsables républicains. Les Etats-Unis restent, d'autre part, préoccupés par les incertitudes d'un « après-Saddam ». Outre que le président irakien puisse être remplacé par un dictateur encore plus imprévisible, les vieux schémas géostratégiques perdurent : une vacance du pouvoir à Bagdad créerait une période dangereuse pour le fragile équilibre régional.

« Nous croyons que l'unité de l'Irak et son intégrité territoriale sont vitales », nous expliquait il y a quelques temps un responsable du département d'Etat. Notre position est de soutenir l'unité des nations, et l'Irak n'échappe pas à cette règle. Je crois qu'il existe un « concept national » en Irak, qui explique que les irakiens aient pu mener une guerre de plus de sept ans contre l'Iran. C'est aussi pour cette raison que les forces alliées, à la fin de la guerre du Golfe, n'ont pas jugé utile de détruire les chars et les hélicoptères de la garde républicaine irakienne : « La communauté internationale n'a pas décidé de laisser l'Irak sans défense, ajoute ce diplomate, elle souhaite le priver de ses armes de destruction massive ».

Parmi les nombreux scénarios étudiés par les Américains, l'un d'eux est particulièrement préoccupant : si d'aventure une déstabilisation du pouvoir politique à Bagdad devait être suivie par un processus de désintégration de l'intégrité du pays, il est probable que l'Iran et la Turquie seraient tentés d'annexer une partie du Kurdistan irakien. Or, pour Washington, l'Iran représente une menace potentiellement plus grave que l'Irak. En dépit des menaces dont il est porteur, il n'est donc pas exclu que, paradoxalement, Saddam Hussein soit aussi le garant d'un certain statu quo régional.

Laurent Zecchini



L'embargo le plus sévère de l'Histoire

Le 6 août 1990, le Conseil de sécurité de l'ONU vota à l'unanimité la résolution 661, l'une des plus sévères jamais adoptées depuis 1945. Le Conseil de sécurité :

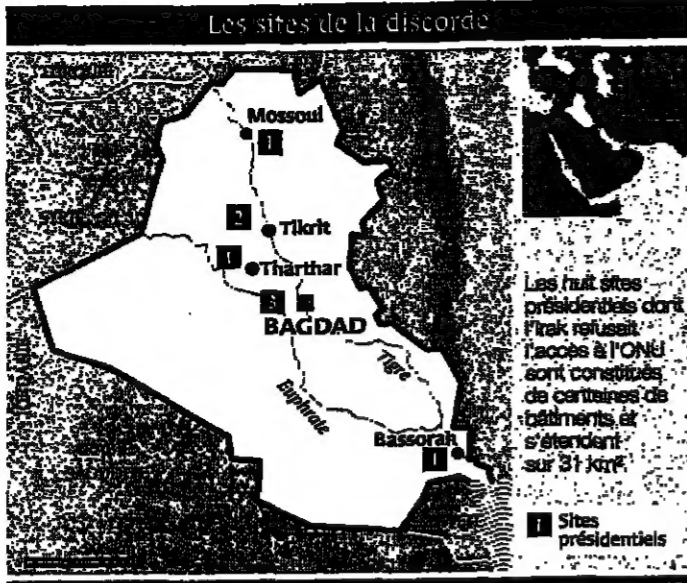
- Décide que tous les Etats empêchent :
- a) L'importation sur leur territoire de tous produits de base et de toutes marchandises en provenance d'Irak ou du Koweït qui seraient exportés de ces pays ;
- b) Toutes activités menées par leurs nationaux ou sur leur territoire qui auraient pour effet de favoriser (...) l'exportation ou le transbordement de tous produits de base ou de toutes marchandises en provenance d'Irak ou du Koweït et exportés de ces pays après la date de la présente résolution, y compris, en particulier, tout transfert de fonds à destination de l'Irak ou du Koweït aux fins de telles activités ou transactions ;
- c) La vente ou la fourniture (...) de tous produits de base ou de toutes marchandises, y compris des armes ou tout autre matériel militaire, que ceux-ci proviennent ou non de leur territoire, mais non compris les fournitures à usage strictement médical et, dans les cas où des considérations humanitaires le justifient, les denrées alimentaires, à toute personne se trouvant en Irak ou au Koweït aux fins de toute activité commerciale menée sur ou depuis le territoire de l'Irak ou du Koweït ainsi que toutes activités menées par les nationaux ou sur le territoire qui auraient pour effet de favoriser la vente ou la fourniture dans les conditions sus-indiquées de tels produits de base ou de telles marchandises ;
- Décide que tous les Etats s'abstiennent de mettre à la disposition du gouvernement irakien ou de toute entreprise commerciale, industrielle ou de services publics

La résolution 661 d'août 1990 a été assouplie, depuis, par l'accord « pétrole contre nourriture »

en Irak ou au Koweït des fonds ou toutes autres ressources (...) et empêcheront leurs nationaux et toutes personnes présentes sur leur territoire de transférer de leur territoire ou de mettre à la disposition du gouvernement irakien ou des entreprises suvisées de tels fonds ou des ressources et de verser tous autres fonds à des personnes se trouvant en Irak ou au Koweït, à l'exception des paiements destinés exclusivement à des fins strictement médicales ou humanitaires et, dans les cas où des considérations humanitaires le justifient, des denrées alimentaires ;

- Demande à tous les Etats, y compris aux Etats non membres de l'ONU, d'agir de façon strictement conforme aux dispositions de la présente résolution nonobstant tout contrat passé ou toute licence accordée avant la date de la présente résolution ;
- Décide de créer (...) un comité du Conseil de sécurité composé de tous les membres du Conseil, qui sera chargé des tâches énumérées ci-après et de présenter au Conseil un rapport sur ses travaux :
 - a) Examiner les rapports qui seront présentés par le Secrétaire général sur les progrès de l'application de la présente résolution ;
 - b) Solliciter de tous les Etats des informations supplémentaires concernant les mesures qu'ils auront prises pour assurer l'application effective des dispositions de la présente résolution ;
 - Demande à tous les Etats de coopérer pleinement avec le Comité dans l'accomplissement des tâches dont il est chargé (...)
 - Prie le secrétaire général de fournir toute l'assistance nécessaire au Comité (...)
 - Décide que, nonobstant les paragraphes 4 à 8 ci-dessus, aucune des dispositions de la présente résolution n'interdira de prêter assistance au gouvernement légitime de Koweït, et demande à tous les Etats :
 - a) De prendre des mesures appropriées pour protéger les avoirs du Gouvernement légitime du Koweït et ses institutions ;
 - b) De ne reconnaître aucun régime mis en place par la puissance occupante ;
 - Prie le secrétaire général de rendre compte au Conseil de sécurité des progrès réalisés dans l'application de la présente résolution, un premier rapport devant lui être présenté dans les trente jours ;
 - Décide de maintenir la question à son ordre du jour et de poursuivre ses efforts en vue de mettre rapidement un terme à l'invasion irakienne.
 - (Adoptée par 13 voix contre 0, avec 2 abstentions (Cuba, Yémen).)
 - Les sanctions sont assouplies fin septembre 1990 avec une nouvelle résolution qui impose à l'Irak l'embargo aérien, renforce l'embargo naval et envisage pour la première fois des sanctions contre les pays qui violeraient ces sanctions. C'est un fait sans précédent « en temps de paix ».
 - Le 5 février 1992, les quinze membres du Conseil de sécurité maintiennent les mesures contre l'Irak. Ils notent les « grands progrès » de Bagdad, qui, certes, a dû évacuer le Koweït, mais relèvent que l'Irak n'a pas respecté ses obligations concernant la destruction de ses armes et le rapatriement des citoyens et des biens koweïtiens.
 - Bagdad refuse une résolution, la 712, d'août 1991, qui exige la vente de pétrole irakien afin de permettre l'achat de vivres pour le peuple irakien. Bagdad estime que cette autorisation très contrôlée d'une reprise de ses ventes de pétrole est en fait une atteinte à sa souveraineté.
 - Même reproche pour la résolution 986 - pétrole contre nourriture - adoptée le 14 avril 1993. Pour des raisons humanitaires, le Conseil de sécurité assouplit les conditions de vente limitées de pétrole autorisé à exporter du pétrole pour 200 millions de dollars de plus que les sommes prévues. Le milliard ainsi acquis ira sur un compte sous séquestre, contrôlé par le secrétaire général de l'ONU, pour « répondre aux besoins humanitaires de la population irakienne ».
 - Finalement, après d'interminables négociations, l'Irak et l'ONU se mettent d'accord en mai 1996 sur les modalités d'application de cette résolution 986. Après une bataille qui a longtemps opposé les autorités irakiennes aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne sur ce sujet, il s'agit de soulager quelque peu les souffrances d'une population particulièrement touchée par le système des sanctions.
 - A l'issue d'une énième épreuve de force entre l'Irak et les Nations unies sur l'inspection par la Commission du désarmement de certains sites litigieux, le Conseil de sécurité vote le 20 février 1998, à l'unanimité, une résolution autorisant l'Irak à porter son quota semestriel d'exportation de pétrole de 4 à 5,2 milliards de dollars.

السيد محمد جواد



Les huit sites présidentiels cités par l'Irak refusent l'accès à l'ONU. Ils sont censés contenir des armes chimiques, et s'étendent sur 31 km².

L'Irak n'a pas ratifié la convention de 1993

Le texte interdit de concevoir, de produire, de stocker, d'exporter et d'user des armes chimiques, et il en organise la destruction

L'IRAK mais aussi d'autres pays jugés « proliférants » comme la Libye, la Corée du Nord ou la Syrie, sans oublier le Soudan ou le Liban, n'ont pas signé et, à plus forte raison, n'ont pas ratifié la convention internationale du 13 janvier 1993 qui interdit de concevoir, de produire, de stocker, d'exporter et d'user des armes chimiques, et qui en organise la destruction. Parmi les cent soixante-quatre États signataires, quatre-vingt-dix-neuf ont, à ce jour, officiellement ratifié cette convention.

Abaissement d'un processus diplomatique qui a commencé au début de ce siècle et qui a été relancé, en 1925, par la rédaction d'un protocole se bornant à prohiber l'emploi en premier de gaz de combat sans prévoir de sanctions contre un contrevenant, ni de vérifications sur le terrain, la convention du 13 janvier 1993 vise à mettre un terme à une hypocrisie : les États pouvaient continuer – en toute impunité – à produire des armes chimiques, à les stocker et, le cas échéant, à les utiliser en riposte à des attaques au gaz de combat qui viendraient d'un agresseur extérieur.

Cette convention, qui a commencé d'être négociée en 1980 à Genève, dans le cadre de la conférence sur le désarmement, sur une initiative commune américano-soviétique, comprend vingt-quatre articles et trois annexes.

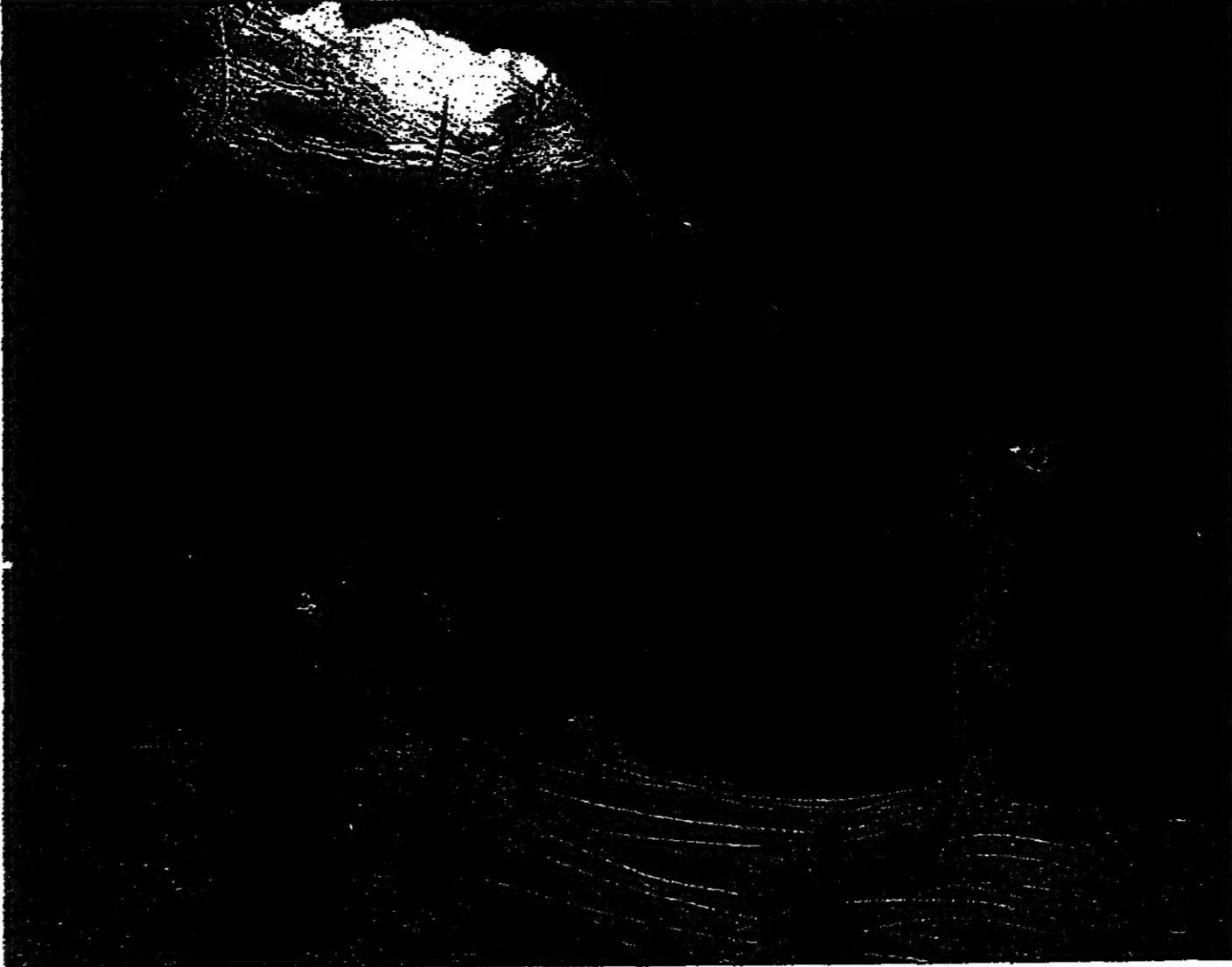
A partir d'une classification en trois tableaux des produits chimiques toxiques et de leurs précurseurs (les réactifs chimiques) sus-

ceptibles d'entrer dans la composition d'un armement, la convention établit une distinction entre les armes chimiques proprement dites, qui sont frappées d'une interdiction absolue, et les recherches des industries chimiques qui, tout en ayant recours à des produits toxiques, restent autorisées dans les secteurs de la médecine ou de l'agroalimentaire en particulier, voire pour la mise au point des combinaisons et des masques à gaz. Quel que soit le domaine concerné, les États doivent obligatoirement déclarer leurs stocks, y compris ceux des agents de lutte anti-émeutes qui restent légaux. Il est prévu des inspections de vérification sur place, qui sont pratiquées par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à La Haye. A ce titre, un corps de quatre-vingt-quinze experts, de seize pays différents, a été constitué sous la direction d'un Français. Les États sont tenus d'apporter leur concours aux équipes d'inspection.

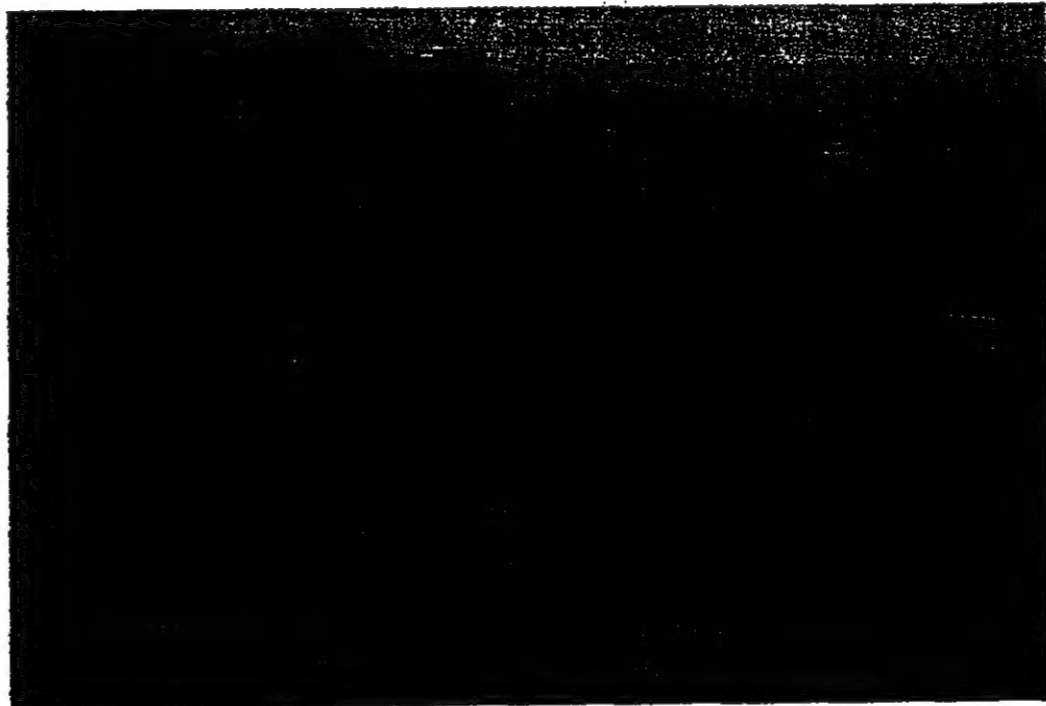
MANQUE DE CRÉDIBILITÉ
La destruction des stocks devra être achevée avant avril 2007 au plus tard. Plusieurs procédés techniques, pour ouvrir la munition et détruire le produit toxique en toute sécurité, ont été imaginés. Mais les spécialistes s'accordent à reconnaître la complexité du problème. La destruction de ces armements est à la charge financière de chaque État.

Le fait que de nombreux pays dits « proliférants », notamment des États arabes face à la menace des armes nucléaires israéliennes, tiennent à conserver un arsenal chimique de dissuasion prive la convention d'une part de sa crédibilité. Le coût élevé des processus de destruction, dans les délais prescrits et sous condition de respecter l'environnement, est aussi, pour chaque pays, un facteur qui joue contre l'application de la convention. Enfin, il existe des limites à l'efficacité des contrôles dès lors que nul n'ignore qu'un site de production à vocation militaire peut être converti en usine à des fins civiles en moins de douze heures.

J. L.



AL AMERIA SHELTER
À l'intérieur de l'abri détruit par deux missiles américains, en février 1991, une femme, Um Ghajda. Ses sept enfants étaient parmi les 11 000 victimes. Depuis le drame, elle vit dans l'abri, le fait visiter et n'en sort jamais.



SCÈNES DE RUE
Les rues de Saddam City sont un des endroits où la misère de la population est la plus visible. Dans ce quartier populaire de Bagdad totalement à l'abandon les gens vivent au milieu des tas d'ordures.

Les armes chimiques et biologiques sont présentées comme « la dissuasion du pauvre »

SOUVENT SOUVENT qualifiées, à juste titre, d'armes de terreur vis-à-vis des populations pas ou mal protégées sur lesquelles elles s'abatent, les armes chimiques et biologiques sont présentées par leurs détenteurs comme des armes de « la dissuasion

du pauvre », c'est-à-dire le moyen, pour des pays qui ne possèdent pas d'armes nucléaires, de rétablir un semblant d'équilibre avec les puissances nucléaires, admises comme telles ou non.

Il est difficile de fixer une frontière nette et définitive entre armes chimiques et biologiques. On s'accorde, en règle générale, pour estimer que les produits chimiques sont fabriqués artificiellement et que les toxines biologiques sont sécrétées par reproduction naturelle d'agents vivants, comme il est souligné dans un récent rapport de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, qui évoque les grandes lignes de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction des armes chimiques.

● Les gaz de combat. Ce sont les agents de la guerre chimique qui se différencient selon leurs effets sur l'organisme. Certains sont dits « vésicants », tel l'ypérite, ou gaz moutarde : ils atteignent les voies respiratoires ou ils détruisent les cellules de la peau. D'autres sont dits « suffocants », tels le chlore ou le phosgène : ils provoquent l'asphyxie ou un œdème pulmonaire par inhalation. Certains autres sont dits « hématotoxiques », tel l'acide cyanhydrique dans les chambres à gaz nazies de la seconde guerre mondiale. D'autres, enfin, sont dits « neurotoxiques », comme le sarin, le VX abondamment cité dans le cas de l'Irak, le tabun ou encore le soman : ils provoquent la mort par paralysie des muscles, notamment respiratoires. Nombre de ces agents

L'arme chimique est fabriquée artificiellement, à partir de produits en quasi-vente libre, l'arme biologique est sécrétée par reproduction naturelle d'agents vivants

chimiques se trouvent dans le commerce, quasiment libres à la vente. En particulier, ils entrent assez couramment dans la composition des insecticides, des engrais, voire de certains colorants.

● Les toxines de guerre. C'est l'arsenal biologique. Il est constitué principalement par le bacille de charbon (ou anthrax), les entérotoxines du staphylocoque B, la ricine ou les toxines botuliques. Ces armes s'en prennent aux poumons, aux voies digestives, à la peau ou elles peuvent causer la mort par septicémie ou par toxémie (empoisonnement du sang).

Selon toute vraisemblance, c'est un agent toxique de cette catégorie – probablement le bacille de charbon – qui, en 1979, a tué des personnels de l'usine de Sverdlovsk (l'actuelle Ekaterinbourg), en ex-URSS, à la suite d'une erreur de manipulation dans un laboratoire de re-

cherches. Sans remonter à l'Antiquité, quand les Macédoniens créent des nuages asphyxiants contre les villes qu'ils assiégeaient pendant la guerre du Péloponnèse, ni à Byzance, lorsque fut mis au point le « feu grégeois », les gaz ont fait leur apparition pendant le conflit de 1914-1918.

Le 22 avril 1915, l'émission de vagues de chlore, à partir des lignes allemandes dans le saillant d'Ypres (Belgique), surprit les soldats français et mit hors de combat 15 000 d'entre eux. Le 31 mai 1915, le phosgène causa la disparition de 6 000 hommes sur le front russe. Le 12 juillet 1917, nouvelle attaque allemande.

Par la suite, notamment dans les années 20 et 30, les gaz de combat furent utilisés par l'Espagne au Maroc, par l'Italie en Éthiopie, par le Japon en Mandchourie, par le Royaume-Uni en Afghanistan.

Le rapport sénatorial français relève des recours aux armes chimiques après 1945 par l'Égypte au Yémen, par le Vietnam au Laos et au Cambodge, par l'Afrique du Sud contre les maquis du Swapo, par l'ex-URSS en Afghanistan, par l'Éthiopie en Érythrée, par la Libye au Tchad, et par Cuba en Angola.

La guerre entre l'Irak et l'Iran a fourni l'occasion à Bagdad d'user du gaz moutarde et du tabun à dix reprises, entre août 1983 et mars 1988, contre des populations kurdes et iraniennes.

On a compté plusieurs dizaines de milliers de morts.

Jacques Isnard

